This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

4 x 2

DG
78
.T45

# ROME & L'EMPIRE

AUX

## DEUX PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

### PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

---

**L'envers de la société romaine**, d'après Pétrone. 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr.

**Cicéron** : *Discours pour le poète Archias.* Texte latin, publié d'après les travaux les plus récents, avec une nouvelle collation du *Gemblacensis*, un commentaire critique et explicatif, une introduction et un index, à l'usage des professeurs. 1 vol. grand in-8, broché. . . . . 2 fr. 50

— *De Suppliciis.* Texte latin, publié d'après les travaux les plus récents, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction, un index, un fac-similé du *Regius*, à l'usage des professeurs. 1 vol. grand in-8, broché. . 4 fr.

— *De Signis.* Texte latin, publié d'après les travaux les plus récents, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction, un index et des cartes, à l'usage des professeurs. 1 vol. grand in-8, broché. . . . . 4 fr.

— *Divinatio in Q. Cæcilium.* Texte latin, publié d'après les travaux les plus récents, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et un index, à l'usage des professeurs. 1 vol. grand in-8, broché. . . . . 2 fr. 50

— Verrines. *Divinatio in Q. Cæcilium* et *Actionis secundæ* libri IV et V, *De Signis* et *De Suppliciis*, texte latin, publié avec un commentaire critique et explicatif, une introduction générale et un index détaillé, des cartes et un fac-similé, à l'usage des professeurs. Nouvelle édition. 1 vol. in-8, broché. . . . . 8 fr.

**Catulle** : *Poésies.* Traduction en vers français par M. E. Rostand, avec le texte latin revu et commenté par MM. Benoist, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, et Thomas. 2 vol. in-8, brochés. . . . . 20 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

---

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 668-96.

ÉMILE THOMAS 1843 —

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LILLE

# ROME & L'EMPIRE

AUX

## DEUX PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1897

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Dec. 13, 1922 EM.

# PRÉFACE

Nous ne connaîtrons jamais bien l'antiquité romaine. Elle est trop loin de nous; des témoignages qui pouvaient nous conserver son souvenir, la meilleure partie a péri; l'autre a pâli et ne reflète presque plus rien de sa vie. A ces pertes joignez nos préjugés; quand nous essayons de reconstituer l'image du monde ancien, nous la faussons en y mettant trop de nous-mêmes. Les générations successives croient par leurs efforts répétés la rendre plus exacte, tandis qu'elles suivent ici aussi les caprices de la mode, et ne se guident le plus souvent que sur les préférences passagères de leur goût. Aux fouilles récentes, au progrès des sciences toutes modernes de l'épigraphie, de l'archéologie, nous devons des conquêtes de détail dont nous sommes fiers; mais ce qui importe, la vue d'ensemble du monde ancien, l'aurons-nous jamais, nette et juste comme il faudrait? Comment rendre, à des lettres mortes, la vie, l'accent qui les animait? Voici des fres-

Rec'd Mar 9 '28 BF

374056

ques presque effacées, des statues tronquées, des bas-reliefs effrités : pourrons-nous, fût-ce par un effort d'imagination, rappeler leur couleur première et leur ancienne beauté? Cette Rome véritable que nous devinons derrière les livres et les monuments, parviendrons-nous jamais à en esquisser au moins une faible image?

Je tente à mon tour l'entreprise, sans me faire aucune illusion sur ses difficultés. Le tableau qui va suivre sera forcément très incomplet. Je suis sûr d'avoir commis dans ces pages bien des erreurs. Le lecteur me les pardonnera, s'il reconnaît que j'ai essayé de faire un livre à jour et, s'il se peut, vivant; que j'ai partout profité des travaux récents, tout en m'en détachant pour entrer avant tout et le plus possible dans la vie des Romains, telle que nous nous la représentons; et combien elle est autre que ne la voyaient nos pères! Nos enfants la verront à leur tour autrement, les découvertes futures devant supprimer ou ajouter quelque trait à telle partie du tableau. Qu'importe? Critique, mémoire, imagination : que nos facultés déploient toutes leurs ressources, pourvu qu'il y ait, dès ce jour, une conclusion, et que notre esprit arrive enfin à se former de l'antiquité romaine, une image peut-

être inexacte et imparfaite, mais du moins arrêtée dans ses traits principaux.

La principale difficulté est certainement qu'il nous faudra plus d'une fois tirer des monuments et des livres ce que, rigoureusement parlant, ils ne contiennent pas. Chez les Romains, pas plus que chez aucun peuple, on ne se souciait de représenter ou de dire ce qui était connu de tous [1]; or c'est là bien souvent ce que justement nous ignorons, ce qui serait caractéristique des mœurs anciennes, ce qui, plus que tout le reste, doit avoir du prix pour nous. Il s'agit à l'occasion de le retrouver, fût-ce en le devinant.

Dans bien des parties de cet ouvrage, j'ai senti (pourquoi ne le dirais-je pas?) tout ce qui me manquait pour assurer à ce travail la justesse de forme et la solidité de fonds que j'aurais souhaitées. Je regrettais ici de n'être pas archéologue, là épigraphiste; partout de n'avoir pu étudier de près et à loisir tel problème dont je devinais l'intérêt. Mais aucune étude générale ne s'achève sans laisser de tels regrets.

1. Végèce, I, 8, dit de même à propos de l'éducation militaire : illi res gestas... tantum scripsere,... *ista quæ quærimus, tanquam nota relinquentes* (les auteurs se sont bornés à rapporter les événements, en négligeant, comme bien connus, ces détails même que nous recherchons).

J'ai cherché partout ce qui pouvait donner au lecteur moderne l'impression de la vie des anciens. J'ai évité les phrases, les fictions de tout genre ; ou je me trompe bien, ou les GALLUS, les CAMULOGÈNE ont fait leur temps. Nos élèves eux-mêmes n'auraient plus de goût pour ces fables scolaires ; leur curiosité n'a pas besoin d'être éveillée par de tels moyens ; ils n'auront pas tort, suivant moi, s'ils demandent qu'on n'interpose rien de factice entre le lecteur moderne et la vie ancienne.

Si, cependant, quelqu'un regrettait que les chapitres de ce livre, que les petits faits, réunis ici, ne fussent pas plus étroitement reliés les uns aux autres, je sais un beau cadre que je pourrais proposer, et où j'aurais pu faire entrer presque toute la matière du présent ouvrage : nous irions droit à cette villa d'Hadrien, près de Tibur, si ruinée dès la fin de l'empire, pillée par tant de générations, dont il ne reste même pas le squelette [1], et que les savants et les artistes contemporains s'efforcent à l'envi de restituer.

On sait que cet empereur, brave, savant, un

1. Juvénal, VIII, 90 :

*Ossa* vides rerum, *vacuis exucta medullis*

(tu vois les os des choses, vides de leurs moelles, qui ont été sucées et tirées de là).

peu fantasque, s'était créé là une sorte de microcosme reflétant les mœurs des régions les plus diverses : dans le « Pœcile », les élégances grecques; dans le « Canope », les bizarres coutumes de l'Égypte; dans les « Enfers », la représentation des croyances populaires; dans ses théâtres, le grec et le romain, dans ses thermes, toutes les formes des plaisirs publics, tous les raffinements du luxe privé de l'époque. Où trouver, pour une restitution de la vie ancienne, un cadre plus magnifique?

Par les dépouilles de la villa, semées à Naples, à Rome et partout, nous voyons qu'elle était ornée de toutes les splendeurs de ce temps. Nous la peuplerions à notre gré : dans les salles, sous les portiques se presseraient consulaires et rhéteurs, tribuns des légions et sénateurs; poètes et philosophes; ceux-ci ont ici leur salle comme ils ont leur allée à Chantilly; au milieu d'eux passerait l'empereur, caractère inégal, âme forte quoique sceptique et blasée. Dans un coin serait assis le jeune Marc-Aurèle, grave déjà [1], d'une extrême sincérité [2], préludant sans doute à ses futurs exa-

1. Capitolin, II, 1 : a prima infantia *gravis* (dès sa première enfance, ayant l'air grave).

2. *Ibid.*, I, 10 : Hadrien, jouant sur le nom de son père (Annius *Verus*), l'appelait *Verissimus*.

mens de conscience par la vue des choses et la pratique des hommes [1], et mesurant d'un coup d'œil toutes ces vanités.

Voilà ce que nous trouvons sans trop de peine en remuant les cendres de l'archéologie et de l'histoire. Mais il faudrait toujours à la fin, même parmi ces ruines, faire appel à l'imagination, et elle ne pourrait nous soutenir longtemps, surtout en présence de leur confusion. Aussi ne conduirai-je décidément pas le lecteur même au seuil de la villa, et me bornerai-je à indiquer d'excellents guides à ceux que ne rebuteraient pas les difficultés de détail [2].

Tout autre doit être à mon sens notre méthode dans un essai comme celui-ci. Nous ne pouvons nous enfermer ni dans un lieu trop étroit, ni dans un temps trop court. Les documents risqueraient de nous manquer, et nous n'aurions pas, sur la

1. *Pensées*, X, 27 : συνεχῶς ἐπινοεῖν, πῶς πάντα τοιαῦτα, ὁποῖα νῦν γίνεται, καὶ πρόσθεν ἐγίνετο.... Καὶ ὅλα δράματα καὶ σκηνὰς ὁμοειδεῖς, ὅσα ἐκ πείρας τῆς σῆς, ἢ τῆς πρεσβυτέρας ἱστορίας ἔγνως, πρὸ ὀμμάτων τίθεσθαι, οἷον αὐλὴν ὅλην Ἀδριανοῦ (n'oublier jamais que toutes choses se passaient déjà autrefois comme elles se passent aujourd'hui.... Les drames avec leurs dénouements, les scènes toutes semblables que tu as connues *par ton expérience* ou par l'histoire, te les mettre devant les yeux; ainsi *toute la cour d'Hadrien*).

2. Voir le chapitre de M. Boissier, dans les *Promenades archéologiques*, ou l'étude que vient de publier en allemand un membre de l'Institut allemand de Rome, M. Herm. Winnefeld, Berlin, Reimer, 1895 ; 13 pl. et 43 gravures.

vie romaine au commencement de l'empire, cette vue d'ensemble qu'avant tout nous cherchons.

Prétendre embrasser dans ce petit livre toutes les formes de la vie à Rome sous l'empire, serait vouloir l'impossible : elle a changé sans cesse avec les années, avec les hommes; ce sera beaucoup que de parvenir à deviner son mouvement et d'en saisir quelques aspects. Tel sera le but des chapitres suivants : chacun d'eux nous transportera dans un lieu connu et exploré, ou nous arrêtera devant une partie bien étudiée de la vie romaine, d'après laquelle on aura l'idée du reste : nous verrons dans le cercle étroit de Pompéi ce que les fouilles nous apprennent de la vie journalière des anciens; l'armée d'Afrique représentera ici les autres légions; Pline le Jeune sera le modèle, d'après lequel nous imaginerons la vie d'un Romain lettré de la fin du 1er siècle. J'ai choisi naturellement comme types les lieux, les institutions, les hommes sur lesquels nous sommes le mieux renseignés.

J'ai évité de multiplier les citations. On verra cependant que j'ai cité souvent l'Histoire-Auguste, qui est peut-être un fonds moins connu que le reste. Je n'ignore pas que l'historien ne doit

puiser à cette source qu'avec prudence[1]. Ce n'est pas, je pense, une raison pour laisser dormir dans ces pauvres biographies des traits caractéristiques, qui touchent au fond des mœurs et des des institutions; remaniés par un rédacteur du v^e siècle ou tirés intégralement d'une source ancienne, leur valeur ne serait pas, à notre point de vue, très différente.

Pour la partie archéologique, je m'en tiendrai aux vues d'ensemble, en laissant de côté le détail et tout ce qui est matière à controverse. Stendhal disait déjà[2], à propos des thermes de Caracalla: « Il est des jours où ces ruines incultes font beaucoup de plaisir; mais elles intéressent d'autant plus, selon moi, que la description qu'on en donne, est moins compliquée ». De combien d'autres ruines, de combien de monuments, même aujourd'hui ou, si l'on veut, surtout aujourd'hui, ne dirions-nous pas la même chose?

1. Je connais et je goûte beaucoup le curieux livre de M. H. Peter, *Die Scriptores Historiæ Augustæ*, Teubner, 1892.
2. *Promenades dans Rome*, I, p. 209 en haut.

# ROME & L'EMPIRE

## AUX DEUX PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE

---

## CHAPITRE I

### A POMPÉI

I. Orientation. — Aspect de la ville vue du dehors. Le rivage du côté de la mer a-t-il changé? — Aspect de la ville à l'intérieur. Petitesse des rues, des places, des maisons et des monuments. — Pompéi dans l'histoire. Combat avec les Nucériens. — Plus de toits aux maisons et aux édifices. Les fenêtres donnaient sur les cours intérieures. Tout paraît dater de la même époque; la ville venait d'être reconstruite après le tremblement de terre de 63.

II. Les monuments publics. — Forums; thermes; théâtres; amphithéâtres; temples.

III. Quelques maisons particulières. — Les objets d'art; leur grand nombre; leur variété. — 1° Mosaïques. C'était un art florissant au premier siècle et à Pompéi. Les grands sujets : bataille d'Arbèles. Pas de combats d'amphithéâtre. Pas de représentations de villas comme en Afrique. Petits sujets de genre. Les *asorala*; Sosus de Pergame. — 2° Peintures. Les peintures se sont altérées sous l'action de la lumière; leur éclat quand elles viennent d'être mises au jour. — Par les autres fresques du même temps, par les vases, nous voyons que ces peintures traduisent exactement le goût de l'époque. Pour les paysages, preuve tirée d'un texte de Pline. Toutes ces peintures étaient avant

tout décoratives et proportionnées au cadre qu'elles devaient remplir. Prédominance des sujets mythologiques.

IV. Les *Graffiti*. — Leur grand nombre. Comment les classer. Ce qu'on en a tiré pour la connaissance de la vie publique et du droit civil à Pompéi. — Quelques spécimens : réclames électorales; comptes; réclames commerciales. Souhaits; compliments; injures; menaces. Graffites d'amoureux; de parasites; d'ivrognes; d'élèves de rhéteurs.

## I

### ORIENTATION

Les fouilles qui se font de tous côtés en Europe complètent et renouvellent chaque jour la connaissance que nous avons de l'antiquité. Ne citons, si l'on veut, que celles qu'on a entreprises en territoire français et que des publications françaises nous font connaître à mesure : celles de Timgad[1]. La description qu'on vient de nous donner du forum de cette petite ville africaine est très intéressante et fort instructive. Mais c'est toujours par la ville découverte au siècle dernier, c'est par Pompéi et à travers Pompéi que nous pourrons le mieux reconstituer, non le grand courant, mais le menu train de la vie des anciennes villes romaines. C'est donc par Pompéi que nous commençons notre voyage à travers l'empire.

Pour apprendre à bien connaître l'ancienne ville campanienne, le mieux serait d'habiter Naples; de visiter souvent les ruines et de les étudier à

1. *Timgad*, par MM. Bœswillwald et Cagnat, 1894.

loisir, en leur accordant l'attention qu'elles méritent. Seuls quelques privilégiés peuvent le faire. Il est sûr qu'une visite, si rapide qu'elle soit, apprend plus que beaucoup d'heures passées sur des livres ou des gravures. Mais il faut bien se contenter des cartes et des livres quand on est loin du pays. J'en donne ci-dessous la bibliographie[1].

Avant de nous engager dans la ville, n'oublions pas les limites ou, si l'on veut, le cadre étroit du miroir que nous allons interroger. Rappelons-nous, avant d'entrer, que nous ne pourrons ici saisir en un juste raccourci la vie romaine. Pompéi est une ville italienne, à demi grecque, surtout une *petite ville*. Ce n'est qu'avec beaucoup de prudence et avec maintes rectifications que nous pourrions conclure, de ce que nous remarquerons ici, à ce qu'on voyait à Rome ou dans une ville vraiment romaine vers les débuts de l'empire.

Nous orienter ne sera pas très difficile. Au sud sont les portes de Stabie et de Nucérie; à l'ouest la porte Marine; à l'est les portes de Nola et du Sarno; au nord celles d'Herculanum, du Vésuve

1. Pour les illustrations, en dehors des atlas et des dictionnaires d'antiquités, consulter la publication de l'Académie de Naples (*Li Antiquita di Ercolano*, Naples, 1757-1792), ou les grands ouvrages de Mazois et de Roux; les gravures de Piranesi, *Antiquités de la Grande Grèce*, t. I et II (1804 et 1807). Comme manuels, en dehors des journaux des fouilles et des rapports officiels, on peut se servir du *Pompeia* d'Ernest Breton (Paris, Gide et Baudry, 3e éd., 1869), ou de la dernière édition, la quatrième, du livre allemand d'Overbeck, revu par Mau, *Pompei*, 1884 (Leipzig, Engelmann).

et de Capoue. Le forum triangulaire, d'où la vue s'étend au loin, et les deux théâtres se trouvent au sud-ouest, tout près de la porte de Stabie. L'amphithéâtre est au sud-est. Le *forum civile* se trouve à peu près au centre de la ville, quoiqu'un peu au-dessous et plus à l'ouest, près de la porte Marine. Au delà de la porte d'Herculanum s'étend la voie des tombeaux. C'est sur cette partie que s'est porté le premier effort, et ce sont les maisons de Diomède et celles du nord-ouest de la ville que Mazois a étudiées de préférence. Ce quartier n'était cependant qu'une sorte de faubourg fréquenté surtout par les gens de la campagne. A Pompéi comme partout, les tombeaux sont en dehors, les auberges sont près des portes en dedans; dans les faubourgs, certaines maisons sont moitié ville et moitié campagne. Les boutiques sont surtout nombreuses dans les rues passagères, près du forum, des bains, des théâtres, près des portes. Les maisons riches sont disséminées; il semble bien que le quartier riche se trouvait juste dans la direction du nord, au-dessus et à gauche de la célèbre maison du Faune. Toute la partie qui s'étend à l'est est encore inexplorée [1].

Au nord de la maison du Faune est celle du Labyrinthe. Celle de *Vettius* [2] qu'on vient de mettre

1. On sait que, malgré l'activité qu'a montrée depuis 1870 l'administration des fouilles, il reste sous terre la moitié de Pompéi, la plus grande partie d'Herculanum et Stabie presque en entier.

2. On a trouvé dans la maison des sceaux de *A. Vettius Con-*

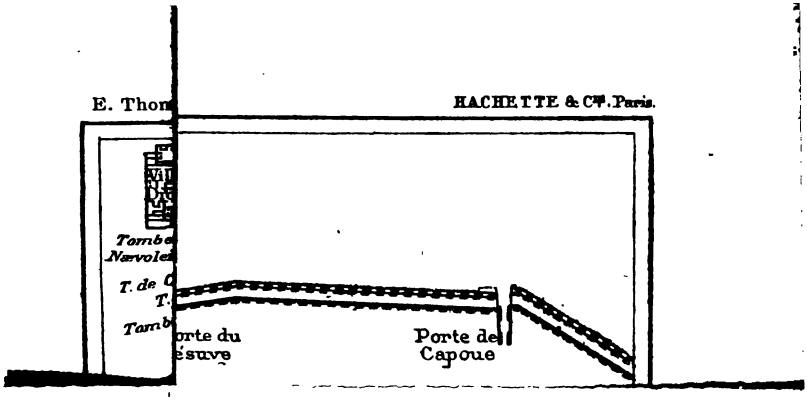
E. Thom
HACHETTE & Cie. Paris.
Tombe
Nævole
T. de C
T.
Tomb
orte du
ésuve
Porte de
Capoue

à découvert en 1895, est à l'est de la maison du Labyrinthe [1]. Elle contient un beau laraire; des peintures de sujets analogues à ceux qu'on connaît déjà; surtout un très beau péristyle. Elle attirera l'admiration des touristes, non pas seulement parce que tout voyageur désire voir les peintures et tout l'ameublement dans leur vérité vraie, tels qu'ils sont quand ils arrivent au jour; mais surtout pour la raison suivante. Jusqu'ici tout ce qu'on trouvait, était porté au musée de Naples; d'où cet inconvénient double, qu'à Pompéi, les maisons dépouillées et vides n'avaient pas leur véritable aspect, et qu'à Naples, peintures, sculptures, objets d'art étaient dispersés, sans qu'il restât rien de leur cadre naturel. Pour la maison récemment découverte, on laisse autant que possible tout en place. C'est donc ici et ici seulement qu'on verra ce qu'était au vrai une maison pompéienne.

Si l'on veut voir la ville du dehors, on se heurte à cet inconvénient que tout le littoral du golfe de Naples n'est que fort peu élevé au-dessus de la mer. Pour dominer Pompéi, il faudrait regarder la ville des collines qui entourent Naples ou du Vésuve; mais à cette distance, si l'on découvre les

*viva*, et le même nom se retrouve dans les tablettes du banquier Jucundus. Voir, sur les *Vettii*, Willems, *Les Élections municipales à Pompéi*, p. 100, n. 11.

1. On trouvera une description très précise des résultats de ces fouilles, donnée par M. Mau, dans le premier fascicule des *Mittheilungen Roms*, XI (1896).

murs blancs, comme les tombes d'un cimetière, il n'y a pas de vue d'ensemble vraiment nette. Si l'on se place en bas, près de la mer, pour voir la ville d'ensemble le regard peut en embrasser une partie, du chemin qui va de l'amphithéâtre à la station. De ce côté les murs de la ville dominaient le dehors, et les maisons s'élèvent au-dessus des murs, de sorte que les habitants pouvaient de cet endroit découvrir la campagne et aussi avoir la vue de la mer.

Je n'ajoute qu'un mot sur une question assez intéressante très discutée par les savants : du côté de la mer, la ligne du rivage n'a-t-elle pas changé? La mer est aujourd'hui à deux kilomètres environ de la ville : ne s'en approchait-elle pas autrefois beaucoup plus près?

Il s'était formé là-dessus une sorte de légende. Aujourd'hui encore le guide, qui montre l'amphithéâtre, assure au visiteur que la mer venait jusqu'à cette place, ce qui permettait de donner dans l'arène des naumachies. On raconte encore qu'en 1831, un ingénieur de marine ayant trouvé dans une ferme une plantation de cyprès, s'avisa que ces troncs étaient d'anciens mâts; l'imagination aidant, il crut, ou l'on crut autour de lui avoir rencontré le navire même qui avait amené Pline au pied du Vésuve. On voulut le dégager : mais les prétendus mâts tenaient bon : ils avaient des racines!

L'un des derniers directeurs des fouilles, M. Rug-

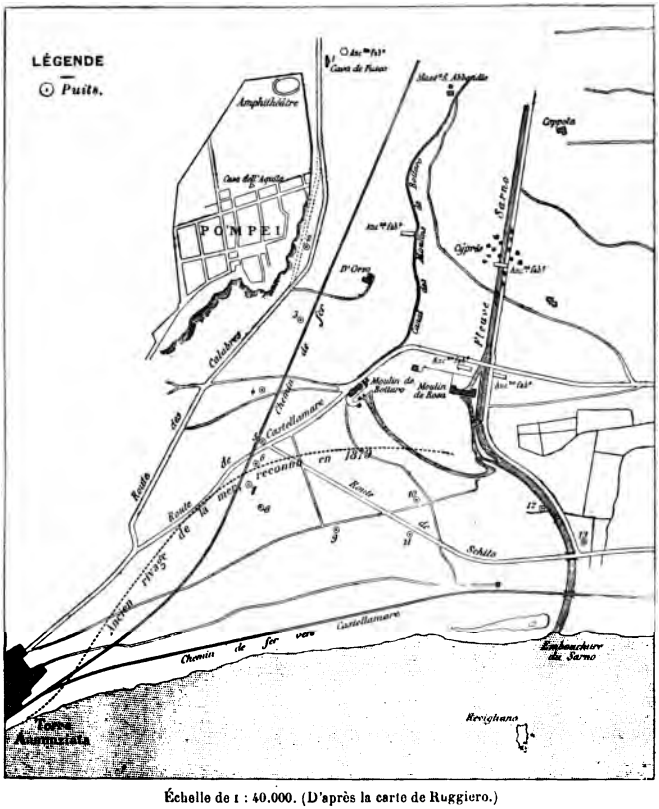


Échelle de 1 : 40.000. (D'après la carte de Ruggiero.)

giero [1] a profité des travaux de rectification du cours du Sarno faits en 1879 pour élucider la question. Il a vérifié les restes antiques de construction situés entre le rivage et la ville, et exploré, par des puits, la région sur laquelle on avait des doutes, et voici sa conclusion : les plantations et les restes d'édifices prouvent qu'à l'est du Sarno, le rivage était le même ou à peu près le même qu'aujourd'hui. A l'ouest de la rivière, la mer, formant une courbure, approchait des murs à peu près à mi-chemin de l'espace qui reste maintenant à sec. L'amphithéâtre a toujours été à près de deux kilomètres du rivage.

A l'intérieur de la ville, la première impression, très importante, qui répond à la vérité et qu'on oublie trop en citant Pompéi [2], c'est que tout ici est petit : d'abord les rues; il y en a qui n'ont que 3 mètres de largeur; de même les places; la plus grande, le *forum civile*, n'a pas 150 mètres de long, quand telle maison, par exemple celle de Pansa, en a 100. Nous sommes ici dans une petite ville,

1. Voir le mémoire sur la question dans Pompei, *Memorie...* Naples, 1879, p. 5 et suiv.; et p. 33, tab. I, le plan dont je donne ci-contre une réduction. Cf. les articles de MM. von Duhn et Mau, *Rhein. Mus.* xxxvi (1881), p. 136 et suiv.

2. Renan avait tout à fait oublié que Pompéi n'était qu'une petite ville, quand il écrivait dans ses *Études d'histoire religieuse*, p. 413, au bas : « La vie antique si sereine, si gracieuse dans ses étroites proportions, manquait d'ouverture du côté de l'infini. *Voyez ces charmantes petites maisons de Pompéi*; comme cela est gai, achevé; mais étroit et sans horizon! Partout le repos et la joie; partout des images de bonheur et de plaisir. Or cela ne nous suffit plus. »

où les Romains n'appréciaient que le site, sans se soucier de la ville elle-même ou des habitants. Un seul monument a quelque ampleur; il est vrai qu'il répondait à une passion des Italiens, et qu'aux grands jours, il recevait, comme nos champs de course, autant et plus d'étrangers que d'indigènes : je veux parler de l'amphithéâtre, qui pouvait contenir vingt mille spectateurs.

Il est certain que cette étroitesse des rues, des maisons et de presque tous les monuments, est ce qui étonne le plus un moderne, habitué aux grandes constructions d'aujourd'hui. Mais outre que l'œil s'habitue à cette étendue médiocre et comme réduite, qui se sent moins dès qu'elle est générale; outre que dans un pays où le soleil est ardent, ce mode de construction a ses avantages, nous n'avons qu'à penser à nos petites villes du Midi, à celles d'Italie, aux rues transversales et anciennes de Rome : aussitôt Pompéi, sans prendre rang parmi les grandes villes, aura peut-être quelque chance de nous paraître moins petite.

D'accord avec les proportions restreintes de la ville, le rôle des Pompéiens dans l'histoire a toujours été modeste. D'abord osque, puis samnite, Pompéi, suivant la fortune de Capoue et de Naples, s'est appuyé d'abord sur Annibal, ensuite sur la fédération italienne, pour tâcher de défendre son indépendance. Puis la cité a dû subir, comme toute la Campanie, le joug de Rome. Son dernier effort fut le siège heureux qu'elle soutint contre

Sylla en 89. Mais, à son retour d'Asie, le dictateur envoya des colons dans la ville rebelle, qui dès lors s'appela *Colonia Veneria Cornelia Pompeianorum*. Après cette date les historiens ne parlent plus guère de Pompéi qu'à l'occasion du tremblement de terre qui détruisit une partie de la ville en 63, ou à propos de la fameuse éruption de 79 qui la fit entièrement disparaître.

Cependant un incident, survenu en 59, et que rapporte Tacite [1], montre quelle population bruyante et tapageuse habitait la ville. Un certain Livineius Regulus, exclu de Rome par le sénat, donnait dans l'amphithéâtre de Pompéi des jeux de gladiateurs. Une querelle s'éleva entre les spectateurs venus d'une ville voisine, de Nucérie, et les Pompéiens. Des injures on en était venu aux coups de pierre, à un combat véritable, aboutissant à un massacre, où les gens de la ville, sans doute plus nombreux et mieux armés, avaient eu le dessus. Les Nucériens vinrent à Rome étaler leurs blessures; les enfants et les parents des morts réclamèrent vengeance. L'empereur renvoya la décision au sénat, celui-ci aux consuls. On décida que, de dix ans, il n'y aurait plus de représentation de ce genre à Pompéi. Marc-Aurèle imposa plus tard le même châtiment à Antioche, après la révolte d'Avidius [2]. Italiens ou Orientaux, dans toute ville de plaisir, la peine devait sembler dure.

1. *Ann.*, XIV, 17.
2. *Histoire-Auguste*, *Avid.*, IX, I.

Les Pompéiens se consolèrent par l'orgueil que leur avait donné leur victoire incontestée sur leurs voisins. Ils en avaient consacré le souvenir par des monuments, et l'on a trouvé en 1869, près de l'amphithéâtre, une fresque où l'on voit l'amphithéâtre avec des combats livrés sur les gradins, à l'entrée et dans les rues voisines [1] : le sujet ne fait pas doute; il s'agit là du fameux exploit, cher aux Pompéiens.

Après la petitesse des rues et des monuments, le voyageur s'étonne surtout de ne voir aux maisons ni toit, ni couverture. Il se croirait volontiers transporté dans ces constructions d'Afrique, où la température douce ou égale rendait inutile l'usage des toits [2]. Mais ceci est l'œuvre du Vésuve : quand la ville subsistait, les maisons avaient leurs toits et même leurs balcons. Il faut donc par un effort d'imagination les rétablir, ce qui n'offre de difficulté que pour les grands édifices, où la décoration reste très douteuse et n'est souvent restaurée, par nos architectes, qu'à grand renfort d'hypothèses.

Les maisons particulières se distinguent bien plus des nôtres par ce fait que les fenêtres donnent toutes ou presque toutes à l'intérieur. Sur la rue, les façades étaient occupées, dans les rues commerçantes, par des boutiques (*tabernæ*) très peu profondes; dans les autres rues, les maisons n'offraient

1. Le dessein est reproduit dans Overbeck-Mau, p. 14.
2. Tel était le *Prætorium* de Lambèse : M. Boissier, *l'Afrique Romaine*, p. 111.

qu'un mur uni, assez rarement décoré. On a voulu expliquer cette disposition par des raisons d'hygiène. Il suffisait peut-être de remarquer que les anciens, dont la vie se passait presque entièrement hors de chez eux, pouvaient très justement désirer, quand ils y rentraient, se trouver de tous côtés à l'abri des curieux [1].

Les rues y perdaient sûrement en animation; et cela d'autant plus qu'on n'usait pas, pour ainsi dire, de voitures dans la ville même; elles ne servaient que pour aller à la campagne. Il n'y avait donc de très vivants que les édifices publics, les portiques et les quelques rues où les boutiques étaient fréquentées.

Toutes les constructions de Pompéi paraissent au premier coup d'œil dater de la même époque. On sait pourquoi. La ville, fortement endommagée par le tremblement de terre de 63, venait en effet d'être reconstruite, et même ne l'était pas encore entièrement, quand elle a été enfouie sous les cendres du Vésuve. Telle est l'apparence, mais en y regardant de près, en observant surtout la nature des matériaux employés, on reconnaît plus d'un replâtrage; à travers et sous le Pompéi de 79, on découvre les restes d'une ou deux villes plus anciennes. La dernière restitution, celle qui suivit l'année 63, n'est nullement dissimulée. Sans parler de l'inscription du temple d'Isis, qui avait dû être

1. Voir le graffite Pompéien n° 2400.

refait entièrement [1], les Pompéiens n'avaient-ils pas eu l'étrange idée de représenter, sur un bas-relief du temple de Jupiter, les effets du tremblement de terre : portiques inclinés, arcs de triomphe branlants, et le temple même de Jupiter tout déformé?

Avant de décrire quelques maisons particulières, et les mosaïques, peintures et sculptures qui les ornaient, disons un mot des monuments.

## II

### LES MONUMENTS PUBLICS

En tête viennent les forums, avant tout le *forum civile*, entouré de plusieurs temples, d'une basilique et de monuments divers; il suffit de nommer le *forum boarium* [2] et de rappeler, à propos du forum triangulaire, que, situé sur une légère hauteur, on découvrait de là la ville et les environs.

Pour suivre l'usage ancien, il faudrait mentionner aussitôt après les places publiques, les bains publics [3]. Jusqu'ici on ne connaissait à

1. N. Popidius... *ædem Isidis terræ motu conlapsam a fundamento* p. s. *restituit* (N. Popidius a reconstruit à ses frais le temple d'Isis, entièrement détruit par un tremblement de terre).

2. Le marché aux bœufs.

3. Nous laissons de côté naturellement les bains qui étaient une dépendance de maisons privées. Tout récemment (1894), on a mis à jour dans les environs de Pompéi une villa où

Pompéi que deux thermes. On vient d'en découvrir un troisième. Ce nombre, comme aussi le luxe avec lequel ces établissements étaient décorés, montre combien les bains en commun prenaient de place dans la vie des anciens.

Il y avait deux théâtres, l'un petit, où il y avait place pour quinze cents personnes environ, et couvert, ce qui est l'exception; le second semblable à ceux que nous voyons partout, et pouvant contenir de cinq à six mille spectateurs.

J'ai déjà dit quelques mots du vaste amphithéâtre situé en dedans des murs, tout à fait à l'est. Les jours de représentation, la ville s'y transportait tout entière. Là paraissaient les gladiateurs, dont il est si souvent question dans les *graffiti*[1], et dont nous voyons encore la grande caserne en dedans de l'enceinte, au sud-ouest. Là se donnaient ces grandes chasses (*venationes*), dont on lit encore l'annonce sur les murs, et où, de tout le voisinage, on accourait. Là s'était livré le fameux combat avec les Nucériens.

Parmi les temples un Pompéien eût cité d'abord le temple de Jupiter qui fermait au sud-est le *forum civile*. L'attention des modernes se porterait plutôt sur celui qu'on appelle le temple grec, situé près des théâtres. Il est vrai que les architectes ne s'accordent pas sur son caractère et sur la date à

l'on a retrouvé l'appareil entier et intact d'un établissement de bains privés.

1. C'est le nom de tout ce qui a été *écrit* sur un mur.

laquelle il faut reporter sa construction. Les voyageurs s'arrêtent aussi devant le temple d'Isis. En 79, il venait, nous l'avons dit, d'être reconstruit, mais avec des matériaux anciens qui remontent au dernier siècle de la république, ce qui prouve que la déesse égyptienne avait un culte dans cette petite ville, bien avant d'avoir pris pied dans la capitale.

Pas d'autre caserne dans la petite ville que la *maison des gladiateurs*, grande, spacieuse et qui paraît avoir été des plus fréquentées des gens de la ville [1].

Nous n'avons pas à revenir sur les boutiques ouvertes sur la rue et qu'on louait, ni sur les maisons de gens de métier. Parmi celles-ci, il n'y aurait guère à nommer que celle des foulons, corporation qui fournit maint sujet et maint personnage aux *Togatæ* et aux atellanes. Les foulons sont à l'œuvre dans une des belles fresques de Pompéi partout reproduite [2].

Pour le plan des maisons riches, je renvoie aux manuels d'archéologie, qui presque tous reproduisent ou restituent la maison de Pansa, celle de Salluste, celle du questeur, etc. Voyons de quels objets d'art ces maisons étaient ornées.

1. Un graffite qualifie un gladiateur de *Suspirium puellarum* (toi pour qui les jeunes filles soupirent); un autre de *Puellarum decus* (toi qui charmes les jeunes filles).

2. Par exemple dans le dictionnaire de Saglio au mot *Fullonica*.

## III

### LES MAISONS PARTICULIÈRES

Ici encore je ne puis entrer dans le détail. Nous chercherons dans un autre chapitre quelle part les anciens faisaient à l'art dans leur vie. Pour l'instant nous ne sortons pas de Pompéi et du musée de Naples. Quelle impression a-t-on dès la première visite? Certainement c'est un profond sentiment de surprise à la vue du grand nombre, de la profusion des objets d'art qu'on a trouvés dans cette petite ville, et en même temps une profonde admiration pour quelques-uns d'entre eux, qui sont de vrais chefs-d'œuvre. On se sent transporté dans un monde très différent du nôtre, où le goût des arts était bien plus vif et bien autrement répandu. Les demeures les plus médiocres avaient à Pompéi leurs ornements et aussi leur coquetterie; statuettes, mosaïques, peintures se rencontrent dans les petites boutiques comme dans les maisons des riches. Les sujets étaient des plus variés : ici des spécimens du grand art, peintures mythologiques, hautes et belles statues; là de petits tableaux de genre, des motifs badins (il y eut à Pompéi des Mignard, des Boucher et des Watteau), parfois même lascifs; ailleurs de simples décorations, des marines et des paysages, de très beaux vases de verre et d'émail; à côté, des parodies, des caricatures; dans le nombre, des chefs-d'œuvre comme

le Faune dansant, le Satyre ivre, le Narcisse, la Médée ou les charmantes danseuses. Ici comme à Tanagre, comme à Mycènes, les découvertes ont démenti les défiances des critiques et prouvé les ressources multiples de l'art ancien. On pourra, dans l'admirable musée où on les a réunis, les admirer presque sans réserve, pourvu que l'on n'oublie pas que ces tableaux, que ces statues viennent de la province, d'une petite ville; que nous avons affaire le plus souvent à des fresques, ou, pour être plus clair, à des répliques et à des réductions de grands tableaux, que des improvisateurs habiles ont ici appropriées au cadre beaucoup plus étroit où elles devaient prendre place. Pour un art qu'on disait « mourant » [1], la peinture romaine, autant que nous en jugeons ici, se portait vraiment assez bien.

Afin de ne pas rester dans les généralités, ajoutons quelques mots sur les deux genres où se montre surtout l'originalité de l'art de Pompéi : la peinture et la mosaïque.

On aimait les mosaïques au premier siècle [2]. C'était pour l'hôte, dès l'entrée dans une maison, un signe extérieur de richesse [3]; on les aimait

1. Mot de Pline l'Ancien, XXXV, 29 (5, 11); cf. *ibid.*, 50 (7, 32).

2. Voir les livres spéciaux ou Friedlænder, *Mœurs romaines*, trad., III, p. 218 et 301.

3. Epictète, *Entret.*, IV, 7, 37, tr. Courd., p. 386 : tu te préoccupes d'habiter au milieu des mosaïques (ἐν ὀρθοστρώτοις);... d'avoir des joueurs de lyre et des tragédiens.

beaucoup à Pompéi. Il suffit d'en donner comme preuve la maison du Faune, qui ne contenait presque pas de peintures murales, où le stuc des murs imite les incrustations en plaques de marbres, et dont les mosaïques sont les plus belles qui, de l'antiquité, soient arrivées jusqu'à nous.

Faisons, pour les mosaïques, une distinction que nous renouvellerons à l'occasion des peintures : les unes étaient simplement décoratives, tandis que d'autres reproduisaient de grands tableaux.

Les grands sujets étaient nombreux à Pompéi. Toute une salle du musée de Naples est remplie de mosaïques trouvées dans les *triclinia* : on a plusieurs fois Thésée et le Minotaure ; des scènes de comédie ; des acteurs exercés par un poète ; le fameux chien avec l'inscription *Cave canem* (Gare au chien !) ; mais surtout la belle mosaïque, trouvée dans la maison du Faune, qui représente, sans doute d'après quelque grand tableau, la bataille d'Arbelles. C'est par elle seulement que nous avons quelque idée de la manière dont les anciens concevaient la peinture d'histoire.

Chose surprenante, quand on se rappelle ce que nous avons dit de l'amphithéâtre et de la fresque du combat avec les Nucériens : parmi les mosaïques de Pompéi, aucune, que je sache, ne représente rien de ces scènes de l'amphithéâtre, gladiateurs armés ou combattants, lutte d'hommes et de bêtes, armures diverses, etc., qu'on trouve traitées tant de fois, dans les dimensions les plus différentes,

et souvent avec tant d'éclat, dans les mosaïques de Rome, au Musée de Latran, à la villa Borghèse, etc. Ce n'est pas que le goût de ces combats manquât aux Pompéiens : c'est donc que la mode de les représenter ainsi n'était pas encore arrivée jusqu'à eux.

Je n'y ai vu non plus rien d'analogue à ces curieuses mosaïques d'Afrique[1] qui représentent les bâtiments et les animaux de prix du maître, avec leurs noms, le sien, etc.

Pour les sujets de genre, il y a accord entre Rome et Naples : on trouve traités de part et d'autre les mêmes thèmes, avec des scènes qui se complètent les unes par les autres. Nous avons d'ailleurs un texte très important de Pline[2] par lequel nous apprenons quelle mode a régné, dans cette forme de l'art, au Ier siècle, et si nous n'avons pas les mosaïques même de *Sosus* de Pergame, le plus célèbre artiste en ce genre, il nous reste à Pompéi et à Rome des copies et des imitations de ses chefs-d'œuvre.

Qu'avait-il imaginé? L'expérience avait appris aux artistes précédents que, pour la mosaïque employée comme motif de décoration, rien ne convenait aussi bien, comme sujet, que ce que nous

1. Voir M. Boissier, *l'Afrique romaine*. p. 156 et suiv.; p. 160, note; ou Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, I, p. 360, où est reproduite la mosaïque représentant l'écurie de Pompéianus.
2. XXXVI, 60, 184.

appelons les natures mortes : fleurs, fruits, comestibles. L'important était de les disposer, d'une manière heureuse, en relevant le tout par des masques du théâtre ou des ornements de ce genre, et c'est dans cet arrangement que se montrait le talent du mosaïste. Sosus le premier eut l'idée de représenter ce qui couvre la table, non avant, mais après le repas; les mêmes choses prenaient ainsi un autre aspect, qui les rapprochait davantage de la réalité. On se mit donc à dessiner des salles non balayées (*asarotos œcos*, ou en abrégé des *asarota*). Pline ajoute ce détail, que Sosus avait placé dans l'une de ces mosaïques des colombes à terre, près d'un bassin; « l'une d'elles buvait, et l'on voyait sur l'eau l'ombre de son cou; les autres, perchées au bord du bassin, se grattaient ». Nous n'avons présentement ni tableau ni mosaïque ancienne qui reproduise tout cet ensemble; mais nous en avons presque toutes les parties, et, pour quelques-unes, nous avons plusieurs répliques; il est probable que le chef-d'œuvre de Sosus aura été divisé suivant la méthode habituelle aux artistes anciens, qui, par des suppressions ou des changements de détail, croyaient renouveler et s'approprier un sujet [1]. Sous cette forme fragmentaire, la reproduction de l'œuvre de Sosus est arrivée jusqu'à nous presque en entier. Ainsi le motif des colombes faisant leur toilette, picorant, traînant une série de perles, nous

1. Friedlænder, *Mœurs romaines*, trad., III, p. 297 au bas.

a été conservé en d'assez nombreux exemplaires, à Pompéi même, à Naples et au musée du Capitole. Quant à l'*asarotos* proprement dit, il est fort habilement reproduit, dans une mosaïque, signée du nom d'*Héraclite*, qui se trouve au musée de Latran.

Je n'étudierai pas en détail les peintures de Pompéi. Je n'ai pas la compétence nécessaire [1], et il est trop clair que l'espace me manquerait. On ne trouvera, dans ce qui suit, qu'une impression très générale et qui est d'un profane.

Après un premier mouvement de surprise naturel à des yeux habitués aux couleurs et aux sujets modernes, les peintures de Pompéi attirent le regard avant même qu'on soit familiarisé avec leurs sujets habituels, et qu'on soit moins choqué de leurs défauts et de l'état lamentable où quelques-unes se présentent à nous. Sur place, comme aussi à Naples, elles piquent la curiosité; elles ont leur charme et causent un vif plaisir. Mais entre elles et les mosaïques, il y a cette différence qu'on devine, que les peintures, bien plus fragiles, ont perdu et perdent chaque jour de leur couleur et de leur éclat.

Le nombre est considérable de celles qui, depuis un demi-siècle, se sont effacées au point de disparaître presque entièrement, sur les murs de la ville, et même au musée de Naples. Cependant il suffit

1. Pour tous les détails techniques, voir les beaux livres de M. W. Helbig : *Wandgemälde der vom Vesuv verschatteten Stædte Campaniens*, Leipzig, 1868, et *Untersuchungen über die campanische Wandmalerei, ibid.*, 1873.

de parcourir les maisons qui ont été dégagées pendant ces dernières années, de voir l'éclat des fresques nouvelles, et surtout des beaux laraires, pour comprendre que ces peintures, quoique assez éloignées de notre goût par l'exécution, n'en sont pas moins une des parties essentielles, et l'une des plus originales, de la décoration de ces maisons.

Leurs défauts sont visibles; les peintres qui les ont brossées en quelques jours, n'avaient aucune prétention à l'originalité; les modèles qu'ils suivaient répondaient au goût du jour, mais en fait appartenaient à la décadence. En somme nous avons ici un spécimen parfois médiocre, mais généralement exact, de ce qu'était devenue la peinture en Italie, vers la fin du premier siècle. On le prouve, de la manière la plus claire, en rapprochant les fresques pompéiennes de celles qu'on a trouvées ailleurs : ainsi des fresques de la maison de Livie; et aussi en les rapprochant des mosaïques, des statues, des bas-reliefs et des vases du même temps. De cette sorte de contrôle il ne résulte rien qui ne soit à l'avantage des peintures de Pompéi.

Pour ce qui concerne les paysages, nous avons de plus, dans les auteurs mêmes, un point de repère intéressant.

Tous les paysages que nous voyons au musée de Naples, nous paraissent, avouons-le, faibles et confus; ils ne répondent presque en rien à notre goût; mais nous avons la certitude qu'ils représentent en ce genre les sujets et le « faire » qu'impo-

sait aux artistes la mode du jour. Un texte très curieux de Pline, tout à fait analogue à celui que j'ai cité plus haut [1] au sujet des mosaïques, le prouve de la manière la plus claire.

« Au temps d'Auguste, dit Pline, S. Tadius s'avisa le premier de peindre à peu de frais (*minimo impendio*) dans les appartements de plein air (*sub dialibus*) des fresques représentant des villas où l'on faisait la vendange; ou encore le bord de la mer ou d'une rivière avec des barques et des pêcheurs [2]. » L'ensemble devait être agréable, et, dans ces paysages de genre, on avait des prétentions à l'esprit (*argutiæ facetissimi salis*). Les paysages de Pompéi ne sont en vérité qu'une illustration exacte de ce curieux témoignage.

Les peintures de Pompéi, conservées au musée de Naples, sont sans doute les plus belles de toutes celles qu'on avait trouvées autrefois; elles sont là à l'abri. Cependant c'est à Pompéi seulement qu'on

1. P. 18.

2. XXXV, 116 : « S. Tadius, divi Augusti ætate, primus instituit amœnissimam *parietum picturam*; *villas et portus*, *ac topiaria opera*, lucos, nemora; ... littora qualia quis optaret; varias ibi obambulantium species aut navigantium aut villas adeuntium asellis aut vehiculis; jam piscantes aucupantesque aut etiam vindemiantes. » Cf. plus loin à la fin du chapitre VIII, p. 195. D'après une récente communication de M. Gauckler à l'Académie des inscriptions, la mosaïque qui vient d'être trouvée à Sousse (*Hadrumetum*) représente avec des motifs géométriques, des fruits et des fleurs, un *vaste paysage marin*, où des barques de pêcheurs à la nasse, au trident et à l'épervier, sillonnent une mer poissonneuse : sur le seuil, deux Nymphes sont debout, flanquées de deux divinités marines assises.

peut bien juger de leur caractère. La décision récente qui laisse à leur place les fresques récemment découvertes préviendra, pour ce qui les concerne, bien des erreurs. Sur place, il saute aux yeux que ces peintures étaient avant tout décoratives, et que leur étendue, leur élégance, aussi bien que le choix des sujets, étaient proportionnés à l'endroit qu'elles devaient occuper et au caractère général de la maison. Elles répondaient assez exactement aux tapis, dont nous choisissons la couleur et le sujet, d'après l'ensemble dont ils doivent faire partie. Les anciens n'y attachaient probablement pas plus d'importance. Telle petite peinture de genre, avec une légende plaisante, par exemple le voyageur qui demande à boire (*da frigidam*[1]), n'avait qu'un très petit cadre, entre plusieurs autres de même forme, et se trouvait au mur d'une sorte de cabaret. Par contre, telle grande fresque à sujet héroïque ornait un *triclinium* ou un péristyle.

Nous nous perdons d'abord dans les sujets mythologiques; les guides eux-mêmes s'y perdent et commettent des confusions plaisantes. Le nombre cependant de ces sujets est assez restreint; on a vite fait de s'y retrouver, et, quand on s'est donné la peine d'en suivre la série, on constate que les mêmes sujets se répètent sans fin. Dans les maisons récemment mises au jour, notamment dans celle de 1895, les peintures sont des répliques

1. Donne et bien frais.

de sujets déjà traités à Pompéi : Amours tressant des couronnes ou remplissant quelque métier; Hercule enfant et les serpents; Penthée; supplice de Dircé [1], etc.

Dès qu'on s'est mis dans l'esprit ces thèmes familiers à tous les Pompéiens, on goûte mieux les variations intentionnelles qu'y introduit le peintre à telle place, et les nombreuses parodies qui répondaient aux sujets sérieux et qui se trouvent partout. Car la fantaisie du peintre groupait autour de ces grands sujets tout un monde gracieux et bizarre d'Amours, de Faunes, de Centaures, d'animaux et de grotesques, monde sûrement fort goûté des modernes, qui mettraient volontiers au-dessus des autres fresques les danseuses et les Satyres acrobates. Tel n'était pas, je crois, le point de vue des anciens, qui laissaient toutes choses, et aussi les peintures, à leur rang. Je suppose qu'ils s'arrêtaient davantage devant les grands sujets, devant ces héros ou ces personnages tragiques, Thésée, Orphée, Io, Dircé, Médée, dont les grands yeux, pleins d'expression, restent longtemps présents à l'esprit de quiconque a vu les originaux ou de bonnes copies.

1. La légende de Dircé fut de bonne heure familière aux Romains puisqu'un *leno* de Plaute, *Pseud.*, 195, s'adressant à l'une des femmes qu'il nourrit, tire de là une menace.

## IV

### LES GRAFFITI

Pour bien voir Pompéi tel qu'il était, nous souhaiterions volontiers l'une de ces lunettes merveilleuses des contes qui peuvent supprimer le temps et l'espace. Il nous plairait de suivre, en ce raccourci, le mouvement de la vie romaine, et de saisir une des grandes agitations de la petite ville. Nous le pouvons en partie : seulement au lieu de regarder, nous écouterons. Les paroles ne suffisant pas sans doute aux Pompéiens, les uns écrivaient et les autres lisaient, et beaucoup. Nous connaissons leur langue, et les murs nous ont conservé ce qu'ils se disaient [1] : nous n'avons qu'à lire à notre tour. Que verrons-nous sur les murs? D'abord les inscriptions solennelles, dédicaces votives, épitaphes, remerciements; mais à côté, ou entre les lignes, sont aussi tels mots, telles phrases, tels vers que les Pompéiens se jetaient à la face sournoisement, les édifices publics étant constitués porteurs peu discrets de ces singulières missives. Ces *graffiti* représentent pour nous la vie des Pompéiens dans sa nudité naïve; ils sont là avec leurs vices, leur impétuosité de sentiments,

1. Les murailles, a-t-on dit brutalement, sont le « papier de la canaille ».

leur laisser aller et parfois leur grâce. Jamais pointe sèche n'atteignit plus de vérité et une plus grande précision [1].

On a trouvé des graffites ailleurs qu'à Pompéi; ainsi dans les dernières fouilles de Rome, au Palatin et ailleurs [2]. Partout on les a soigneusement recueillis. Jusque dans le Sahara, près des puits, dans les oasis, on a relevé les inscriptions berbères, gravées sur les parois des grottes ou au flanc des rochers, avec la pointe d'un poignard. La conversation, commencée il y a dix-huit siècles, est ainsi suivie d'un écho quelque peu imprévu qui se prolonge jusqu'à nous.

Quel ordre adopter dans notre revue des graffites de Pompéi? Mettons d'abord à part toute une partie d'entre eux, la plus grande sans doute, et qui s'étale dans le tome IV du *Corpus* : celle des injures obscènes. Il s'agit de ces misères humaines qui ne relèvent chez nous que de la police ou des médecins. Pompéi était une ville grecque, un séjour de plaisir, et, par rapport à Rome, une sorte de banlieue : rien d'étonnant qu'on y vît et qu'on y dît des choses peu édifiantes. On a soin chez nous de faire effacer ces sortes d'écrits; mais à Pompéi on n'avait pas, ce semble, nos scrupules. Mettons que

1. On trouvera un choix des inscriptions et des graffites de Pompéi dans les *Exempla Inscr. lat.* de Wilmanns, nos 1890 et suiv.

2. M. Correra vient de donner une bonne étude des *Graffiti di Roma.*

ces graffites garantissent du moins la sincérité de tous les autres.

Séparerons-nous les vers de la prose? Ce serait à tort. Les vers n'ont ici presque jamais aucune prétention littéraire; ce sont des improvisations rapides, faciles, sans prétention, de la prose rythmée, avec une pointe plus ou moins affinée. On classerait avec plus de raison les *graffiti* d'après les moyens matériels ou la couleur employée. Recourir à deux couleurs, comme dans les *dipinti*, suppose plus d'apprêt; et l'on peut croire *a priori* plus simple et plus sincère ce qui a été tracé avec un morceau de charbon, avec un style, ou tout bonnement avec l'ongle rayant le stuc.

Remarquons avant tout le grand nombre de *graffiti* relevés à Pompéi [1]. Comme on pouvait le présumer, ils s'accumulent surtout aux endroits où se portait la foule : dans la basilique, sur les murs du théâtre couvert et sur ceux de l'amphithéâtre. Là, ils s'ajoutent, se mêlent et l'on ne s'étonne pas qu'un plaisant ait, dans les trois endroits, admiré le mur de n'avoir pas croulé sous ce poids [2].

Bien souvent il y a une succession marquée,

1. Le tome IV du *Corpus* (de 1871) contient 3255 numéros.
2. 2487 :

« *Admiror, paries, te non cecidisse* ruinis,
Qui tot scriptorum tædia sustineas ».

(Je t'admire, ô mur, de n'être pas tombé en ruine, chargé que tu es, de tant d'inscriptions ennuyeuses.)

le dernier venu se moquant des autres [1]. D'une manière générale, si celui qui écrit, en général se ménage, par contre, il prépare des injures plus ou moins ingénieuses qui, lues par le passant, auront l'air d'aveux [2]. C'est tant pis pour qui lira. Il arrive cependant que d'autres lui souhaitent bien du bonheur [3].

Non seulement les graffites se joignent, s'accolent; parfois ils se superposent et se couvrent les uns les autres [4]. C'est dans cette épigraphie vulgaire un pendant aux palimpsestes manuscrits.

Les graffites nous ont donné mieux que ces saluts ou ces jeux de passants. De ces éléments tout nouveaux la science a tiré de précieux renseignements sur la vie publique des Pompéiens.

1. Une première main écrit :

« Qui hoc leget, nunquam posteac alied legat et *nunquam sit salvos.* »

(Celui qui lira ceci, puisse-t-il jamais plus ne lire autre chose, et qu'il n'ait jamais de santé.)

Une seconde main, continuant la phrase, retourne le trait, contre celui qui le lançait, en ajoutant :

« *Qui supra scripsit.* »

(Cela pour celui qui a écrit ce qui précède.)

Un troisième approuve :

*Vere dicis.*

(Très bien dit!)

Mais à qui des deux va l'approbation?

2. 2360 : .... *qui legit* (j'omets le mot injurieux très souvent répété : mais il y en a bien d'autres). Voir au *Corpus* la note sur 1121.

3. 1679 : « valeat *qui legerit* » (bonne santé à qui me lira).

4. Voir 1118 et 1119 et la reproduction à la pl. III, 6.

Ainsi grâce aux réclames électorales recueillies sur les murs[1], M. Willems a pu tracer un curieux tableau des élections municipales à Pompéi[2]; les Pompéiens ne paraissent pas seuls à cette occasion. Des habitants originaires d'une ville voisine interviennent et appuient leur candidat; ainsi les *Campanienses* (470,480)[3]. Les métiers les plus modestes se sentent de l'influence et étalent partout leurs recommandations[4]. Chaque fois on assure que le candidat est un grand homme, digne de la république [*v*(*ir*) *p*(*ræclarus*) *d*(*ignus*) *r*(*ei*) *p*(*ublicæ*)]; un excellent jeune homme de bonnes mœurs (*adolescentem* ou *juvenem egreg. frugi* ou *probum*); qui saura « tenir heureusement le gouvernail ».

1. Formule habituelle : *Rogo* ou *rogamus* (sc. ut duumvirum faciatis) [je vous demande, ou nous vous demandons de nommer *duumvir*; ce dernier mot est le nom des deux premiers magistrats de la ville, l'équivalent des consuls de Rome]; très souvent *o*(ro) *v*(os) *f*(aciatis), avec la formule *d*(ignum) *r*(ei) *p*(ublicæ), ou plus chaudement : *Facio* (sc. duumvirum).

2. Paris, Thorin, in-8, 1887.

3. D'autres savants, il est vrai, expliquent le mot autrement : d'après M. Henzen, ce seraient des Campaniens domiciliés à Pompéi; d'après M. Willems (p. 89) les électeurs de la section nord-est de la ville.

4. Ainsi les boulangers (*pistores*), les pêcheurs (*piscicapi*), les teinturiers (*offectores*), les barbiers (*tonsores*), les cuisiniers (*culinari*), les apprentis (*discentes*), les ouvriers en bois (*lignari* et *lignari universi*), les *Isiaci*, les *Venerei* (sc. servi; d'après M. Willems, p. 36, n. 2, les adorateurs dévots d'Isis, de Vénus); simplement : *vicinis rogantibus* (à la demande des voisins); les joueurs de balle (*pilicrepi*). A ces corporations véritables ajoutez celles de ces bons vivants qui se sont appelés tard-buveurs (*seribibi*), larronneaux (*furunculi*), dormeurs (*dormientes*).

Une fois nommés, les élus ne perdront pas, comme nous disons, le contact avec leurs électeurs, et l'on trouve ici plus d'un rappel énergique à des édiles qui ne remplissent pas bien leurs fonctions et manquent de vigilance : *vigila* ou *dormis* (réveille-toi donc! Eh bien! tu dors!).

De même, des quittances découvertes il y a quelques années chez le banquier Jucundus, on a tiré fort ingénieusement des vues précises sur les travaux publics, leur adjudication, et la nature des contrats usités dans la petite ville campanienne. Mais nous ne pourrions aborder de tels sujets sans entrer dans des discussions techniques.

Nous laissons de même les graffites, qui n'ont, pour ainsi dire, qu'un intérêt extérieur qu'on peut indiquer d'un mot : les inscriptions en osque, anciennes et peu nombreuses; les inscriptions grecques, bien moins nombreuses, elles aussi, que les graffites en latin. On trouvera plus caractéristique ceci que des enfants, en revenant de l'école, ont laissé leur marque sur le mur, et y ont tracé, dans l'ordre habituel, les lettres grecques qu'on venait sans doute de leur apprendre : α β γ...

Laissons ce qui est vulgaire, tout pratique, les cotes ou tailles; poids des laines confiées aux fileuses; vêtements reçus par le foulon et qu'il devra nettoyer; dates de naissance d'animaux domestiques; plan de travail pour les esclaves; recettes de cuisine, etc. Laissons ce qui est annonce et réclame : indication « d'une très bonne auberge

qu'on trouvera par là à droite », et tout ce qui peut de même tenir lieu d'enseigne. C'est à moins de frais le pendant de ces amphores de Pompéi qui portent cette marque, sans doute de fondation :

LIQUAMEN OPTIMUM [1].

On trouve l'équivalent de nos grandes affiches dans les annonces développées, avec dessins, qui faisaient connaître au passant le jour et l'heure des combats de l'amphithéâtre. Rien sans doute ne passionnait autant les Pompéiens. On promettait de belles chasses; une installation commode; des voiles contre le soleil. Les gladiateurs étaient nommés et représentés. C'est une coutume qui venait sans doute de Rome, où Horace l'avait déjà signalée [2]. En province, les esclaves, à ce qu'il semble, n'étaient pas seuls à admirer ces dessins si pleins de promesses. D'autres affiches mentionnaient les objets perdus et promettaient à qui les retrouverait une récompense honnête.

Parmi les graffites qui expriment quelque sentiment, les plus nombreux (l'on s'y attendait sûrement) sont ceux des amoureux. On devine aussi ce qui y est exprimé : vœux, regrets, malédictions, dénonciations; rien ne manque, pas même les plus grosses injures. Des uns et des autres voici quelques spécimens : Injures en grec : *Atimetus* (ἀτίμητος

1. Liqueur extra-fine.
2. *Sat.* II, 7, 96.

méprisable)! Injures en latin, celles du moins qu'on peut citer : *glaber es* (pelé)! *senium* (vieux sot); *spado*, *plane spado* (eunuque); *fur*, *furuncule* (voleur). Celle-ci est certes une des plus douces : *ut pereat rogo*; *in cruce figaris* (je souhaite qu'il meure, que tu finisses sur la croix).

Une des plaisanteries les plus bénignes consiste à citer deux noms, dont le deuxième est au génitif, auxquels on ajoute *cinædus* (complice de débauche de...).

Comment résister à la tentation de se venger quand le moyen est si facile? un morceau de charbon suffit; une caricature au besoin servira de commentaire au texte. Catulle (XXXVII) annonçait que ses vers, attachés à la *salax taberna* (maison de débauche) où sont ses ennemis, en piqueraient les hôtes comme des scorpions. Plus d'un Pompéien a usé de cette méthode et piqué de son mieux son ou ses ennemis.

Autant que les injures, sont prodigués les vœux et les menaces : c'est toute la vie ancienne. En plus d'un temps n'est-ce pas la vie? On lit ainsi : *felix*, *feliciter*; *successus*; *calos* (καλῶς); *Plurimam salutem ubique*; *Januarias* sc. *kalendas nobis felices multis annis*; *Quid faciam vobis*, *ocelli Lusci* [1]?

Les lieux communs des élégiaques sur l'amour et ses tourments sont rappelés et le plus souvent

1. Heureux sois-tu! Bien du bonheur! Du succès! Que tout aille bien! Très bonne santé à toujours! Bon jour de l'an et du bonheur pour nous bien des années! Que ferais-je pour vous, doux yeux de Luscus?

imités jusque dans leurs mièvreries[1]. Ici comme partout les mentions les plus courtes sont souvent les plus expressives : Ψ (pour dire ψυχή, mon âme); καλός (que tu es beau!); *vale*, *felix*, *euge* (adieu, sois heureuse, bon courage). A côté des invocations et des noms (*Aphrodite*, *Lalage*), les soupirs d'un amant qui dort sans sa belle.

Dans le nombre, de jolis vers; ainsi la pièce célèbre au muletier :

> Amoris ignes si sentires, mulio,
> Magi properares ut videres Venerem.
> Bibisti : iamus; prende lora et excute.
> *Pompeios defer, ubi dulcis est amor meus* [2].

Il est sûr qu'à Pompéi on se faisait peu de souci et qu'on jouissait le plus pleinement possible du bonheur de vivre.

En dehors de l'amour, d'autres sentiments, la vanité, la malice, le gros bon sens trouvent les expressions appropriées : telle cette réclamation sous forme de compliment ironique :

> *Tu enim me doces?*

ou

> *Mulus hic muscellas docuit* [3].

1. Ainsi dans ce distique :

> Quisquis amat, calidis non debet fontibus uti;
> Nam *nemo flammas ustus amare potest.*

(Qu'aucun amant n'aille aux eaux chaudes; quelqu'un *qui brûle*, ne peut aimer *le feu*.)

2. Si tu sentais les feux de l'amour, ô muletier, tu te hâterais davantage, pour voir la vraie Vénus. Tu as bu : allons, prends les rênes et secoue-les. Conduis-nous à Pompéi où est mon cher amour.

3. C'est toi sans doute qui me donnes des leçons! — Voici

Voici une sorte de proverbe qui rappelle une des épreuves imposées par Vénus à Psyché :

Moram si quæris,
*Sparge milium et collige* [1].

Bien que ou parce que Pompéi était, comme Naples, une ville de plaisir (*otiosa*), les malédictions contre les flâneurs devaient y être de style. En voici une en un vers incorrect, inscrit près d'une rue mal famée, au-dessous d'un serpent, donc, ce semble, dans la maison de quelque apothicaire ancien :

*Otiosis* locus hic non est; discede, *morator* [2].

C'est une variante élégante de l'interpellation simple qu'on trouve aussi assez souvent :

*Hic tu, quid moraris* [3]?

D'autres inscriptions visent des gens de métier : ainsi cette imprécation contre l'aubergiste qui

Vendit *aquam*, bibit ipse *merum*;

ou encore

Suavis vinaria,
*Sitit*, rogo vos,

et

*Valde sitit* Calpurnia. Tibi dicit val. [4].

un mulet qui a fait l'éducation de petites mouches (il y avait sans doute là une allusion à quelque fable populaire).

1. Si tu veux perdre ton temps, répands des grains de mil, et ensuite ramasse-les (sans doute en les triant ou en les comptant).

2. Il n'y a pas de place ici pour ceux qui ne font rien; au large, flâneur.

3. Hé toi : qu'as-tu à flaner là?

4. Il vend de l'eau, et pour lui, il boit le vin pur. — Char-

A côté, un parasite qui n'oublie pas les nécessités du métier, souhaite toutes sortes de prospérités à qui l'invite, mais appelle barbare celui qui ne l'invite pas.

N'oublions pas la sagesse de M. Prudhomme qui s'étale et répétera par exemple à satiété cette belle maxime :

*Minimum* malum fit contemnendo *maxumum* [1].

Tel autre proposera une énigme (*zetema*) que les modernes ne sont pas sûrs d'avoir devinée. C'est un jeu cher aux petites gens, et il compte parmi les genres qu'affectionnent les littératures de décadence.

A Pompéi, comme à Rome, l'on connaît et l'on aime les belles formules et le style lapidaire. On sait donc à l'occasion le parodier; ainsi :

Pyrrhus Chio collegæ sal.
Moleste fero *quod audivi*
*Te mortuom*. Itaque val. [2].

Rapprochez-en cette épître burlesque :

Virgula Tertio suo : *Indecens es* [3].

mante aubergiste, il fait soif, allons (du vin), je vous prie. — Calpurnia a joliment soif : elle vous dit bien le bonjour.

1. Un très petit mal, quand on le méprise, devient vite très grand.

2. Pyrrhus à Chius son collègue, salut. Je suis peiné d'apprendre que tu es mort. Aussi bonne santé (ou adieu ; il y a un double sens voulu).

3. Virgula à son cher Tertius : tu n'es pas convenable.

L'amoureux transi risquera un calembour :

Commiseresce mihi; da *veniam* ut *veniam*.

C'est tout à fait comme :

*Verus* hic ubi stat
*Nihil veri* [1].

Un autre, sans doute quelque disciple de rhéteur, s'avisera de parodier d'une manière obscène un des plus beaux mouvements oratoires de Cicéron [2]. Tel autre donnera cours à sa veine poétique, en réunissant ainsi deux vers qu'il emprunte, le premier à Properce, le second à Ovide :

Candida me docuit nigras odisse puellas;
Odero, *si potero; sed non invitus amabo* [3].

Mais j'ai déjà plus haut cité assez de vers pompéiens pour qu'on puisse en juger. Afin de rester dans le ton léger où se tiennent la plupart de ces graffites si mêlés de parodies, donnons pour finir ce distique burlesque, trouvé il y a deux ans :

Miximus in lecto; fateor, peccavimus, hospes;
Si dices quare : *nulla matella fuit* [4].

1. Aie pitié de moi; permets que je vienne (il y a dans le latin un calembour intraduisible). — Où est ce Vérus, il n'y a de vrai.
2. *Verr.*, V, 161. Voir *C. I.* L. IV, 1261.
3. Une blanche m'a appris à haïr les noires jeunes filles; je les haïrai, si je puis; mais je les aimerai bien volontiers.
4. J'ai sali le lit; je l'avoue, j'ai eu tort, ô mon hôte; si tu demandes pourquoi? il n'y avait pas de pot de chambre.

# CHAPITRE II

## A ROME. — LE FORUM

Petitesse de ses dimensions; déception qui en résulte. — Bibliographie et plan.

I. Aperçu général. Étendue du forum. Monuments qui l'entouraient. — Type de forum d'après Vitruve. — Comment ces monuments représentaient les diverses faces de la vie politique, du commerce, de la vie religieuse, de la vie publique des Romains. — Vie politique : subordination du *comitium* à la Curie. Le Capitole. — Vie commerciale : les basiliques. Les marchés ont successivement émigré vers d'autres forums. — Vie religieuse : les temples. — Vie publique. Les fêtes. *Mæniana. Columna Mænia.* Le beau monde paraît s'en être éloigné vers la fin du Ier siècle.

II. Retour aux grands souvenirs historiques que nous ne séparons pas du forum. — Discours et procès fameux fêtes et grandes journées de la Rome républicaine; comédies de la Rome impériale; cruautés de presque toutes les époques. Aspect de Rome et du forum au temps de Montaigne.

III. De l'étroitesse du forum. — L'idée que les livres nous avaient donnée du forum ne peut s'accorder avec l'aspect de ses ruines. Montaigne et Montesquieu se sont fait la même objection. — Statues qui encombraient le forum, quoiqu'on en écartât par moments un bon nombre. — Illusion des modernes, qui voudraient faire tenir, dans cet espace, ce que les Romains y ont construit et y ont placé successivement. Il y avait aussi les destructions successives. — Pourquoi Suétone et Vitruve jugeaient qu'un forum ne devait pas être trop grand.

Tout voyageur, en arrivant pour la première fois dans une ville, cherche la place principale. C'est

d'après elle qu'il se fera d'abord une idée du nombre, de la richesse, du caractère des habitants et aussi de l'importance de la cité. Il est sûr qu'en arrivant à Rome, tout étranger cherchera le *Forum romanum* dont il a l'esprit préoccupé. Il sait qu'ici « habitaient » les orateurs qui passaient leur vie à plaider ou à haranguer; ici se votaient ces plébiscites qui réglaient le sort des plus lointaines provinces; ici se déroulaient les pompes du triomphe, quand l'émeute ne brûlait pas dans le voisinage les maisons et les temples; ici les généraux, les hommes d'État, haranguaient ce qu'on appelait le *peuple romain*. Tout étranger commence, en arrivant, par concentrer dans une petite place l'histoire d'une dizaine de siècles; autant dire qu'il cherche une déception : il l'a.

Elle sera moindre sûrement quand on visitera les autres places où César, Auguste, Nerva, Trajan avaient construit des monuments magnifiques, dont il n'existe plus que quelques colonnes admirables. Dans les *forums impériaux*, l'ensemble qui a péri est restauré, et c'est tout avantage, par l'imagination qui peut tout. Le forum par excellence, celui de la république, n'a pas eu la même fortune. Si beaucoup de ses monuments sont à terre, le *Campo Vaccino* déblayé met présentement en pleine lumière ses dimensions : elles sont telles que tout essor d'imagination est arrêté court et reste comme étranglé : comment faire entrer le souvenir de tant de grandes choses dans un si petit espace?

## I

### ÉTAT DU FORUM VERS LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE

Tâchons donc d'écarter provisoirement les souvenirs historiques qui nous ont fait illusion; et d'abord rendons-nous compte clairement de ce que nous avons sous les yeux. Le très bon article de M. Thévenat, tout récemment publié dans le dictionnaire de Saglio, me dispense de donner une bibliographie du sujet. J'espère que le plan ci-joint, qui est une réduction de celui de M. Dutert, permettra au lecteur d'avoir une idée d'ensemble du forum et de comprendre ce qui va suivre.

Citons d'abord, en suivant l'ordre chronologique, quelques édifices qui nous serviront de points de repère : au nord, la *Curia Hostilia* établie, disait-on, par le roi Tullus Hostilius; brûlée aux funérailles de Clodius; refaite par le fils de Sylla, ensuite par Auguste, en 29 avant J.-C.; plus tard par Domitien; enfin par Dioclétien. Tout à côté, au-dessous, la tribune aux harangues. Les *Rostres* (des éperons de vaisseaux) décorèrent la *tribune* du *comitium* après la prise de la flotte des Latins à Antium, en 338 avant J.-C. En 44, Jules César les transporta à l'extrémité nord-ouest. A l'autre extrémité, Auguste fit construire l'*ædes Divi Julii* et d'autres rostres, appelés *Rostra Julia*. Des deux basiliques qui occupaient le nord-est du forum, la *basilica Porcia* avait été construite par Caton l'An-

cien, en 184 avant J.-C.; elle fut brûlée, en même temps que la curie, aux funérailles de Clodius. La seconde, la *basilica Æmilia*, fondée en 179 avant J.-C., par les censeurs M. Fulvius et M. Æmilius Lepidus, fut refaite en 50 avant J.-C. par L. Æmilius; puis restaurée et ornée, sous le règne de Tibère, par M. Lepidus.

De l'autre côté du forum était la *basilica Julia*, entre le temple de Castor et le temple de Saturne. Commencée par Jules César, la basilique fut achevée par Auguste, et, après un incendie, restaurée et agrandie. Elle fut restaurée encore par Sévère (199) et par Dioclétien (282), après de nouveaux incendies. A la droite de la basilique était le *temple de Castor* dont il reste encore trois belles colonnes; dédié en 482 avant J.-C., restauré en 119 par le consul L. Metellus Dalmaticus, il fut rebâti sous Auguste en l'an 6 par Tibère et Drusus, avec le butin de Germanie. A gauche de la basilique Julia était le *temple de Saturne* dont il reste huit colonnes de granit. C'est là qu'on renfermait le trésor public (*ærarium*).

Dans l'intervalle deux monuments d'un âge postérieur attirent l'œil parce qu'ils sont encore debout : l'arc de triomphe, érigé en l'honneur de *Sévère* et de ses fils, après ses victoires sur les Parthes (en 203), et la *colonne* élevée en l'honneur de l'empereur *Phocas*, par l'exarque Smaragdus, en 608.

Nous avons fait le tour du forum; nous pouvons maintenant le considérer dans son ensemble.

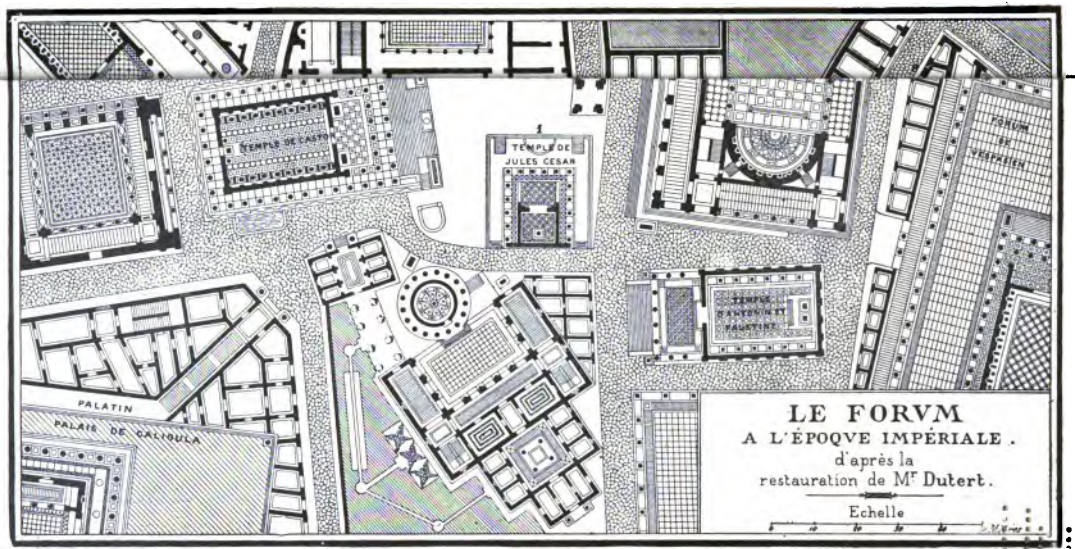
TEMPLE DE CASTOR
TEMPLE DE JULES CESAR
PALATIN
PALAIS DE CALIGULA
LE FORVM
A L'ÉPOQVE IMPÉRIALE.
d'après la
restauration de Mr Dutert.
Echelle

C'était un trapèze légèrement irrégulier ayant en gros un peu plus de 150 mètres de long sur un peu moins de 50 mètres de large [1].

Suivant Vitruve, qui a formulé dans cette règle de construction les nécessités de la vie ancienne, voici les monuments qui devaient entourer un forum, avec des dimensions proportionnées : des temples; une ou plusieurs basiliques; le trésor public, la prison, la curie. C'est bien ce que nous avons trouvé dans le *forum romanum* : comme temples, avant tout, le Capitole, puis les temples de Saturne, de la Concorde, de Castor, de Vespasien (pour celui-ci les trois belles colonnes à gauche du temple de Saturne en marquent la place). Nous avons rencontré trois grandes basiliques (*Porcia*, *Æmilia*, *Julia*). Pour que l'énumération soit complète, ajoutons-y la prison (*Tullianum*) avec les Gémonies et la Curie. Les arcs de triomphe, colonnes et statues sont en quelque sorte accessoires.

Une phrase de Tite Live [2] nous apprend quel était l'état du forum vers la fin de la seconde guerre punique. Des incendies furent alors allumés autour de la place [3] par des Campaniens qui voulaient

1. C'étaient là des dimensions traditionnelles. Exactement le forum a 160 mètres de long sur une largeur de 35 ou 47 mètres (suivant les endroits). Or le *forum civile* à Pompéi a 151 mètres sur 47. La coïncidence de ce dernier chiffre avec la plus grande largeur du *forum romanum* est surtout frappante.

2. XXVI, 28.

3. Pluribus simul locis et iis diversis *circa forum*.

venger la défaite de leur patrie; le feu détruisit les boutiques qui occupaient la bordure sur laquelle on construisit plus tard les basiliques : boutiques anciennes (VII *tabernæ veteres*) à la place de la basilique Julia; boutiques nouvelles, occupées surtout par des banquiers (*argentariæ quæ nunc novæ*), à la place de la basilique *Æmilia*; de plus le quartier de la prison, vers les *scalæ gemoniæ*, au bas du Capitole, entre le temple de Saturne et la Curie; on l'appelait alors *Lautumiæ*, sans doute parce qu'il y avait eu là originairement des carrières; l'incendie dura une nuit et un jour, et détruisit nombre de constructions privées; il s'en fallut de très peu qu'il ne consumât les édifices qu'on regardait comme le foyer de la ville, et qui se trouvaient vers l'extrémité est, au pied du Palatin, à savoir : le temple de Vesta et la *Regia* ou autrement la demeure du *Summus Pontifex*.

Telle était la disposition de la place avant que le luxe de la Grèce eût pénétré à Rome. Mais dès ce moment, chaque fois qu'un accident, surtout un incendie, avait détruit ou endommagé un édifice, on profitait de l'occasion pour l'agrandir et aussi l'embellir. Le forum était déjà tout peuplé de statues, tout orné de colonnes. L'honneur d'avoir une statue à cet endroit était des plus recherchés; le Sénat s'en servait comme d'un excellent moyen d'exciter parmi les citoyens une émulation qui profitât au bien public. Les colonnes donnaient à la place un aspect imposant. Vers la fin de l'empire

le dédaigneux Constance, habitué au luxe de Constantinople et des villes d'Asie, resta ébloui en arrivant devant les rostres et en parcourant des yeux toute la place [1].

Les habitués tiraient parti à leur manière de la décoration du forum. A Rome comme en province, les colonnes et les statues servaient à se dissimuler, à voir sans être vu : par elles, il était facile d'éviter un fâcheux, un créancier, etc.

De tous les points de la ville le Romain « va au forum » ; c'est la formule stéréotypée; mais là, s'il est cherché et ne veut pas être trouvé, il sait fort bien « fuir derrière les statues et se cacher derrière les colonnes » [2]. C'est un côté plaisant de la vie ancienne dont il est bon de prendre note.

LE FORUM, CENTRE DE LA VIE POLITIQUE, DU COMMERCE, DE LA VIE RELIGIEUSE, DES CÉRÉMONIES ET DES FÊTES DONNÉES A ROME.

Cherchons maintenant si dans cette place, située à peu près au milieu de la ville comme Rome est

1. Ammien Marcellin, XVI, 10, 13 : Cum venisset ad rostra, perspectissimum priscæ potentiæ forum *obstupuit*, perque omne latus, quo se oculi contulissent, *miraculorum* densitate præstrictus... (Arrivé aux rostres, il contempla avec admiration le forum, où éclatait avec le plus d'évidence l'ancienne puissance du peuple romain, et regardant de tous côtés, il demeurait ébloui par toutes les merveilles qu'il découvrait).

2. Sidoine, *Ep.* I, 11, 7 : *fugere post statuas, occuli post columnas.* Apulée, *Métam.*, III, 1 : *Columnis implexi... statuis dependuli... semiconspicui* (perdus dans les colonnes, pendus aux statues, visibles à demi); voir aussi saint Basile, saint Ambroise, etc.

au milieu de l'empire, nous ne pourrons pas, en y regardant de plus près, démêler quelque image des institutions et des mœurs des Romains.

1. On a justement remarqué que dans toutes les villes anciennes, le forum, organe principal de la cité, était le centre de la vie politique, du commerce, de la vie religieuse et des fêtes qui étaient données au peuple. Comment le *forum romanum* répondait-il à cette quadruple nécessité?

Dans l'énumération que nous avons faite, un groupe se distingue d'abord des autres. N'est-il pas clair que le *comitium*, les rostres, la curie, le temple de Saturne où se conservaient les tables de lois, les décrets et l'argent public, tous réunis vers le nord-ouest, représentent ici la vie politique? La disposition matérielle y réfléchit la hiérarchie des ordres. La *curie* domine le tout : là siégeait l'ordre suprême de l'État, le seul qui ait compté d'abord; un peu au-dessous ont pris place les *nobles*, associés les premiers au gouvernement; ensuite la *plèbe*, à laquelle la noblesse a dû faire sa part. C'est dans cet espace de quelques mètres carrés que se sont livrés, au commencement de la république, les plus âpres combats : luttes des ultras, des Appius par exemple, défenseurs attitrés de l'ancienne constitution, contre les Canuleius, les Terentius, qui conduisaient l'ordre nouveau à l'assaut de la citadelle des vieux privilèges. Pour prendre pied, pour monter ces quelques degrés, il a fallu, à la plèbe et à ses chefs, des années,

presque des siècles; quand la plèbe a été ou s'est crue victorieuse, quand le *comitium* arriva au niveau de la curie, la république était près de sa fin.

N'oublions pas que le forum lui-même et tous les partis étaient dominés par le Capitole [1], siège et emblème de l'empire. Quand les poètes latins veulent promettre à leurs œuvres une gloire durable, ils les associent dans la postérité à la solidité de la citadelle, maîtresse à tout jamais du monde [2]. Ils n'ont pas si mal prévu. Jupiter Capitolin a tenu bon tant qu'a duré l'empire; il s'est vigoureusement défendu contre la religion nouvelle; contre les barbares de l'invasion; mais quelle destinée de finir par n'être plus dans la langue populaire, qui l'a déformé, que le champ d'huile (*Campidoglio*) et de dominer le champ des vaches (*Campo vaccino*)!

2. Voilà pour la vie politique. Comment le forum était-il, au moins dans l'origine, associé à la vie commerciale de Rome? Dans tous les forums italiens il y avait, paraît-il, deux places contiguës,

1. Les conjurés, dans le *Jules César* de Shakspeare, disent avec le double sens qu'on devine : « *Le haut Orient est juste* dans la direction du Capitole ».

2. Horace, *Od.*, III, 30, 9 :

... *dum Capitolium*
*Scandet* cum tacita virgine pontifex.

(Tant que le pontife avec la prêtresse vierge, muette, gravira le Capitole.) Et Virgile, *Æn.*, IX, 447 :

*Dum* domus Ænææ *Capitoli immobile saxum*
Accolet, imperiumque pater Romanus habebit.

(Tant que la maison d'Enée habitera le rocher immuable du Capitole et qu'un chef des Romains tiendra en main l'empire.)

l'une servant aux affaires publiques, l'autre au commerce. Telle a pu être l'origine de la distinction du *comitium* et du *forum* proprement dit ou marché. A Rome, si elle a existé, cette distinction a disparu de bonne heure. Le commerce cependant s'était ici réservé une place assez étendue. Le côté sud du trapèze qui formait le forum était, comme nous l'avons vu, occupé d'abord par de simples boutiques (*tabernæ veteres*). Dans la partie restée libre au côté nord se trouvaient les boutiques des banquiers (*tabernæ argentariæ*). Un incendie les ayant détruites, on en construisit de nouvelles; ce côté fut celui des *tabernæ novæ*. Les deux lignes de boutiques furent plus tard supprimées et remplacées par deux basiliques : au nord, la basilique Émilienne; au sud, la basilique Julia. C'était à de simples constructions d'utilité, substituer de grands monuments. De même, à une époque antérieure, la place commune avait dû servir pour des marchés qui, ayant besoin de place, ont plus tard émigré dans d'autres quartiers : ainsi ont été créées en dehors les places où se faisait le commerce du pain (*forum pistorium*), des légumes (*forum olitorium*), enfin du poisson (*forum piscatorium*).

3. Au contraire la vie religieuse restera toujours concentrée au forum; à mesure que Rome grandira, les monuments religieux y occuperont plus d'espace. Sans préjudice des temples construits dans le reste de la ville, ici entre le Capitole et le temple de Vesta, ils se multiplieront et seront plus

richement décorés chaque fois qu'il faudra les reconstruire. A la fin ils feront, à tout le forum, une magnifique bordure.

4. Reste la vie publique. Bien plus active chez les anciens que chez nous, elle revenait toujours au forum comme à son foyer indispensable. Aux funérailles de tous les citoyens considérables, les « images » défilaient et un parent haranguait dans le forum. A cette occasion, ou dans une fête, si l'on donnait des banquets, des jeux de gladiateurs, c'est au forum qu'ils avaient lieu. Comment les voir à l'aise?

Au-dessus des *tabernæ veteres*, dit Varron, cité par Pline [1], il y avait des galeries (*mænia*) couvertes de peintures décoratives, où l'on voyait surtout des combats de gladiateurs. Un autre texte [2] mentionne une *columna Mænia* (entendez : une plate-forme ou un beffroi); elle avait été élevée par le censeur de 318 avant J.-C., C. Mænius; de là lui et, après lui, sa famille, pouvait voir les jeux qui se donnaient sur le forum. Ces spectateurs privilégiés (les *Mænii* n'étaient pas les seuls) avaient des jaloux; il fut facile à C. Gracchus de se rendre populaire, en ôtant les échafauds construits tout alentour du forum, que l'on louait pour de l'argent. Par cette mesure, de ces lieux-là, les pauvres purent voir les jeux sans rien payer [3].

1. XXXV, 113 et 25.
2. Asconius, sur Cicéron, *Div. in. Cæc.*, 16.
3. Plutarque, *Caius Gracchus*, XII, 3 (Amyot, XLVI).

En dehors des fêtes, il y avait le mouvement ordinaire de la vie publique. Mais avec le temps il s'éloigna plutôt, à ce qu'il semble, du forum. A Rome comme en toute grande ville, le beau monde et tout le cortège qui l'accompagne, tantôt se tenait à une place, tantôt se portait, par une sorte de promenade, d'un lieu à un autre. Ces endroits préférés étaient, paraît-il, du temps de Juvénal [1], le temple d'Isis au champ de Mars; celui de la Paix au *forum transitorium*; ceux de Cybèle et de Cérès sur le Palatin; « car quel est le temple, s'écrie le satirique avec amertume, où il n'y ait pas de femme prête à se donner (*nam quo non prostat femina templo*)? »

## II

### SOUVENIRS HISTORIQUES QUI SE RATTACHENT AU FORUM

Rendons-nous à l'évidence : ce n'est pas par elles-mêmes que cette place, que ces ruines peuvent nous intéresser, encore bien moins nous émouvoir. Elles n'agissent sur nous qu'en passant d'abord par notre mémoire et notre imagination; c'est d'abord et uniquement par son passé que le forum nous attire. En serait-il autrement, alors même qu'au lieu de cette douzaine de colonnes,

1. IX, 23.

de ces dalles pieusement recueillies, nous verrions tout ou partie des édifices qui décoraient la place? Nous nous soucions beaucoup moins d'eux en vérité que des grands événements dont ils ont été témoins : c'est de ce petit carré qu'est partie l'impulsion qui a abouti à la conquête de l'univers, et quand Rome était libre, c'est ici que se décidait ou qu'était censé se décider le sort des nations. Voilà ce que se dit tout moderne, ce qui seul nous importe. Il nous faut donc revenir à ces souvenirs historiques que nous avions provisoirement écartés; après nous y être arrêtés, nous ajouterons quelques mots sur cette question de l'étroitesse du forum qui nous avait déçus d'abord.

Avant tout, nous voudrions retrouver quelque écho des voix qui retentirent à cette place, quelque souvenir des grandes journées dont l'histoire a consacré la mémoire. Où chercher l'éloquence, sinon au forum? Ici se prononçaient les éloges funèbres; ici les magistrats, les grands politiques et plus tard les empereurs haranguaient la foule. Ici « habitaient » les orateurs et ceux qui aspiraient à le devenir. C'est au forum qu'ont eu lieu les grands procès mi-politiques de Verrès et de Milon. Ici défilait avec toute sa pompe le cortège triomphal des généraux vainqueurs; ici se donnaient les fêtes, les grands jeux, alors que la foule, outre le spectacle qu'elle se donnait à elle-même, venait voir en même temps ses véritables idoles, les chefs qui présidaient à la fête, et aussi

les dieux paternels défilant sur leurs chars d'apparat (*tensæ*).

Dans les moments troublés, la vie était ici plus intense que jamais. Le forum était le champ de bataille où tout se décidait. Les partis adverses occupaient d'avance ou se disputaient les extrémités de la place et les édifices qui la dominaient, et d'où se pouvaient faire les poussées et les charges, qui passaient à travers la foule « comme des torrents[1] ». On se fortifiait parfois un peu plus loin, dans quelque maison du voisinage. Pour tenir tête à Saturninus et à Glaucia, Métellus avait entassé ses partisans « comme du bétail » dans sa maison du Palatin[2]. De là-haut ils débouchaient sans doute tout à coup au forum par la Voie Sacrée.

Mais les points stratégiques disputés étaient avant tout les temples de la place, surtout celui de Saturne et celui de Castor; en outre les rostres et l'entrée de la curie. Comme les haines étaient extrêmes, comme les partis politiques se lançaient l'un contre l'autre des bandes de gladiateurs, que bien vite les pierres volaient, tandis que d'autres tiraient l'épée, que l'enjeu était considérable, on comprend qu'il y ait eu, en certains jours, de terribles batailles et que ce sol ait bu bien souvent du sang romain.

1. Appien : οἷον χειμάρροι.
2. Glaucia lui disait (*De Or.*, II, 263 fin) : villam in Tiburte habes, *cortem* in Palatio (tu as à Tibur une villa; mais l'étable est au Palatin).

Ici eurent lieu toutes les grandes journées, celles même qui ne furent pas sanglantes; c'est à ce coin que fut brûlé le cadavre de Clodius, celui de César. Voici bien le cadre de l'histoire de la république. C'est ici qu'elle a palpité avant de finir. On parlait sans cesse de raison, de droit et de liberté, quand depuis longtemps il n'était plus question que de force; mais ceux qui l'employaient soutenaient qu'ils ne faisaient que « repousser la force par la force » [1].

Ce sont de tristes souvenirs au compte de la république. Lui préférerait-on la plèbe de l'empire à qui il suffisait d'être amusée et bien nourrie? L'empereur Aurélien, qui sans doute la connaissait, un jour qu'il écrivait au préfet de l'annone, assurait « qu'il n'y avait pas de joie plus grande que celle du peuple romain quand il avait bien mangé » [2]. A la même époque quelqu'un proposa de fournir le vin gratuit au peuple. « Vraiment, en ce cas, répondit le préfet du prétoire, il n'y a plus qu'à lui fournir aussi des poulets et des oies [3]. »

Les cruautés furent de toutes les époques, il y en eut ici, sous la république comme sous l'empire. Pour en réveiller le souvenir, il nous suffirait de tourner nos regards vers les rostres et vers ce coin du forum qui sépare le Capitole de la curie. Là

1. *Pro Milone*, 30 : *vi victa vis*.
2. Vopiscus, *Aur.*, 47 fin : « *neque* enim populo romano *saturo quidquam* potest esse *lætius* ».
3. *Ibid.*, 48, 3.

étaient les gémonies (*scalæ gemoniæ*), dont le nom significatif est resté dans notre langue, et aussi l'escalier d'angoisse (*gradus gemitorius*). D'habitude, on n'exposait que les têtes des suppliciés mis à mort dans la prison. Quand Claude devint cruel, les corps furent ici précipités, même les corps des femmes; ici le peuple est venu contempler les cadavres de Séjan et de ses malheureux enfants avant de les traîner au croc jusqu'au Tibre. Ici fut traîné Vitellius, au milieu des insultes des soldats Flaviens, qui l'amenaient revoir la place où il avait fait jeter le corps de Flavius Sabinus. N'a-t-on pas, sur les rostres, exposé les têtes de proscrits sous Sylla, sous Marius, sous les triumvirs? Mais mieux vaut écarter et, s'il se peut, oublier ces affreux souvenirs.

Pendant les vingt-cinq dernières années, on a déblayé le forum et le Palatin; il semblait qu'on allait ramener au jour au moins une bonne partie de la Rome ancienne : nous devons de la reconnaissance à ceux qui l'ont entrepris; mais je crains que le résultat ne dépasse pas beaucoup l'impression qu'avait emportée Montaigne de la vue de l'ancien *Campo Vaccino* et de la Rome de son temps; il disait, avec un mélange d'humour et de force [1], « qu'on ne voyoit de Rome que le ciel sous lequel elle avoit été assise et le plant de son gîte; que cette science qu'il en avoit, estoit une science abstraite et contemplative de laquelle il n'y avoit

1. *Voyage*, édition de 1774, t. II, p. 114.

rien qui tombast sous les sens; que ceux qui disoient qu'on y voyoit au moins les ruines de Rome, en disoient trop; car les ruines d'une si épouvantable machine rapporteroient plus d'honneur et de révérence à sa mémoire; ce n'étoit rien que son sépulcre. Le monde ennemi de sa longue domination, avoit premièrement brisé et fracassé toutes les pièces de ce corps admirable, et parce qu'encore tout mort, renversé et défiguré, il lui faisoit horreur, il en avoit enseveli la ruine mesme [1]; que les bastimens de cette Rome bastarde qu'on alloit asteure atachant à ces masures antiques, quoiqu'ils eussent de quoi ravir en admiration nos siècles présens, lui faisoient resouvenir proprement des nids que les moineaux et les corneilles vont suspandant, en France, aux voûtes et parois des églises que les Huguenots viennent d'y démolir. »

## III

### COMMENT EXPLIQUER L'ÉTROITESSE DU FORUM?

Mais ce « nid » de la vie romaine, comment nous expliquer qu'il fût si petit? Le forum, même dégagé, ne répond nullement à l'idée que nous nous en

1. Le comte Tyskiewicz (*Revue archéologique*, 1896, p. 132), à propos de fouilles entreprises par lui à Rome et dans les environs, donne l'indication suivante : « Dans les environs de Rome... la couche recouvrant le sol n'est pas épaisse; elle varie de 0 m. 50 à 1 m. 50 de hauteur, tandis que dans l'intérieur de la ville, elle a toujours au moins 8 mètres, pour atteindre parfois 25 et même 30 mètres de profondeur ».

faisions. L'espace est resté incontestablement le même : comment ce lieu, le plus fréquenté de Rome, pouvait-il être si étroit? Comment faisait-on pour y entasser, sans parler des statues, les édifices et les monuments que mentionne l'histoire?

Ici encore écoutons Montaigne. Dès son temps, on sentait la difficulté de placer dans un si court espace tous les bâtiments cités dans les textes : « Il (Montaigne) jugeoit par bien claires apparences que la forme de ces montaignes et des pantes estoit du tout changé de l'ancienne par la hauteur des ruines, et tenoit pour certain qu'en plusieurs endroits, nous marchions sur le feste des maisons tout antières. Il disoit ne pouvoir aiseement faire convenir, veu le peu d'espace et de lieu que tiennent aucuns de ces sept mons et notamment les plus fameus comme le Capitolin et le Palatin, qu'il y rangât un si grand nombre d'édifices. Il croioit qu'un ancien Romain ne sauroit reconnoistre l'assiette de sa ville quand il la verroit [1]. »

Montesquieu [2] avait eu la même impression, qui sera plus vive dès qu'on se souviendra qu'outre les monuments, il y avait les statues d'honneur fort encombrantes dans un espace resserré. De temps en temps un ordre du Sénat ou de l'empereur en éclaircissait bien le nombre et reléguait les plus anciennes et les moins défendues au

1. Édition de Rome, 1774, II, p. 85.
2. *Notes sur l'Italie* (récemment publiées), p. 260.

Champ de Mars ou ailleurs [1]. Mais ce « peuple mort » croissait sans cesse, et menaçait d'étouffer le peuple vivant s'il ne se défendait à son tour.

Tout d'abord remarquons que nous augmentons inutilement et sans le savoir la difficulté, et que nous nous faisons illusion en voulant faire tenir en même temps dans le forum ce qui n'y a été placé ou construit que successivement. Pour retrouver l'ancien forum, il faudrait le restaurer par époques. Songeons qu'ici les anciens ont eux-mêmes autant détruit que bâti; et qu'avant de relever un édifice ancien, ils commençaient par le démolir. A chaque fois le forum se vidait, et pour un temps les Romains respiraient.

Leurs idées d'ailleurs n'étaient pas sur ce point semblables aux nôtres. Suétone [2] prétend qu'Auguste ne donna pas à son forum toute l'étendue qu'il eût voulu, « pour ne pas exproprier trop de gens » [3]. Ses successeurs n'eurent sûrement aucun scrupule de ce genre; leurs forums cependant ne nous paraissent pas très grands, et l'on ne chercha jamais à agrandir le forum par excellence, le forum romain. Les édifices consacrés, le temple de Vesta, la *Regia*, les autres temples, formaient sans doute autant de bornes qu'on ne pouvait déplacer. La vraie raison est celle qu'exprime

1. Suétone, *Cal.*, 34 : *propter angustias.*
2. *Aug.*, 56.
3. Forum *angustius* fecit, *non ausus extorquere possessoribus proximas domos.*

si bien Vitruve en donnant les règles à observer dans la construction des forums : c'est à dessein qu'on ne donnait à ces places qu'une étendue médiocre [1]. Il n'y avait pas pour les anciens beaucoup d'inconvénient à être un peu serrés, ce qui, aux grands jours, était inévitable quoi qu'on fît; au contraire un forum trop vaste, trop peu rempli, eût paru vide [2], et cette impression d'abandon, de solitude, il fallait l'éviter à tout prix. Ceux qui s'intéressaient aux affaires et devaient les conduire, trouvaient toujours place; l'on se souciait peu des autres. Dans un forum resserré l'acoustique y gagnait, la place paraissait plus vivante, la ville plus peuplée et plus puissante. Ainsi pensaient les anciens.

Mais toutes ces raisons n'empêchèrent pas qu'au temps de César et d'Auguste, le besoin de forums nouveaux était si vivement senti qu'on se réunît sur les places nouvelles, avant même que les constructions fussent complètement terminées.

1. V, I.

2. On retrouve la même idée dans le discours de Mécène (Dion, LII, 30) : il ne faut pas qu'on offre au peuple, pour ses assemblées, des édifices plus grands qu'il n'est nécessaire : μήτ' οἰκοδομημάτων πλήθεσιν ἢ καὶ μεγέθεσιν ὕπερ τὰναγκαῖα χρήσθωσαν.

# CHAPITRE III

## LE PALATIN

I. Le mont Palatin. — Son nom. Il n'y eut jamais à Rome qu'un *palatium*. Constructions et palais des premiers empereurs. — Palais d'Auguste. Maison de Livie ou palais de Tibère. Constructions de Caligula, de Domitien, de Sévère. — Souvenirs d'époques différentes qui se rattachent au Palatin; monuments de l'époque primitive; souvenirs chrétiens; habitations des grands citoyens de la fin de la République. Difficulté de rattacher les souvenirs à une place déterminée. — Les fouilles : aspect actuel du Palatin; bel horizon qu'on découvre de tous côtés. — Principaux monuments de l'époque impériale qui se trouvaient réunis au Palatin.

II. Le régime impérial. — Cérémonial traditionnel. — Prise de possession du pouvoir. L'empereur défunt est divinisé. Quels sont, parmi les empereurs, ceux à qui le titre de *divus* n'a pas été décerné. — Titres et honneurs décernés au nouveau prince et à sa famille. On reconnaît, dans le nouvel empereur, les vertus caractéristiques des meilleurs Césars. On ne dit rien de leur vigueur corporelle. Mais les biographes louent en Bonosus la faculté de boire impunément. Titre d'Alexandre décerné au nouveau César. — Compliments du sénat. *Adclamationes*. Attitude générale des sénateurs; ils se précipitent dans l'adulation. Malgré cela le prince reste soupçonneux. Cruauté de tous les empereurs à l'égard de leurs compétiteurs et de leurs rivaux. — Les empereurs n'admettent pas qu'il y ait aucune limite à leur autorité. Jeux de princes. En très peu d'années, il se forme au palatin une cour et des traditions de cour analogues à celles de l'Orient. — Le régime impérial se soutenait parce qu'il donnait la paix au monde et qu'en

somme les provinces n'étaient pas mal administrées. Mais la ruine financière, de plus en plus menaçante, que les empereurs ne purent conjurer, fit tout sombrer.

## I

### HISTORIQUE

Le nom du Palatin est d'origine religieuse : il vient du culte de Palès, une divinité champêtre; mais il est devenu, et très vite, un nom commun [1]; tant l'empire semblait acquis d'une manière irrévocable à ceux qui faisaient ici leur séjour. Notons encore que, malgré les accroissements énormes des constructions qui finirent par englober la ville, il n'y eut pas plusieurs « palais » comme il y eut plusieurs forums; Rome et le monde ancien ne connaissent qu'un *Palatium*, image de l'autorité unique dont tout dépendait : οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη [2].

C'est là que demeuraient, c'est là aussi que se sont faits et défaits les empereurs; chacun y a construit, sauf à détruire d'abord les constructions de ses prédécesseurs; les premiers Césars surtout ont ici laissé leur marque. Rappelons brièvement ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont fait, et à quels édifices leur nom est resté attaché.

1. *Palatium* a déjà ce sens dans Tacite. Voir aussi dans Dion Cassius, LIII, 16.

2. C'est un hémistiche d'Homère que cite Domitien (Suétone, 12 fin), quand il apprend que le gendre de son frère avait des esclaves vêtus de blanc (*albati*) comme l'empereur. Sens : il n'est pas bon qu'il y ait plusieurs maîtres.

Auguste était venu s'établir sur cette colline, où il était né, et qu'il voyait toute remplie des souvenirs de la ville primitive. Sa maison de simple citoyen, bientôt couronnée de lauriers, agrandie de tous côtés par des adjonctions successives (maisons d'Hortensius, de Catilina, etc.), reconstruite, ornée, « maison de marbre » dans la nouvelle « ville de marbre », fut le premier palais. Quand il fut brûlé, en l'an 3 après Jésus-Christ, et qu'il fallut le rétablir, pour répondre à l'offre de contributions venues de tous côtés, Auguste éleva un édifice, dont l'entrée (*propylaia*), par le *vicus Apollinis*, était pour les anciens une véritable merveille. Le péristyle qui entourait l'*area Apollinis*, pavée de marbre blanc, contenait cinquante-deux colonnes de *giallo antico* : entre les colonnes, on voyait les Danaïdes et leur père; en face, les statues équestres des fils de Danaüs. De chaque côté du temple d'Apollon, les deux bibliothèques, l'une grecque, l'autre latine, où n'étaient admises que des œuvres de choix, avec des médaillons des auteurs en or, argent ou bronze repoussé. Au centre des bibliothèques, en face des Propylées, le temple d'Apollon, tout entier en marbre de Carrare, avec des bas-reliefs de marbre de Paros, dus à des artistes grecs. Les deux portes incrustées de bas-reliefs d'ivoire représentaient d'un côté l'extermination des Niobides; de l'autre, la fuite des Gaulois précipités de Delphes.

A ce premier édifice vraiment impérial, s'amorcèrent dans la suite tous les autres. La maison de

Livie ou palais de Tibère (*domus Tiberiana*) s'est conservée jusqu'à nous. Caligula fit ensuite la folie d'un pont gigantesque réunissant le Palatin au Capitole. Domitien avait construit ici le stade, les grandes salles de réception et les salles de festin. Sévère éleva au sud son *Septizonium* (le palais aux sept rangs de colonnes superposées). Enfin il n'est pas jusqu'à un petit temple au soleil vers le sud (au nord-est des bains voisins de la Voie Sacrée), qui ne rappelle Elagabal.

A côté de ces monuments des princes, le Palatin conservait et tous les Romains étaient fiers d'y montrer des monuments de l'époque des rois, et de la *Roma quadrata* : le temple de Jupiter Stator, la *porta Mugonia*, la *porta Romanula*, et même des *Scalæ Caci* qui reportaient le visiteur en pleine légende [1]. Les inscriptions chrétiennes et antichrétiennes du *pædagogium* (notamment la caricature d'Alexandre, adorant son dieu crucifié à tête d'âne) annoncent les temps nouveaux.

Dans l'intervalle le Palatin avait été habité aux derniers temps de la république par les plus illustres citoyens : Catulus, Scaurus, Crassus, Cicéron

1. Les légendes auxquelles se rapportent ces divers noms peuvent être rappelées d'un mot : le premier fait allusion à la forme carrée (*quadrum*) de la Rome primitive; le second au temple voué par Romulus, quand la protection de Jupiter arrête (*sistit*, d'où *Stator*) la fuite de ses soldats en face des Sabins; le troisième prouve des habitudes agricoles dans ce peuple primitif; le quatrième vient du nom du peuple; enfin le cinquième rappelle la légende du combat d'Hercule et de Cacus qu'a racontée Virgile (*Æn.*, VIII, 185 et suiv.).

E. Tho[illegible] Hachette et Cie, Paris.

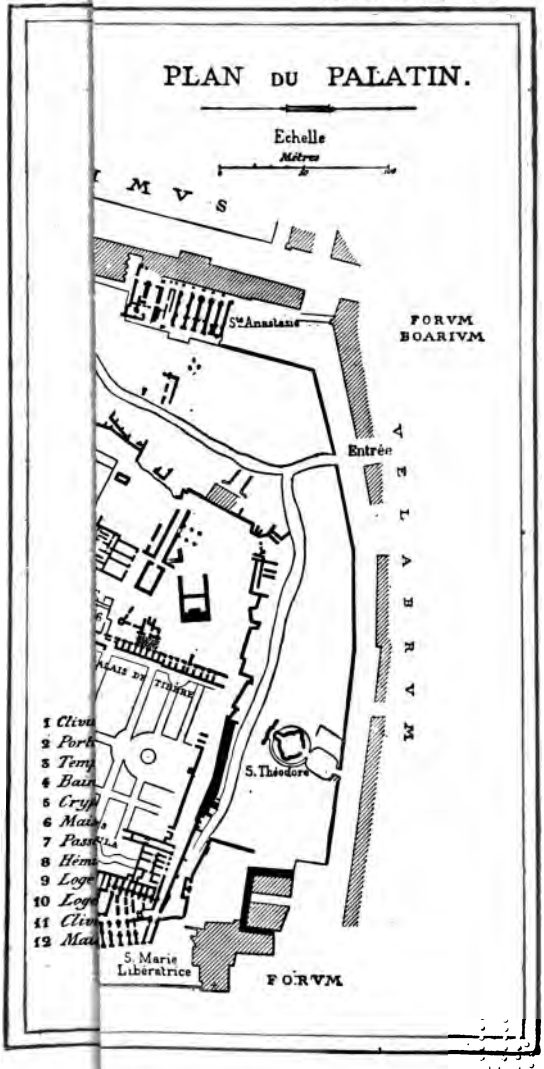

et Hortensius, sans compter Catilina, Clodius et Antoine, y avaient eu leurs maisons. Sur ce coin de Rome se réunissaient ainsi les souvenirs glorieux et néfastes des principales périodes de son histoire.

Distinguer aujourd'hui à quelle place précisément se rattachent ces divers souvenirs est chose des plus difficiles, quand elle n'est pas impossible. C'est affaire aux archéologues, qui eux-mêmes ne dissimulent pas la difficulté du problème [1].

Jusqu'à 1860 le Palatin était recouvert de grands arbres; c'était la place des beaux jardins Farnèse où l'on allait prendre le frais. Les fouilles en ont entièrement changé l'aspect. Sauf une propriété particulière assez étendue, la villa Mils, sauf les bosquets du côté de la ville et une légère bordure plus large au sud, ce n'est plus qu'un amas de ruines, souvent grandioses, mais dont la monotonie et l'enchevêtrement peuvent décevoir le visiteur. Il est des parties dont la beauté est sensible à tout le monde : ainsi ce qu'on appelle le stade du Palatin, construit par Domitien et dégagé par l'École française; la maison de Livie, avec ses peintures connues dans le monde entier et qui sont un de nos plus précieux points de repère pour juger de la

1. En dehors des grandes topographies de Rome et du chapitre très clair et très documenté de M. Boissier dans les *Promenades archéologiques*, qu'il nous suffise de renvoyer aux livres récents de M. Middleton, *The Remains of ancient Rome*, et de M. Lanciani, *Ancient Rome*. Citons encore les articles de M. Deglane, sur *le Palais des Césars au mont Palatin*, dans la *Gazette archéologique*, XIII[e] année, 1888, p. 124 et suiv.

peinture ancienne et des fresques de Pompéi. Il y a surtout l'admirable horizon qu'on découvre de tous côtés : vers le nord, le forum, le Capitole et les collines de la rive droite; au sud, la place du grand cirque et l'immensité de la campagne. Aux souvenirs historiques se joignent ainsi les beautés de la nature, avec une gravité et une grandeur particulières. L'étranger comprend, à la vue de ce spectacle, la passion de ces Romains, qui, quelque temps qu'il fasse, viennent chaque jour s'en rassasier les yeux.

Il est naturel que les spécialistes et même que les savants ne s'en tiennent pas là, et qu'ils cherchent à reconnaître les constructions successives des empereurs, leurs parties diverses, ou tout au moins leur forme générale; la place des temples, des bibliothèques, des édifices célèbres, antiques ou plus récents, que citent les historiens. Je renonce volontairement à ce détail. Qu'il nous suffise de présenter ici en un seul groupe ces monuments divers qui se trouvaient tous réunis dans cette « citadelle de l'empire » [1]. D'après M. Deglane [2], l'aspect général de la colline se résumerait ainsi qu'il suit : au centre, la maison d'Auguste avec les sanctuaires qui en faisaient pour ainsi dire partie, temples d'Apollon et de Vesta; autour d'elle, le palais des Flaviens qui l'englobe en

1. Tacite, *Hist.*, III, 70 : *arx imperii.*
2. Voir le plan d'ensemble qu'a donné M. Deglane, pl. 23.

quelque sorte à l'est avec ses bibliothèques, son stade et ses dépendances; puis d'autres sanctuaires ou maisons dont l'attribution a été discutée; à l'ouest, la maison de Livie et le temple de Jupiter vainqueur; au nord, le temple de Jupiter Stator; plus au nord-ouest, le palais de Tibère et de Caligula; tout à fait au sud-est, le *Septizonium* de Septime Sévère.

Ces constructions successives, avec les nombreux incendies et toutes les réparations qui suivirent, transformèrent sans doute et l'ensemble et bien des parties du Palatin. Cependant, outre les sanctuaires, il y a des maisons que l'on a dû s'efforcer de conserver telles qu'elles étaient primitivement, par exemple la maison de Livie et la *Domus Augustana*. D'après ce qui précède, surtout avec le plan ci-joint tracé d'après les dessins de M. Lanciani, on peut, ce semble, avoir (et cela nous suffit) une idée générale de la situation du Palatin.

Telle est la partie matérielle de notre sujet où, contrairement à ce qui arrive d'habitude, on rencontre plus de difficultés que de résultats positifs. S'agit-il au contraire de ce *régime impérial* dont le Palatin n'est qu'un symbole? Tout est clair; cette réalité a été si longtemps vivante, son action a été si fortement sentie que nous retrouvons partout sa trace. Résumons ce que les historiens nous apprennent sur ce sujet, en recueillant de préférence les anecdotes caractéristiques; voyons comment s'est établi ici le pouvoir des maîtres du monde;

quelle idée s'en faisaient le prince et les sujets; comment et pourquoi il s'est maintenu si longtemps.

## II

### LE RÉGIME IMPERIAL

Comment d'abord prenait-on possession du pouvoir?

L'empereur est mort, vive l'empereur! Le nouveau prince, s'il était à Rome, se rendait d'abord au camp des prétoriens et se faisait reconnaître par eux. Il s'assurait de même au plus tôt de l'obéissance des légions de province [1]. Appuyé ainsi, il sentait bien qu'il n'y aurait au Sénat que des formalités et force compliments. La famille des Césars une fois éteinte, les nouveaux princes furent presque tous des généraux; dans le nombre il en est plus d'un qui, s'il avait été sincère, aurait pu répéter le mot de l'un des trente tyrans [2] : « Compagnons, vous avez perdu un bon général, et vous

1. L'empire s'appuyait en fait sur l'armée et sur les revenus que Rome prélevait sur la richesse du reste du monde. La remarque a été faite par le fondateur du nouveau gouvernement, par Jules César (Dion Cassius, XLII, 49 fin) : δύο τε εἶναι λέγων τὰ τὰς δυναστείας παρασκευάζοντα καὶ φυλάσσοντα καὶ ἐπαύξοντα, στρατιώτας καὶ χρήματα· καὶ ταῦτα δι'ἀλλήλων συνεστηκέναι... Περὶ μὲν οὖν τούτων οὕτω καὶ ἐφρόνει ἀεὶ καὶ ἔλεγεν : il disait que deux choses pouvaient donner, conserver, accroître la puissance : *les soldats et l'argent*; et que ces deux choses se soutenaient l'une par l'autre. Là-dessus, tel a été toujours son sentiment et ses discours.

2. Saturnimus, 23; Peter, H. A., II, p. 121. 19.

avez fait un mauvais prince ». Si l'élévation de ces princes faisait, comme on le prétendait, le bonheur de tous, elle devait, pour beaucoup d'entre eux, assurer leur malheur :

*Felix omnia; infelicissimus imperator* [1].

Il fallait en finir avec l'empereur précédent. Le plus simple était de lui rendre des honneurs divins. On ne les ménageait pas sous l'empire. Nous voyons le Sénat les accorder même à telle victime des trente tyrans, à Pison [2]. Régulièrement l'empereur défunt devient dieu ; à ses funérailles on voit régulièrement son âme s'envoler vers l'Olympe [3] ; il sera désormais *divus*, et il aura son collège de prêtres (*sodales*) qui prendra son nom ou son surnom [4].

Ce culte eut toujours ses fidèles ; c'était une forme facile et fructueuse de l'adulation. Mais on se doute bien que, dès le premier moment, il y eut des sceptiques, et que même les railleries à voix basse ne manquèrent pas. Bientôt ce furent les empereurs eux-mêmes qui se mirent à railler cette coutume, et tinrent à prouver qu'ils n'étaient pas

1. « Tout est heureux ; mais il n'y a rien de si malheureux que l'empereur » ; c'est un mot qui fut, paraît-il, inscrit sur le tombeau de Censorinus, l'un des trente tyrans : *Trig. tyr.*, 33, 5 ; Peter, II, p. 131, 22. *Felix omnia* est sans doute un solécisme de la langue vulgaire.

2. Peter, II, p. 119, 11.

3. Voir ici au chapitre VI, p. 132.

4. *Helviani* pour *Helvius* Pertinax ; *Marciani* pour les Antonins (Spartien, *Sev.*, VII, 8).

dupes de la comédie. Vespasien à la première atteinte de la maladie qui l'emporta : « Malheur à moi, dit-il, je pense que je deviens dieu[1] ». Caracalla cachait sa cruauté sous ce jeu de mots intraduisible qu'il faisait au sujet de son frère Géta : « Qu'il soit dieu pourvu qu'il soit mort (*sit divus dum non sit vivus*)[2] ». Quand une conspiration avait réussi, le meurtrier proposait lui-même de rendre au mort des honneurs divins. A cause des prétoriens, ou simplement par habitude, on lui consacrait donc temple, saliens, *sodales*[3].

Cependant constatons qu'on ne rendit pas ces honneurs à tous les princes. On le voit, rien qu'aux titres des biographies de Suétone et de l'Histoire-Auguste. Le titre de *divus* nous semble une ironie à côté du nom de Claude. Qu'il manque à côté des noms de Tibère, de Caligula[4], de Néron, de Domitien, le fait n'a pas besoin pour nous d'explication. Nous voyons là une revanche, une sorte de pudeur de l'histoire. Les seuls *divi* de l'Histoire-Auguste sont Claude d'Illyrie et Aurélien[5]. Mais quelle

1. Suétone, 23 fin : « Væ, inquit, puto, *deus fio* ».
2. Spartien, II, 9.
3. Ainsi fit Macrin pour Caracalla : Spartien, XI, 5. Avidius Cassius, révolté contre Marc-Aurèle, n'a rien de plus presse que de prendre pour lui-même le titre d'*imperator*, en donnant à Marc-Aurèle celui de *divus* : *M. Ant.*, XXIV, 5.
4. Dion, LX, 4 fin, explique que Tibère et Caligula ne se trouvent pas dans la liste des empereurs « dont nous faisons, dit-il, mention, soit dans nos serments, soit dans nos prières »; mais que cependant ni l'un ni l'autre n'ont été notés d'infamie.
5. Aurélien n'est pas *divus* dans les inscriptions.

peut être pour nous la valeur de ce titre, une fois que nous avons remarqué qu'il n'est pas, dans les historiens du moins, joint aux noms d'Alexandre Sévère[1] et de Marc-Aurèle[2], ce qui eût été cependant le meilleur moyen de lui donner quelque prix aux yeux des modernes? C'est donc qu'au fond le titre de *divus* était, et qu'on le savait parfaitement vide; il disait encore moins que ce surnom de *Pius*, donné à Antonin et que les empereurs ont pris après lui.

Le nouvel élu pardonne ou prétend pardonner à ses adversaires[3]. Par prudence et conformément à une sorte de tradition, il émancipe ses enfants, et leur remet son patrimoine[4].

Le jour de la proclamation, l'empereur accepte toute une série de titres honorifiques : d'*Augusta* pour sa femme, pour sa fille ; de *Césars* pour ses fils, et pour lui le titre de *père de la patrie*, l'*imperium proconsulare*, le *jus quartæ relationis*[5]. Il

1. Une seule inscription dans Wilmanns, *Ex. Insc.*, le fait *divus*.

2. Il est vrai que Marc-Aurèle a ce surnom dans les inscriptions.

3. Spartien, *Hadr.*, XVII, 1. Quos inimicos habuit... *ita neglexit* ut uni, quem capitalem habuerat, factus imperator diceret : « Evasisti » (envers ceux qu'il avait eus comme ennemis, il montra tant d'indifférence qu'à l'un d'eux, son ennemi capital, il dit, quand il fut empereur : « cette fois, tu échappes »).

4. Ainsi fait Julianus, VIII, 9. Opposer le mot d'Antonin à sa femme (*Anton.*, IV, 8) que je citerai plus loin, p. 78.

5. *Pertinax*, V, 6; *Julianus*, IV, 5. Ce droit consistait à pouvoir soumettre, jusqu'à quatre fois de suite, une proposition au sénat; mais aucun empereur avait-il besoin de tant insister pour être obéi?

convient qu'il refuse les honneurs inutiles et qui sentent trop l'adulation : ainsi Julianus refuse des statues d'argent [1]. Si le nom de l'empereur exprime quelque qualité (*pertinax*, *severus*, *probus*), on déclare qu'il porte bien son nom [2]. On reconnaît en lui les vertus caractéristiques des anciens empereurs : valeur de Trajan, piété d'Antonin, modération d'Auguste [3]. Il est curieux qu'on ne loue pas la qualité la plus nécessaire et celle qui sera la marque des sauveurs de l'empire au moment de l'anarchie, ainsi de Claude d'Illyrie et d'Aurélien : à savoir la vigueur corporelle. Si Auguste ne l'avait pas, on l'avait remarquée en d'autres empereurs. Hadrien avait tué de sa main plusieurs lions. A la fin de sa vie et parmi les empereurs qui suivirent, on ne manque pas de citer les preuves de force qu'ils donnèrent [4].

1. IV, 6. Voir VI, 2 et s., le curieux débat entre le Sénat et Alexandre Sévère qui refuse les titres d'*Antonin* et de *Magnus*.

2. Ainsi Spartien, *Sev.*, XIV, fin.

3. Pollion, *Claud.*, II, 2; Peter, II, p. 134 en haut.

4. Vopiscus, *Firmus*, IV, 2 : *nervis robustissimus* [Firmus erat] ita ut Tritanum (un gladiateur samnite) vinceret ... Nam *et incudem* superpositam pectori constanter, aliis tundentibus, *pertulit*, cum ipse reclinis ac resupinus et curvatus in manus penderet potius quam jaceret (Firmus était si robuste de corps qu'il l'emportait sur Tritanus. Car on le vit un jour porter, sans broncher, sur la poitrine une éclume qu'on frappait à tour de bras, tandis que lui, couché sur le dos et appuyé sur les mains, il formait arc plutôt qu'il ne reposait à terre). Cf. dans le moine de Saint-Gall l'anecdote de Pépin faisant combattre un lion et un taureau devant les grands qui lui contestent le droit de les commander : il leur propose d'aller les séparer, et tranche la tête des deux animaux.

Il est cependant une faculté voisine de celle-là pour laquelle les biographes de l'Histoire-Auguste ont une admiration naïve : celle de beaucoup boire impunément. Quelques Antonins avaient eu ce faible : par là ils furent imités et dépassés. Trajan était un grand buveur; mais l'Histoire-Auguste raconte de Benosus, qu'il buvait autant qu'homme l'ait jamais fait. Aurélien disait de lui qu'il « n'était pas né pour vivre, mais pour boire ». Pour être juste, ajoutons qu'il usait, à l'occasion, de cette faculté privilégiée pour le bien de l'empire. Quand venaient les députés des barbares, il les défiait et tirait de leur ivresse leurs secrets, tandis que lui-même à mesure qu'il buvait, devenait plus sûr de lui [1]. Je ne traduis pas le détail très réaliste que ne manque pas d'ajouter le biographe [2]. Quand, vaincu par Probus, il finit par se pendre, on dit que « ce qui pendait là, était une amphore et non un homme » (*amphoram pendere, non hominem*). Il ne faut pas être trop sévère pour ce malheureux homme; ne nous dit-on pas que, dans le même temps, la fameuse Zénobie, sobre d'ailleurs, savait boire quand il le fallait avec les généraux, et défiait à l'occasion Perses et Arméniens [3]?

1. Vopiscus, *Bonosus*, XIV, 2; Peter, II, p. 230, 2 et suiv.
2. Habuit præterea rem mirabilem ut, quantum bibisset, tantum mingeret, neque umquam ejus aut pectus aut venter aut vesica gravaretur (il s'agit d'une fonction naturelle où l'on assure, qu'avec ces excès, il ne ressentait, chose admirable, aucune gêne ni à l'estomac, ni à la vessie).
3. *Id.*, chap. XXX (Peter II, 127, 17).

Aux grands noms romains qu'on ajoute comme titres au nom du nouvel empereur, on joint dans les vœux et les compliments le nom d' « Alexandre ». En effet, la gloire d'Alexandre le Grand a ébloui tous les princes qui se sont succédé au Palatin, les bons comme les mauvais [1].

Le Sénat, en séance solennelle, adressait ses compliments au nouvel empereur sous la forme de ces *adclamationes*, dont on a de si curieux spécimens dans l'Histoire-Auguste. A la fin revient souvent la clausule : tous! (*Omnes.*) Le reste est une série de cris d'adulation, titres pompeux, protestations de dévouement, vœux de bonheur (*di te servent*, etc.) [2]. On a le pendant dans les imprécations et malédictions qui, sous la même forme, sont prononcées contre quelque rival de l'empereur, déclaré ennemi public [3]. La forme est plus piquante sans doute,

1. Alexandre Sévère l'honore d'un culte particulier; pour marcher contre les Perses, il a soin de se constituer une *phalange* de 30 000 hommes; l'identité du nom aidait à une comparaison qui revient sans cesse dans sa biographie (v, 1; xxxv, 1; xxxi, 5). Mais avant lui et pour la même raison, Caligula (Suétone, 52 fin) et Caracalla (Spartien, ii, 2) s'étaient proposé le même modèle. Ainsi firent après lui, parmi les trente tyrans, les *Macriani* (xiv); *Quietus*, iv et suiv., etc.

2. Claude entreprit vainement de modérer les acclamations trop répétées et trop emphatiques : Dion, LX, 5.

3. Voir les renvois de l'index de Peter. Parmi les *adclamationes* du Sénat, sanctionnant l'élection d'un empereur, on peut lire : pour Gordien, *Gord.*, ii, 9, et *Maximini*, xvi, 13; pour Claude d'Illyrie, *Claud.*, iv, 2; pour Maximus et Balbinus, *Max.*, ii, 9. Comme exemple d'imprécation, voir *Comm.*, xviii, 3. Après la mort de tyrans comme Elagabal ou Domitien, le nouveau prince ainsi Alexandre Sévère), ou celui qui le complimente (ainsi Pline, *passim*), ne parlent du prince défunt

quand il y a une sorte de dialogue institué entre le prince et le Sénat [1]. Aucun prince de bon sens n'ignore que, le jour d'un véritable danger, le Sénat ne pourrait pas être pour lui un appui plus sérieux que ces vestales et ces prêtres que Didianus voulait envoyer avec les sénateurs au-devant de Sevère, maître de Ravenne [2].

En face de ce pouvoir nouveau et qui semblait tel à chaque avènement, par conséquent jaloux, quelle fut la contenance des sénateurs? Ce qu'elle avait été dès l'origine : tous les nobles et même et surtout les créatures du régime déchu se précipitaient à l'envi dans la servitude, et ce fut un souci pour les empereurs que d'avoir à tempérer leurs indiscrètes adulations. Dion Cassius nous a conté le cas de ce tribun, Sextus Pacuvius [3], qui prétendit, suivant un usage espagnol, se vouer (καθοσιῶσαι) à Auguste, et qui, courant çà et là dans les carrefours, entraîna tous ceux qu'il rencontrait à faire de même. La même comédie dure toujours. Titres, honneurs, vœux, on prodigue tout au prince vivant, en déplorant la pauvreté de la langue; et cependant le prince n'est jamais satisfait [4]. On joue avec les

qu'en l'appelant *bellua ista*, *latro* (ce monstre, ce brigand), etc. D'autres, comme Didius Julianus, évitent de le nommer.

1. Par exemple, *Alex. Sev.*, VI, 3 (Peter, I, p. 251, 16 et suiv.); *Tacit.*, II, 3 (P. II, p. 187, 5 et suiv.).

2. VI, 6.

3. LIII, 20.

4. Le Sénat, ayant déjà conféré à Aurélien la série des surnoms traditionnels (*Gothicus*, *Sarmaticus*, *Armeniacus*, *Parthicus*, *Adiabenicus*), s'avisa après une victoire sur les

noms des anciennes magistratures qui ne sont plus que des mots [1]. C'est dans certains quolibets qu'il faut chercher la vérité : Elagabal appelle les sénateurs « des esclaves en toge (*mancipia togata*) [2]; des sénateurs appellent Aurélien le « pédagogue du Sénat » [3].

Personne n'était dupe des apparences, et quand il y avait lutte, le résultat n'était jamais douteux. Les révoltes de la capitale étaient réprimées dans le sang des sénateurs [4]; et quand, dans le triomphe d'Aurélien revenu vainqueur des frontières, on voyait défiler les sénateurs, on disait et ils pensaient eux-mêmes que l'empereur « triomphait aussi du Sénat » [5].

Tout nouveau prince écartait, dès son avènement, par sa hauteur, au besoin par des rigueurs, la familiarité de ceux qu'il avait connus dans son ancienne condition [6]. Mais surtout il se défiait de quiconque pouvait se poser en rival. Ceux qui interrogent les devins et les Chaldéens, deviennent par là même suspects et sont durement punis [7].

*Carpi* de l'appeler *Carpicus* : il ne manque plus, dit Aurélien, que ceci, que vous m'appeliez *carpisculus* (nom d'une chaussure) : *id.*, xxx, 5.

1. Trebellius, *Valer.*, v, 4 : sénatus-consulte par lequel la censure est conférée à Valérien et discours de Dèce.

2. Lampride, xx, i.

3. Vopiscus, xxxvii, 3.

4. Vopiscus, *Aur.*, xxi, 6 et suiv.

5. *Id.*, xxxiv, 4.

6. Sévère fait battre de verges un de ses anciens compatriotes de Leptis : Spartien, ii, 6 fin.

7. Spartien, *Sev.*, xv, 5 et iv, 3. Cf. Ammien-Marcellin, *passim*.

L'empereur peut tour à tour ménager et frapper ceux dont il veut avoir l'appui. Ceux qui, par flatterie, voulaient à sa suite manifester les mêmes sentiments, risquaient de se tromper d'heure ; toujours le châtiment est terrible [1].

Il n'y a de règle que la cruauté dans le mode de répression. Les têtes des compétiteurs vaincus sont promenées sur des piques [2]. Le cadavre est exposé devant la maison, jeté dans le Tibre ou dans la *cloaca* [3] ; les têtes brûlées au Champ de Mars, au milieu des insultes de la populace. Les habitants de Sicca s'avisent de faire dévorer par les chiens le corps d'un de ces malheureux [4]. Nous sommes loin de ces « règnes sans meurtre » des Antonins [5], et toutes ces cruautés sont bien inutiles puisque, suivant le mot spirituel d'un ancêtre d'Avidius Cassius, aucun prince, quelque impitoyable qu'il

1. Ceux qui avaient épousé l'inimitié de Sévère contre Plantinianus sont, après leur réconciliation, jetés aux bêtes : Spartien, *Sev.*, XIV, 5.

2. Ainsi fait Sévère pour Niger (IX, 1) ; pour Clodius Albinus (XI, 6) ; Maxime, pour Maximin et pour son fils (*Maxim.*, XXIII, 6, et XXIV, 4).

3. *Gord.*, XIII, 9, Xiphilin raconte que quand le corps de Elagabal fut jeté au Tibre, les Romains ajoutèrent à tous les beaux surnoms qu'il avait pris celui de *Tiberinus.*

4. Trebellius, *Tyr. trig.*, XXIX, 4 ; P. II, p. 125, 13.

5. Lampride, *Alex. Sev.*, LII, 2 : ἀναίματον imperium ; Capitolin, *Anton. Pius*, fin : solus omnium prope principum prorsus *sine civili sanguine et hostili*, quantum ad se ipsum pertinet, vixit (presque seul de tous les princes, il vécut sans verser, autant qu'il dépendait de lui, le sang d'aucun citoyen et d'aucun ennemi).

fût, « n'était parvenu à prévenir la destinée, en tuant son successeur [1] ».

A l'origine de l'empire, le fondateur qui connaissait la solidité de la puissance impériale, n'oubliait cependant pas que l'opinion avait aussi sa puissance, et qu'il fallait la ménager; on le voit clairement par la lettre d'Auguste à Livie sur Claude [2] : il craint, déclare-t-il ouvertement, pour ceux qui l'avoisinent, les critiques, les moqueries et les qu'en dira-t-on. Ces précautions furent vite oubliées quand, d'année en année, l'empire se fut consolidé; quand surtout il eut passé aux mains de jeunes gens infatués d'eux-mêmes, comme Caligula et Néron, et ceux qui prirent ensuite modèle sur eux. Ces empereurs affectèrent de défier ce qui représentait à Rome l'opinion, et se firent fort de briser toutes les résistances.

Ils n'avaient certes aucune leçon à prendre de ces despotes d'Orient [3] qu'on voulait regarder comme leurs maîtres en tyrannie (τυραννοδιδάσκαλοι). A leurs yeux, leur pouvoir n'a d'autre limite que leur caprice. Ils le proclament bien haut. « Souviens-toi, dit Caracalla à sa grand'mère Antonia,

1. Vulcatius, *Avid. Cass.*, II, 2 : *successorem suum nullus occidit.*

2. Suétone, *Claud.*, 4, præbenda materia deridendi et illum et nos non est hominibus; τὰ τοιαῦτα σκώπτειν καὶ μυκτηρίζειν εἰωθόσιν (il ne faut pas fournir au public l'occasion de se moquer de lui [à savoir de Claude] et de nous; il s'agit là de faiblesses qu'ils ne manquent pas de railler en secret).

3. Dion, LIX, 24 *in.*

que je peux tout et sur tous [1]. » Comme on faisait craindre à Néron les conséquences du meurtre de Britannicus : « Serait-ce, répondit-il, que j'aie à craindre la loi Julia [2]? » Grisé par la facilité de ses premiers crimes, il assurait qu'aucun de ses prédécesseurs « n'avait vraiment su tout ce qu'il eût pu faire [3] ».

On comprend que les empereurs que j'ai nommés se soient passé toutes les fantaisies, et qu'ils aient affecté de renchérir les uns sur les autres dans leurs imaginations cruelles ou grotesques : c'étaient « jeux de princes ». Caligula forçait des sénateurs ayant rempli de hautes charges, à courir en toge le long de son char, et cela pendant plusieurs milles [4]. Elagabal avait des lions et des léopards apprivoisés, qu'il employait de la manière suivante : à la fin des festins, ces animaux venaient à l'improviste se coucher près des convives, qui mouraient presque de peur [5]. Ses courtisans s'amusaient à étouffer les parasites sous les violettes ou sous les fleurs [6]; ou bien à l'heure où le peuple accourait aux jeux, il lâchait dans Rome les serpents marses qu'il avait collectionnés : les gens fuyaient ou étaient mordus [7].

1. Suétone, 29 : « Memento, ait, *omnia mihi et in omnis licere* ».
2. Suét., 33.
3. 37 : quemquam principum *scisse quid sibi liceret.*
4. Suét, 26. Cf. *Galba*, 6 fin.
5. Lampride, XXI, 1. Cf. XXV, 1.
6. *Id.*, 5.
7. *Id.*, XXIII, 2.

Peu à peu se forma au Palatin par la force des choses une cour toute semblable à celles de l'Orient. Un seul homme décide désormais de tout [1]; il ne rend de compte à personne, ne parle pas beaucoup, ne dit que ce qu'il veut, et dit d'ordinaire autre chose que ce qu'il veut faire et que ce qu'il fait. Il ne dédaigne pas les moyens prestes. L'Histoire-Auguste nous montre établies au Palatin, dès l'antiquité, les habitudes qu'on croyait particulières aux petites cours italiennes du XVIe siècle. Nous voyons par les biographies impériales que, dès ce moment, on envoyait du poison à ceux dont on voulait se débarrasser [2]; on assurait ensuite qu'ils étaient morts, victimes des brigands [3]. Fermée à tout conseil modéré, équitable, même à toute justification, l'oreille du prince au Palatin, à Constantinople et partout, « sera toujours ouverte à la dénonciation, surtout indirecte et lâche » [4]. Le secret dont s'entoure le prince est habilement exploité par les subalternes, affranchis, eunuques et autres, qui s'interposent comme intermédiaires (*internuntii*) indispensables, trafiquent de l'influence qu'ils prétendent posséder et, sous Commode, vont jusqu'à vendre des charges, Commode se réservant une

1. Dion Cassius, LIII, 19.
2. Spartien, *Carac.*, III, 4.
3. Lampride, *Comm.*, V, 12; Spartien, *Carac.*, III fin.
4. Ammien Marcellin, à propos de Constance : XV, 2, 2 : « ad suscipiendas defensiones æquas et probabiles imperatoris aures *occlusæ patebant* susurris insidiantium clandestinis. » Et *passim*.

partie de l'argent [1]. Le plus souvent ils dupaient ceux qui s'adressaient à eux, et ne leur vendaient, comme disaient les Romains, que « de la fumée ». Mais on devine aisément les haines qu'ils excitaient et comme on applaudissait dans le public, quand quelque prince honnête les châtiait, même cruellement. Alexandre Sevère, ayant pris sur le fait l'un de ces intrigants, le fit attacher à un poteau, où il fut entouré de paille et de bois humide, et ensuite mis à mort, le bourreau disant : « est puni par la fumée, qui n'a vendu que fumée » (*fumo punitur qui vendidit fumum*) [2].

Dans toute cette revue, nous n'avons guère rencontré qu'abus de pouvoir, folies et cruautés de tout genre : mais n'est-ce pas là qu'aboutit nécessairement et rapidement tout pouvoir illimité, et cependant incertain, comme celui que détenaient tous ces princes?

Comment un tel régime a-t-il pu tenir si longtemps? Il a duré sans doute, parce qu'il donnait aux peuples du centre de l'Europe une paix extérieure, qu'ils n'avaient pas connue jusque-là ; parce que les provinces étaient bien administrées, et qu'en somme, elles prospéraient. S'il y avait des concussions, elles étaient durement punies, et l'on s'efforçait de les prévenir. On nous dit, par exemple, qu'Alexandre Sévère avait fait revivre l'ancienne coutume républicaine, d'après laquelle le trésor

1. Lampride, XIV, 4 et suiv., et VI, 10.
2. XXXVI 3.

fournissait au magistrat, à son entrée en charge, ce qui lui était nécessaire : argenterie, chevaux, mulets, vêtements, argent de poche, cuisinier, muletier; si le magistrat n'était pas marié, on y joignait une concubine « parce qu'il ne pouvait pas s'en passer »; c'était une sorte de mise en route. A la fin de son gouvernement, le magistrat rendait mules, chevaux, muletier, cuisinier, et gardait le reste en cas de bonne administration; autrement il rendait le tout au quadruple, sans préjudice des peines de péculat et des revendications civiles[1]. N'était-ce pas en vérité tout prévoir?

Mais ce que n'avaient pas prévu ceux qui avaient organisé cette grande machine, c'est qu'elle était ruineuse, même sous les meilleurs princes. Je ne parle pas de leur fortune personnelle, qui allait se perdre dans le reste[2]; je ne parle pas des démonstrations naïves comme celle de Marc-Aurèle, faisant vendre la riche vaisselle et les bijoux de son palais; mais les empereurs se perdaient par leurs largesses au peuple, devenues peu à peu obligatoires. L'argent dissipé à Rome, en jeux et distributions, était déjà une folie. Celui qu'il fallait accorder aux soldats en *donativa* ou congiaires

1. Lampride, 42.

2. Mot d'Antonin à sa femme, rapporté par Capitolin, IV, 8 : « Cum uxore argueretur quasi parum nescio quid suis largiens : « *Stulta*, posteaquam ad imperium transivimus, *et illud, quod habuimus ante*, perdidimus » (Comme sa femme lui reprochait d'être trop économe avec les siens : « Sotte, lui dit-il, ne vois-tu pas qu'en arrivant à l'empire, nous avons perdu même tout ce que nous avions eu jusque-là? »).

épuisait le trésor, et cependant c'était une folie nécessaire. Des deux appuis réguliers du gouvernement impérial que nous avons cités[1], l'armée et les revenus du monde, l'un avait fini par détruire l'autre; et cependant comme avait dit César, il fallait, de l'un pour l'autre, leur soutien mutuel. Comment subsister dans de telles conditions? De jour en jour l'empire s'appauvrit davantage; quand les barbares vinrent le piller, il n'en restait plus financièrement que des épaves.

1. Plus haut, p. 64, note 1.

# CHAPITRE IV

## LES THERMES. — LES JEUX

Les distractions que trouvait tout citoyen aux bains et dans les jeux, très démoralisantes certainement, ont été rendues plus nécessaires par l'inactivité politique du temps de l'empire. — Les Romains ont voulu en jouir partout où ils se sont établis. Ruines de thermes, de cirques, d'amphithéâtres, éparses jusqu'aux extrêmes frontières.

I. Les thermes. — Le bain est devenu habituel et nécessaire pour les Romains de l'empire. Bains redoublés et conséquences. — Bains privés. Ceux de Pompéi. Doubles cloisons intermurales. — Bains publics ou thermes. Ceux de Pompéi; ceux de Rome. Confusion, tapage, indécence qui y régnaient. — Chefs-d'œuvre qui les décoraient.

II. Les jeux. — Le peuple estimait qu'ils étaient dus par les empereurs. On les donnait à toute occasion. Ils étaient souvent accompagnés de distribution de cadeaux. Le peuple, tout à son plaisir, se montrait volontiers inhumain. — 1° Les Cirques et les Stades. — Les Cirques. Rome s'y portait tout entière. Les quatre couleurs. Jusqu'à quel point plébéiens, nobles, empereurs même, tous se passionnaient pour la victoire de leur parti. Le grand cirque. — Les stades. La place Navone et le stade du Palatin. — 2° Les théâtres. — Là se réunissait toute la société romaine. Les sujets étaient ceux que chantaient les poètes dans leurs vers, que représentaient partout les artistes. — L'histoire du théâtre à Rome nous est moins bien connue que leur disposition matérielle. Types des théâtres romains; en quoi ils différaient des théâtres grecs. Bruit du théâtre. — On jouait sans doute au théâtre des pièces de tous genres; sûrement peu morales. — Démonstrations du public. — 3° Les amphithéâtres. — Deux sentiments opposés qu'éveille

chez nous la vue des amphithéâtres romains. Ruines existantes. — Spectacles donnés dans l'amphithéâtre. *Lettres de De Spectaculis* de Martial. Scènes empruntées à la mythologie. Gymnastes, funambules, virtuoses. Chasses (*venationes*) et combats d'animaux. Combats de gladiateurs.

La vie des Romains se passait presque tout entière hors de la maison. Mais où se passait-elle? Quand un Romain de l'empire n'était pas chez lui, où fallait-il aller à sa recherche? Dans les comédies de Plaute, les personnages, en quittant la scène sans rentrer chez eux, disent qu' « ils vont au forum ». C'est une tradition qui a dû longtemps se conserver. Sous l'empire, les flâneurs gagnaient plutôt le Champ de Mars, tout rempli de monuments et de portiques. Faisait-il jour encore? l'absent devait être au bain; il s'attardait vraisemblablement dans l'un des thermes publics, où l'administration de l'empire déployait un luxe inimaginable. Donnait-on des jeux? sauf les philosophes ou un Juvénal, aucun Romain n'eût voulu y manquer. Suivant l'heure et suivant ses goûts, celui qu'on cherchait avait les meilleures chances d'être au théâtre, au cirque ou à l'amphithéâtre.

A nos yeux c'était de toute manière bien mal employer son temps. De ces distractions, la plupart étaient fort démoralisantes. Il y avait au bain une terrible promiscuité. Dès l'antiquité, les philosophes avaient dépensé force déclamations contre les heures qu'on passait au cirque, contre les passions folles qui s'y démenaient; et aussi contre les dangers des théâtres et les horreurs de l'amphi-

théâtre : toute cette prédication restait sans effet. D'abord l'inactivité politique de l'empire paraissait les justifier. N'est-ce pas le despotisme d'un seul qui avait peu à peu réduit la plèbe à ne souhaiter que « du pain et des jeux »? Comme Octave se plaignait des querelles des mimes et de leurs partisans : « Il est de ton intérêt, répondait le célèbre Pylade, que le peuple ne songe qu'à nos débats [1] ». Les citoyens, dispensés de tout le reste, n'avaient plus à s'occuper que de leurs plaisirs; ils s'y livrèrent donc sans trêve ni mesure.

La fréquentation des thermes et des jeux devint ainsi une forme normale de la vie romaine. Elle a été transportée par les colons et les légionnaires sous tous les climats, à toutes les frontières du monde ancien. Sous les glaces, dans le désert, au bord du Sahara comme sur le Danube, à quel signe reconnaissons-nous le passage des Romains? A leurs routes, sûrement; mais celles-ci nous mènent presque toujours à quelque ruine prochaine de bains, parfois de théâtre, plus souvent d'amphithéâtre : tellement ces habitudes étaient devenues une partie inséparable de la vie des Romains et comme un des signes extérieurs, pour nous plutôt étrange, de leur civilisation.

Il nous reste de ces monuments des ruines nombreuses, parfois grandioses, quelques-unes fort belles. Nous ne pouvons ici ni les énumérer, ni les

1. Dion, LIV, 19.

étudier dans le détail. Il suffira dans le nombre de choisir quelques types qui donneront l'idée de chaque genre. Commençons par les thermes [1].

## I

### LES THERMES

Le bain, qui n'était qu'affaire de propreté pour les contemporains des guerres puniques, occupait une partie importante de la vie des Romains de l'empire; c'était pour eux comme une des raisons de vivre. Dans l'inscription de la table de jeu trouvée à Timgad [2], on voit que le bain est intercalé entre la chasse et le jeu. En redoublant le bain dans le jour, les Romains de ce temps se figuraient doubler le jour [3], doubler leur vie. Et comme ils risquaient ces tentatives au sortir de table, nous ne nous étonnons pas des congestions qui fatalement devaient suivre [4].

Les biographes de l'Histoire-Auguste ne man-

1. Pour le détail des bains et des thermes, voir dans le dictionnaire de Saglio l'article *Balnea*.

2. Venari, *lavari*, ludere, ridere occ (*c'est-à-dire* hoc) est vivere (chasser, *se baigner*, jouer, rire, voilà la vie).

3. Pétrone, *Sat.*, 72, B., p. 48, 35 : « vero, vero, inquit; *de una die duas* facere : nihil malo » (oui, oui, dit-il; *d'un jour en faire deux;* il n'est rien que je préfère à cela).

4. Juvénal, I, 144 :

Hinc *subitæ mortes* atque intestata senectus

(de là des morts subites et une vieillesse qui s'en va sans avoir fait de testament).

quent pas de nous dire, pour chaque empereur, combien de fois il se baignait par jour; la plupart en toute saison prenaient plus d'un bain; quelques-uns dans l'été en prenaient à la douzaine, en les entremêlant de festins, et en courant, à travers la ville, des bains de leurs palais à ceux de leurs amis et aux bains publics[1].

Il y avait des bains de tout genre : les uns, simples; les autres, où le luxe était porté jusqu'aux derniers raffinements; où, sans parler des décorations, tous les robinets étaient d'argent, où l'eau ne coulait que sur du marbre. Adoptons comme division commode pour cette revue la distinction des bains privés et des bains publics.

### 1° Bains privés.

Pour les bains privés, nous avons dans les maisons de Pompéi de précieux points de repère. On sait qu'ils consistaient essentiellement en une série de salles ou cellules, dans lesquelles l'air et l'eau étaient portés à une température différente : froide, tiède, puis brûlante (*frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium* ou *sudatorium*). Ajoutons-y le vestiaire (*apodyterium*). Les murs étaient en stuc, à défaut de marbre; le sol, dans les maisons élégantes, pavé de mosaïques. Les salles prenaient jour par des fenêtres, ou, au centre, par une ouverture circulaire qu'on fermait d'une sorte de couvercle. L'ap-

1. Ainsi Elagabal, xxx, 15 (Peter, II, p. 242, 15).

pareil de chauffage était, par économie, installé dans la cuisine, et communiquait par des tuyaux avec les différentes salles. Les visiteurs modernes sont surtout frappés du mode adopté pour chauffer les salles un peu grandes. On employait sans doute les *braseros* dont il nous reste, à Pompéi même, de beaux spécimens. Mais de plus on ménageait dans le sous-sol et dans les murs de côté des cloisons accompagnées de conduites, qui communiquaient avec le foyer, et où circulait l'air chaud ou la vapeur. Montaigne avait remarqué le système de doubles cloisons intermurales par lesquelles les anciens chauffaient leurs bains. Il les rapprochait des poêles allemands, pour les opposer à nos cheminées [1].

Des particuliers, surtout dans les endroits un peu éloignés, se faisaient construire des bains luxueux, avec *atrium*, grandes salles, absides, bassins de natation et galeries, sans parler des statues et des mosaïques. Les bains de *Pompeianus*, trouvés il y a vingt ans, sur la route de Constantinople à Sétif, près du village d'Oued-Atmenia, comptaient jusqu'à vingt et une pièces [2].

### 2° Bains publics.

Supposons les mêmes bains, mais avec des proportions agrandies, nombreuses baignoires, beaucoup de piscines, salles diverses (car aux bains

1. *Essais*, III, chap. XIII, éd. Louandre, p. 275.
2. M. Boissier, *l'Afrique romaine*, p. 152 et suiv.

que ne faisait-on pas?) : on aura des thermes ou bains publics. Par les deux thermes de Pompéi, qui sont assez bien conservés, nous avons l'idée des bains publics des petites villes italiennes. Ceux de Pompéi ne sont pas très grands; on les chauffait ainsi plus facilement : la presse au bain comptait parmi les plaisirs du lieu [1]. Ils étaient déjà très beaux et très décorés. Supposez que l'établissement soit beaucoup plus étendu dans tous les sens; qu'il compte salles d'exercices gymniques, restaurants, boutiques de parfumeurs, bibliothèques, pinacothèques, portiques et péristyles; qu'il soit très richement décoré : on aura les grands thermes de la capitale.

Beaucoup d'entre ceux-ci, et qui étaient célèbres, ont disparu; ainsi les thermes d'Agrippa, ceux de Néron, ceux de Vespasien; il reste le cadre superbe des thermes de Caracalla, et, pour que nous ayons quelque idée de la décoration intérieure, les grandes salles des thermes de Dioclétien qui ont donné des églises à la Rome chrétienne (Saint-Bernard et Sainte-Marie-des-Anges).

Nous savons, d'une manière certaine, que les empereurs ne se contentaient pas des bains de leurs palais. Alexandre Sévère usait des thermes publics; on le voyait revenir au Palatin en costume de

1. Épictète, *Entretiens*, IV, 4, 24 fin, trad. Courd., p. 362 : ἐν τοῖς βαλανείοις ὄχλος· καὶ τίς ἡμῶν οὐ χαίρει τῇ πανηγύρει ταύτῃ, καὶ ὀδυνώμενος ἀυτῆς ἀπαλλάσσεται; (il y a foule au bain : et qui de nous ne se réjouit de voir tout ce monde, qui s'avise, par mauvaise humeur, de s'en aller?)

bain, n'ayant d'autre signe de son rang qu'un manteau de pourpre[1]. Hadrien avait fait de même. On le sait par une anecdote célèbre que j'aurai occasion de citer plus loin[2].

Dans ces établissements, que remplissait une foule des plus mêlées, régnait une extrême confusion, et les scènes scandaleuses devaient y être continuelles. Passe pour le tapage assourdissant : en dehors des baigneurs qui font du bruit pour se réchauffer ou simplement pour faire du bruit, il y avait les philosophes qui, comme le cynique Théagène, venaient disputer chaque jour à l'un des grands thermes[3], et les poètes qui, comme le vieil Eumolpe du *Satyricon*[4], tentaient de réciter leurs élucubrations et qu'on chassait à coups de pierres. Malandrins et tire-laine de tous genres affluaient. Malheur aux baigneurs qui ne faisaient pas garder leurs vêtements! D'autres cherchaient des intrigues. Qu'un Elagabal y compte les citoyens affligés de hernies[5] ou y recrute des instruments pour ses honteux plaisirs[6], la preuve, vu le nom, serait insuffisante. Mais par les détails que rapportent Martial et Juvénal, par les prescriptions mêmes des empereurs, on devine qu'il se passait dans les bains d'assez graves désordres.

1. Lampride, XLII *in*.
2. A la fin du chap. XII, p. 287, note 2.
3. Galien, cité par Friedlænder, trad., IV, p. 394, note 9.
4. Chap. XC *in*.; XCI, XCII et suiv.
5. Lampride, XXV, 6.
6. *Id*., VIII, 8, 6.

En principe il y avait des établissements différents, pour les deux sexes[1]. Quand il n'y en avait pas, la règle était que l'établissement fût ouvert, pour les hommes et pour les femmes, à des heures distinctes, et dans le jour. Mais ces prescriptions étaient sans cesse éludées. On en a la preuve par les décrets d'Hadrien et de Marc-Aurèle interdisant, l'un après l'autre, les bains mixtes (*lavacra mixta*)[2]. C'était sans doute une habitude indéracinable puisqu'Alexandre Sévère consentit finalement à les autoriser[3].

On devine ce qui devait se passer dans ces grandes salles où s'entassait la foule; tous entièrement nus[4], femmes, hommes, esclaves, escrocs et débauchés (*curiosi*); bref toute la lie de l'ancienne Rome mêlée au reste. Une administration publique, le fisc, ne s'avisa-t-elle pas de tirer profit de la nudité des thermes publics pour empêcher qu'aucun Juif échappât à l'impôt auquel Domitien les avait soumis? La rapacité d'aucun gouvernement n'a pu, ce semble, aller plus loin, ni employer de pires moyens.

1. Martial, VII, 35, 7.
2. Spartien, *Hadr.*, XVIII, 10; *M. Anton.*, XXIII.
3. Lampride, XXIII (Peter, p. 264, 21). Plutarque raconte dans la vie de Caton (Amyot, XLI fin, p. 445 au bas) que les Romains anciens se montraient très réservés sur ce chapitre; Caton « jamais ne s'estuvait avec son fils; les gendres ne se baignaient point avec leurs beaux-pères; ils avaient honte de se dépouiller les uns devant les autres.... Depuis ayant appris des Grecs à se baigner nus avec les hommes, ils leur ont maintenant en récompense enseigné à se dépouiller nus avec les femmes mêmes. »
4. Martial, VII, 35, 5 : *Nuda sub cute.*

Montaigne, qui aime les histoires piquantes, n'a pas manqué de raconter que, dans la Rome de son temps, on jouissait de grandes libertés. Mais il s'agissait là sans doute de maisons privées[1]. Mazois[2] cite la lettre d'un envoyé du pape qui, au xv^e siècle, passant à Bade, voit les baigneurs descendre, hommes, femmes, filles, entièrement nus dans la piscine commune. L'envoyé admire beaucoup « cette simplicité de mœurs, où personne ne pense à mal ». Mais tout cela nous laisse fort loin de ce qui devait se passer à Rome et même dans toutes les villes anciennes.

Quant au luxe qui était déployé dans les thermes de la capitale, il suffit, pour que nous en ayons l'idée, de rappeler qu'une bonne partie de nos meilleurs antiques proviennent des thermes, et notamment que, des seuls thermes de Caracalla, on a tiré la grande mosaïque des gladiateurs conservée depuis au musée de Latran; la Flora, l'Hercule Farnèse, la Vénus Callipyge et le taureau Farnèse.

1. *Essais*, I, chap. XLIX, vers la fin : il a remarqué que « les dames étant aux étuves, y recevaient quant et quant des hommes et se servaient là même de leurs valets à les frotter et oindre »; et, dans le journal de voyage, pendant le second séjour à Rome, après la pointe à Ostie : « il me prit envie d'aller essayer les étuves de Rome et fus à celle de Saint-Marc, qu'on estime des plus nobles.... L'usage y est d'y mener des amies qui veut, qui y sont frotées avec vous par les garçons. »

2. III, p. 73, note.

## II

### LES JEUX

Les jeux différaient par le genre de représentations ou de réjouissances qu'on allait y chercher, et par le lieu où ils étaient donnés : au cirque, courses de chars; au stade, exercices grecs; au théâtre, tragédies, comédies, mimes et pantomimes; à l'amphithéâtre, chasses ou combats de bêtes (*venationes*) et combats de gladiateurs.

Les jeux étaient regardés par le peuple comme une dette que les princes acquittaient à son égard. Ils constituaient un acte de gouvernement. Pour chaque empereur, après les indications sur la famille du prince, sur son mariage et ses magistratures, Suétone énumère, d'après les archives impériales, les jeux et les spectacles qu'il a donnés.

Dans toute l'histoire de l'empire, qu'on lise Dion ou l'Histoire-Auguste, on voit que les jeux étaient continuels : toute occasion est bonne pour les donner : victoire, mort, anniversaire; on suppose un motif quand il n'y en a pas. Voici par exemple l'un des prétextes qu'emploient les pires des princes : Auguste avait fait renouveler son pouvoir par le Sénat pour dix ans, et il avait à cette occasion donné des *decennia*. A défaut d'autre raison, tout prince qui a régné dix ans, invoque celle-là; Gallien même, dont le père avait été défait par les Perses et restait leur prisonnier, célébra

des *decennia* où l'on vit un triomphe, une hécatombe et toute une procession bizarre [1] : les chevaliers, le peuple, les soldats avec manteaux blancs, les esclaves et les femmes, avec des torches de cire et des lampes, marchant tous au Capitole; cent bœufs blancs, deux cents brebis blanches, dix éléphants; douze cents gladiateurs; deux cents animaux apprivoisés de divers genres, des mimes et des histrions de toute sorte.

A la suite des représentations de gala, quelles qu'elles fussent, on réservait à la plèbe quelques cadeaux (*munuscula*) [2]. Néron, après une *togata* d'Afranius, permit aux acteurs de piller la maison représentée, et on lança parmi le peuple des objets de toute sorte : tessères frumentaires, victuailles, oiseaux, argent, perles (ceci sans doute par le moyen de tessères); tableaux, bêtes de somme, bêtes apprivoisées, et même des navires, des maisons et des terres : c'était déjà la tombola monstre [3]. Stace décrit avec une admiration attendrie « le jour heureux » et la « nuit d'ivresse [4] », pendant lesquels Domitien combla le peuple de ses présents. Nous devinons bien ce qui se passait dans la réalité; et, quand nous n'aurions pas eu le témoignage de Sénèque [5], nous nous serions bien douté qu'il y

1. *Hist. Aug.*, chap. VII; Peter, II, p. 86, 15 et suiv.
2. Cf. ici au chapitre V, p. 91.
3. Suétone, 11.
4. *Silves*, I, 6, : « die beata
Læti Cæsaris *ebriaque nox* ».
5. *Ep.* LXXIV, 7.

avait, dans ces occasions, de terribles bousculades; que bien des objets étaient perdus, déchirés, volés; qu'à ceux même qui les pouvaient saisir, ils coûtaient cher; de sorte que l'homme sage quittait la place, avant qu'eût commencé la distribution.

Les spectateurs ordinaires de ces fêtes, faits à ces misères, la vraie plèbe, ne songe qu'à son plaisir. Elle est volontiers et très inconsciemment cruelle. Cela est trop clair à l'amphithéâtre; mais on devine partout ailleurs le même sentiment. A la suite d'un accident survenu dans une représentation de funambules, Marc-Aurèle prescrit l'emploi de filets qui, après lui, fut de règle [1]. On s'étonne, si on l'admire : c'était, au sens des gens, bien de la bonté.

### I. — LES COURSES AU CIRQUE

Les plaisirs que goûte avant tout la capitale sont ceux du cirque et de la scène : à certains jours « la capitale ne vit que pour le cirque et le théâtre » (*urbem circo scenæque vacantem*) [2]. Au moment des jeux Mégalésiens, « Rome est tout entière au cirque » (*totam hodie Romam circus capit*) [3]. La passion des Romains pour les courses du cirque était si violente qu'elle survécut même à leur empire. Après le sac de Rome par Alaric, les restes misérables de l'ancienne population et les paysans

1. Capitolin, XII, 12.
2. Juvénal, VIII, 117.
3. Juvénal, XI, 197.

venus des environs au nombre de plus de dix mille réclamèrent les jeux du cirque, qu'il fallut célébrer sur des ruines [1].

Les jeux du cirque sont les mêmes partout, et je n'ai pas l'intention d'entrer ici dans le détail [2]. Il suffira de rappeler qu'à Rome « les quatre couleurs », autant dire les quatre factions, donnaient lieu à des rivalités et des luttes sans fin auxquelles tout le monde se mêlait : les parvenus, comme Trimalcion; les esclaves; l'empereur aussi, qui regardait comme des rebelles les partisans de la couleur adverse [3]. Singulière idée, penseront les modernes (mais déjà un ancien [4] l'avait dit), que de passer son temps à voir courir des chevaux et des hommes sur des chars! Des milliers d'hommes étaient ravis de ce spectacle et le revoyaient sans fatigue. Si encore ils avaient été séduits par la rapidité des chevaux ou l'habileté des coureurs! Mais non; c'était affaire de couleur et de voile [5]. « Supposez, dit le même auteur, qu'au milieu de la lutte,

1. Orose, I, 6.
2. Ceux qui désireraient entrer dans une telle étude, n'auront qu'à se reporter dans le dictionnaire Saglio, à l'article *Circus*, qui comprend une douzaine de pages.
3. Ainsi l'empereur Vérus (Capitolin, *Verus*, VI, 2; Peter, I, p. 79, 1) était du parti des verts; il avait un cheval, *Volucer*, auquel il fit élever une statue d'or, ce qui lui valut du côté des bleus, Marc-Aurèle siégeant près de lui, toutes sortes d'injures. Pour Marc-Aurèle, il se félicitait (*Pensées*, I, 5) d'avoir pu, grâce à son gouverneur, ne prendre la passion ni des bleus, ni des verts, ni des *palmularii* ni des *scutarii* (ici p. 106).
4. Pline, *Ep.*, IX, 6.
5. Pline, *ibid.* : nunc favent *panno*, *pannum amant*.

les couleurs soient transposées d'un camp à l'autre : l'ardeur des assistants laissera du coup ces cochers, ces chevaux qu'ils connaissent de loin, dont ils crient les noms, et suivra le pan d'étoffe. »

Comment les simples citoyens auraient-ils songé à se modérer, quand les empereurs eux-mêmes donnaient l'exemple de ces folles passions? On comprend, d'après ces mœurs, que la fortune d'un jockey égalât celle de cent avocats [1]. A leur salaire, aux prix gagnés, aux récompenses de leurs partisans, se joignait à l'occasion le paiement de leur connivence dans tel échec ou tel succès que voulaient de gros parieurs [2].

Un cocher, Maure d'origine, nommé *Crescens*, nommé dans une inscription trouvée près du quartier des verts, avait, à vingt-deux ans, déjà gagné plus de quinze cent mille sesterces (300 000 francs). Le plus célèbre cocher des temps classiques, *Dioclès*, laissa à son fils plus de trente-cinq millions de sesterces (7 millions de francs). Des palmes, des fouets, les noms de cochers et de chevaux avec leur représentation ont été trouvés gravés sur des jouets d'enfants, des manches de couteaux de poche en os [3]. Telle petite voiture en plomb, pour enfant de deux à trois ans, rappelle un char vainqueur et porte les noms des chevaux et des jockeys [4]. La *viridi*

1. Juvénal, VII, 113.
2. M. Saglio a cité les textes : p. 1196, note 70 et suiv.
3. M. Lanciani, *Anc. Rome*, p. 216.
4. Au musée du Capitole (M. Lanciani, p. 216 en haut).

*thorax* que l'on donne, dans Juvénal [1], à un enfant avec quelques sous et des noisettes, c'est sans doute une casaque de jockey de la faction des verts. Comment une passion si précoce n'aurait-elle pas pris plus tard tout son développement [2]?

## II. — LE GRAND CIRQUE

Il y avait eu émulation entre les empereurs, même entre les meilleurs, pour que le cirque, de règne en règne, devînt plus grand et plus beau; on attestait avec emphase qu'on le faisait seulement « à la mesure du peuple romain [3] ». De ce cadre richement décoré, accru à ce point qu'il contenait à la fin près de quatre cent mille spectateurs, il ne reste plus rien. Du haut du Palatin, on montre seulement le fond dans lequel il était établi.

Veut-on voir dans une source ancienne le sujet qui a attiré un de nos peintres modernes [4], la représentation d'une de ces courses avec défis, rivalités des coureurs, attente passionnée des spec-

1. V, 143.
2. Cf. la phrase célèbre du dialogue de Tacite, XXIX : « Jam vero propria et pecularia hujus urbis vitia *pæne in utero matris* concipi mihi videntur : histrionalis favor et *gladiatorum equorumque studia* (maintenant les vices propres, particuliers à notre Rome, l'enfant les conçoit, j'imagine, dès le sein de sa mère; il aime les histrions et se passionne déjà pour les combats de gladiateurs et les courses de chevaux).
3. Ἐξαρκοῦντα τῷ τῶν Ρωμαίων δήμῳ : le mot et l'inscription sont de Trajan (Xiphilin-Dion, LXVIII, 7).
4. M. Gérome.

tateurs, chute et catastrophe de quelques vaincus dans la poussière, tandis que le vainqueur triomphant touche au but? On en trouvera au moins une esquisse dans une mosaïque trouvée en Espagne à Gérone, en 1884, et que M. Lanciani a reproduite [1]. On y reconnaît clairement les barrières de départ (*carceres*), la *spina* très décorée de trophées, statues, obélisque, quatre chars (dont un qui se renverse), attelés de quatre chevaux de front, et au-dessus les noms des jockeys et de certains chevaux.

### III. — LES EXERCICES GRECS AU STADE

Les exercices grecs, suffisamment connus pour que nous n'en disions rien : course à pied, lutte, pugilat, etc., importés à Rome par Néron et par Domitien, se donnaient dans des *stades* d'étendue restreinte, dont la forme était, à très peu près, celle des cirques primitifs ou celle des cirques que les Romains établissaient dans des constructions provisoires. Nous pouvons nous en faire une idée suffisamment exacte, soit par la place Navone (*Circo agonale*), l'ancien stade de Domitien, soit par le stade que le même empereur avait construit au Palatin et que viennent de dégager les travaux de l'École française [2]. Il était très richement orné et nous paraît fort étendu.

1. *Anc. Rome*, p. 215. On peut en rapprocher les dessins des mosaïques de Lyon et de Barcelone qu'on trouvera dans le dictionnaire de Saglio, fig. 1520 et 1523.
2. Voir l'article de M. Deglane dans les *Mélanges de l'École*

### IV. — LE THÉATRE

Le théâtre est, dans tous les pays comme dans tous les temps, le rendez-vous de la société. Les simples gens y coudoient, y entourent les gens du monde. C'est là qu'un étranger va les voir, et s'efforce de deviner leurs habitudes et leurs goûts.

Il en était de même à Rome. Les thèmes traités ou cités par les pièces étaient ceux que développaient les poètes dans leurs vers élégants, ceux dont les sculpteurs tâchaient de rendre l'image, dont les peintres et les mosaïstes représentaient les traits au sol et sur les murs, Achille, Hélène et toutes les créations d'Homère; Bacchus et son cortège; la malheureuse Dircé; Héro et Léandre; Pâris et les déesses, sont sur les murs de Pompéi, dans les mosaïques anciennes de tous les pays, comme dans les vers d'Ovide. On retrouvait les mêmes sujets dans les mimes, dans les tragédies, et, tout au moins par allusion, dans les comédies. C'est au théâtre et dans les festins que circulaient d'abord les nouveaux vers que favorisait la mode du jour[1]. C'est au théâtre, tout comme aux promenades, qu'Ovide

*de Rome*, 1889, p. 184 et suiv. Cette désignation et la restitution proposée ont été contestées depuis par M. Fr. Marx, *Jahrb. K. D. Arch.*, 1895, 3.

1. Martial, II, 6, 8 :

« Hæc sunt... quæ sinu ferebas
Per convivia cuncta, *per theatra*. »

(Voilà les vers que tu portais, soigneusement cachés, à travers tous les festins, et dans tous les théâtres.)

conseille à l'amant non pourvu d'aller chercher sa proie.

Comme cette société mondaine ne peut cependant se livrer à ses caprices qu'autant qu'ils sont partagés et qu'ils s'accordent avec des conventions reçues, comme il lui faut ici s'appuyer sur le goût de la foule, qui lui sert comme de contrôle, il serait très intéressant pour nous de bien connaître l'histoire du théâtre; de démêler les préférences et les antipathies du public; de suivre à tous ses degrés l'évolution qui a fait descendre le théâtre romain, des genres les plus élevés, la tragédie traduite ou imitée des grands maîtres, et la comédie de caractère [1], aux grossièretés et à l'indécence des mimes et des pantomimes. Le malheur est que, sur les pièces qu'on représentait au théâtre, sur la composition exacte du public et l'intérêt qu'il prenait à la représentation, les renseignements sont rares et vagues; si bien que ce qui nous paraîtrait essentiel, est justement ce qui nous échappe plus qu'à demi.

Par contre, grâce à Vitruve, grâce surtout aux théâtres qui nous restent, on peut se faire une idée précise de ce qu'était un théâtre romain. Il nous en reste de toute grandeur. Pour la décoration extérieure, on se guidera sur le théâtre de

1. Nous avons vu qu'un contemporain de Pline le Jeune, *Vergilius Romanus*, composait avec succès des comédies imitées de Ménandre : *Ep.* VI, 21, 2. Cf. Buecheler, *Carm. Epig.*, I, n° 97.

Marcellus. Pour la distribution et la disposition intérieure, sur le petit théâtre de la villa d'Hadrien, sur celui d'Herculanum ou sur ceux de Pompéi.

On sait quelle est la disposition générale : une sorte d'hémicycle où s'étagent les sièges (*cunei*), en séries parallèles (*præcinctiones*), que traversent des allées de sortie (*vomitoria*). En face un mur décoré de colonnes et de statues devant lequel est la scène. Le tout est découvert; à l'occasion les spectateurs sont protégés du soleil par des voiles. Au dehors, des portiques, qui servent d'abri en cas de pluie, donnent à l'édifice l'aspect monumental.

On voit que ces théâtres différaient des nôtres autant que les théâtres grecs, dont ils n'étaient qu'un dérivé. Nous remarquons surtout qu'ils étaient, presque sans exception, à ciel ouvert [1], et ne contenaient souvent qu'un nombre restreint de spectateurs, quoique leur capacité fût très variable. Ils gagnaient naturellement en sonorité ce qu'ils perdaient en étendue. Les acteurs jouaient masqués, dressés et quasi immobiles sur leurs socques ou leurs cothurnes, affublés de robes traînantes et de manteaux magnifiques. Nous connaissons tout ce matériel par les statues, les peintures et surtout par les mosaïques, où les masques et tous les acces-

1. L'exception est le petit théâtre couvert de Pompéi. On peut voir, dans le *Timgad* de MM. Bœswillwald et Cagnat, p. 93 et suiv., la description du théâtre de Timgad, qui contenait 4000 personnes, et une comparaison de cet édifice avec les principaux théâtres de l'antiquité.

soires du théâtre sont un motif habituel de décoration.

On faisait au théâtre comme au cirque un tapage étourdissant. Horace l'avait remarqué de son temps [1], et la tradition s'était conservée [2].

Que jouait-on sur les théâtres de l'empire? Nous le savons mal, parce que les contemporains, lorsqu'ils touchent à ce sujet, paraissent n'attacher d'importance qu'aux démonstrations du public ou au talent de tel ou tel acteur. De ces pièces, dont beaucoup n'étaient sans doute que de simples canevas, il ne nous est rien resté. Il est probable qu'on voyait se succéder devant les spectateurs beaucoup de reprises à côté, de pièces nouvelles; des tragédies dont l'acteur chantait et mimait (*saltabat*) les *cantica*; à côté, des comédies classiques, des *togatæ*, des *prætextæ*; surtout des mimes et des pantomimes. Ni le sujet des pièces, ni le jeu des acteurs n'étaient en général fort honnêtes. Les philosophes, les poètes eux-mêmes reconnaissaient que l'influence du théâtre était démoralisante [3].

1. *Ep.* II, I, 202 :

*Garganum mugire putes nemus* aut mare Tuscum.

(Vous croiriez entendre mugir le bois du mont Gargane ou la mer d'Étrurie.)

2. Voir dans Philon, *De Legat. ad Caium*, 45 (M. p. 598 fin; P. 1041 fin) l'anecdote sur Caligula recevant, dans sa maison de campagne, la députation des juifs : « les cris et les sifflets de ceux qui se moquaient de nous, étaient si forts *que nous nous serions crus sur un théâtre* (ὡς ἐν θεατρικοῖς μίμοις) ».

3. Martial parlant d'un homme austère; IX, 27, 9 : *cum*

Mais, comme nous le disions tout à l'heure, ce qui frappait le plus les contemporains dans les représentations, ce qu'ont noté le plus soigneusement les historiens, ce sont les allusions saisies au passage et dont la malice des spectateurs faisait une application spirituelle aux gouvernants. C'était là, on le savait par Cicéron, une habitude chère au peuple de Rome : il manifestait en toute occasion et en tous lieux, au cirque, au théâtre et à l'amphithéâtre, et l'on ne peut guère le blâmer, quand on voit avec quelle gravité minutieuse les chefs de l'État pesaient ces applaudissements, et comme ils dosaient les sifflets et les huées [1]. Les meilleurs empereurs, même un Marc-Aurèle, n'échappaient pas à ces piqûres d'épingle et prenaient le parti de les tolérer avec patience. Les princes violents comme Caligula et Néron s'en vengeaient cruellement et au hasard. C'était au théâtre qu'éclataient les ovations spontanées, vraies ou factices ; là aussi se produisaient ces réclamations bruyantes, auxquelles un Tibère même se voyait forcé de céder [2]. La tradition de ces manifestations a été soigneusement gardée par le peuple de la capitale, très jaloux de cette liberté, la seule qui lui restât. Elles ont eu

*theatris* sæculoque rixaris (tu pestes contre la licence du théâtre et contre les vices du temps).

1. Voir le *Pro Sestio*, LV, 118 et suiv.; LIX, 125 et suiv.

2. On disait : *reclamant*. Le peuple redemandait à Tibère une statue de Lysippe, l'ἀποξυόμενος (proprement : un homme sortant du bain et, avec le strigile, *raclant* la peau), jadis placé par Agrippa dans ses thermes, et que l'empereur venait de faire transporter à son palais.

leur suite sur le piédestal du *Pasquino* de la Rome des papes. Les railleries étaient, cela va sans dire, surtout goûtées quand le prince n'en saisissait pas le sens, et que personne n'osait l'éclairer [1].

### V. — L'AMPHITHÉATRE

L'aspect des amphithéâtres anciens [2] éveille chez nous des sentiments opposés : d'une part une véritable admiration pour ces édifices dont l'immensité et la majesté nous ravissent; mais aussi l'étonnement et l'horreur à la pensée des spectacles qu'on venait chercher ici.

On sait que l'amphithéâtre est au propre un double théâtre; les deux théâtres mobiles de Curion, en se réunissant, formaient l'amphithéâtre ordinaire. Le plus beau, le plus vaste qui soit conservé, est le Colisée; mais on en a beaucoup d'autres, très vastes encore et très ornés : je ne cite que ceux de Pompéi, de Pouzzoles, de Vérone [3]. Nous avons remarqué la petitesse de beaucoup de théâtres anciens; ici ce qui frappe avant tout, c'est l'étendue des amphithéâtres, leur masse imposante, et, pour quelques-uns, le mot ne sera pas trop fort, leur immensité.

1. Par exemple Hist.-Aug., *Maximin*, IX, 3 (Peter, II, p. 9 au bas).

2. Voir, dans le dictionnaire de Saglio, l'article *Gladiateurs* de M. Lafaye, et l'article *Amphitheatrum* de M. Thierry.

3. M. Friedlænder en a donné une liste dans un supplément au tome II de l'édition allemande des *Sittengeschichte*, p. 502 et suiv.

Nous n'ignorons pas à quoi ils servaient et quels spectacles s'y donnaient. Au besoin Martial nous renseignerait avec précision, moins par ses diverses épigrammes, quoiqu'il y fasse souvent allusion aux succès du jour, que par le livre spécial qu'on place en tête des autres et qui a pour titre *De spectaculis*.

1° Représentations. Scènes mythologiques. Fêtes diverses.

La machinerie jouait dans les amphithéâtres un grand rôle. L'arène pouvait être inondée pour les naumachies, et ensuite rapidement mise à sec pour les combats. Grâce à des échafaudages et aux décors qu'on apportait, on figurait des scènes mythologiques, avec grand apparat : ainsi le jugement de Pâris, comme le décrit Apulée; Léandre nageait vers Héro; on voyait Hercule, Neptune, les Néréides; la terre s'ouvrait; Orphée en sortait bientôt entouré d'animaux. La plèbe se délectait surtout aux spectacles obscènes ou cruels; on lui donnait Pasiphaë; un Dédale, déchiré par un ours; un Prométhée, représenté par un malheureux dont le supplice était véritable. Si *Lauréolus* était figuré de même, Martial excusait la cruauté du spectacle, dont il avait quelque conscience, en déclarant que le supplicié *devait être* un criminel [1]. On dit de lui comme des centaines d'animaux qu'on sacrifie : c'est une perte qui ne compte pas (*perdere vile est*).

1. *Ep.* 7.

On produisait à l'amphithéâtre les gymnastes et les funambules de tout genre; des animaux savants, etc. Nous voyons ainsi qu'au temps de Dioclétien, les portiques des communs des palais des empereurs étaient couverts de peintures rappelant les jeux donnés par Carus et Carinus avec les exploits des gymnastes et des virtuoses dont le peuple avait eu le spectacle [1].

Mais les représentations de l'amphithéâtre se composaient principalement de chasses ou combats de bêtes (*venationes*), et de combats de gladiateurs.

### 2° Les chasses ou combats de bêtes. Combats de gladiateurs.

L'avènement d'un empereur, ses victoires vraies ou fausses servaient d'occasion; il se faisait alors des dépenses énormes et une consommation effrayante d'animaux et d'hommes. Tout ce qui s'était fait sous la république, où cependant nombre d'ambitieux avaient pris ce chemin pour

1. Vopiscus, 19 (Peter, II, p. 244, 4) : « Memorabile maxime Cari et Carini et Numeriani hoc habuit imperium quod ludos populo R. novis ornatos spectaculis dederunt, *quos in Palatio circa porticum stabuli pictos vidimus* » (Le règne de Carus, Carinus et Numérien offrit surtout ceci de mémorable qu'ils donnèrent au peuple romain des jeux relevés par des spectacles nouveaux que nous avons vus peints au Palatin, autour des portiques des communs). Ensuite mention d'un *neurobates* (danseur de corde), d'un *tichobates* (baladin marchant sur un mur [τεῖχος]; gravissait-il des obstacles ou mimait-il la défense d'un soldat?), d'ours dansants, de chœurs, de virtuoses, de mimes, d'un feu d'artifice, etc.

se ruiner [1], était laissé bien loin en arrière. Quand Trajan revint à Rome après sa victoire définitive sur Décébale et les Daces, il donna, pendant 123 jours, des spectacles où furent tuées 1 000 et jusqu'à 10 000 bêtes, tant sauvages que domestiques, et où combattirent 10 000 gladiateurs [2]. La description d'une grande chasse, donnée par Probus dans le cirque, nous a été conservée par son biographe [3]. Lions, léopards, ours y furent produits par centaines; cerfs, sangliers, daims par milliers; de gros arbres, apportés dans l'arène, y figuraient une forêt.

Le matin, on produisait régulièrement des animaux rares, des antilopes, des girafes; on faisait combattre ensemble des animaux différents : lions, ours, tigres, taureaux, éléphants, sangliers, rhinocéros, léopards; ou l'on opposait ces animaux à des dompteurs. La représentation était précédée de processions, de défilés de chars (*pompa*) aussi odieux aux esprits sérieux que ceux des jeux du cirque [4]. L'après-midi avaient lieu les combats de gladiateurs. Ce n'était pas seulement entre eux une lutte d'escrime poussée à mort; on variait ces combats par des règles et l'emploi d'armes

1. Cassius tuera César parce que celui-ci a retenu des lions dont Cassius voulait donner au peuple le spectacle.
2. Dion-Xiphilin, LXVIII, 15.
3. Chap. XIX (P. II, p. 215, 24 et suiv.).
4. L'ennui qui en résultait (*tædium pompæ*) existait là comme aux triomphes : Suétone, *Vespasien*, 12; Sénèque le père, *Préf.*, etc.

toutes différentes : là se succédaient les *palmularii* et les *scutarii*; les *retiarii*, les Thraces, les Myrmidons, etc. Il y avait des costumes historiques : Ajax, Télamon, etc. On amusait le public en faisant combattre des nains et des femmes.

Un moderne ne peut lire le récit de ces fameux spectacles sans songer d'abord aux victimes. Nous devinons trop bien quels devaient être les sentiments des Germains, des barbares ou prisonniers qu'on menait en voiture aux « spectacles du matin », et qui ne pouvaient ignorer ce qui, le soir, les attendait eux-mêmes. On comprend qu'ils aient tâché d'y échapper, même en recourant aux formes de suicide les plus affreuses [1]. Mais le témoignage des Pères de l'Église confirme ce que nous savons d'ailleurs : que la vue de ces spectacles attirait, transportait les plus récalcitrants, tant la foule, avide de curiosités et d'émotions violentes, oublie volontiers ce qu'ils impliquent de cruauté.

On sait ce que sont chez nous les « collections de policiers ». Des agents se sont fait relier des carnets avec la peau des criminels. Les Césars, quelque cruels qu'ils fussent souvent, imaginaient des expédients plus doux. Comme deux gladiateurs habiles s'étaient frappés l'un l'autre à mort, Claude

1. Sénèque, *Ep.* LXX, 17, 20 et 22 : l'un s'étouffe avec l'éponge immonde; un autre, feignant de dormir, donne de la tête contre la roue du char; le troisième, dans la naumachie, s'enfonce dans la gorge l'épée dont on l'armait pour combattre un adversaire.

se fit faire aussitôt de petits couteaux avec leurs épées [1]. C'est le même empereur, à la réputation de sot et de bonasse, qui, fâché de ce que, dans le spectacle, quelque chose avait manqué par la faute d'un employé, le fit jeter aux bêtes, ce qui fournit au public un spectacle supplémentaire et imprévu [2].

On sait qu'avant Néron, avant Commode, la folie de descendre dans l'arène et de se donner en spectacle, soit comme virtuose, soit comme gladiateur, avait gagné même des Romains de bonne famille; César se laissa arracher, pour les chevaliers, la permission de s'avilir, mais supplia qu'on ne la demandât pas pour les sénateurs. Dès le temps d'Auguste, il n'est guère de jeux où Dion ne mentionne que des chevaliers et des sénateurs ont ainsi combattu.

Rappelons enfin que, pour nous renseigner sur les armes et le costume de gladiateurs, outre la grande mosaïque des thermes de Caracalla conservée au musée de Latran, il nous reste de très belles mosaïques au même musée et à la villa Borghèse, de sorte que c'est ici une des parties de la vie ancienne dont nous avons la représentation la plus précise et la plus complète.

1. Suétone, 34.
2. Suét., 34 fin. Le même *accident* arriva à un de ses *Nomenclatores* (ceux qui annoncent les visiteurs), tout vêtu encore de la toge.

# CHAPITRE V

## ÉTRENNES ET PETITS CADEAUX SOUS L'EMPIRE

I. Cadeaux des calendes de janvier, institution toute romaine, comme le prouve leur nom (*strenæ*). Comment on célébrait à Rome les calendes de janvier : on voulait par ce jour présager ce qu'apporterait l'année nouvelle. — *Strena* : étymologie et sens du mot d'après les anciens. Nature et forme des cadeaux. Cadeaux à l'empereur. Vœux et serments.

II. Cadeaux des Saturnales. — Leur nature. Fêtes données aux Saturnales par l'empereur.

III. Cadeaux d'hospitalité et de banquet. *Xenia* et *Apophoreta*. Leur différence. Les *Xenia*. Les *Apophoreta*.

Nous arrivons à un sujet tout romain; le nom mis en tête du chapitre, à lui seul, le prouverait : *strenæ* en latin, chez nous les *étrennes*, rappellent un usage latin et des races latines. On discute, il est vrai, sur l'étymologie du mot. Suivant l'opinion la plus répandue, il serait emprunté au nom d'une vieille déesse sabine, *Strenia*, qui assure à ses dévots la force et la santé. Récemment M. Bréal [1] voyait dans *Strenæ* une contraction de *Saturnæ*

1. *Mémoires de la Société de linguistique*, VIII (1889), p. 29. Il faudrait alors, à la manière sémitique, ne tenir compte, dans le mot, que des consonnes.

*feriæ*. De toute manière, il s'agit ici d'une institution romaine, qui se célèbre en un jour dédié à une divinité bien romaine aussi, à Janus. La Grèce, les Latins nous le disent [1], n'avait rien de pareil.

Voyons en quoi consistait cet usage, et ce qu'il peut nous apprendre de la vie et du caractère des Romains. Afin de suppléer à ce que notre sujet, ainsi limité, aurait d'étroit, quand surtout la tradition ne manque pas de lacunes, je réunirai au souvenir des étrennes, celui d'autres petits cadeaux en usage à Rome : cadeaux des Saturnales (*Saturnalium munuscula*); dons aux hôtes (*Xenia*); cadeaux qu'à la fin d'un festin l'amphitryon tire au sort et distribue à ses convives qui les emportent (*Apophoreta*).

## I

### CALENDES DE JANVIER, LES ÉTRENNES

C'était grande fête à Rome le jour des calendes de janvier. Fête officielle d'abord : l'empereur, magnifiquement vêtu, recevait les premiers ordres de l'État qui venaient, en grand cortège, lui présenter leurs vœux. Beaucoup d'empereurs recevaient même tous les citoyens qui défilaient devant eux, en leur offrant, suivant l'usage général, une

1. Ovide, *Fastes*, I, 84 :

Te dicam, Jane biformis;
*Nam tibi par nullum Græcia numen habet.*

(Je te chanterai, Janus à deux visages; car la Grèce n'a aucune divinité qui te ressemble.)

pièce de monnaie. C'était aussi une fête religieuse qu'on célébrait dans toutes les maisons. Elle commençait au foyer, où l'on exposait les Lares après les avoir parés. Chacun se rendait ensuite dans toutes les maisons amies, et la joie était ou devait être générale.

Quel était le sens de la fête? Que demandait-on aux dieux du foyer? Pourquoi ces démonstrations de joie affectées ou sincères? C'est que ce jour commençait l'année, et tout commencement, pour des esprits superstitieux, est un présage de l'avenir. Janus exprime parfaitement, dans sa réponse à Ovide, la pensée des Romains :

> *Omina principiis*, inquit, *inesse* solent[1].

Il fallait que le présage fût bon, et l'on faisait ce qu'on pouvait pour cela. Dans cet espace de quelques heures où l'on voulait voir en raccourci ce qu'apporteraient les jours et les mois suivants, une humeur sereine était comme une garantie contre l'approche des chagrins. L'obole reçue d'un ami faisait espérer toute une suite d'innombrables profits. Une parole indifférente ou fâcheuse eût causé les plus vives inquiétudes : elle aurait « porté malheur ». Quand des politiques égoïstes, réalistes et surtout cruels, Marius et Tibère, négligèrent de suspendre, ne fût-ce qu'en ce premier jour de l'année, l'exécution de leurs vengeances capitales,

1. C'est par le commencement de toute chose qu'on présage de ce qui doit suivre : *Fastes*, I, 178.

les contemporains virent dans ce fait l'indice de malheurs imminents.

*Strena* désignait primitivement, nous dit-on, un rameau bénit, détaché des bois du bosquet sacré qui environnait le *Streniæ sacellum*; c'était, disait-on encore, une branche de laurier, présage de victoire. Mais de bonne heure ce lien de la fête avec une cérémonie religieuse devint plus lâche.

Tout d'abord les cadeaux étaient très simples. Les pauvres, qui n'en auraient pu donner d'autres, assuraient plus tard que seuls ils étaient restés fidèles à l'ancienne tradition. Ils s'offraient, les uns aux autres, des branches de palmier, des figues, du miel, des dattes, parfois recouvertes d'une mince feuille dorée. A ces présents en nature s'ajoutait celui qui finit par compter seul, en déplaçant tous les autres : à savoir la pièce de monnaie (*stips*) d'abord d'airain, puis d'or; enfin une somme plus ou moins ronde, ou un objet de valeur, artistique ou non, dont le donataire s'appliquait d'abord à bien déterminer le prix.

On avait l'habitude d'attacher aux cadeaux un sens symbolique. Les fruits et les sucreries annonçaient une année douce; les pièces d'argent ou d'or, une année de profit. Souvent une inscription spéciale contenait l'expression de ces vœux; ainsi aux lampes et aux candélables était ajouté un petit bouclier portant : *annum novum faustum felicem* [1],

1. Puisse l'année nouvelle vous apporter tous les bonheurs !

et les mêmes mots accompagnaient, sur les pièces de monnaie, la tête de Janus couronné de laurier.

Ces cadeaux, ces souhaits étaient si bien une habitude nationale, qu'à tous les rangs de la société, ils étaient en usage, et que, malgré l'ennui et les frais qui étaient inévitables, les empereurs ne purent se dispenser de les recevoir et d'y répondre. Suspendu à plusieurs reprises, cet usage ne tardait pas à reparaître; le public y tenait; l'empereur s'y soumettait pour être bon prince. Patron-né de tous les citoyens, père de la patrie, il ne faisait que remplir son devoir en accueillant ce qui était, de la part de ses sujets de la capitale, un témoignage d'affection; et il leur rendait leurs cadeaux, naturellement en les portant au triple ou au quadruple, multiplication prévue qui n'était pas pour diminuer l'affluence des visiteurs. Si plus d'un cadeau de janvier, même entre particuliers, n'était au fond qu'un appât, offrir à l'empereur était, au su de tous, jeter l'hameçon à coup sûr.

L'empereur était-il absent de Rome? La cérémonie avait lieu quand même [1]. S'il était à Rome, il lui fallait payer de sa personne, rester au Capitole, pendant des heures, des jours, même tout le mois; voir défiler les longues files d'inconnus, les remercier, les récompenser de sa main [2]. On comprend, qu'après s'être tout d'abord soumis à cette corvée, Tibère ait eu soin de s'y soustraire, dès

1. Suét., *Aug.*, 57.
2. Ainsi pour Auguste, Dion, LIV, 35.

qu'il le put [1]. Caligula, pour se rendre populaire, n'eut qu'à rétablir l'ancienne pratique. Ses ennemis prétendaient qu'il trouvait plaisir à tâter les pièces amoncelées, et qu'il se roulait même publiquement sur elles [2].

L'usage se maintint en fait jusqu'à la fin de l'empire d'Occident. Des inscriptions, conservées jusqu'à nous, confirment ce détail, rapporté par Suétone, qu'Auguste [3] employa les sommes reçues des citoyens aux calendes de janvier pour élever, avec beaucoup de luxe, des statues et des chapelles à diverses divinités : *Jupiter tragœdus*, *Apollo Sandaliarius* et autres [4].

A ces cadeaux étaient joints des vœux pour le prince et sa famille, et aussi des serments de fidélité, de sorte qu'il y avait une double cérémonie : l'une au palais, et l'autre au Sénat. L'usage avait dû commencer dès la dictature de César, si bien qu'après sa mort, les triumvirs imaginèrent de profiter pour leur politique de cette tradition. Le premier jour de l'année des proscriptions, ils jurèrent et firent jurer aux autres de ratifier tous les actes de César, et, ajoute Dion [5], « cette coutume aujour-

1. Suét., 34.
2. Suét., 42.
3. *Ibid.*, 57.
4. La formule des inscriptions est : *ex stipe* quam populus romanus anno novo absenti contulit (avec l'argent donné par le peuple romain au prince absent, à l'occasion de la nouvelle année); par ex. *C. I. L.* VI, 457; cf. les nos 456 et 458.
5. XLVII, 18.

d'hui encore s'observe à l'égard de tous ceux qui se succèdent au pouvoir suprême ou qui l'ont exercé, toutes les fois qu'ils n'ont pas été notés d'infamie ».

## II

### CADEAUX DES SATURNALES

Quelques jours avant les calendes de janvier, le 17 décembre, et aux jours suivants, qu'on appelait les jours des Saturnales, on échangeait aussi des cadeaux qui, par leur sens et leur nature, différaient des étrennes en ceci principalement, qu'en janvier, il fallait être sérieux; derrière Janus venaient Phœbus, Pallas, les Muses; les nouveaux magistrats entraient solennellement en fonction; on tremblait de rien faire qui pût gâter d'avance l'année nouvelle; aux fêtes de Saturne, au contraire, toute contrainte cessait; il n'y avait place que pour les jeux et les ris; c'était avant tout des jours de folie [1]. Partout on faisait bombance. Les Romains quittaient la toge pour un vêtement brodé, la *synthesis*, et ils coiffaient le *pileus* [2]. C'était un mois de plaisir qu'on aurait voulu faire durer toute l'année [3]. D'où le nom consacré de *libertas decembris*.

Je ne parlerai ici ni de la fiction temporaire par

1. D'après Stace, *Silv.*, I, 6, 1.
2. Proprement le bonnet d'affranchissement.
3. Sénèque, *Ep.* XVIII, 1.

laquelle l'esclave devenu libre jouait, mangeait à sa guise, était servi; ni des réjouissances publiques (combats de gladiateurs, production d'acrobates et de mimes, distribution de vivres) par lesquelles on célébrait ces fêtes « du plus beau des jours »[1], quand retentit le joyeux cri : *io Saturnalia!* Nous n'avons à parler ici que des cadeaux que l'on échangeait à cette occasion.

Alors, comme en janvier, ils étaient de nature et de valeur très différentes. Ici encore c'est le pauvre qui prenait l'avance et donnait peu et très peu pour recevoir, s'il le pouvait, beaucoup. Les objets caractéristiques étaient des flambeaux de cire (*cerei*), ou plus souvent des figures façonnées au moule et coloriées (*sigilla*, *sigillaria*). Il s'en faisait alors une telle consommation qu'on tenait une foire tout exprès pour ce commerce, et que les ouvriers qui les fabriquaient ont donné leur nom à une rue de Rome : la rue des Sigillaires. Ces statuettes représentaient une divinité (Minerve, Hercule, Apollon Sauroctone[2], une Victoire); un personnage célèbre de la fable (Danaé, Hyacinthe); ou un type de fantaisie (un hermaphrodite, un bossu, etc.). Ces *sigilla* étaient-ils d'argile? La valeur en était en ce cas médiocre, à moins que le travail n'en fût excellent; ils avaient du prix, souvent un prix considérable s'ils étaient de marbre, de bronze de

1. Catulle, XIV, 15 : *optimo dierum*.
2. Proprement « tuant un lézard » (l'animal est représenté à côté du dieu, grimpant à un tronc d'arbre).

Corinthe, d'argent ou d'or [1]. Beaucoup de gens s'ingéniaient à être généreux sans beaucoup dépenser; ils offraient du gibier, ou des gâteaux, du linge ou des vêtements, des tablettes [2]. Le donateur et plus d'un donataire vaniteux dissimulaient le peu de valeur des présents sous leur nombre ou sous leur volume encombrant [3]. Un personnage de Martial remarque spirituellement [4] que, d'une Saturnale à une autre, alors que vieillit l'amitié, les cadeaux de l'ami diminuent de poids; car il les pèse. Des plats de bonne vaisselle, il se voit tombé aux petites cuillères. C'est l'histoire de Mandrabule [5]. En échange de vers écrits sur beau papyrus, avec bordure de pourpre et ornements d'ivoire, combien il est triste pour un petit poète de recevoir un rouleau rongé des vers et dont le texte n'est qu'une vieille rapsodie [6]! Tels étaient les bons tours qu'on se jouait entre amis.

L'empereur se montrait généreux pour tous. On raconte d'Hadrien, qui cependant n'était pas pro-

1. J'ai cité ces exemples tels que M. Friedlænder les a donnés, d'après Martial (XIV, 170-182), quoique les *sigilla* cités là soient des cadeaux de banquet. Ceux qu'on échangeait aux Sa urnales étaient sans doute du même genre.

2. Voir l'énumération de Stace, *Silv.*, IV, 9, 24 et suiv., où il doit y avoir cependant un peu de fantaisie.

3. Martial, IV, 56, et VII, 53.

4. VIII, 71.

5. Lucien, *Sur les salariés*, 21 fin. Mandrabule, ayant trouvé un trésor à Samos, consacra la première année une brebis d'or à Junon; l'année suivante, une brebis d'argent; un an après, une brebis d'airain.

6. Stace, *Silv.*, IV, 9.

digue, qu'il profitait des Saturnales pour envoyer à l'improviste des cadeaux (*saturnalicia* et *sigillaricia*) à des amis ; il remboursait aux magistrats, nommés par lui, leurs dépenses extraordinaires, et rendait les cadeaux reçus[1].

Régulièrement ce jour-là le peuple de Rome comptait sur quelque réjouissance publique. Stace[2] décrit avec force détails une fête donnée par Domitien à l'occasion des Saturnales, « jour de bonheur, nuit d'ivresse ». Du haut de l'amphithéâtre (sans doute au Colysée) tombent des fruits de toute sorte : figues, noix, gâteaux, même des fromages doux. Tous les ordres sont présents ; tous les citoyens s'asseyent à ce repas et sont les convives de César. Suivent des divertissements : combat de femmes aussi braves que les Amazones ; de nains, qui, râblés et ramassés, s'envoient, de la manière la plus plaisante, défis et menaces. Puis défilent les figurants habituels de représentations théâtrales, filles et débauchés, toute « la plèbe de la scène ». D'en haut tombe une nuée immense d'oiseaux, faisans et pintades, et la fête se termine par une illumination générale.

Le récit est d'un admirateur qui ne glisse qu'un ou deux traits réalistes. Il suffit de se rappeler les descriptions de fêtes populaires de notre Caylus pour bien comprendre, qu'à la scène principale devaient se joindre de ces incidents fort goûtés

1. Spartien, XVII, 2.
2. *Silv.*, I, 6.

des Romains, mais que le poète courtisan a volontairement passés sous silence. Il ne dit rien des bousculades; nous savons par Sénèque[1] que, dans ces fêtes populaires, il y en avait de fort désagréables, et sans doute comme en tout temps, d'assez dangereuses.

## III

### AUTRES CADEAUX. « XENIA », « APOPHORETA »

En dehors des étrennes et des cadeaux des Saturnales qui revenaient chaque année à date fixe, il y avait des cadeaux qu'on donnait et qu'on recevait à d'autres occasions, en quittant un hôte ou à la suite d'un festin; on les appelait, d'après le sens des mots grecs, pour le premier cas : *Xenia*; pour le second : *Apophoreta*. Nous pouvons, grâce aux deux derniers livres de Martial, nous en faire une idée assez précise.

Si le sens général des deux mots est clair, remarquons cependant qu'on donnait au premier un sens très large, qui prêtait à l'équivoque. Ainsi *Xenia* a servi à désigner les cadeaux des Saturnales, comme les cadeaux d'hospitalité proprement dits, l'ami étant considéré comme un hôte; pour la même raison, le convive n'étant pas moins un hôte, on appela quelquefois *Xenia* les cadeaux qu'on don-

1. *Ep.* LXXIV, 7.

nait à tout convive; celui-ci ne pouvait en vérité partir « les mains nettes », et il emportait « au moins les serviettes [1] ». En ce cas *Apophoreta* désignait des cadeaux différents que l'amphitryon avait préparés d'avance pour être distribués à la fin du repas. On joignait alors à ce mot l'idée d'un tirage au sort, parce que les cadeaux étaient ainsi distribués. C'était une tombola avec ses contrastes plaisants que goûtaient beaucoup de Romains, et de plus le cadeau était décrit (possumus... *pretium dicere muneri*).

Dans le code qu'avait dicté la fantaisie de Lucien pour l'usage des Saturnales [2], il était dit qu'on écrirait sur un billet ce qu'on envoyait avec la quantité, pour que ni le maître, ni les amis ne pussent suspecter la fidélité des esclaves. Martial écrivit tout un livre d'épigrammes (XIII) pour mettre à la portée d'un chacun des devises destinées à remplacer avec avantage ces notes intéressées.

Quand des hôtes venaient vous visiter, surtout à la campagne, ç'aurait été un manque d'égards et de politesse de ne pas leur remettre au départ les présents d'habitude. Pline, invité par Trajan à venir siéger au conseil, à *Centumcellæ* [3], reçoit, quand il

1. Notons que cet usage explique le tour joué à Catulle par ses amis : XII et XXV.

2. *Cronosolon*, 15.

3. *Ep.* VI, 31, 14 : summo die *abeuntibus nobis* (tam diligens in Cæsare humanitas) *Xenia sunt missa* (le dernier jour, au moment de notre départ, tant est attentive la bonté de César, on nous remit des cadeaux d'hospitalité).

quitte la villa, des *Xenia*. Il ne nous dit pas ce que Trajan a donné; mais nous connaissons les *Xenia* qu'énumère Martial au livre XIII; ils consistaient presque uniquement en fruits, vins, victuailles de toute sorte, telles que les comprenant la cuisine des anciens : ventres de truies, poissons, et, dans le nombre, murènes et dorades; gibier, dont des loirs et des paons; fruits, vins, et, comme complément, des parfums et des couronnes de roses.

Supposons des cadeaux donnés à la suite d'un festin : nous aurons là, dans l'acception simple du mot, des *Apophoreta*. Ces présents étaient parfois considérables. Un jour Caligula, partisan passionné et violent des verts, glissa à l'un de leurs cochers vainqueurs, Eutychus, à la suite d'un repas de fête, deux millions de sesterces en guise d'*Apophoreta*[1]; et nous savons par Plutarque[2] que Cléopâtre, même après Actium, « célébrait le jour de la naissance d'Antoine, de telle sorte qu'elle outrepassait toutes les bornes de somptuosité et de magnificence, en manière que plusieurs convives du festin, lesquels y étaient venus pauvres, s'en retournaient tous riches ».

Après les *Xenia* (XIII), Martial énumère dans un autre livre (XIV) les *Apophoreta* habituels en son temps. Il emploie le mot dans son sens restreint. Ces

1. Environ 400 000 francs; le fait est rapporté par Suétone, 55.
2. *Antoine*, xcv fin, trad. Amyot, p. 393.

*Apophoreta* étaient, au moins pour une partie[1], des objets de prix, et de plus ils étaient appariés. Nous avons vu plus haut qu'en matière de présents, le client prévenait son patron. C'est sans doute en souvenir de cette coutume qu'est établie, parmi les *Apophoreta* ordinairement distribués, la succession régulière d'un cadeau de riche et d'un cadeau de pauvre, l'ordre de la réalité étant ici interverti, et, de plus, le cadeau du pauvre devenant pour l'ordinaire une parodie du présent du riche. Voici une bourse d'ivoire qui ne contient que de l'or; l'autre en offrira une de bois où l'on ne met que de la monnaie (12 et 13). Tel objet, candélabre, statuette ou autre, donné par le riche en un métal précieux, or ou airain de Corinthe, sera offert par le pauvre en matière vulgaire, argile ou bois. Il se trouvera ainsi que, si le sort assigne successivement à deux convives le même objet, le premier seul a quelque valeur; l'attribution du second n'est qu'une occasion, saisie par tous avec empressement, de railler celui qui a eu la malchance que son nom arrive trop tard.

Pour certains objets, ce contraste ne serait même pas nécessaire, et l'attribution, par exemple, d'une

1. Ainsi tous les cadeaux du riche dans Martial. N'était-ce pas un cadeau de ce genre que ces tablettes de cornaline et de cristal (δελτάρια τῶν ἐρωτικῶν ὀνύχινα καὶ κρυστάλλινα) sur lesquelles Cléopâtre écrit à Antoine des lettres d'amour, et que les Romains s'indignent de voir lire par le triumvir, en son tribunal, alors qu'il « rendait droit » aux princes et aux rois? (Plutarque, *Ant.*, LXXVI, p. 368.)

besace ou d'un mamillaire à un homme [1], ne peut qu'être plaisante.

Il suffit de faire un pas de plus pour arriver aux tombolas où les devises cachent de gros calembours. On s'en amusait beaucoup chez Trimalcion et aussi à la cour d'Élagabal [2].

J'ai indiqué sur quelle combinaison principale reposait cette espèce de jeu de société. Les objets donnés étaient des plus variés : vêtements, meubles divers, instruments de musique, livres, objets de toilette, animaux domestiques, esclaves de luxe. Beaucoup de détails de mœurs nous sont ainsi révélés en passant; rien que par la succession même qui était nettement déterminée, nous sommes renseignés sur l'estime qu'on avait pour tel objet, telle matière ou tel ouvrage. Il est vrai que le texte de ce livre de Martial paraît altéré en plus d'un endroit, et qu'il faut l'aide de corrections et de conjectures pour revenir à l'ordre primitif.

Parmi les cadeaux énumérés par Martial, il en est qui nous intéressent particulièrement, je veux dire les objets d'art. La liste donnée par le poète

1. Le mamillaire est une espèce de corset pour femme; toute besace fait penser aux mendiants.

2. Citons d'après Pétrone (56) un exemple qui soit clair : le billet tiré portait : *muræna et litera* (une murène et une lettre) : voici le cadeau : *murem cum rana fascemque betæ* accepit (il reçut un rat et une grenouille, par calembour avec le mot latin [*murænа*], et une botte de bettes ou poirées, par calembour avec le nom de la lettre grecque β). Pour Elagabal, voir sa vie dans l'*Histoire-Auguste* au chapitre XXII. Mais ne pas oublier qu'on s'amusait de même, ou peu s'en faut, à la cour d'Auguste (Suét., 75).

nous apprend en effet quels sont ceux qui ornaient les tables et les buffets des riches Romains, et ceux auxquels il était de mode alors de donner la préférence. Nous reviendrons sur ce sujet en un autre chapitre.

Si le dicton est vrai : « Dis-moi ce que tu donnes, où et comment tu donnes, je te dirai qui tu es », on a pu, d'après ce qui précède, saisir tout au moins quelques traits du caractère des Romains de l'empire.

# CHAPITRE VI

## LES FUNÉRAILLES [1]

Comment par les cérémonies des funérailles on peut juger du climat du pays où elles étaient en usage, et souvent retrouver par quelles croyances a passé le peuple où elles se sont conservées.

I. Les funérailles à Rome. — Elles étaient caractéristiques; vive impression qu'elles avaient faite sur Polybe. — Comment elles se célébraient d'habitude. Luxe déployé dans les funérailles des riches. Funérailles des empereurs. Funérailles d'Auguste, de César. — Habitudes qui étonnent les modernes : représentation du mort par un mannequin, avec une tête en cire; représentation vivante par un histrion. — Les funérailles romaines différaient principalement de celles des Grecs par la procession des *imagines* et par la *laudatio*.

II. Tombeaux. — Tombeaux qui ont subsisté à Rome et en province; un grand nombre a péri. — Dépenses habituelles pour un tombeau. Formes adoptées. Inscriptions. Peintures et bas-reliefs trouvés dans les tombeaux. — Les gémonies. Les *Puticuli*.

Les croyances et l'esprit d'un peuple se reflètent dans ses traditions, dans ses usages et dans ses institutions; elles paraissent surtout dans celles qui accompagnent le début et le terme de la vie.

1. Pour la bibliographie de ce chapitre, je me borne à renvoyer à l'article récent (*Funus*, Rome) de M. Cuq dans le dictionnaire de Saglio.

Pour la naissance, les Romains avaient bien des usages qui leur sont particuliers, ou du moins qui ont pris chez eux une forme particulière, et où on peut reconnaître leur esprit : la puissance paternelle se manifestait à Rome par l'acte de recevoir l'enfant (*suscipere*); plus tard on lui donnait un nom, une *bulla*; il était devenu une personne; à partir de Marc-Aurèle, on inscrivait son nom sur les registres publics : il sera dès lors un citoyen.

Mais les cérémonies qui entouraient la mort étaient à Rome bien plus caractéristiques. L'enfant ne représente que des espérances, et il appartient à ses parents; au contraire, après une longue vie, le citoyen, ouvrier bien souvent de sa fortune et de sa notoriété, n'attendait pas le moment fatal pour défendre son nom contre l'oubli. Il choisissait d'avance la place de son tombeau et en réglait la construction [1]. Dans les grandes et glorieuses familles, il y avait à ce moment accord de toutes les volontés : celle du mort, que son testament venait de faire connaître; celle des siens, qui s'efforçaient de rehausser l'éclat de la solennité; celle de l'État, qui tenait à se montrer reconnaissant des services qu'on rendait à la patrie. Dans les cérémonies funèbres en usage sous l'empire, on retrouvait la trace des sentiments les plus divers : traces

1. De là cette formule si fréquente des inscriptions : V (ivus) F (ecit), ou V (ivus) F (aciendum) C (uravit); ou V (ivus) H (oc) S (ibi) F (ecit) M (onumentum) (c'est-à-dire telle personne [dont le nom vient d'être donné] s'est fait, s'est fait faire, *de son vivant*, son tombeau).

de l'orgueil aristocratique des *gentes*; préoccupations politiques plus ou moins habilement dissimulées; reflet des croyances de la race, ou plutôt des croyances qu'elle avait eues autrefois ou par lesquelles elle avait passé, et qui, presque toutes, avaient laissé quelque marque dans un rite ou un usage maintenant inexpliqué et parfois mal compris.

Par la manière dont un peuple ensevelit ses morts, on apprend d'abord sous quel climat vivait ce peuple, et de quelles ressources il disposait dans la terre qu'il habitait : on opposerait ainsi les funérailles arabes au désert, à celles de quelques peuples d'Europe, des habitants de la Bohême en hiver ou des Lapons en toute saison [1]. D'après elles, on sait si tel peuple pouvait facilement creuser le sol; s'il avait trouvé du bois à bon marché, etc. Mais à ce point de vue, il n'y a pas d'indications caractéristiques dans les funérailles des Romains, par la raison simple que l'Italie est un pays tempéré; que le froid et la chaleur n'y sont jamais extrêmes; que la terre peut là se creuser; que le bois, sans être commun, y est moins rare qu'en

1. On sait que l'Arabe recouvre le cadavre d'une faible couche de sable; le corps se dessèche presque aussitôt. En Laponie, on recourt à la congélation : les corps restent dans des espèces de caveaux provisoires jusqu'au moment où la saison permet de les déposer au cimetière. En Bohême, le mort est placé l'hiver sur un traîneau, et l'on suit la rivière; les parents en habit tirent ou poussent le traîneau; les invités patinent autour. Dans les Pyrénées, près de Luchon, on cite tel village où l'on n'enterre pas, le sol manquant; suivre les chemins serait dangereux : le cercueil est attaché à une corde et ainsi descendu dans une plaine voisine.

d'autres pays, moins rare par exemple qu'en Attique. Les Romains ont donc pu, à la fois et à volonté, brûler ou enterrer les corps des défunts.

Dans les funérailles primitives, y avait-il des usages où se conservât le souvenir des pays habités par leur race avant son établissement en Italie? Nous n'en voyons pas trace dans ce que nous a fait connaître la période classique.

Par contre, dans certains rites de date récente, nous retrouvons le souvenir et en quelque sorte la survivance de croyances disparues; ainsi dans la cérémonie romaine de l'*os resectum* ou *exceptum* [1] qui se faisait après la crémation, autrement dit l'habitude de séparer du cadavre une très petite partie, par exemple un doigt, qu'on mettait en terre. Comment expliquer ce singulier usage? Sans doute par le fait qu'à l'origine tous les corps devaient être enterrés, et qu'il y avait sacrilège quand le corps n'avait pas été rendu à la terre; l'usage ayant cessé, l'ancienne obligation s'est transformée en ne laissant après elle qu'un symbole qui en conservait le souvenir. De même, on plaçait, près du corps, des aliments, les armes, les bijoux du mort, parce que, suivant l'ancienne croyance, le mort devait retrouver dans la tombe les besoins et les plaisirs qui avaient rempli sa vie [2]: deux exemples qui nous autorisent à chercher dans

1. Proprement l'os coupé ou mis à part.
2. Voir l'article récent de M. Perrot, *la Religion de la mort* (en Grèce), Revue des Deux Mondes, 1er nov. 1895.

les usages des funérailles, dans l'aspect général des tombeaux et des monuments funèbres de l'empire, le reflet des croyances et certains traits du caractère des Romains.

## I

### LES FUNÉRAILLES A ROME
### USAGES TRADITIONNELS

Chez tous les peuples méridionaux, la douleur est bruyante, et aux cérémonies funèbres, comme à toutes les démonstrations en public, se mêle, malgré la sincérité de la douleur, je ne sais quoi de théâtral. Il s'y joignait à Rome quelque chose de plus, et, dès la fin de la république, les funérailles romaines produisaient grand effet sur les étrangers; nous en avons la preuve par la vive impression qu'elles avaient faite sur l'auteur que nous allons suivre, un méridional cependant, Grec instruit et impartial, sur Polybe qui a tenu à les décrire dans le détail [1].

Laissons de côté ce qui est de détail : les deux formes habituelles de sépulture, soit qu'on enterrât, soit qu'on brûlât les corps (*humare*, *urere* et *cremare*); la distinction des époques où ces deux usages ont subsisté simultanément, tandis qu'en d'autres temps l'un d'eux dominait et a presque

1. VI, 52, 11-54.

supprimé l'autre; enfin les formes de rituel comme celle que j'ai citée, où l'on reconnaît une fiction qui marque le passage d'un usage à l'autre. Je me borne ici aux données générales qui sont proprement d'ordre historique.

Voici d'abord le cadre habituel des funérailles.

Après la mort d'un Romain, les citoyens étaient convoqués à la maison mortuaire; le lit funèbre, placé à l'atrium, était enlevé à dos d'hommes; le cortège s'organisait : en tête défilaient les *images*. Le mort était revêtu du costume national, la toge. Il portait la prétexte s'il avait été magistrat, la robe triomphale s'il avait obtenu le triomphe; de toute manière, le vêtement le plus riche qu'il eût jamais revêtu aux jours les plus solennels. Près du mort se tenaient les parents en vêtements de couleur sombre; c'est seulement sous l'empire, ou plus exactement après Auguste [1], que les femmes adoptèrent le blanc comme couleur de deuil. Autour des parents, les pleureuses chantaient leurs *næniæ* avec accompagnement de joueurs de flûtes et faisaient tout retentir de leurs cris. De tous côtés, on brûlait de l'encens et des parfums. Pour les citoyens ayant un nom, on s'arrêtait au forum, où le plus proche parent prononçait l'éloge du mort; de là on

1. Sous Auguste, le changement n'avait pas eu lieu encore, puisqu'on lit dans Tibulle-Lygdamus, III, 2, 18, en parlant de Neère et de sa mère :

ossa
Incinctæ *nigra* candida veste legent

(elles réuniront mes os blancs, couvertes de noirs vêtements).

gagnait le lieu du tombeau où le mort était enterré (*situs est*) ou brûlé. Près de la fosse ou autour du bûcher, on tuait parfois les animaux familiers qu'avait aimés le défunt, et on plaçait ou l'on détruisait avec lui les objets qui lui étaient chers, des armes, etc. [1]. Quand il y avait crémation, les os étaient recueillis (*ossilegium*) et placés dans l'urne (*ossa componere*) qu'on couronnait de fleurs.

Pour honorer le souvenir d'un de leurs membres, les grandes familles faisaient des distributions d'argent, offraient des repas publics, et surtout donnaient des jeux. Ceux-ci avaient lieu primitivement dans les forums de Rome ou d'Italie, et consistaient surtout en combats de bêtes (*venationes*) ou combats de gladiateurs. Une famille noble aurait dérogé, si elle eût manqué à ces usages. Discours, jeux ne suffisaient pas à l'ostentation de quelques-uns : ils écrivaient ou faisaient écrire un livre sur la vie de celui qu'ils avaient perdu; ils le faisaient réciter devant un grand auditoire, et en répandaient des exemplaires dans toute l'Italie et dans les provinces, en priant les décurions de choisir la meilleure voix de l'endroit pour en édifier les habitants [2].

Aussitôt après les funérailles, on purifiait la maison; neuf jours après, on célébrait un repas funèbre (*novemdialia* ou *feriæ novemdiales*); on puri-

1. Ainsi fait Régulus pour les petits chevaux, les chiens, les oiseaux familiers de son fils; Pline, *Ep.* IV, 2, 3. On voit par le testament du Gaulois Lingon (Bruns, *Fontes juris*, p. 297, 17) qu'il a fait brûler avec lui tous ses instruments de chasse.
2. Ainsi Régulus après la mort de son fils, Pline, *Ep.* IV, 7, 2.

fiait la famille (*feriæ denicales*). Enfin ceux qui conservaient la mémoire du défunt, célébraient annuellement, après le 21 février, pendant plusieurs jours, une fête spéciale (*feralia placandis manibus* : proprement : fête funèbre pour apaiser les mânes).

Tel était le cadre général qui n'a pas changé. Mais on devine bien que, quand l'orgueil de l'aristocratie augmenta et que le luxe s'introduisit partout, la tradition ici encore se transforma dans le même sens. Aux funérailles des nobles se pressait un cortège immense; dans les fêtes données au peuple, dans les tapis, les vêtements déployés, dans les bois précieux, l'or prodigué partout, mais surtout dans les parfums brûlés à cette occasion, on faisait parade d'un luxe inouï. Dans chacune des Silves adressées à un de ses protecteurs, frappé de quelque deuil (*epicedia*), Stace consacre des séries de vers à énumérer tous les produits d'Orient et d'Arabie consumés autour du bûcher. Ainsi se manifestait, non sans étalage, la piété des survivants.

Avant les sépultures fastueuses qui rivalisèrent avec les pyramides et les mausolées d'Orient, Rome avait vu, dans les funérailles mêmes, deux statues de cinnamome et de myrrhe dressées aux frais des dames romaines et représentant l'heureux Sylla[1]; et, une autre fois, un masque de perles précieuses reproduisant les traits du grand Pompée[2]. Tacite

1. Plutarque, *Sylla*, fin.
2. Pline, XXXVII, 6.

songeait sûrement à ses contemporains quand il notait à l'avantage des Germains, que chez eux il n'y avait pas proprement de luxe des funérailles[1].

La dépense, très différente suivant les lieux, les temps, les fortunes, surtout suivant les conditions, variait de quelques centaines ou de quelques milliers de sesterces, à des centaines de mille, à des millions de sesterces. Elle arrivait naturellement au maximum dans les funérailles des empereurs. Hérodien les a décrites dans un passage célèbre[2] : on élevait au Champ de Mars, en forme de pyramide, un bûcher à plusieurs étages, dont chacun était orné de broderies d'or, de sculptures en ivoire, de tableaux représentant les scènes principales de la vie du souverain dont on préparait l'apothéose. Le cercueil était placé tout en haut; au moment où la flamme embrasait toutes ces magnificences, un aigle prenant son essor du tabernacle qui couronnait l'étage supérieur, s'élevait dans les airs, et figurait l'âme du nouveau dieu qui laissait la terre pour l'Olympe[3]. Naturellement il se trouvait toujours quelque sénateur pour jurer qu'il avait vu le défunt monter au ciel et prendre

1. *Germ.*, 27 : Funerum *nulla ambitio*; id solum observatur ut corpora clarorum virorum certis lignis crementur. Struem rogi *nec vestibus nec odoribus cumulant* (chez eux, on ne rivalise pas de luxe dans les funérailles; on a soin seulement de brûler avec certains bois les corps des personnages illustres. Sur la masse du bûcher on ne va pas accumuler vêtements et parfums).

2. IV, 2.

3. Ainsi déjà aux funérailles d'Auguste, Dion, LVI, 42.

rang parmi les dieux; il ne manquait pas d'ajouter qu'il appelait la malédiction sur lui et ses enfants en cas de mensonge. Le serment était payé de deux cents à deux cent cinquante mille drachmes[1].

Il y avait là une comédie dont personne n'était dupe, mais qui se renouvelait régulièrement après chaque règne. Les funérailles des premiers empereurs avaient donné lieu à des démonstrations plus sincères et parfois émouvantes. Telle avait été la cérémonie par laquelle avaient commencé à Rome les funérailles d'Auguste. Les chevaliers s'étaient transportés à dix milles, jusqu'à Bovilles, au-devant du cortège. On marchait de nuit à cause de la saison; et, tandis que la foule attendait près de la porte Capène, le convoi s'était avancé à la lueur de milliers de flambeaux.

Aux funérailles de César, en pleine crise politique, s'étaient mêlés des regrets passionnés et des scènes de désespoir[2]. Antoine venait de prononcer le discours funèbre; le lit plaqué d'ivoire, incrusté d'or avec tapis d'une pourpre éclatante, était au forum devant les rostres. On ne savait où le corps serait brûlé, au Capitole ou dans la curie de Pompée, quand deux hommes armés, tenant des flambeaux, réunissent les feuillages, les bancs, les présents apportés et tout ce qu'ils trouvent. Joueurs

1. La drachme vaut un peu moins que le franc. Ainsi fit Numérius Atticus aux funérailles d'Auguste, Dion Cassius, LVI, 46; Livius Géminus, à celles de Drusilla, *ibid.*, LIX, 11.
2. Suétone, LXXXIV.

de flûte, comédiens, jettent sur ce bûcher improvisé leurs robes d'apparat; les vétérans leurs armes; les matrones leurs bijoux et jusqu'aux bulles et aux prétextes de leurs enfants, et de proche en proche se produit un éclat violent de la douleur publique.

### REPRÉSENTATION DU MORT

Régulièrement dans toutes les funérailles, un mannequin, avec une tête en cire, remplaçait dans le lit funèbre le véritable cadavre. On nous dit qu'au convoi d'Auguste il y eut trois de ces images : l'une partant du Palatin; l'autre, en or, sortant de la curie; la troisième [1] menée en pompe sur un char. Nous n'apprenons pas avec moins d'étonnement qu'il y avait de plus une sorte de représentation vivante du mort, et qu'un histrion debout, avec un masque, reproduisait sa démarche et ses gestes. C'était une fiction tenue pour nécessaire et partout acceptée; elle existait, avec quelques différences, dans les momies d'Egypte, pourvues d'ordinaire de masques; de même aussi en Etrurie, où le mort, représenté par un mannequin ou un histrion, semble avoir fait partie des cortèges funèbres; une telle représentation devait paraître des plus naturelles à Rome, où l'on avait l'habitude de voir toute la suite des images exposées dans l'atrium. Qu'on n'oublie pas non plus les représentations usitées à d'autres occasions, par exemple dans les triomphes.

1. Dion, LVI, 34 *in*.

Dion raconte [1] que, dans le triomphe d'Octave sur l'Egypte, on porta une Cléopâtre sur un lit, dans une attitude qui imitait celle de sa mort, en sorte qu'elle aussi, on la voyait, avec les autres captifs, avec ses enfants, figurer dans cette pompe. Le même historien, au chapitre suivant, ajoute qu'on voyait Cléopâtre représentée en or dans le temple de Vénus.

Nous sommes à Rome chez un peuple qui a, pendant des siècles, adoré les mimes et qui, avant de connaître ce genre de représentation théâtrale, attendait d'instinct, même dans les fêtes les plus solennelles, même dans les plus sérieuses, une partie mimique qui le reposât du reste de la pompe, et où la charge avait surtout du succès. La province avait sa *Petreia*, une vieille femme ivre; à Rome même, la plèbe applaudissait au glouton *Manducus*, qui, ouvrant une grande bouche et d'énormes mâchoires, faisait sonner ses dents. Dans les triomphes, on introduisait quelque personnage grotesque à grands gestes, toujours chauvin, pour narguer les captifs ennemis; dans les funérailles même paraissait la *Citeria*, vieille bavarde qui dialoguait avec les assistants : autant de types analogues à ceux des cortèges flamands.

C'est cependant plutôt par d'autres usages que les funérailles romaines se distinguent de celles des autres pays et notamment de celles des Grecs :

1. LI, 21.

ainsi c'est à Rome seulement qu'au convoi de citoyens de grande famille, avait lieu la procession des *images* et l'éloge funèbre (*laudatio*).

### I. — LES IMAGES

Les *images* établissaient une ligne de démarcation très nette entre les simples citoyens et ceux qui, parvenus à quelque haute charge, avaient obtenu par là même le *jus imaginum*. Comme il arrive en tout pays où l'aristocratie est depuis longtemps puissante, le peuple lui-même se passionnait pour cet étalage de la vanité des grandes familles. Dans l'*atrium* de la maison, étaient suspendus les masques reproduisant les traits des ancêtres; et aussi, dans un long *stemma*, on voyait mentionnés leurs noms et les honneurs dont ils avaient été revêtus. Les images des ancêtres les plus fameux étaient représentées sur les médailles frappées par leurs descendants. Le peuple prétendait les reconnaître, et il en attendait curieusement le défilé à l'occasion des funérailles. Elles étaient alors tirées des armoires de l'atrium[1].

Un tel spectacle produisait grand effet sur les étrangers, comme le prouve le récit de Polybe. L'effet n'était pas moindre en certaines occasions

1. *Pro Sulla*, 88 : *aperientur* majorum imagines (on *découvrira* les images des ancêtres). Polybe, VI, 53, 4 : εἰς τὸν ἐπιφανέστατον τόπον τῆς οἰκίας ξύλινα ναΐδια περιτιθέντες· ... ταύτας δὴ τὰς εἰκόνας ἀνοίγοντες (dans la partie la plus en évidence de la maison, on exposait de petites laraires en bois : ces images alors on les ouvrait).

sur les Romains eux-mêmes : ainsi, quand aux funérailles de Drusus, le fils de Tibère, on vit défiler les images des *Claudii* depuis le fondateur de la *gens*, Attus Clausus, et celles des Jules remontant jusqu'à Énée, derrière qui venaient les rois d'Albe, et, à la fin, le fondateur de Rome[1]; ou encore quand, aux funérailles de Junie, sœur de M. Brutus, femme de C. Cassius, parurent les images des Manlius, des Quinctius, de vingt familles des plus illustres; « mais, dit le même historien[2], par-dessus toutes brillaient Cassius et Brutus, par cela même que leurs portraits n'étaient pas là ». Voilà bien l'esprit frondeur de toutes les capitales.

De même encore, pour le reste de la cérémonie, nous sentons que nous ne sommes pas en Grèce. Là les grandes familles mettent leur orgueil à réunir, à produire des objets d'art, bijoux, statuettes ou statues; à Rome, on étale à l'occasion sa richesse; mais on tient aussi et surtout à montrer qu'on n'est pas « un homme nouveau », « sans images » (*sine imaginibus*). A défaut de pouvoir réel, il faut pouvoir dire qu'on descend d'hommes qui ont été quelque chose dans l'État.

Je dis bien d'hommes; car lorsque la fiction de l'apothéose, si fréquente dès le début et qui est devenue de style ensuite dans les familles impériales, a transformé le prince défunt, et que d'ancêtre il est devenu dieu, il ne paraît plus avec les

1. Tacite, *Ann.*, IV, 9.
2. *Ann.*, III, 76.

autres images. Il serait souillé rien que par sa présence dans un cortège funèbre : il est censé habiter l'Olympe et il n'en descend plus. Son absence même est le signe extérieur de l'apothéose [1].

### II. — LA « LAUDATIO »

Qu'était-ce que la *laudatio* ? A l'arrivée au forum, le mort était porté sur un lit funèbre et d'ordinaire dressé sur les pieds [2]. Par la pompe des funérailles, par le défilé des images, la famille venait de marquer quelle place elle avait tenue, elle tenait dans l'État. Elle recourait maintenant à la parole pour le démontrer mieux encore. L'éloge du mort, prononcé par le parent le plus proche, était en somme l'apologie de la *gens*, faite par elle-même : apologie qui n'était ni plus scrupuleuse, ni plus modeste que les autres. Plus d'une fois les auditeurs avaient noté, en souriant, que maints consulats, maints triomphes, célébrés dans ces éloges, étaient de purs mensonges. Quand il s'agit de louer un mort, nul ne proteste, et l'on sait que, dans des funérailles, on peut tout dire. Mais la conséquence a été qu'à force d'être répétés, ces mensonges glorieux ont pris pied

1. Les triumvirs, pour honorer César, ordonnent qu'aucune image de César ne serait portée aux funérailles de ses parents (Dion, XLVII, 19). De même, dans les funérailles des empereurs, on ne porte pas les images de ceux de leurs prédécesseurs qui ont été divinisés ; l'image de César n'est pas portée au convoi d'Auguste (Dion, LVI, 34), et le sénat défend qu'on porte ensuite l'image d'Auguste dans aucune pompe funèbre (*ibid.*, 46).

2. Polybe, VI, 53, 1 : ποτὲ μὲν ἑστῶς ἐναργής, σπανίως δὲ κατακεκλιμένος.

dans la tradition, et qu'ils se sont glissés dans les annales, comme autant de faits historiques. D'après ce qui précède, on voit clairement aussi que ces éloges sont tout autres que les oraisons funèbres, que les Grecs ont prononcées, en certaines occasions, pour honorer leurs morts; en Grèce, c'était un discours collectif, public; la *laudatio* romaine était privée, individuelle.

De bonne heure on a loué ainsi les femmes à Rome, et les éloges très curieux de *Turia*, de *Murdia*, conservés sous la forme d'inscriptions, représentent pour nous assez bien ce genre d'éloquence, plus simplement et plus exactement sans doute que les *epicedia*, intercalés dans les *Silves* de Stace. N'est-il pas plaisant que dans la dernière de ces *laudationes*, dans celle de *Murdia*, nous lisions des réflexions sur le genre même, et sur la monotonie à laquelle il ne peut guère échapper [1]?

## II

### LES TOMBEAUX

Le mort a été incinéré ou, par exception, enterré; la cérémonie des funérailles, celle des purifications

1. « Quum omnium bonarum feminarum simplex *similisque* esse laudatio soleat, quod naturalia bona, propria custodia servata, *varietates verborum* non desiderent », etc. (Puisque, pour toutes les honnêtes femmes, l'éloge est d'habitude simple et toujours le même, vu que les vraies qualités, soigneusement gardées, n'ont pas besoin d'être décrites avec des expressions différentes....)

a eu lieu. Par quel monument conservera-t-on le souvenir de celui qui n'est plus?

Ici encore je n'entre pas dans le détail; je ne décrirai pas les diverses formes de tombeaux, comment ils ont varié suivant le temps et suivant les pays. On trouvera facilement ces indications dans les manuels d'archéologie ou dans les ouvrages auxquels je me suis référé au début du chapitre.

Qu'il me suffise de rappeler qu'on voit encore, à Rome, de grands édifices qui furent primitivement des tombeaux, destinés à des empereurs ou aux membres de leur famille : ainsi les mausolées d'Hadrien (château Saint-Ange) et d'Agrippa (Panthéon); qu'on trouve dans les environs, dans les faubourgs, dans les musées, et par exception dans quelques rues, des sépulcres de Romains célèbres : ainsi la pyramide de Cestius; le tombeau de Métella; celui des Scipions; celui de la famille Plautia; celui de Bibulus. A Pompéi, l'allée des tombeaux qu'on a mise à découvert et beaucoup étudiée à la fin du dernier siècle et au début de celui-ci [1], nous permet d'avoir une idée des sépultures que se faisaient construire les provinciaux riches d'une petite ville.

S'il reste encore beaucoup de tombeaux, il en est bien davantage qui ont disparu, et cela dès l'antiquité. Martial signalait déjà sous une forme

1. Voir surtout le livre de Mazois.

pittoresque les dégradations des tombes d'un Messala [1].

Les dépenses faites pour les tombeaux, souvent prescrites jusque dans le détail par le testament [2], sont très différentes suivant les personnes, suivant les époques, suivant les pays. D'après les renseignements que nous avons, les sommes varient de 40 francs à 20 000 francs. Dans les grandes familles, on regardait comme un devoir de consacrer à de tels souvenirs une somme importante; ainsi Caton d'Utique dépensa, pour le tombeau de son demi-frère, plus de 47 000 francs.

Les formes les plus diverses étaient adoptées. On reconnaîtra une habitude italienne dans le désir d'égayer, autant que possible, l'aspect de ces monuments, en les entourant de jardins, de vergers, de vignes, même d'étangs (*silvæ*, *pomaria*, *topiaria*, *lacus*). Il suffit aussi de rappeler d'un mot la forme des tombeaux : ils étaient d'habitude taillés dans le roc, voûtés, blanchis, ou mieux, recouverts de peintures, suivant une mode qui venait des Étrusques. On connaît les célèbres tombes de Corneto. D'autres tombeaux couvraient le sol; on leur donnait la forme carrée; ou on les surmontait de pyramides ou de tours. Parfois une salle contiguë y était ménagée avec un ou des exèdres, une ou des

1. VIII, 3, 5, et X, 2, 8.

2. Voir les curieuses inscriptions et les textes cités par M. Friedlænder, *Mœurs romaines*, trad., III, p. 271. On constate le même fait jusque dans les provinces éloignées, ainsi pour l'Espagne et pour la Gaule.

salles de réunion (*cella memoriæ* : proprement la chambre *du souvenir*), ou même un *triclinium* (on en voit un à Pompéi), pour les repas offerts en mémoire du mort. Dans les fouilles entreprises près de Rome, sur la voie Appienne [1], le comte Tyskiewiez a trouvé un tombeau ayant, au premier étage, une salle qui servait aux réunions des parents et des amis du mort. Au centre de la salle était une mosaïque en parfait état de conservation, représentant un squelette couché sur un lit, au-dessus duquel on lisait la légende : γνῶθι σεαυτόν [2].

C'était un usage d'Afrique de disposer, près des tombes, des tables funéraires avec des plats et des patères en creux, où les parents du mort versaient des aliments à des jours déterminés. D'où le mot *mensa*, par lequel on désignait souvent les tombeaux en Afrique, même chez les chrétiens.

N'oublions pas l'inscription solennelle, parfois gracieuse, qui devait attirer et retenir l'attention du passant [3]. Les personnes qui voulaient se distinguer du commun, consacraient au défunt une

1. *Revue archéologique*, 1896, p. 135.

2. La mosaïque est aujourd'hui au nouveau musée des Thermes.

3. Properce, IV, 7, 84 : Cynthie dit au poète :

Hic *carmen* media dignum me scribe columma,
*Sed breve quod currens vector ab urbe legat*

(Place ici au milieu, sur une colonne, une inscription en vers, digne de moi ; mais courte, afin que le voyageur, même venant rapidement de la ville, daigne encore la lire).

M. Friedlænder, *Mœurs rom.*, trad., I, p. 409 et suiv. ; IV, p. 448 et suiv. ; 464 et suiv., a cité les inscriptions les plus curieuses.

inscription en vers; elles l'empruntaient le plus souvent à des formulaires et s'exposaient ainsi aux plus étranges méprises[1]. Mais ne faisait-on pas de même pour les statues, et notamment, pour ne pas sortir de notre sujet, parmi les statues assises, destinées à être placées sur les tombeaux, combien n'y eut-il pas de répliques de types qui avaient d'abord paru convenir à cette destination et qu'ensuite on répéta sans fin?

Quelques mots encore sur les peintures et les bas-reliefs qu'on trouve dans les tombeaux. Il en est qui représentent les cérémonies que nous venons de décrire[2]; on en trouvera la reproduction dans les dictionnaires d'archéologie; la plus célèbre est sans contredit le bas-relief du musée de Latran[3], où l'on voit au pied de l'image de la morte ses *pugillares* (carnet ou tablettes); à côté, deux pleureuses (*præficæ*) et le *pollinctor* (celui qui embaume le corps); à gauche et à droite, des candélabres et des lampes; à gauche, une joueuse de flûte; à droite, assises, trois femmes avec un *pileus* (le bonnet, signe d'affranchissement), sans doute des esclaves affranchies par le testament; devant, des parents et des vases où brûlent des parfums.

D'autres bas-reliefs, et aussi certaines peintures

1. Voir dans Bücheler, *Carmina Latina Epig.*, I, la fin des nos 475 et 476, et *passim*.

2. On a trouvé de même à Athènes, au Dipylon, des vases sur lesquels sont représentées les cérémonies des funérailles, exposition, transport au cimetière, etc.

3. Saglio, *Funus*, fig. 3360.

nous intéressent, quand on y trouve, comme cela est fréquent, une représentation ou tout au moins des indications sur l'idée que les anciens se faisaient de la vie future. Toutes les civilisations ont ainsi traduit leurs croyances : les Étrusques dans leurs tombes souterraines; les premiers chrétiens dans les catacombes et dans les sarcophages du musée de Latran; le moyen âge dans les curieuses peintures du *Campo Santo* de Pise (Triomphe de la mort et Jugement dernier), et au portail des cathédrales.

Est-ce défaut d'inspiration, incertitude dans les croyances, maladresse des artistes? L'antiquité romaine est relativement bien plus pauvre ici, bien moins précise que les autres civilisations. Dès qu'ils touchent ce sujet, ici comme dans les autres sujets de Pompéi, les artistes romains se réfugient tous dans la mythologie. La descente d'Orphée aux enfers du musée de Latran, qui provient d'un tombeau, n'intéresse guère que par la précision réaliste de certains détails.

### LES GÉMONIES ET LES « PUTICULI » [1]

Ne dissimulons pas une des laideurs de l'antiquité romaine. Nous avons rappelé les pompes officielles des grandes funérailles et les monuments par lesquels on s'efforce de glorifier la mémoire des nobles ou des empereurs. Il faut bien dire un mot

1. Au sens propre : pourrissoirs.

de ceux qu'on oublie, de ceux qu'on insulte ou dont on veut rendre le souvenir infâme.

Passe pour les vaincus de la politique. Il n'y a guère pour eux d'alternative qu'entre l'apothéose ou une demi-apothéose, et les gémonies, avec leur terrible escalier (*scalæ*), et le croc qui attend le cadavre pour le traîner au Tibre. Dans Suétone, dans l'Histoire-Auguste, que de nobles, que d'empereurs même sont ainsi traités ou dont la tête est promenée au bout d'une pique!

Mais avec quel sentiment d'horreur nous pensons à ces odieux *puticuli* où l'on jetait avec les bêtes, par milliers, par dizaine de mille, les esclaves abandonnés, les pauvres, bref tous ceux qui ne s'étaient pas assuré une dernière demeure; à qui ni parents, ni amis, ni collège funéraire n'accordaient une sépulture! On avait cru jusqu'ici que ces *puticuli* étaient à la banlieue, tout au plus au pied du rempart de Servius. Malgré le témoignage formel d'Horace [1], on ne voulait pas croire [2] qu'il y eût en dedans de l'enceinte d'aussi nombreux, d'aussi épouvantables foyers d'infection. Nous n'aurions pu imaginer rien de si hideux que ce qu'ont révélé les fouilles de M. Lanciani [3]. Les porteurs n'avaient qu'un souci, se débarrasser au plus tôt du cadavre.

1. *Sat.* I, VIII, 14.
2. Cependant Gibbon, *Extraits* (à la suite des *Mémoires*), II, p. 43 au bas, voyait bien la difficulté.
3. *Ancient Rome*, chap. III, ou l'article de M. Cagnat, *Revue critique*, 10 juin 1889.

Ainsi, surtout à l'Esquilin, s'établirent et se rapprochèrent de plus en plus d'affreux charniers, toujours ouverts. Et qu'on s'étonne de la fréquence des épidémies, des continuels retours de la peste à Rome!

# CHAPITRE VII

## LES TESTAMENTS

I. Ce que le droit et l'usage avaient à Rome de caractéristique en ce qui concerne les testaments. Les successions par intestat étaient à Rome l'exception. Importance que les Romains attachaient à l'exercice de leur droit de tester. — A cause de la fragilité de la matière sur laquelle étaient écrits les testaments, nous n'avons que des extraits assez peu nombreux et assez courts des testaments anciens. — Ce qu'il y a d'essentiel dans la forme des testaments et dans les règles qui les concernent. Testament *per æs et libram*. Cohéritiers ; manière d'indiquer les parts de succession. — Ouverture des testaments. — Restrictions apportées plus tard par la loi à la liberté du père de famille. — Testaments des soldats. — Avec quelle rapidité et quelle facilité on s'enrichissait à Rome par le moyen de legs et d'héritages.

II. Les captations. — Combien elles étaient devenues fréquentes. Vanité et inefficacité des remèdes par lesquels Auguste essaya de combattre le mal. La captation était au Ier siècle un art véritable qui avait ses règles. Habiletés par lesquelles le captateur et celui ou celle dont il guettait la succession tâchaient de se duper mutuellement.

III. Les faux. — Est-il vrai qu'ils aient été fréquents, souvent impunis? Comment les faussaires essayaient de prévenir toute poursuite.

IV. Les testaments et les captations d'héritages dans l'art et dans la littérature. Les *pugillares* des bas-reliefs. Pièces de théâtre où étaient raillés les captateurs et leurs intrigues. — La satire II, 5, d'Horace. — La fin de notre *Satyricon*.

On ne mourait pas à Rome beaucoup plus qu'en d'autres villes, mais on y testait bien davantage, et

bien plus qu'ailleurs on s'y occupait de testaments, les uns soucieux de bien indiquer ce qu'ils laissaient et à qui ; les autres plus soucieux encore d'atteindre, par un moyen quelconque, tout ou partie de l'héritage d'autrui, c'est-à-dire la fortune ou un lambeau de fortune subite, inespérée. Gibier et chasseurs, tout occupés d'échapper ou de saisir, dépensaient à cela l'effort de leur intelligence et ce qui leur restait de vie. Quand les moyens honnêtes n'avaient pas chance de réussir, on usait des autres, surtout de flatteries et de cajoleries, de ruses et d'intrigues. N'a-t-on pas le droit d'être ingénieux, quand il s'agit de forcer la fortune? Le but justifiait sans doute les moyens en cas de succès; mais en cas d'échec, combien c'était prêter à rire!

La captation, qui est de tous les temps et de tous les pays, n'a jamais tant fleuri qu'à Rome au 1er siècle. Où elle ne suffisait pas, on recourait aux faux, qui ont dû souvent rester impunis.

La littérature du temps a reflété en maintes descriptions railleuses ce travers de la société de l'empire. Les portraits des captateurs, de ceux qu'ils dupent ou de ceux qui les dupent, y abondent. Chez les satiriques, le sujet est traditionnel. Ce que nous fournissent la loi, les mœurs, l'histoire sur cette partie de la vie romaine est ainsi complété de la manière la plus heureuse par l'œuvre des romanciers et des poètes.

# I

## DES TESTAMENTS AU POINT DE VUE DE LA LOI

Rappelons d'abord brièvement quels étaient à Rome les usages et les règles légales pour ce qui concerne les testaments, en nous bornant à ce qui est strictement nécessaire.

De tout temps, il y eut dans chaque Romain un formaliste exact et même pointilleux. L'intérêt venant aviver cette prédisposition du caractère national, on comprend combien fut goûtée, dès l'origine, une forme de transmission de la fortune, consacrée le plus souvent (quoique cela ne fût pas de rigueur) par un acte écrit; entourée de prescriptions nombreuses et précises, et où s'exerçait, sans limite aucune, du moins à l'origine, l'autorité que la loi romaine reconnaissait au chef de famille.

Les successions par intestat qui, dans nos usages, seraient plutôt la règle, étaient à Rome l'exception. Un Romain regardait comme le plus grand malheur de mourir sans avoir testé. C'était même un malheur que de mourir en ne laissant qu'un testament ancien; avec les changements qu'apporte la vie, on avait, en ce cas, les meilleures chances de se montrer indifférent à l'égard de ceux que, pour le présent, on aimait, et de favoriser au contraire ceux qu'en fait on n'aimait plus [1].

1. Pline, *Ep.* V, 5, 2 : decessit *veteri testamento*; omisit

Le souci de transmettre à d'autres le culte de famille, les *sacra*, pouvait préoccuper les dévots; la plupart des Romains ne voyaient, dans un testament, que l'exercice d'un droit que n'avaient pas les pérégrins et les Latins (*factio testamenti*)[1]. Ils s'en montraient très jaloux. Ceux qui combattaient pour Rome, dans les légions, avaient réclamé de de bonne heure ce droit particulier et, pour eux, on avait supprimé la plupart des exigences imposées aux autres citoyens; on les supposait ignorants de toute subtilité et pressés; pour le testament des soldats, *in procinctu testamentum*[2], un témoignage de volonté expresse suffisait. Nous verrons qu'on accordait à ceux qui faisaient partie de l'armée certains privilèges.

Le fait de songer à tester, de multiplier les testaments, révélait à l'occasion, dans une armée, des préoccupations et même une crainte que les soldats n'auraient jamais avouée; c'est ainsi que César comprit, au commencement de la guerre des Gaules, l'effroi que causait dans ses légions l'approche des Germains d'Arioviste : « partout dans le camp on scellait des testaments »[3]. Ainsi se vérifiait

*quos maxime deligebat*; prosecutus est *quibus offensior erat* (il est mort, ne laissant qu'un testament déjà vieux; il n'a pas fait mention de ceux qu'il aimait le plus; il a favorisé ceux dont il était devenu l'ennemi).

1. C'est seulement plus tard qu'on reconnut la validité du testament fait par le pérégrin suivant les lois de son pays.

2. Proprement : testament fait au moment où l'on serre le vêtement, tunique ou manteau, afin d'être prêt à combattre.

3. *B. G.*, I, 39, 5 : *vulgo* in castris *testamenta* obsignabantur

même aux bords du Rhin cette observation des moralistes qui soutenaient que les testaments étaient le « miroir des mœurs » [1], et qu'on y trouvait « la seule parole vraie que sût dire un Romain dans toute sa vie, parce que, pour cette fois tout au moins, il ne craignait pas les conséquences de sa franchise » [2].

On devine, d'après ce qui précède, combien ont dû être nombreux, combien devaient être instructifs ces curieux documents de la vie privée des Romains. Ils sont malheureusement, pour la plus grande partie, sinon en totalité, perdus pour nous, et il ne nous en reste presque rien, ce qui s'explique par ce fait d'abord qu'on pouvait tester de vive voix [3], et surtout, pour le cas où le testament était écrit, parce que la matière qui le portait, papyrus ou tablettes, était des plus fragiles et ne subsistait pas longtemps. Nous avons quelques extraits des testaments [4] dans les inscriptions sépulcrales, surtout dans celles qui conservent le souvenir de dons, de legs, de fondations. Les formules sont : *Ex testamento licet... Kaput ex testamento...*; *exemplum epistulæ...*; *reliquit ex testamento...*; *legatis ex testamento* [5].

1. Pline, *Ep.* VIII, 18, 1 : *speculum* morum.
2. Lucien, *Nigr.*, 30.
3. *Inst.*, II, 10, 14.
4. Voir Bruns-Mommsen, *Fontes juris*, au chapitre XIV.
5. Il est permis par le testament...; un chapitre du testament...; copie de la lettre...; il a laissé par testament...; par legs de par le testament.

Pour avoir une idée plus exacte de leur forme, le mieux est encore de recourir aux auteurs qui, suivant l'occasion, les ont cités ou parodiés.

Afin d'éclairer ce qui suit, je rappelle quelle était la forme habituelle des testaments, et à quelles conditions ils avaient une valeur légale.

Primitivement les citoyens indiquaient publiquement leur volonté dans des comices spéciaux (*comitiis calatis*). Mais bientôt le testament devint un acte privé, auquel on donna la forme d'une vente, *per æs et libram* [1]. L'héritier, ou telle autre personne, était censé acheter les biens du testateur. Outre les deux parties, il y avait, comme dans toutes les ventes régulières, le porte-balance (*libripens*) et cinq témoins. La « loi de la vente », c'est-à-dire les conditions auxquelles elle était faite, ce qui, dans le cas présent, formait l'acte principal, était consigné dans des tablettes, sur lesquelles les témoins plaçaient leur sceau; le vendeur-testateur disait : *ita ut in his tabulis cerisque scripta sunt*, *ita do*, *ita lego*, *ita testor* (suivant qu'il est écrit dans ces tablettes enduites de cire, je donne, je lègue, je teste). De cette manière il disposait en fait, comme il l'entendait, de tout ce qui lui avait appartenu : c'était le but visé.

Les tablettes pouvaient être doubles, triples, quadruples, et l'on distinguait ainsi, dans l'ordre des pages, une *cera prima*, *secunda*, *tertia*. Par des trous,

1. Proprement [contracté] de par l'airain (la pièce de monnaie) et la balance.

placés près du bord ou au centre, passaient les fils qui réunissaient les tablettes, et qu'on scellait avec les cachets. Le testateur, prévoyant le cas où l'héritier institué par lui ne pourrait recevoir l'héritage, en désignait souvent un second, un troisième. S'il y avait plusieurs héritiers, leurs parts étaient indiquées suivant les divisions de l'as, par douzièmes (*unciæ*).

L'ouverture (*resignare*) des testaments se faisait solennellement au forum ou à la basilique, en présence, autant que possible, des témoins qui les avaient scellés; on les copiait, et ils étaient ensuite déposés dans les archives [1]. Avant la mort du testateur, nul autre que lui n'avait le droit de briser les sceaux. Les peines auxquelles on se serait exposé par ce fait étaient celles qui punissaient le faux [2].

Ce qui n'empêcha pas Octave de faire lire publiquement le testament d'Antoine, afin d'exciter contre lui la haine des Romains [3]. Quand on nous raconte que tel personnage produisit lui-même son testament, ç'a été toujours de sa part un calcul, un acte politique, par lequel il prouvait son dévouement envers la république, ou envers le prince ou telle personne dont il voulait s'attirer la bienveillance [4].

1. Paul, *Sent.*, IV, 6.
2. *Dig.*, XLVIII, 10, 1, 5.
3. Dion, L, 3.
4. Dion raconte qu'Auguste porta son testament au Sénat (LIII, 31); que Tibère ouvrit le sien devant sa mère et Auguste

A l'origine le pouvoir de tester du père de famille est sans limite; c'est seulement plus tard que, dans un intérêt public, la loi établit des restrictions à ce que pouvaient recevoir les femmes (*lex Voconia*), les célibataires ou les époux sans enfants (*lex Julia* et *lex Papia Poppæa*). C'est plus tard aussi que le père de famille s'exposa à voir son testament réformé, comme « inofficieux », s'il n'avait pas donné à son ou à ses enfants le quart de ses biens [1].

Nous avons vu qu'en faveur des soldats, la loi supprimait ou modifiait dans les testaments militaires (*testamenta in procinctu*) les règles qu'elle imposait, sous peine de nullité, dans la vie civile, notamment pour ce qui concernait le nombre des témoins, les termes employés, etc. Autre privilège : le fils, quoique étant encore sous la puissance paternelle, pouvait, s'il était soldat, disposer librement de son pécule.

La société romaine se distinguait de la nôtre d'abord par le grand nombre des testaments, et aussi parce que les legs et les successions étaient un des moyens les plus usités à Rome pour s'enrichir rapidement. C'est par des legs qu'on prouvait sa reconnaissance à son avocat, à ses protecteurs. Les petites gens mettaient leur vanité à laisser de tels souvenirs à de grands personnages : ceux-ci

(LIV, 9 fin); C. Germinius Rufus, soupçonné après la chute de Séjan, apporta son testament (*ibid.*, LVIII, 4 fin, etc.).

1. *Inst.*, IV, 18 fin.

acceptaient tout. Nous sommes quelque peu étonnés de voir Cicéron et Clodius se rencontrer, la veille du meurtre commis par Milon, au chevet d'un architecte grec, Cyrus, qui leur laissait à tous deux une part de son héritage et qui les avait priés de mettre leur sceau à son testament [1]. La manière dont Cicéron rappelle le fait, prouve qu'aux yeux des anciens, il était des plus simples, et que chez eux il n'étonnait personne. Parmi les occupations multiples de la vie de Rome où l'on dispersait son temps, Pline cite celui qu'on employait à aller signer le testament (*signare* ou *obsignare testamentum*) d'un ami [2]. Atticus avait joint à sa grande fortune des legs nombreux laissés par ses amis et ses protégés. Cicéron se fait un titre d'honneur [3] d'avoir reçu en legs plus de vingt millions de sesterces (4 millions de francs). Enfin Auguste, dans son testament, atteste avoir reçu 4 milliards de sesterces (soit 800 millions de francs). Il n'y a dans nos habitudes rien d'analogue, à beaucoup près.

Mais nous avons dans nos « droits de succession » une reproduction, sous d'autres formes, de la célèbre *vicesima* imaginée par Auguste. Le premier (l'an 6 après Jésus-Christ), Auguste eut l'idée de tourner au profit de l'État cette forme caractéristique de la vie romaine; sur chaque héritage, sur tout legs testamentaire, à moins que l'héritage ne fût

1. *Pro. Mil.*, XVIII, 48.
2. *Ep.* I, 9, 2.
3. *Phil.*, II, 16.

inférieur à 100 000 sesterces (environ 20 000 francs) ou qu'il ne s'agît des plus proches parents, l'État prélevait 5 pour 100. Cet impôt fut toujours extrêmement productif, par conséquent très soigneusement conservé par tous les empereurs.

## II

### LA CAPTATION. COURSE AUX HÉRITAGES

De tout temps la situation de célibataire riche a eu ses avantages; le vieux garçon du *Miles* de Plaute, *Periplectomenes* [1], les connaissait déjà, et il racontait avec malice de quelles prévenances l'entouraient, dès son lever, amis et parents. Le changement qui s'est fait, des guerres puniques à l'empire, consiste en ceci, qu'un système s'est établi; ce n'est plus une situation de fait, dont on profite de part et d'autre; sous une cour apparente se poursuit une véritable chasse, avec les incidents habituels : rares succès, à côté de nombreux échecs qui réjouissent le public.

Cette course aux héritages était si habituelle à Rome qu'on y voyait un des caractères de la vie de la capitale. Ainsi en jugeaient les officiers occupés sur la frontière : « les habitants de la nouvelle Rome, disaient-ils, n'estiment rien de ce qui naît en dehors du *pomœrium* [2], sauf les riches célibataires

1. III, I, 112 (705).
2. L'enceinte consacrée.

sans famille, et l'on ne peut croire avec quelle obséquiosité infatigable sont courtisés à Rome les hommes sans enfants [1] ». Ce témoignage fort exact, quoique postérieur de deux siècles, prouve que, dans l'intervalle, le mal n'avait fait qu'empirer. Les textes les plus nombreux montrent combien il sévissait, dès le commencement de l'empire.

Ce que Tacite verra et louera d'abord en Germanie, c'est que là les enfants héritent de leurs parents; qu'on n'y fait pas de testaments; que les vieillards y ont d'autant plus de crédit qu'ils s'appuient sur plus de proches et d'alliés; qu'enfin l'on n'y attache pas tant de prix à la solitude dorée (*orbitas*) [2]. A Rome toute « maison sans enfants », toute maison où il n'y a que des filles est chère aux captateurs. Catulle décrit la nuée de vautours, voltigeant déjà près de la tête chenue, tout à coup mise en fuite par la naissance d'un petit-fils [3]. Jamais captateur, ayant du flair, ne s'attardera dans une maison où s'ébattent dans la cour un petit Énée (*parvulus Æneas*) ou même quelque fillette [4]. Parmi ses clients le patron n'estime que ceux qui n'ont pas d'enfants : que gagnerait-il à la mort des autres?

Personne n'a flétri, en termes plus énergiques que Sénèque, l'égoïsme de ces vieillards qui exploitent leur solitude, et feignent de haïr leurs enfants

1. Ammien, XIV, 6, 22.
2. *Germ.*, XX.
3. LXVIII, 123 (ou LXVIII[b], 79).
4. Juvénal, V, 140.

pour être courtisés [1]; il dépeint leur entourage : « ces pêcheurs uniquement occupés à jeter l'hameçon, pour happer tout ou partie d'un héritage; ces oiseaux qui guettent l'agonisant, et volent autour du cadavre [2] ». Mais les ennemis de ce même Sénèque prétendaient qu'il connaissait ce métier par expérience personnelle, et que, tout en épuisant par l'usure l'Italie et les provinces [3], il avait su prendre à Rome, dans un vaste filet, testaments et vieilles gens (*orbos*).

Ce que rêve l'imagination d'un ambitieux ou d'une femme, ce qu'un Chaldéen habile saura lui prédire avant tout, « c'est un beau testament vous faisant héritier d'un riche vieillard » : *divitis orbi Testamentum ingens* [4].

Auguste avait essayé par diverses lois de combattre le célibat et d'encourager les mariages féconds. Pour attaquer l'égoïsme qui empêchait de prendre femme et d'avoir des enfants, il avait essayé de l'atteindre justement près du but visé : il avait restreint les legs et parts d'héritages de tous ceux qui n'avaient pas au moins trois enfants. Ces prescriptions sont tournées presque toujours, dans les sociétés frivoles et sceptiques, comme celles de l'empire. Le pouvoir se prêtait lui-même à ce détour : en accordant à leurs favoris le *jus trium*

1. *Ad Marciam*, XIX, 2.
2. *Benef.*, VI, 20, 3.
3. Tacite, *Ann.*, XIII, 42.
4. Juvénal, VI, 548.

*liberorum* [1], par dispense spéciale, les empereurs détruisaient d'eux-mêmes, par avance, toute l'action de la loi.

D'autre part les intéressés ne manquaient pas de se retrancher derrière les libertés que leur garantissaient d'autres lois. A toute rigueur, il y avait des moyens légaux et très commodes de se tirer de ces « mariages forcés » : rien de si facile. La loi nouvelle stipulait que, dans les élections, la préférence serait donnée aux candidats mariés et ayant des enfants. Pour éluder leur infériorité légale, les candidats célibataires contractaient, juste avant le vote, des mariages dont le divorce les délivrait, aussitôt après l'élection; et de même ils adoptaient des enfants, qu'ils se hâtaient d'émanciper, dès qu'ils avaient obtenu les prétures et les provinces qu'ils recherchaient. Tacite [2] rapporte les plaintes des Romains mariés et pères de famille, ainsi joués par des rivaux sans scrupules. Le sénat décida bien, sur ces plaintes, que les adoptions feintes ne compteraient plus. Bon billet pour les candidats pères de famille que de tels sénatus-consultes!

Au milieu du 1er siècle, la captation était devenue un art qui avait ses règles. Sénèque cite [3] à

1. Droits, privilèges accordés par la loi à ceux qui avaient trois enfants.
2. *Ann.*, XV, 19.
3. *De Ben.*, VI, 38, 4 : Arruntius et Haterius et ceteros qui *captandorum testamentorum artem professi sunt* (Arruntius et Haterius, et les autres qui ont professé l'art de capter les testaments).

Le crime de faux est de tous les temps et de tous les pays. Mais on comprend qu'il ait été plus fréquent ou qu'on l'ait cru tel, dans une société où se faisaient tant de testaments, et où ils avaient tant d'importance. Dès que la richesse était tout et donnait tout à Rome, la tentation était vive, irrésistible d'employer ce moyen de brusquer la fortune : ceux qui y cédaient, devenaient en un moment capables de tout oser. D'autre part, ceux qui étaient déçus dans leurs espérances, étaient nombreux; ils ne manquaient pas d'accuser de vol et même de crime leurs concurrents plus heureux. Ajoutons enfin que les moyens de découvrir le faux et d'en convaincre le coupable, étaient alors moins nombreux et moins précis que ceux que peut fournir la chimie et le progrès de la science aux experts de notre temps.

Les satiriques ont pu exagérer; mais il n'est pas douteux qu'on n'ait commis à Rome bien des faux, et que beaucoup soient restés impunis. On comprend que, devant ces fortunes subites dues à un crime, l'opinion se soit révoltée, et Juvénal exprime sûrement le sentiment général, quand il s'indigne[1] de rencontrer, « dans sa civière à six porteurs, étalé bien à l'aise devant tous et se donnant des airs de Mécène, ce faussaire qui s'est fait riche et élégant avec de petites tablettes, en mouillant une bague à cachet (*exiguis tabulis* et *gemma.... uda*) ».

1. *Sat.* I, 64 et suiv.

Nous ne pouvons lire *le Légataire universel* de Regnard sans nous faire l'objection, que la fantaisie du poète arrive, dans cette comédie si gaie, aux dernières limites de la vraisemblance, surtout dans la grande scène du testament. Et voici qu'une petite phrase de l'Histoire-Auguste[1] nous montre que les mauvaises langues de Rome avaient prétendu qu'une scène tout à fait analogue avait été jouée au Palatin, l'enjeu n'était rien moins que l'empire du monde[2].

On dira que, dans cette société qui va tout à l'heure créer le droit écrit, il devait y avoir des magistrats et une répression contre les crimes. Cela est sûr; mais, pour échapper à la répression, ceux qui avaient risqué de faux testaments employaient d'ingénieux moyens qui très souvent ont dû réussir. Dans l'acte fabriqué à loisir, ils inséraient comme légataires les noms de grands personnages politiques et d'orateurs éloquents. Rien n'était plus facile, et en cela ils se conformaient, nous l'avons vu, à un usage du temps. Qu'arrivait-il? Quand on ouvrait le testament, les légataires improvisés ne s'étonnaient nullement de recevoir un legs important, même d'un inconnu;

1. Spartien, *Hadr.*, IV, 10.

2. Nec desunt qui..., *mortuo jam Trajano*, Hadrianum in adoptionem adscitum esse prodiderint, *supposito qui pro Trajano fessa voce loquebatur* (et il ne manque pas de gens pour raconter qu'Hadrien a été adopté, quand Trajan était déjà mort : on aurait mis à sa place un homme qui parlait d'une voix affaiblie).

leur appui et celui de leur parti et de leurs amis était assuré en cas de procès. Devant un tel obstacle, il arrivait souvent que ceux qui étaient frustrés, malgré une conviction bien établie, malgré les preuves qu'ils avaient en main, renonçaient d'avance à une poursuite dont le succès leur semblait désespéré : le faussaire, après avoir fait pour ses défenseurs le prélèvement qui lui avait servi de prime d'assurance, entrait en possession de l'héritage usurpé [1]. S'il est attesté si souvent qu'il y avait à Rome nombre de gens vivant uniquement des ressources que leur procurait leur métier de faux témoins [2], combien devaient, en y ajoutant un peu d'industrie, tourner leur mensonge à un bénéfice bien autrement considérable!

## IV

### LA CAPTATION DANS LA LITTÉRATURE DE ROME

Dans toutes les littératures le sujet que nous traitons ici est un de ceux qu'exploitent les satires,

1. Quand on trouve engagés dans de telles affaires et dans ces louches intrigues des hommes comme Hortensius et Crassus (voir le *De Off.*, III, 18, 73, et cf. Cicéron, *Parad.*, VI, 43 fin et 46 fin), que penser de ce que faisaient les autres? Ainsi se trouvait transporté dans l'antiquité le fonds du fameux conte : « le Vilain qui gagne le Paradis en plaidant le testament de l'âne ». Se rappeler aussi qu'avant d'être empereur, Claude s'est trouvé compromis dans une affaire de faux testament : Suét., 9 in.

2. Juvénal, XVI, 32.

la comédie et aussi le roman[1]. C'est un fonds très riche qui semble inépuisable. Les Romains de l'empire, témoins de captations effrénées, ne pouvaient manquer d'en tirer parti pour leurs fictions.

Dans l'art, les bas-reliefs qui représentent une *collocatio* montrent, aux pieds ou dans les mains du mort ou de la morte[2], des *pugillares*, tellement l'idée d'un testament paraissait inséparable de celle de la mort.

Dans la littérature de Rome, telle qu'elle est venue jusqu'à nous, deux passages célèbres, sur lesquels nous allons revenir, une satire d'Horace (II, 5) et la fin du Satyricon de Pétrone, mettent en scène des vieillards sans enfants ou ceux qui se donnent pour tels, et leur cortège de flatteurs avides. Mais au théâtre, bien des pièces, bien des scènes devaient porter sur le même thème. La nouvelle comédie en Grèce a pu le dédaigner, ce qui n'est nullement sûr; mais il n'est guère vraisemblable que les pièces plus romaines, les mimes, les *togatæ*, reliées de plus près avec la réalité, aient négligé cette source de comique, dont le succès devait être assuré. Saint Jérôme raconte que les jeunes gens jouaient dans les écoles, avec force éclats de rire, une pièce qu'on appelait « le testament du porc » ou « le testament du petit porc »,

1. Citons chez nous, à titre d'exemple, le roman récent de M. Cherbuliez : *Après fortune faite*.
2. Saglio, *Funus*, fig. 3360; cf. ici chap. VI, p. 143.

*Grunnius Corocotta*[1]; ne serait-ce pas un souvenir de la tradition populaire, qui, plus ou moins usée dans le théâtre véritable, se serait ainsi conservée sous forme de jeu littéraire parmi les jeunes lettrés?

Juvénal[2], Epictète[3], et aussi Lucien[4], raillent souvent, mais ne raillent qu'en passant, par allusion ou sous la forme d'un portrait rapidement crayonné, ce travers de la vie romaine. Il fournit le cadre même de la satire citée d'Horace et des scènes qui terminent pour nous le roman de Pétrone.

La satire d'Horace (II, 5) est une parodie renforcée, avec une dose d'exagération qui nous étonne, mais qui ne déplaisait pas, semble-t-il, aux Romains. Tirésias, le fameux devin de la Νεκυία[5], est de nouveau consulté par Ulysse, qui voudrait s'enrichir; le héros vient d'aborder, pauvre naufragé, à Ithaque, et il aurait grand besoin de refaire rapidement sa fortune. Tirésias lui conseille

1. *Apol. cont. Ruf.*, I, 17; *Comm. Is.*, XII, 1.
2. I, 37 :

qui *testamenta merentur*
*Noctibus*, in cælum quos evehit optima summi
Nunc via processus, *vetulæ vesica beatæ*, etc.

(Ceux qui gagnent à la nuit, par plus d'une nuit des héritages, que porte au ciel le meilleur moyen d'arriver de nos jours au pinacle : se faire adorer d'une vieille femme riche.)

3. *Ent.*, VI, 1, tr. Courd, p. 348.
4. *Timon*, 21 et suiv. *Le maître de rhétorique*, 25.
5. Chant de l'Odyssée où est racontée la descente d'Ulysse aux enfers.

avec grand sérieux de recourir à la captation; il indique les écueils à éviter (il ne faut ni se découvrir, ni se décourager), et aussi les ruses qui ont été couronnées de succès, et qui font que les poissons accourent à l'appât et remplissent le vivier : petits cadeaux de fruits, de volailles; refus de lire le testament, dont il faut cependant, d'un œil rapide et habile, tâcher de parcourir les diverses clauses; étalage de dévouement au vieil ami, en pleine rue, au forum, dans ses procès où l'on offre de le défendre; trouver le moyen d'être second héritier dans les testaments où l'on ne peut être le premier, etc. La forme brève et grave des réponses contraste avec le cynisme du fonds. L'ancienne épopée, transportée dans la vie romaine, aboutit ici à une caricature, dont le trait le plus vif est le rôle que préparent à Pénélope son mari et celui qu'il a pris pour conseiller[1].

Le dernier épisode de notre Satyricon (j'entends du roman de Pétrone tel qu'il est arrivé jusqu'à nous) n'est qu'une longue satire des captateurs de testaments. La ville où la scène est transportée, Crotone, est une sorte de Rome travestie, où l'on ne fait que courir après les héritages. Il se trouvera cette fois que les captateurs seront entièrement joués[2]. Le vieux poète Eumolpe a monté avec ses

1. 76 et suiv.
2. C'est le développement de ce qu'Horace n'avait qu'indiqué (57 : *Captatorque dabit risus* : un captateur fera rire à ses dépens...). La plaisanterie devait être traditionnelle.

amis une véritable comédie[1]. Il joue le rôle d'un vieillard africain extrêmement riche, tout affligé de la perte d'un fils chéri, et qu'un naufrage vient de jeter à la côte. Il tousse, il a des douleurs, il brouille sans cesse le nom de ses terres et de ses esclaves (il en a tant!); mais surtout il refait sans cesse son testament[2]. Les poissons mordent à l'appât. Des scènes aussi obscènes que risibles alternent avec d'autres où la bouffonnerie froide et voulue prend une forme logique. Le vieillard (ceci est encore une des traditions du sujet) propose à ses futurs héritiers et légataires une condition, par laquelle il veut mettre leur dévouement à l'épreuve[3]; la condition est ici originale : n'hériteront de lui que ceux qui auront mangé son cadavre. Avec la faconde intarissable qu'il a apprise dans les écoles et dont il abuse, Eumolpe ramène sans cesse ce sujet de conversation; il expose, à ceux qui l'entourent, avec force sarcasmes plus ou moins

1. 117, B., p. 83, 13 : Quid ergo, inquit Eumolpus, cessamus *mimum componere*? (Pourquoi, dit Eumolpe, tarder à organiser notre *comédie*?)

2. *Ibid.*, 30 et 34. Dans le texte (Sedeat præterea quotidie ad rationes, *tabulasque testamenti* omnibus... *renovet* : [les compagnons d'Eumolpe règlent le plan qu'on va suivre : il est convenu] de plus qu'il se tiendra chaque jour assis, tout occupé de faire des comptes et qu'il renouvellera les tablettes de son testament tous les...); il manque un mot après *omnibus*; parmi les éditeurs les uns suppléent *mensibus* (mois); d'autres *diebus* (jours); d'autres même *horis* (heures) : c'est une enchère.

3. Horace, 84 : Anus... *Ex testamento* sic est elata (Par le testament, la vieille a prescrit que son corps, frotté d'huile, soit porté à dos, peau contre peau, par l'héritier...).

voilés, les raisons historiques ou autres qui doivent les amener à en prendre leur parti.

Mais, dira-t-on, dans le thème du roman, combien de temps la « comédie » pouvait-elle durer? Carthage, le lieu d'origine qu'indiquent les aventuriers n'était pas loin de l'Italie; il eût été bien facile de démasquer ces chevaliers de l'industrie ancienne. Eumolpe raisonne froidement sur ce péril avec ses amis, et il les rassure : tout ce qu'on objecte là est très vrai, mais ceux qui convoitent le bien d'autrui (ici les captateurs) sont obligés d'autre part de faire des avances, en quoi ils jouent eux-mêmes un jeu dangereux; car il est inévitable, et il n'est que trop juste, qu'il leur arrive de les perdre. Ce sera ici le cas. Comment vivraient les habiles gens (entendez : Eumolpe et ses amis), sans la sottise de ceux qui se laissent prendre à leurs ruses[1]? Ainsi raisonne Eumolpe avec flegme, et le lecteur admet volontiers que, par cette tromperie double, la nuée de vautours nourrisse et amuse pour cette fois le cadavre vivant qu'ils venaient dévorer.

1. Chap. 140, fin.

# CHAPITRE VIII

## A LA CAMPAGNE

I. Les Romains ont-ils aimé la campagne? Ils en raillaient les habitants dans leur théâtre, et cependant, dans la vie et dans leur histoire, ils n'avaient que mépris pour la plèbe urbaine. Ce mépris paraît surtout dans les *Scriptores rei rusticæ*. Ouvrages de ce genre qui nous ont été conservés. D'après ces ouvrages, quelles idées avaient les Romains sur la campagne et sur la culture en général?

II. Distinguer les fermes (*villæ rusticæ*) et les maisons d'agrément. On juge une ferme d'après son rapport et par les bénéfices nets qu'on y peut faire. — Préceptes sur l'emplacement à choisir, sur la disposition de la ferme, sur la surveillance à exercer. — Préjugés bizarres. — Railleries des agronomes et des satiriques au sujet de fermes pour rire, établies par quelques-uns de leurs contemporains. — Plaintes de tous les agronomes sur l'invasion du luxe.

III. Maisons d'agrément. — Les Romains les voulaient à proximité de la capitale, dans un beau site, plutôt sur le littoral, avec la vue de la mer. Avec quel luxe ils les ornaient. Villas célèbres par le nom de leurs anciens possesseurs. — Leurs ruines même ont bien souvent péri; descriptions des écrivains anciens. — Villas princières : celle d'Antonin à Lorium, très simple. La belle villa d'Hadrien, très décorée, à Tibur. Autres villas bien plus vastes, bien plus ornées que les nôtres. Description par Stace des villas de Vopiscus à Tibur; de Pollius à Sorrente. Les deux villas de Pline à Laurente, et à Tifernum, en Etrurie.

IV. Le sentiment de la nature et le paysage chez les Romains. — 1° Les Romains aimaient passionnément l'Italie; ils n'ignoraient ni sa beauté, ni les biens dont la nature l'avait comblée; mais ils se bornaient à en jouir. Quelques poètes

par exception (Virgile et Lucrèce) ont eu un sentiment plus vif et plus élevé des beautés de la nature. Mais en général les Romains n'appréciaient à la campagne que la solitude relative, le bien-être et le plaisir qu'y trouvaient leurs sens, et le profond repos dans lequel ils pouvaient se plonger. — 2° Dans la peinture des Romains, le paysage n'occupe qu'une place secondaire. Le sentiment vrai y est rare. Dans la description, aux peintres comme aux auteurs, on demande peu. Les détails précis sont évités. Quelques descriptions de paysages dans le *Satyricon*. — Paysages de Pompéi : on y devine beaucoup de fantaisie. Nous reconnaissons, dans quelques fresques de Pompéi, une partie des sujets que Pline indique comme ceux qu'affectionnait S. Tadius.

## I

### LA CAMPAGNE AU POINT DE VUE DES ROMAINS

Les Romains aimaient la campagne, bien entendu à leur manière. Leurs écrivains vantent le calme, les plaisirs solides, les joies vraies de la vie des champs; c'est là que, dans quelque coin ombreux et frais, Tibulle et Properce aiment à placer la scène de leurs élégies. L'histoire vante la race mâle de la Sabine (*Sabella pubes*) qui s'infiltre constamment à Rome et d'où viennent les meilleurs soldats de la légion, ces enfants, ces femmes, hauts et forts, aussi brûlés par le soleil que le maître; c'est aux champs, derrière les charrues qu'apparaissent, suivant la tradition, les noms les plus glorieux des premiers siècles, Cincinnatus, Fabricius, Dentatus. D'autre part le théâtre oppose sans cesse aux distractions, à la douceur de la ville, le séjour aux champs, dont il raille à plaisir les inconvénients;

de la campagne viennent, dans la comédie, les jeunes gens gauches, grossiers, brutaux (*rustici*, *truculenti*), qu'agaceront les courtisanes ou leurs soubrettes, et qu'elles auront vite fait de dégrossir; de là vient aussi le père de famille, parcimonieux et dur [1]; il est de tradition que plus d'une surprise l'attende à la maison. Aucune littérature n'a, autant qu'on l'a fait à Rome, opposé l'un à l'autre les deux caractères représentés par les deux mots : *rusticus*, *urbanus*; Horace [2] n'a-t-il pas poursuivi ce contraste jusque chez les rats?

Quel était donc cet amour des Romains pour la vie des champs, qu'ils voyaient cependant telle qu'elle est? sur quoi reposait-il? Comment s'est-il transformé avec le temps? en quoi diffère-t-il de ce sentiment de la nature, que les modernes refusent volontiers aux anciens? C'est d'un point de vue moderne que nous allons considérer un des côtés de la vie romaine : nous verrons que la réputation des Romains n'y perd pas.

En aucun temps, les Romains de race n'ont dissimulé leur dédain pour les habitants de la ville (*urbani*). C'est chez eux une tradition, que les esclaves de la capitale ne valent rien, et que les citoyens qui n'en sortent pas, ne valent pas beaucoup mieux. A chaque cens, les politiques, sou-

1. Suétone, *Galba*, 13 : venit Onesimus (Galba) *a villa* (plaisanterie d'un mime, dirigée contre le vieillard économe qu'était Galba et que le public saisit avidement, comme une parodie très exacte des ridicules de l'empereur).
2. *Sat.* II, 6, 80.

cieux de l'avenir, entassaient, dans les quatre tribus urbaines, les recrues médiocres par lesquelles les affranchissements fortifiaient et gâtaient les dernières classes des hommes libres; de là sortira à la fin la plèbe de l'empire. Le vrai peuple l'a méprisée dès le début : c'est aux champs qu'il vit; c'est à ceux qui habitent, comme lui, la campagne, qu'il demande des soldats, en qui il ait confiance, et aussi, à l'occasion, des chefs dignes de Rome : probes, désintéressés, froidement braves, tout pénétrés des saines traditions. Tel est bien l'ancien esprit romain, qui ne reparaît dans leur littérature qu'en partie, et par occasion, mais qu'on retrouve tout entier dans les ouvrages d'agriculture (*scriptores rei rusticæ*). Ici le mépris de la ville est le commencement de la sagesse; c'est une profession de foi que tous les écrivains de ce genre mettent en tête de leurs livres comme une préface nécessaire.

Les Grecs avaient beaucoup écrit sur ce sujet. Varron [1] parle de cinquante ouvrages grecs sur l'agriculture. A Carthage, des spécialistes, et notamment Magon, avaient noté ce que l'expérience, autour d'eux et avant eux, avait découvert; et les Romains, appliquant ici leur méthode d'introduire dans leur pays, ce qu'ils voyaient d'utile chez les autres, même chez leurs ennemis, s'étaient efforcés de fondre, avec les traditions nationales, ce double

1. *Préface*, 7 fin.

apport de l'étranger. De là sont sortis le *De agricultura* de Caton, les trois livres de Varron (*Rerum rusticarum libri tres*) : au premier, l'agriculture proprement dite ; au second, l'élève des troupeaux (*pecuaria*) ; enfin les produits spéciaux de la ferme, miel, basse-cour, etc. (*pastio villatica*) ; de là aussi les douze livres de Columelle et l'ouvrage de Palladius.

Ecartons ce dernier écrivain qui est post-classique et qui a dû sa vogue, pendant le moyen âge, à l'idée ingénieuse qu'avait eue l'auteur, de classer par mois tout ce que doit faire celui qui cultive. Les trois autres auteurs reflètent assez bien les idées de l'époque républicaine et du Ier siècle. Voyons comment ils conçoivent une ferme (nous parlerons plus tard des villas d'agrément, qui sont chose toute différente) ; quels sont à leur gré les conditions et l'état d'une bonne maison de culture. Il n'est pas mauvais d'entendre les Romains sur ce sujet, qui toujours leur a tenu à cœur.

## II

### LES FERMES, « VILLÆ RUSTICÆ »

Une maison de rapport à la campagne s'appelle *villa rustica* ou simplement *rus* ; elle répondrait à nos « fermes ». C'est à nos « châteaux », « domaines », « vignes », « bastides » qu'il faudrait comparer les maisons de plaisance des Romains : ils les appelaient *villæ*, *deversoria*, *prætoria*, *præ-*

*diola*, etc. Ici on cherchait de beaux points de vue (*species*), tout ce qui peut procurer le repos et servir à l'agrément. Il est clair que, par contre, dans les fermes, l'idéal était un très gros rapport (*utilitas*, *fructus*); « il fallait avant tout que les frais, déduits des produits, laissassent un beau bénéfice » [1]. S'acharner sur un champ sans profit, « ce n'est pas de la culture, ce serait pure duperie » [2]. Voilà un premier précepte où nous reconnaissons le sens pratique de la race.

Les agronomes romains ne manquent pas d'ajouter, et ce semble avec une incontestable sincérité, que nul pays n'est plus fécond que l'Italie. Il est vrai que là, comme partout, on se ruine par maladresse et par ignorance. Que le propriétaire ait soin de bien choisir d'abord l'emplacement de sa ferme. Qu'il s'assure de la salubrité du sol, de l'air et de l'eau : c'est de là que viennent les maladies. Il est bon d'avoir à proximité des moyens faciles de communication, ainsi, une grande route; non pas sans doute en bordure, ce qui a trop d'inconvénients; mais à peu de distance. On peut tirer de l'expérience d'autrui de bonnes indications. Quel est l'aspect des fermes voisines? ont-elles bon air? les gens du pays sont-ils robustes? l'œil clair et franc [3], l'ouïe bonne, la voix claire et sonore? les

1. Varron, I, 53 fin : summa spectanda ne in ea re *sumptus fructum superet.*
2. Varron, I, *Præf.*, 6 fin : *frustratio est, non cultura.*
3. Palladius, I, titre 2 : *inoffensum lumen oculorum.*

terres changent-elles souvent de maîtres? ceux-ci paraissent-ils faire leurs affaires? Evitez les marais, le voisinage d'un fleuve ou de la mer; de là viennent les insectes, les serpents et toutes sortes de vapeurs malsaines.

La place choisie, il faudra que la disposition générale soit bonne : les bâtiments doivent être proportionnés à l'étendue des terres, bien exposés suivant leur but. Columelle donne, sur cette distribution, les préceptes les plus détaillés : au centre doit être l'habitation du maître; de part et d'autre, les logements des esclaves, les écuries, étables, basses-cours; enfin les magasins, granges, greniers et celliers. L'ordre que le Romain voulait dans son camp, il l'établissait aussi dans sa ferme. Reste la direction des travaux. On choisira un bon *villicus* [1], actif, sobre, ferme. On ménagera son autorité sans manquer cependant d'exiger de lui des comptes exacts et détaillés. La surveillance n'est nulle part plus nécessaire que dans une ferme; tous doivent se sentir ici sous l'œil du maître. « Sa présence est la condition de tout progrès [2]. »

On est surpris qu'à tous ces conseils de bon sens se mêle mainte idée superstitieuse : passe pour « le chou » de Caton qui guérit toutes les maladies; mais le bon Varron ne s'avise-t-il pas croire qu'en vieillissant, la semence peut changer de nature, et par

1. Régisseur ou intendant, mais se rappeler que le plus souvent il était esclave.
2. Palladius, I, 6 : *Præsentia domini provectus est agri.*

exemple, au lieu de rave, donner du chou; qu'il convient de couper le bois et la mousse après la pleine lune; mais qu'on nuirait aux bêtes et aux gens, si l'on s'avisait à cette époque de les raser ou de les tondre? Le respect de la tradition, qui est ici plus qu'ailleurs au fond des règles données, aboutit ainsi à des préjugés absurdes, qui sont comme sa rançon.

Les agronomes reviennent vite aux conseils de leur solide raison, qu'ils assaisonnent de malice, dès qu'il s'agit des travers de quelques contemporains. Ils n'ont pas assez de railleries pour les salles à manger installées, à la ferme, dans des galeries de tableaux ou pinacothèques, ou pour celles qu'on établit dans les fruitiers (*oporothecæ*). Comme le maître se doute que les fruits cueillis sur place pourraient ne pas lui faire honneur, il en apporte de Rome, et il les étale le jour du repas [1]. Généralisez ce beau système, et vous aurez la ferme pour rire, qui, comme celle du Bassus de Martial [2], a donjons, tours et chambres peintes; force platanes, lauriers et myrtes; mais où il faut porter, de la ville, farines, légumes, fruits et fromages, et jusqu'à des œufs.

Les vieilles fermes romaines, les agronomes ne le cachent pas, n'avaient pas bon air; c'était la vraie, la sauvage campagne (*rus verum barbarumque*); mais la basse-cour y était nombreuse; on y avait bon appétit, et tout le monde y travaillait,

1. Varron, I, 59, 2.
2. III, 58.

y compris les esclaves de la ville, qui étaient de passage, et qu'on avait soin d'occuper. Ces vraies fermes valaient plus que les maisons de plaisance, tandis que, grâce aux Métellus et aux Lucullus, cet ordre, nous dit-on, va se trouver renversé, et cela, ajoutait Varron [1], pour le plus grand mal de l'État. On commence dès son temps à négliger les greniers et les caves, pour soigner l'exposition des salles à manger. C'est l'invasion du luxe que suivra la ruine du propriétaire.

Caton avait engagé, le premier, la guerre contre les nouvelles mœurs; elle n'est guère moins vive dans Varron, et se prolonge, avec force déclamations, dans l'ouvrage de Columelle. Il est vrai que le mal n'avait fait qu'augmenter avec les années; malgré les plaintes des moralistes, malgré les vains essais de résistance des politiques, les campagnes se dépeuplaient chaque jour davantage; la petite propriété avait disparu; on aboutit à la fin aux *latifundia* [2], cette peste qui a rongé l'empire, et dont les ravages étaient encore augmentés par la décadence des mœurs.

1. II, 13.
2. Domaines immenses, d'un seul tenant, appartenant à un seul maître, mal cultivés et souvent en friche.

## III

### LES MAISONS DE CAMPAGNE

Les Romains donnaient, nous l'avons vu [1], divers noms aux maisons de campagne, où ils allaient chercher le repos. Par une contradiction, dont sont coutumiers les habitants des grandes villes, ils voulaient, dans ces maisons, respirer un air pur; se sentir, par la disposition des lieux, loin de la poussière et du bruit de Rome; et cependant, comme il leur fallait tenir compte de la distance et ménager leur temps, ils voulaient, pour pouvoir s'y rendre souvent, que ces maisons d'agrément fussent à portée et aussi près que possible de la capitale; assez loin sans doute, mais pas trop; suburbaines, mais en pleine campagne. On les voulait aussi dans un beau site.

Quand les Romains se reposaient, ils cherchaient d'abord « la vue d'un bel horizon » [2]. Ils n'avaient pas en cela trop mauvais goût; ils ont admiré et recommandé à l'admiration des autres peuples l'embouchure du Pont et le détroit de Gadès [3] : ce n'était pas trop mal choisir.

En Italie, les beaux sites étaient et sont de deux sortes. On s'établissait à l'intérieur, en vue des

1. P. 174 au bas.
2. Cicéron, *Tusc.*, I, 44 : quod nunc facimus, cum laxati curis sumus, ut *spectare aliquid* velimus.
3. *Ibid.*, xx, *in.*, 45.

montagnes, et, si l'on pouvait, à proximité de bois et de lacs; ou bien on profitait de cet admirable littoral, qui fait le privilège de l'Italie, et qui séduit aussitôt l'étranger par ses variétés d'aspect, par la continuelle caresse de ses flots, suivant l'heure, nimbés d'or, pailletés d'argent, ruisselant, étincelant; ce rivage de la mer bleue qu'au delà des Alpes, les yeux cherchent d'abord, et qu'ils ne se lassent plus de contempler.

Les anciens cédaient comme nous à cette séduction; ils connaissaient et savouraient les délices de la baie de Naples. Mais fût-elle ailleurs, une villa eût manqué de l'essentiel si l'on n'y pouvait jouir de la vue de la mer, de « leur mer ». Dans une salle à manger secondaire (*cenatio*) de la villa de Pline, à Laurente, outre les belles villas du voisinage, on découvrait « au loin la mer et aussi une très grande partie du rivage » [1]. Dans un autre *triclinium*, on n'entend que le bruit des vagues et encore fort affaibli [2]; mais c'est une jouissance encore qu'on vient chercher là, et qui caractérise cette partie de la villa. Une autre salle à manger a pour Pline cet avantage, que, lorsque donne le vent d'Afrique, les flots viennent baigner les murs et se briser aux pieds de l'édifice. Comme la salle a de tous les côtés de grandes portes et des fenêtres qui ne sont pas moins larges, la vue des convives pouvait

1. II, 17, 12 : quæ *latissumum marè*, *longissimum litus*, amœnissimas villas prospicit.
2. *Ibid.*, 13.

s'étendre de trois côtés ou, comme il dit avec un peu d'emphase, « sur trois mers »; sur le côté restant, on voyait les cours et portiques d'entrée, et au fond les forêts et les montagnes. Enfin Pline ajoute que dans les bains de sa villa, « de la piscine même, en nageant, on voit la mer [1] ».

C'est donc, en vue des montagnes ou près de la mer, que les Romains allaient reposer leurs yeux et leur corps. Ils voulaient, disaient-ils, échapper enfin aux ennuis et aux fâcheux de la capitale; quelques-uns le voulaient sincèrement et y parvenaient. Le grand avantage de la vie à la campagne, d'après Pline [2], est que là on est son maître; on veille, on dort; on a sa journée libre; « adieu chaussures et toges d'apparat [3] ». La vie qu'on mène là est « la vraie vie » [4]. C'est là que Pline trouve l'inspiration : « O mer, ô rivage, secrète retraite des Muses, combien de choses vous trouvez! combien vous en dictez! »

Pline est sincère : mais pour beaucoup, la méthode à laquelle ils recouraient pour s'isoler, était bien étrange. Par une contradiction qui est de tous les temps, pour fuir Rome, ils allaient où affluait, dans un cercle plus étroit, toute la société de Rome : à Pouzzoles, à Sorrente, surtout à Baies. Dès qu'il s'agit de villégiature, c'est Baies

1. II, 11 fin : piscina... *ex qua natantes mare aspiciunt.*
2. *Ep.* VII, 3, 2.
3. *Calcei* nusquam, *toga feriata.*
4. I, 9, 6 : o rectam *sinceramque vitam.*

qui est citée. L'honnête Pline[1] lui-même bâtit deux villas à Côme, l'une touchant le lac, l'autre le dominant du haut des rochers : toutes deux sont construites « à la mode de Baies »[2].

Par une autre contradiction que nous connaissons aussi, on prétendait se réfugier à la campagne pour y vivre plus simplement; mais bientôt le luxe n'avait pas moins envahi les villas que les maisons de la ville. Dès la fin de la république, on faisait pour les villas des dépenses folles; marbres, statues, mosaïques, rien n'était assez beau pour les décorer[3]. Quand un avare se mettait, comme il arrive, en dépense, à la condition de pouvoir en faire ostentation, il achetait de vastes jardins, les ornait d'immenses portiques et couvrait la rive de statues[4]. L'exemple donné par les gens de la ville était suivi par les provinciaux. En racontant un débordement du Tibre, Pline[5] décrit les riches mobiliers et les pignons décorés, emportés pêle-mêle avec les troupeaux et les instruments de culture : véritable image de cette société où tout était mêlé; où il n'y avait d'accord que pour s'abandonner aux jouissances de l'heure présente.

On tirait aussi vanité d'avoir une villa habitée

1. IX, 7, 1.
2.... *more Baiano.*
3. Cicéron, *ad Att.*, XVI, 3 et 6 : prædiolis nostris *et belle ædificatis et satis amœnis*; *ocellos Italiæ*, villulas nostras (nos petites maisons de campagne, toutes bien construites et assez agréables; les joyaux [proprement les yeux] de l'Italie).
4. Ainsi Régulus, d'après Pline, IV, 2, 5.
5. *Ep.* VIII, 17, 4.

autrefois par un homme célèbre : on citait celles de Cicéron, d'Hortensius, de Lucullus, etc. Pline[1] félicite un jour, par lettre, un de ses amis qui jouit de la vie de campagne, dans une villa qui avait d'abord fait le bonheur d'un personnage parvenu ensuite au faîte des honneurs. Comme il n'a pas nommé cet illustre personnage, nous ne savons pas bien de qui il s'agit.

De toutes ces villas, il ne reste rien pour la plupart. On peut tout au plus en reconnaître la place d'après les montagnes qui les entouraient, ou d'après le voisinage des lacs ou de la mer. Ces rendez-vous de plaisir sont devenus des lieux de pestilence. Les dévastations des anciens et des modernes se sont ajoutées à l'action du temps, et la destruction a été d'autant plus rapide que les villas, isolées et partant plus exposées, étaient aussi moins résistantes que les autres édifices. Aussi est-ce uniquement par les témoignages et par les descriptions des anciens, que nous pouvons nous faire une idée de ce qu'étaient en général leurs maisons de campagne.

Mettons d'abord à part les villas princières, construites, ornées suivant le goût de l'empereur qui les habitait. Antonin en avait une à Lorium, dont il faisait son séjour de prédilection. Tout y répondait à la simplicité de mœurs du maître. Là pas d'autre fête que celles des moissons ou des

1. V, 18.

vendanges; les plaisirs ordinaires consistaient en promenades ou chevauchées dans les environs, et c'était un incident que la peur causée à des bergers, par la brusque arrivée du jeune Marc-Aurèle, parcourant à cheval les environs[1].

Tout autre était la villa somptueuse qu'Hadrien s'était fait construire au pied des collines de Tibur. J'en ai dit déjà quelques mots[2]; par ses ruines on juge encore de sa vaste étendue, de l'aspect grandiose de ses édifices. Les fêtes données dans ses deux théâtres, dans son stade, alternaient avec les réunions solennelles tenues « au Lycée, à l'Académie » ou « au Pécile »; sortis de là, grâce « à Tempé, au Canope », l'empereur et sa compagnie pouvaient, en un moment, se croire transportés aux frontières orientales de l'empire.

De telles villas font toujours exception; il faut consulter d'autres descriptions pour rester dans la moyenne des usages. Mais nous verrons que toutes étaient à Rome beaucoup plus vastes, bien plus ornées que ne le sont celles des modernes; on y prodiguait statues[3], mosaïques, péristyles; il y fallait des salles à manger de tous genres et pour toutes les saisons; à défaut de lac, un « Euripe »[4];

1. *Lettres à Fronton*, éd. Naber : II, 12, 1.
2. Préf., p. VIII et suiv.
3. Parmi les statues il y en avait parfois qui appartenaient à l'État; d'autres qui avaient été consacrées : à cela près; le maître ne faisait pas de distinction (Cicéron, *De Leg.*, III, 13, 30). Voir au même passage l'anecdote sur la villa luxueuse de Lucullus à Tusculum.
4. On appelait ainsi, en souvenir du détroit qui sépare

un bois de platanes épais; des portiques et des cryptoportiques, où le maître se faisait porter (*gestationes*), si bien que les villas les plus modestes occupaient une immense étendue; à les voir on eût dit « qu'il y avait là plusieurs villes »[1]. Nous pouvons nous faire quelque idée du caractère de ces maisons de campagne, prises dans la moyenne, d'abord, par ce que dit Pline des deux villas qu'il possédait, et d'autre part, par les descriptions que Stace a faites des maisons de campagne de ses riches protecteurs.

Les silves de Stace sur les villas de Manilius Vopiscus à Tibur[2], de Pollius Félix[3] à Sorrente, abondent, suivant la coutume du poète, en détails mythologiques. Il ne ménage pas les flatteries : à l'en croire, partout la nature et l'art ont lutté pour embellir ces charmants séjours. Il est probable que le poète a brodé, mais sur un fond vrai.

Il raconte que, dans les deux villas, on avait dû s'attacher d'abord à tirer parti de la disposition des lieux : dans la villa de Vopiscus à Tibur, l'Anio, passant au milieu des portiques de marbre qu'il réfléchit, répand partout la fraîcheur et la verdure; la vue des forêts voisines promet un calme

l'île d'Eubée de la Grèce, des bassins sans doute allongés, ornés de cascades, de ponts, et entourés parfois de portiques et de statues.

1. Pline le Jeune, II, 17, 27 : præstant *multarum urbium faciem*. Cf. Tacite, *Ann.*, III, 53 : villarum *infinita spatia* (nos villas dont l'étendue est sans fin).

2. I, 3.

3. II, 2.

absolu; des objets d'art multipliés, statues et mosaïques, reposent partout les yeux. A Sorrente, la vue du golfe et des îles voisines forme un cadre admirable dont les anciens sentaient la beauté, quoique moins vivement, ce semble, que les modernes. Car à côté de cette vue admirable sur la mer, ils vantaient au même degré l'autre exposition [1], le silence du côté qui regarde la terre; l'aspect aimable des vignes [2]. Ici ne manquaient non plus ni les antiques figures de cire, ni les statues d'airain.

Pline avait de nombreuses villas à Tusculum, à Tibur, à Préneste; il a décrit avec détail sa villa de Laurente [3] et celle qu'il préfère à toutes les autres, celle de Toscane ou autrement de Tifernum [4]. Ses indications sont assez précises pour que Canina et d'autres aient essayé de restituer ces deux maisons de campagne.

Pour désigner les parties de l'habitation, Pline, se conformant sans doute aux habitudes des architectes, qui étaient Grecs pour la plupart, emploie bien des mots grecs [5] : il n'y a pas là de quoi s'étonner. D'après ce que nous savons des habitudes romaines, nous ne nous étonnerons pas non plus

1. Au v. 45.
2. Au v. 99.
3. II, 17.
4. V. 6. Pour être complet en ce qui concerne Pline, il faudrait ajouter aux descriptions qui vont suivre la lettre I, 3, où Pline vante l'agrément d'une maison de campagne, appartenant à sa belle-mère.
5. *Procœton*, *zotheta*, *heliocaminos*, etc.

qu'il y ait à Laurente des bains avec toutes les salles accessoires, des jeux de paume, des portiques ouverts, d'autres clos (*cryptoporticus*), pour la promenade à pied ou en litière (*gestatio*), etc. Mais nous ne nous serions guère doutés qu'à côté de deux grandes salles à manger (*triclinia*), il y en avait de plus quatre petites (*cenationes*). S'il ne s'agissait du lettré que nous connaissons, nous nous expliquerions mal que, sans compter les tours et la *zotheca*, il y ait jusqu'à huit cabinets de travail (*dietæ*) [1]. Mais pour Pline, une villa est un cabinet où il compose, bien plus qu'une campagne où il repose.

La disposition générale et la répartition des appartements sont sensiblement les mêmes en Toscane, où la villa est un bien de famille, que Pline a remanié et orné avec passion. Là l'air est salubre; les gens y vivent si vieux, et les familles comptent simultanément tant de générations qu'en arrivant chez eux on se croit transporté dans un autre siècle [2]. En prévision des chaleurs de l'été, on a installé, dans les chambres, jets d'eau et bassins au-dessous de fresques représentant des eaux dans le feuillage. Mais quelle idée de faire l'éloge de l'habitation en la comparant à une peinture [3], et surtout

1. Dans l'autre villa je compte treize *dietæ* et une *zothecula*.

2. Au § 6. Cf. ce que nous apprennent les inscriptions sur la longévité des habitants des campagnes en Afrique : M. Boissier, *l'Afrique Romaine*, p. 142 et suiv.

3. De même le président de Brosses (à la fin de la

quel goût que d'avoir taillé le buis de manière à former des fruits, des arbres, des lettres, le nom du maître, et celui de l'ouvrier! Bel exemple venu sans doute de l'Orient et qui, hélas! de là jusqu'aux modernes a été religieusement conservé [1].

C'est à dessein que je n'ai rien dit d'autres villas, par exemple de ce qu'on appelle la villa de Diomède, à Pompéi; c'était plutôt une maison de banlieue qu'une véritable maison de campagne. De même j'ai laissé de côté les villas de Cicéron, dont nous ne connaissons guère que les noms; nous savons sans doute, qu'Atticus achetait de belles statues pour les décorer; mais il n'en reste rien, et, à la différence de Pline, Cicéron ne les a pas décrites ; il ne recourait pas à de pareils thèmes pour remplir ses lettres ou déployer la virtuosité de son style.

lettre XII) vient de parler de la beauté du pays entre Vicence et Padoue qu'il admire beaucoup, quand il ajoute malencontreusement : « Tout le chemin est ainsi garni d'arbres en échiquier ou en quinconce : il n'y a point de *décoration d'opéra* plus belle ni mieux ornée qu'une pareille campagne ».

1. Plus tard, à Florence, dans un *castello* du grand-duc, Montaigne vit un cabinet disposé entre les branches d'un arbre toujours vert, et aussi « le timbre des armes du duc tout au haut d'un portail, très bien formées de quelques branches d'arbres nourris et entretenus en leur force naturelle, par des fibres qu'on ne peut guère bien choisir ».

## IV

### LE SENTIMENT DE LA NATURE EXISTAIT-IL CHEZ LES ROMAINS?

Nous avons vu comment s'est modifiée, à Rome, l'idée qu'on se fait d'une maison de campagne : on veut d'abord qu'elle rapporte ; il suffit ensuite qu'elle soit agréable et qu'on y trouve le repos ; viendront les poètes : Tibulle transportera dans une campagne idéale les scènes où il rêvera d'aimer Délie, sans avoir lieu d'être jaloux. Nous laissons les rêves des poètes volontairement étrangers à la réalité historique, et nous revenons à celle-ci pour nous poser les questions suivantes.

Les Romains en général, car nous ne parlons pas ici des natures d'exception, voyaient et aimaient la nature tout autrement que nous ; quelles sont entre eux et nous, dans cet amour qu'ils avaient sincèrement pour la vie à la campagne, les différences qui méritent d'être signalées? L'art ancien a dû refléter au moins en partie leurs sentiments : que nous apprend-il sur notre sujet et, par exemple, quelle place ferait-on au paysage dans l'histoire de l'art à Rome? En résumé les Romains avaient-ils, et jusqu'à quel point, ce que nous appelons le sentiment de la nature [1]?

1. Sur le sentiment de la nature chez les anciens, on trouvera les meilleures références dans Friedländer, *Mœurs romaines*, trad. à la fin du tome II; mais ne pas oublier de

On a beaucoup discuté sur la dernière question sans remarquer que nous avons bien des chances, en une recherche semblable, de prendre le change et d'être incapables d'arriver à aucune solution. Nous avons perdu, dans les monuments de l'art et de la littérature romaine, nombre de témoins qu'aucune induction ne peut remplacer; et d'autre part les Romains n'ont-ils pu avoir des sentiments même très vifs, dont il ne soit resté aucune trace ni dans leur littérature, ni dans la production artistique? Le sentiment le plus sincère n'est-il pas celui qui fuit l'analyse et qui se refuse à l'expression? Se figure-t-on que nul n'a goûté les paysages de la Flandre avant qu'ait paru l'art flamand? Voyons cependant ce qui me semble hors de doute.

### 1° Le sentiment de la nature, tel que le ressentaient en général les Romains.

Tous les Romains de toutes les conditions aimaient passionnément leur pays. Ils ont été grands voyageurs, grands conquérants; mais jamais ils n'ont quitté l'Italie sans esprit de retour. C'était pour eux la plus belle région de la terre; malgré la fièvre, malgré la décadence évidente de la cul-

se reporter au texte allemand qui contient des additions nombreuses et étendues. Sur le paysage dans les arts de l'antiquité, un des meilleurs ouvrages est celui de M. Woerman, *Die Landschaft in der Kunst der alten Völker*, 1876; et du même auteur, *Ueber den landschaftlicher Natursinn der Griechen und Römer*. On trouvera une très bonne analyse du premier de ces livres, avec nombre de remarques originales, dans un article de M. Michel, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1884, p. 896 et suiv.

ture, ils soutenaient qu'elle pourrait être aussi la plus fertile; à les en croire, tous les insuccès venaient de l'ignorance et de la paresse des hommes.

Quant à la nature, ils jouissaient de ses biens, de sa beauté sans y songer, comme de choses dues à l'homme. Sans doute quelques âmes d'élite ont vu plus loin et plus haut. On sent, dans les vers de Virgile, une sympathie naturelle avec les travaux, les habitants, les dieux des champs. Lucrèce paraît bien avoir saisi ce qu'il y a d'élevé, d'austère, parfois d'âpre dans l'aspect de la grande nature. Mais les autres Romains, même les plus cultivés, même Horace, même Cicéron, n'appréciaient, dans les campagnes où ils se réfugiaient, que l'air salubre qui retrempait leurs forces, le bien-être et le plaisir qu'y trouvaient leurs sens, et le plein repos où leur intelligence pouvait se plonger[1]. Les Alpes et les Apennins, avec leurs neiges qui nous paraissent si attirantes et si imposantes, les gênaient et les attristaient. Dans les crises de leur vie, ils ont horreur des villes, de la foule; ils cherchent uniquement la solitude. Ils prendraient volontiers les arbres, les monts à témoin des injustes malheurs qui les frappent. La crise passée, le besoin de l'action les a vite repris. Au plus profond de leur chagrin, ce qui les distrait et qui les console, ce ne serait pas, comme pour

1. Se rappeler aussi le mot de Socrate dans le *Phèdre* de Platon (p. 230 D) : il refuse d'aller se promener « parce que les arbres et la campagne ne peuvent rien lui apprendre ».

tel moderne, un paysage agreste, abrupt; à ce moment et toujours ils cherchent de beaux sites et plus loin la mer souriante. Ils aiment moins la campagne que telles campagnes agréables. Ils ne sont nullement contemplatifs, et, malgré leurs élégiaques, ils n'ont, si je ne me trompe, par nature, aucun penchant pour l'idylle. Il leur faut le charme de Baies et de ses environs. Ce qu'ils appelaient les bijoux de l'Italie (*ocelli Italiæ*) sont tout autres que les beautés qui nous attirent.

### 2° Le paysage dans l'art des Romains. Les descriptions de paysage dans leur littérature.

On comprend, d'après ce qui précède, que le paysage n'ait jamais eu dans l'art des Romains l'importance que nous lui donnons. A la différence des Grecs, chez qui le paysage n'était qu'un cadre, il est certain qu'il fut à Rome goûté et travaillé pour lui-même; la jolie fresque de la villa de Livie (*ad Gallinas*), sur la voie Flaminienne, représentant une volière[1], prouve d'abord qu'on ne le réduisait pas à n'être partout et toujours qu'un accessoire. Cette fresque et aussi les peintures des manuscrits du Vatican, représentant les scènes de l'Odyssée, montrent qu'à l'occasion, le paysagiste ancien pouvait rendre un sentiment vrai et poétique.

Mais il faut ajouter aussi que de tels monuments sont rares; de même que les grandes compositions

1. Voir M. Michel, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1884, p. 883.

ne rappellent que de très loin les chefs-d'œuvre de la Grèce, le peintre ici encore n'est le plus souvent qu'un ornemaniste; il n'a pas d'autre prétention, et ses paysages ne sont qu'un décor. Il s'adresse à l'œil et nullement à l'âme. Les Romains n'avaient pas remarqué pour leur compte qu'un « paysage fût un état d'âme ». Nous voulons aujourd'hui qu'il soit vivant, qu'il respire et frémisse; à Rome on demandait beaucoup moins soit aux peintres, soit aux auteurs qui mêlaient des descriptions à leurs récits.

La précision, que savait goûter cependant l'antiquité, était ici plutôt évitée; quelques indications très pauvres, très vagues, très générales suffisaient au peintre, et aussi à l'écrivain comme à ses lecteurs. J'en citerais volontiers, comme preuve, les scènes de la fin du Satyricon, où sont décrits les amours de Polyène et de Circé [1]. Leur premier rendez-vous a lieu dans un bois de laurier (*daphnon*) voisin de la promenade [2]. A deux reprises, au moment décisif, tout audacieux et indiscret qu'il soit toujours, l'auteur est bien forcé cependant de quitter ses personnages pour se rabattre sur les beautés de l'endroit où ils se trouvent; il recourt alors aux vers [3]; il décrit le gazon qui sert de couche aux amants, et le montre « tout parsemé des fleurs qui invitent à l'amour ceux dont Vénus favorise la pas-

1. Chap. CXXVI et suiv.
2. Chap. CXXVII.
3. Chap. CXXVII *in*, et CXXXI *fin*.

sion secrète : roses, violettes, tendre oseraie ». Nous n'avons pas d'autre détail. Au rendez-vous suivant, les amants sont sous des bouquets d'arbres, platanes, lauriers, cyprès, pins. Au milieu, « une rivière écumante et la plainte de l'eau parmi les cailloux ; et autour du gazon, et de tendres violettes, le rossignol des bois et l'hirondelle des villes ». C'est peut-être beaucoup pour une description ancienne ; pour nous, c'est bien peu. Le cadre est quelconque ; la scène ne se passe en aucun lieu connu, à aucune heure ; ou plutôt elle est de tous les temps et de tous les pays. C'est une composition d'école, factice et vide, parfaitement étrangère à toute réalité.

De même, quoique d'une manière différente, dans la plupart des compositions de Pompéi, la fantaisie du peintre se donne carrière. Elle domine dans l'ornementation, dans la complexité voulue de ces coins de grandes maisons qui d'ordinaire servent de fond ; dans les caricatures qui sont si nombreuses, parfois si plaisantes ; mais surtout dans ces conventions gracieuses de l'ancienne peinture : centaures ou chimères ; amours, grues et pygmées, satyres ou nymphes et tout le cortège de Bacchus. Joignez-y les peintures où se reconnaît l'influence de l'exotisme, pour lequel les anciens avaient aussi leur faible : notamment ces paysages égyptiens où, parmi les lotus et les palmiers, s'ébattent les ibis et les grands oiseaux d'Orient, tandis que, sur la rive, dorment les cro-

codiles. Joignez-y surtout la représentation des carrefours, rues, maisons, balcons et escaliers avec personnages, esclaves ou servantes aux aguets, du haut de l'escalier ou près d'une fenêtre; enfin tous les trompe-l'œil chers au goût italien.

J'ai eu déjà occasion de citer[1] le curieux passage de Pline, sur les fresques mises à la mode par un peintre du temps d'Auguste, S. Tadius. Nous reconnaissons ici une bonne partie des sujets qu'il traitait; les jardins (*topiaria*) seraient représentés par la volière de la villa de Livie (*ad Gallinas*); nous voyons représentés à Pompéi « la mer, des ports, des villas; des gens qui pêchent, qui naviguent, qui vendangent »; ailleurs des bosquets. Il est vrai que nous n'avons pas jusqu'ici certains sujets réalistes et pittoresques que cite Pline : on ne voit pas « les gens montés à ânes »; ni surtout cette scène « bizarre d'hommes entrés dans un marais, et portant avec inquiétude, sur leur dos, des femmes qu'ils doivent conduire à une villa d'accès marécageux ».

Tout cela n'est sûrement pas d'un goût bien fin ni bien relevé; mais il est prudent de ne pas parler ici de sentiment, ni de poésie, ni même de vérité vraie. Mieux vaut nous montrer indulgents pour ce côté aimable, facile, sans prétention, volontiers humoristique de la vie ancienne, et nous rappeler surtout combien, dans tout ce qui précède, nous

1. Au chapitre I, p. 22.

avons dû faire d'hypothèses; combien, sur toute cette partie de l'art ancien, les monuments sont pauvres, rares, vite altérés, et combien les renseignements que nous avons péniblement rassemblés, sont, en fin de compte, insuffisants et incomplets.

# CHAPITRE IX

## L'ÉCOLE. — LES LIVRES

I. L'école. — Du mot *schola*. Sens divers du mot. De même *scholasticus*. — Ce que nous savons des locaux des écoles anciennes. — Comment les écoles romaines différaient des nôtres. — 1° École du grammairien. Commentaire perpétuel des poètes, surtout de Virgile. Les Romains voyaient dans l'*Enéide* un résumé de la science universelle et consultaient le poème comme un oracle. — 2° École du rhéteur. Abus des traits. Bizarrerie des sujets. Idées bizarres; tours de force de mémoire; poèmes figurés. — Préjugé national en faveur de ces écoles; prétention des empereurs à l'éloquence. — Influence de la rhétorique sur la littérature de l'empire; souvenirs des lieux communs et des sujets d'école. Discours fictifs. Panégyriques, etc.

II. Les livres. — Combien ils sont répandus. Bibliothèques privées et bibliothèques publiques. Nombre des livres. Disposition. Portraits des auteurs avec légendes. Classement des livres. Livres de luxe. Grands ouvrages sous petit format. Bibliothèques chrétiennes. Destruction par l'incendie des bibliothèques romaines. Nos manuscrits latins les plus anciens. — La librairie ancienne : mode habituel de publication. Division des grands ouvrages en rouleaux (*libri*). Influence des formes habituelles de publication sur la composition elle-même. — Manque des secours dont se servent continuellement les modernes, index, dictionnaires, etc. — Emprunts très étendus aux auteurs précédents, dont on se contente de remanier et de rajeunir les ouvrages.

### I

### L'ÉCOLE

Parmi les institutions et les usages du monde ancien qui ont eu une influence marquée sur le

développement de la littérature, qui sont caractéristiques de l'époque de l'empire, que pourtant nous sommes tentés d'oublier, et qu'il faut pour cela remettre de temps en temps sous les yeux du lecteur moderne, comptons avant tout l'école.

Supposons que, comme dans les contes, une bonne fée nous offre de choisir dans la vie ancienne un coin qu'elle nous révélerait, en l'éclairant d'une pleine lumière : je ne sais s'il ne faudrait pas donner à celui-ci la préférence. Nous savons bien en gros comment enseignaient les Romains. Mais d'abord où le faisaient-ils? Ne pourrait-on nous montrer un des successeurs ou mieux l'un des prédécesseurs des grammairiens fameux de ce temps, Aulu-Gelle, Donat, Servius? Ils n'avaient sans doute ni toque, ni rabat, ni robe; mais quel était leur extérieur? Ces hommes qui débitaient les règles sur la manière dont l'orateur devait porter la toge, comment la portaient-ils eux-mêmes? sous quel costume professaient-ils leur éloquence en chambre? Quel dommage que ni fresque, ni aucune de ces mosaïques, où des noms accompagnent les personnages, ne nous montre un grammairien authentique [1]!

1. Une mosaïque de la salle de Pompéianus, près de Constantine, porte bien l'inscription *filosophi locus* (M. Boissier, *l'Afrique romaine*, p. 161). Mais il s'agit là d'un *philosophus*, et quel que soit le sens du mot (on discute là-dessus), le personnage a une contenance assez ridicule : c'est un jeune homme qui, devant une dame élégamment vêtue et portant un éventail, tient en laisse un petit chien et de l'autre main abrite la dame sous une ombrelle.

Laissons le personnage et son extérieur. Comment était disposé le lieu où enseignaient ces maîtres de l'antiquité, et dont les élèves gardaient le souvenir avec reconnaissance et vénération [1]? Mais il se trouve que le nom de l'école en latin (*schola*), comme d'autres noms aussi (*philosophus*, *Academia*) [2], a été prêté à tant d'autres lieux, à tant d'autres groupes que son sens propre s'évanouissait, et cela dès l'antiquité. Des salles où l'on enseignait véritablement, sauf à pérorer à l'occasion (*scholæ philosophorum*, *rhetorum*, *grammaticorum*), le mot avait passé aux discours et aux leçons des maîtres [3]; ensuite à des métiers où il fallait se soumettre à une discipline et à un entraînement : on parlait d'*écoles* de gladiateurs, d'*écoles* de bestiaires. On l'appliquait à certaines associations (ainsi dans le style militaire : *scholæ speculatorum* [4]), et aux édifices appartenant à une corporation (*scholæ medicorum*). Il désignait des galeries où l'on exposait des objets d'art : ainsi la

1. Cicéron, *Pro Plancio*, xxx, 81 : Cui non *locus ipse mutus ille*, ubi alitus aut doctus est, cum grata recordatione in mente versetur? (Qui ne garde dans l'esprit, avec un sentiment de reconnaissance, le souvenir du lieu muet [par opposition avec la *voix* du maître], où il a été élevé et instruit?)

2. Montesquieu raconte dans ses notes de voyage, publiées récemment (*Italie*, p. 88), qu'il trouva à Vérone une Académie de belles-lettres, une autre Académie pour monter à cheval, et cela dans la même maison, « ce qui faisait un vrai salmigondis ».

3. Cicéron (*Tusc.*, I, 4, 8) appelle lui-même les Tusculanes quinque dierum *scholas*. Cf. *ibid.*, III, 81.

4. Cf. chap. xi, p. 284.

*schola Octavia* à Rome; un endroit où se réunissait une société de beaux esprits du temps de Martial [1], s'appelait *schola poetarum*. Le mot a fini par désigner simplement des bureaux de scribes (ainsi la *schola Xantha*, sur le forum, près du *tabularium* [2]); la place où l'on attendait, dans les thermes, le moment où l'on pourrait à son tour descendre dans la piscine (*schola labri* ou *labrorum* [3]), et, vers la fin de l'antiquité, *schola* avait souvent, à côté de *thermæ* et de *palatium*, simplement le sens de ruines antiques. On voit comment s'était fait peu à peu, dans la série des sens, une véritable dégradation.

Elle s'est produite, quoique d'une manière moins sensible, dans les dérivés. Suivant les circonstances et le contexte, le *scholasticus* sera un étudiant chevronné, un pédant, membre de « cette nation qui pue l'huile grasse » [4], ou un homme du monde ayant des lettres, faisant des vers et destiné, si la fortune ne lui est pas tout à fait contraire et surtout si l'un de ses élèves monte au trône, à devenir un *vir clarissimus et spectabilis* [5].

1. III, 20, 8, et IV, 61, 3.
2. La *schola Xantha* des *scribæ librarii ædilium curulium*, découverte au XVIe siècle sur la *via sacra*, près des rostres. était un édifice petit, mais somptueux, construit tout en marbre, et orné de sièges en bronze et de statuettes d'argent.
3. Vitruve, V, 10.
4. Virgile, *Catal.* VII, 4 : *scholasticorum* natio madens pingui.
5. Voir dans l'*Anthologie*, R. I, 286, Symphosius *scholasticus*.

De la disposition des écoles l'archéologie ne nous apprend quasi rien, et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Les rhéteurs qui prétendaient à l'éloquence, un art de tous les milieux et de toutes les situations, affectaient d'être prêts partout et de s'accommoder de tout abri. On déclamait dans les exèdres, dans les palestres (Vitruve prévoit pour cela une installation)[1]. On déclamait dans les thermes, sous les portiques et même en plein air, sous l'éclat de ce soleil que les critiques malins opposaient toujours à l'ombre de l'école. De toute manière une salle ou même une place quelconque suffisait à cet enseignement, pour les maîtres comme pour les élèves[2]. Dans les provinces, les rhéteurs et les sophistes de passage convoquaient le public dans le plus grand édifice, dans une basilique ou plutôt au théâtre.

Les « petites écoles », celles des grammairiens (*viles ludi*)[3], étant des plus modestes, avaient une tout autre installation. Il leur fallait s'établir à demeure. Si le maître avait l'appui de la cité, il obtenait parfois une salle d'un monument public,

1. V, 11 : exedræ spatiosæ habentes sedes in quibus philosophi, *rhetores*, reliquique qui studiis delectantur, sedentes disputare possint (des exèdres spacieux, avec des sièges où puissent s'asseoir en discutant les philosophes, les *rhéteurs* et tous ceux qui aiment l'étude).

2. Saint Augustin (*Conf.*, VI, 9) raconte de son élève et ami Alypius : cum... medio die *cogitaret in foro* quod recitaturus erat, *sicut exerceri scholastici solent* (alors qu'au milieu du jour, il *préparait dans le forum* ce qu'il allait réciter, ainsi qu'ont coutume de faire les élèves des rhéteurs).

3. Horace, *Sat.* X, I, 70.

dans quelque coin du forum: autrement il allait se réfugier à ses frais dans quelque boutique (*taberna*), et au besoin sous le toit, dans une mansarde (*pergula*) [1]. La vie de ces *grammatici* ou *litteratores* était dure. On exigeait beaucoup d'eux et on les payait mal. Il arrivait à tel pauvre maître d'être battu par ses élèves [2]. Il est vrai que maint rhéteur n'était pas mieux traité, et l'on sait ce que dit saint Augustin [3] des jeunes tapageurs (*eversores*), dont les exploits, à Carthage comme à Rome, se faisaient toujours aux dépens du maître.

Les scènes empruntées à la vie d'école, assez nombreuses dans les fresques de Pompéi et d'Herculanum, outre qu'elles sont sans doute idéalisées, ne nous apprennent rien que nous n'ayons pu concevoir, ce semble, sans leur secours : ce sont des figures d'enfants tenant un rouleau ou des tablettes simples ou doubles; ils écrivent ou se préparent à écrire, le style porté à la bouche; ou bien ils dessinent ou récitent; enfin dans un cadre formé par des colonnes au-dessus desquelles courent des

1. Dans l'épisode de Virginie, Tite-Live, III, 44, 6 : Virgini venienti *in forum*, ibi namque *in tabernaculis litterarum ludi erant* (la jeune fille venait au forum; car c'est là, dans de petites boutiques, que se trouvaient les écoles). Dans un passage de l'Histoire-Auguste, *Pesc. Nig.*, 11, fin, il est question des *pergulæ magistrales* de la capitale.

2. Juvénal, VII, 213 :

Sed Rufum atque alios *cædit sua quemque juventus.*

(Mais Rufus et d'autres sont battus chacun par leurs élèves.)

3. *Conf.*, III, 3, et V, 8.

pampres de vigne, est la célèbre scène de l'enfant fouetté [1].

Le manque de renseignements archéologiques que nous venons de constater, nous étonnera moins, dès que nous nous rappellerons qu'on n'a jusqu'ici rien trouvé des bibliothèques privées et publiques de Rome, qui cependant étaient considérables [2]. C'est donc à notre imagination ici encore qu'il faudra recourir. Mais pour qu'elle ne s'égare pas, il faut avoir toujours devant l'esprit les différences, dues ou non à des causes matérielles, qui séparaient les écoles anciennes de celles de notre temps. Réunissons là-dessus les principaux textes.

### 1° Petites écoles.

Il y avait dans l'éducation des Romains deux périodes, par lesquelles passaient successivement les élèves. De la première pendant laquelle ils se trouvaient sous la férule du grammairien, il n'y a pas beaucoup à dire. Les rudiments sont partout les mêmes. L'enseignement était modeste et fort

1. Elle est reproduite partout : voir par exemple Duruy, *Histoire romaine*, V, 245; Saglio, au mot *Educatio*, fig. 2614; Rich, au mot *Ludus*, etc.

2. J'ai dit « de Rome », en prenant les choses en gros; car nous n'en sommes plus réduits aux textes des auteurs et à la bibliothèque découverte à Herculanum (en 1753); les fouilles entreprises depuis 1876, à Pergame, à Pompéi et à Rome, ont entièrement renouvelé pour nous la question. Voir M. Lanciani, *Ancient Rome*, p. 178 et suiv. Pour les découvertes faites par lui à Rome, en 1883, p. 191 au bas et suiv.

humbles ceux qui le donnaient. Il n'y a rien de si connu, de sorte que je puis me borner à citer deux inscriptions qui célèbrent, l'une, les qualités d'un maître; l'autre, les mérites d'un jeune enfant qui donnait beaucoup d'espérance. On nous dit du maître Philocalus[1], qu' « ayant des mœurs, il a aussi écrit des testaments avec grande honnêteté, sans refuser ce service à personne »[2]. Du jeune enfant mort à dix ans et quelques mois[3], on assure qu'il connaissait « les dogmes de Pythagore, la doctrine et les livres des sages »[4]; entendez qu'il savait par cœur les « vers dorés ». Il avait lu Homère et, la table en main, il avait étudié son Euclide. Voilà bien indiqués les principes de la lecture, du calcul et des exercices de mémoire.

Dans la lecture commentée des auteurs, les élèves faisaient, dès l'enfance, provision de ces citations des poètes et des écrivains anciens qu'ils placeront partout, et dont on verra jusque dans l'Histoire-Auguste tout un étalage pédantesque[5].

1. Bücheler, *Carm. Lat. Epigraph.*, I, n° 91.

2. Summa cum castitate in discipulos suos
Idemque testamenta scripsit cum fide
Nec quoiquam pernegavit.

Cf. *C. I. N.* 4699, et au t. II du *C. I. L.*, 1734.

3. Bücheler, I, n° 434, aux v. 5 et suiv.

4. Dogmata Pythagoræ sensi studiumque sophorum
Et libros legi.

5. Voir à l'index de Peter. Les auteurs sont Virgile, Cicéron, Ennius, Salluste et Caton. Sévère alité envoie à son fils aîné *divinam Sallustii orationem qua Micipsa filios ad pacem her-*

C'est grâce à cette première influence que Virgile prendra dans la vie intellectuelle et morale des Romains une place toujours plus considérable. L'Énéide, dès le second siècle, n'est plus pour eux une épopée nationale; c'est un résumé de la science générale, une histoire des dieux et des hommes. L'application de ses vers est continuelle; les lecteurs l'acceptent quoique forcée [1]. Le poème est un oracle qui apprend [2], ou doit apprendre aux empereurs et à ceux qui aspirent à l'empire, leur future destinée.

Je disais que les grammairiens étaient de très petites gens. Remarquons cependant que, dans la confusion du IIIe et du IVe siècle, il en est qui arrivèrent à de hautes fortunes : ainsi le frère d'Odenat, Timolaus, qui d'abord grammairien, puis rhéteur renommé (*summus Latinorum rhetor*), finit par être l'un des trente tyrans [3]; de même encore à Laodicée, le rhéteur Polémon qui fut élevé, par Antoine et Auguste, à la dignité royale.

### 2° Écoles des rhéteurs.

Jusqu'ici cependant, entre nos petites écoles et celles des anciens, il y avait plus d'analogies que

*tatur*... idque frustra (Spartien, *Sev.*, XXI, 10); qui n'admirera les deux derniers mots?

1. Voir l'embarras avec lequel Vopiscus, *Numerianus*, 13, 3 (Peter, II, p. 240, 10), rapporte un prétendu mot de Dioclétien, tuant de sa main Aper, le beau-père de Numérien.

2. Vers où l'empereur Claude d'Illyrie apprit les hautes destinées de sa race : Trebellius Pollion, 10, 4 (P. II, p. 140, 16).

3. Trebellius Pollion, *Tyr. trig.*, 28 (P. II, p. 124 au bas).

de différences. L'écart est tout autre quand on passe à ce qui forme la seconde période de l'éducation, à l'enseignement des rhéteurs.

L'élève pouvait ici montrer un peu mieux ce dont il était capable, et on lui faisait entendre qu'il jetait les fondements de son avenir. Pour développer ses qualités naturelles, il racontait, dissertait, argumentait, déclamait; mais surtout il apprenait à ramasser toute une argumentation, tout un groupe d'idées en un beau trait (*sententia*)[1]. Les auditeurs étant las et blasés, il n'y avait d'autre moyen de réveiller leur attention; tant pis si l'on n'y arrivait (et c'était l'ordinaire) qu'aux dépens du bon sens. Le « jargon de collège » des écoles du moyen âge[2] était sans doute plus raisonnable que tout ce qu'imaginaient les jeunes bavards, qui débitaient publiquement, dès dix-huit ans[3] et avant cet âge, toutes leurs extravagances.

On attachait ensuite ces lambeaux de pourpre à des sujets qui ne valaient pas mieux. On connaît par Sénèque, par Quintilien, quelles situations bizarres étaient imaginées et admises partout comme naturelles : enlèvements par des pirates; expositions de jeunes filles; séductions avec l'alternative finale pour le séducteur d'être mis à mort

1. Juvénal, VIII, 125 :

quod modo proposui, non *est sententia.*

2. Montaigne, *Ess.*, I, 36.

3. Spartien, *Sev.*, I, 4 fin (P. I, p. 123, 13) : *Octavo decimo anno* publice declamavit.

ou d'épouser. Les modernes ont raillé ces thèmes; dès l'antiquité, on en avait senti le ridicule. Ceux qui les proposaient, répondaient que, par un accord tacite accepté de tous, maîtres et auditeurs, il était entendu que ces cadres n'avaient par eux-mêmes aucune importance. On tablait là-dessus. Dans le choix des exercices pédagogiques auxquels ont recours les modernes, n'entre-t-il pas de même une part de convention?

On a ridiculisé aussi ceux qui donnaient cet enseignement, et il est certain qu'il n'y a rien d'aussi plaisant que ce rhéteur du Satyricon, le solennel Agamemnon, grand hâbleur, débitant à volonté longues périodes ou petits vers, renchérissant dans le particulier sur le mal qu'on peut dire de ses élèves et de ce qu'il enseigne; surtout fort sujet à sa bouche, et, quand il est dans une bonne maison, sachant se ménager plus d'une invitation nouvelle. Mais n'oublions pas que, pour que la série soit complète, à la suite de ce héros de Pétrone, avec l'intervalle et en prenant les précautions qu'on voudra, il faudrait mettre cependant d'autres maîtres, très nombreux et très illustres, devenus plus tard des pères de l'Église, les Ambroise, les Augustin, les Lactance, qui furent tous d'abord d'anciens, de brillants rhéteurs.

On comprend que dans un tel milieu ait couvé mainte idée bizarre. Celui qui fut au IIIe siècle l'empereur Gordien, avait refait les poèmes de jeunesse de Cicéron (*Marius*, *Aratea*, etc.), afin de

montrer qu'ils avaient grand besoin d'être rajeunis[1]. On s'amusait aux tours de force de mémoire; Hortensius en avait donné l'exemple au grand siècle, et Porcius Latro et Sénèque le père en avaient conservé la tradition[2]. On goûtait ces jeux poétiques qui ont occupé la décadence grecque comme celle des Romains : poèmes figurant des œufs, des haches; poèmes où les mots commencent ou finissent tous par la même lettre; où les mots ont tel nombre fixe de lettres, de syllabes, ou bien encore où se suivent des mots d'un nombre toujours croissant (1, 2, 3, 4, 5) de syllabes[3] : genre d'habileté que Montaigne[4] comparait justement à celle d'un homme qui se faisait voir de son temps, et de la main gauche, sans faillir, faisait passer un grain de mil dans un trou d'aiguille.

Rome étant un pays où l'éloquence a été un genre national, où elle a fleuri avant de subir l'influence grecque, on n'y conçoit pas un homme d'État qui n'ait pas le don de la parole, alors même que la parole n'est plus dans l'État qu'un décor. Tout pourra changer; l'empire sera ébranlé et assailli : ce préjugé national, renforcé de préjugés d'école, restera intact; on le voit clairement par certaines anecdotes conservées dans les historiens

1. Capitolin, *Gord.*, III, 2.
2. *Controv.*, I, *Præf.*, 2-3 et 18-19 (M., p. 2 et 11).
3. Voir Porphyre et l'*Anthologie latine*.
4. *Essais*, I, 44.

de l'empire et dans l'Histoire-Auguste. Les jeunes Césars déclament publiquement[1] et récitent leurs vers. Tous les empereurs prétendent à l'éloquence; cela est de leur office. Sous Caligula, l'orateur le plus célèbre du temps, Domitius, ne fut sauvé des rancunes jalouses du despote, qu'en feignant d'être troublé, et en se reconnaissant publiquement vaincu par le talent de l'empereur[2]. Le fils de l'empereur Carus, Numérianus, ayant prononcé un beau discours au Sénat, on vota qu'on lui élèverait dans la bibliothèque Ulpienne, non pas comme César, mais comme rhéteur, une statue ayant ce titre « à Numérianus César, l'orateur le plus capable de son temps[3] ».

On avait remarqué il y a longtemps combien a été puissante et aussi combien a été fâcheuse l'influence des écoles de rhéteurs sur la littérature de l'Empire. Que des poètes qui déclament comme Lucain et Juvénal, que des prosateurs, moralisant à outrance, comme Valère-Maxime, ou pérorant sur tout, comme Florus, aient dû une partie de leurs défauts au mauvais goût de leurs contemporains, chacun le sait de longue date. Mais c'est de nos jours seulement qu'on a montré des traces certaines de cette influence jusque dans les chefs-d'œuvre de l'âge d'argent, jusque dans les *Annales*

1. Ainsi *Numerianus*, XI, 1 (P. II, p. 238, 16); cf. Suétone, sur Néron, ses discours déclamés et ses vers : 10 fin.
2. Dion, LIX, 19.
3. *Numerianus*, chap. XI, fin (P. II, p. 239, 5).

et les *Histoires* de Tacite[1]. Si les auteurs les plus originaux, si le merveilleux écrivain qu'est Tacite, n'hésitaient pas à entrer dans ce tour d'esprit général, on devine ce que faisaient les autres, de quelle ressource a été pour eux la rhétorique et combien de thèmes elle leur a fournis : grands hommes dont une mort malencontreuse a gâté la gloire[2]; grands hommes qui n'ont même pas eu de tombeaux : Pompée et ses fils, Caton, Marius : autant de lieux communs, sans cesse rebattus, échappés comme une volée des écoles de rhéteurs, qui reviennent indéfiniment, dans toute la littérature latine de l'Empire, en vers et en prose. Il en est beaucoup d'autres, portant la même marque. Toutes ces réminiscences sont des produits de cette grande fabrique qu'était l'école des rhéteurs.

C'est sous l'influence des écoles des rhéteurs tout autant que par imitation des Grecs, que se répandit l'habitude de refaire les discours réellement prononcés. Comme la liberté de remaniement était entière, il pouvait arriver et il arrivait souvent, qu'il n'y avait, dans le discours publié, rien que de fictif. Ainsi avaient fait dès l'âge classique, Cicéron et Pline le Jeune. On connaît le mot de Milon exilé à Marseille et comme il se moquait de Cicéron

1. M. Cas. Morawski, *De rhetoribus latinis observ.*, Cracovie, 1892; *Zeitsch f. d. österr Gymn.*, 1893, *Zur Rhetorik bei den röm. Historikern*; Eos, II, 1, Leopoli, 1895, *De sermone scriptorum latin. æt. arg.* Cf. *Revue critique*, 1893, II, p. 155; et 1895, II, p. 443.

2. Voir M. Morawski, *Philologus*, LIV, 1.

qui, n'ayant pas su trouver une parole efficace pour le défendre dans le moment critique, avait ensuite composé avec soin des discours sans objet (ἀκάρπους λόγους) et les lui avait envoyés comme s'ils pouvaient lui être, dans son exil, de quelque utilité[1].

Parmi les exercices traditionnels, il y avait des éloges et des invectives. Celles-ci étaient toujours fictives et ne tombaient que sur des personnages historiques : la précaution était de simple prudence. Au contraire on tirait parti des éloges en les appliquant aux puissants du jour. Cela réussissait presque toujours, et le panégyrique de Pline fit école. Cependant il arrivait que tel César grincheux, surtout les soldats de fortune, se rebiffaient. Quand Pescennius Niger fut arrivé à l'empire par son courage, un des beaux diseurs de l'époque voulut prononcer son panégyrique : « Écris plutôt, lui dit-il, l'éloge de Marius ou d'Annibal (y avait-il cependant éloge plus rebattu?) ou de quelque bon général du vieux temps; dis ce qu'il a fait pour que nous l'imitions. Mais c'est raillerie que de louer les vivants, surtout des empereurs, de qui l'on attend les faveurs, qu'on craint, qui peuvent vous

1. Dion Cassius, XL, 54 fin. Ailleurs : XLVI, 7, dans le même Dion, Calénus dit à Cicéron : ἢ οἴει τινὰ ἀγνοεῖν ὅτι μηδένα τῶν θαυμαστῶν σου τούτων λόγων οὓς ἐκδέδωκας, εἴρηκας, ἀλλὰ πάντας αὐτοὺς μετὰ ταῦτα συγγέγραφας, ὥσπερ οἱ τούς τε στρατηγοὺς καὶ τοὺς ἱππάρχους τοὺς πηλίνους πλάττοντες; (crois-tu que personne ignore que de ces discours que tu as publiés, tu n'en as prononcé aucun, et que tu les as tous écrits après coup, comme ceux qui font en cire de beaux stratèges et des hipparques?)

donner des gratifications, qui peuvent mettre à mort, qui peuvent proscrire[1]. »

Au fond du cœur cependant plus d'un de ces Césars d'aventure, incapables de pérorer, regrettait de manquer de la faculté indispensable à tout *togatus*. Ils en étaient quittes pour se faire accompagner de quelque habile homme, chargé de composer leurs harangues. Les auteurs de l'Histoire-Auguste nous avertissent que tel ou tel discours était bien de tel prince : c'est nous dire ce qu'il faut penser des autres[2].

Tels sont les misères et les travers de l'école; et cependant par un retour qui se produit souvent dans la maturité de l'homme, tel personnage qui s'était fait un nom par d'autres mérites, se souvenait ensuite de ses maîtres; c'était un moyen d'idéaliser sa jeunesse; l'historiographie pénétrée du

1. Spartien, *Pescennius Niger*, 11, fin. (P. I, p. 165, 16.)

2. Trebellius Pollion, *Claudius*, 7, 2 (P. II, p. 127, 21), après une citation d'un de ses discours : hanc autem *ipse dictasse* perhibetur; ego *verba magistri memoriæ* non requiro (on raconte que ce discours, il l'a dicté lui-même; les paroles d'un maître chargé de composer pour un autre, je n'en ai cure). Vopiscus, *Tacitus*, 6, 5 (P. II, p. 189, 12) : di avertant principes pueros... quibus ad suscribendum *magistri litterarii* manus teneant (les dieux nous préservent de ces jeunes princes à qui il faut, pour signer, que leurs maîtres d'écriture tiennent la main). *Id. Saturninus*, 10, 4 (P. II, p. 227, 12) : M. Salvidienus hanc *ipsius* (de Saturninus) orationem *vere fuisse* dicit, et fuit re vera non parum litteratus. Nam et in Africa rhetori operam dederat, Romæ frequentaverat pergulas magistrales (M. Salvidienus rapporte que ce discours est bien de lui; en fait, il n'était pas sans lettres. En Afrique, il avait suivi les leçons d'un rhéteur, et à Rome il avait fréquenté les mansardes des maîtres).

même respect pour l'école, recueillait pieusement ces renseignements; elle énumère et nous apprend, pour plus d'un empereur, les grammairiens, les rhéteurs, les philosophes de la province ou de la capitale, dont il a été l'élève[1].

## II

### LES LIVRES

Pour avoir une idée moins incomplète de la vie intellectuelle des anciens, à côté des élèves et des maîtres, replaçons ce qu'on pourrait appeler les accessoires de l'école : livres, bibliothèques, mode de publication, toutes choses qui étaient chez eux tout autres que chez nous, et dont la différence a dû laisser des traces dans la forme même de leurs œuvres littéraires.

Remarquons d'abord que les livres, malgré la fragilité de la matière dont ils étaient formés (je parle bien entendu du papyrus), étaient moins rares qu'on ne le croirait. Si les bibliothèques privées ne dépassaient guère d'ordinaire mille ou deux mille volumes, on en cite cependant qui étaient de beaucoup plus riches. Un physicien du IIIe siècle, Serenus Sammonicus, l'ami de Gordien le père et le précepteur de son fils, en possédait, nous dit-on, soixante-deux mille[2]. C'est un beau chiffre, même

1. Lampride, *Alex. Sev.*, III, 3; cf. la fin de la note précédente.
2. Capitolin, *Gord.*, XVIII, 2.

à côté des quatre cent mille volumes qui furent brûlés à Alexandrie[1]. Les livres manquaient si peu que l'on signale, dès cette époque, parmi les prétendus savants, la lourde pléthore qui écrase certains esprits, et aussi la bibliomanie affectée et vide dont se pare la vanité de quelques riches[2].

La disposition particulière des rouleaux (*libri*) exigeait une autre forme dans les bâtiments, les meubles, et pouvait être une gêne comparée à nos usages. Ceci est moins sûr, et cette gêne n'existe peut-être que dans notre imagination. Les rouleaux étaient placés dans des armoires (*armaria*). Sur la porte de l'armoire ou au-dessus, dans des cadres ou médaillons, d'après un usage qui remonte à Varron et à Pollion[3], était, avec une légende, le portrait de l'auteur dont les ouvrages se trouvaient au-dessous, dans l'armoire[4]. Dans la bibliothèque on plaçait des statues[5], portant sur le socle des catalogues résumés ou des inscriptions

1. Sénèque, *Tranquill.*, 9, 4; Josèphe dit : 500 000; Aulu-Gelle : 700 000 : différence qui peut s'expliquer par la division du même ouvrage en un nombre différent de rouleaux ou fascicules.

2. Sénèque, *De tranq. animi*, IX, 4 et suiv.

3. Nous avons signalé une disposition de ce genre dans la bibliothèque du Palatin, chap. III, p. 59.

4. M. Lanciani a reconnu ainsi, en 1883, une bibliothèque dans une salle d'une maison située entre l'Esquilin et la *Subura*, en voyant dans un cadre en belles lettres rouges : APOLLONIVS THYAN... (*Anc. Rome*, p. 194).

5. Dans le premier livre des *Lettres à Atticus*, Cicéron charge son ami de lui acheter, pour ses bibliothèques, de belles statues grecques : non pas des Bacchantes, comme avait fait d'abord Atticus, mais des Muses, des Apollons.

biographiques, ou des portraits qu'on voulait ressemblants, et qu'on faisait copier à Rome ou dans la patrie de l'auteur[1]; des mosaïques (*lapilli*); des terres cuites, des pastels (*ceræ discolores*), représentant des poètes et des orateurs. Dans les grandes bibliothèques, la division des Grecs et des Latins était tout indiquée. On subdivisait ensuite les ouvrages d'après la matière traitée : droit, médecine, géographie, philosophie, théologie, etc.

Les livres de luxe étaient mieux écrits, sur une matière plus fine, polie avec soin. Dans la bibliothèque Ulpienne il y avait des livres écrits sur des feuillets d'ivoire (*libri elephantini*); le plus souvent, les ornements (à part l'*ombilic*[2]) étaient extérieurs. C'étaient des croissants, des poignées en ivoire, une riche gaine brodée, avec un signet ou une étiquette élégante. Ç'a été une mode de réunir un long ouvrage (l'*Énéide*, les *Métamorphoses*, un poème d'Homère) sous un très petit format.

Les chrétiens empruntèrent de très bonne heure aux païens leur amour des livres[3]. Dans les églises ou basiliques, la place d'honneur, nous dit-on[4], contenait trois compartiments : celui du milieu destiné à l'évêque ou à l'officiant; à sa droite, on plaçait les objets du culte; à sa gauche, les livres saints. Les collections chrétiennes comprenaient,

1. Pline, *Ep.* VI, 28, 1.
2. On appelait ainsi la baguette centrale, autour de laquelle étaient roulées les feuilles de papyrus.
3. M. Lanciani, p. 196.
4. *Id.*, p. 187.

avec les deux Testaments et les commentaires qu'on en avait faits, la correspondance avec les autres églises (*epistolæ salutatoriæ*); les *gesta martyrum* et les *matriculæ pauperum*. Les persécuteurs ne manquaient pas de fouiller et de vider les armoires des chrétiens. Ceux-ci, pour se défendre, cachaient leurs livres précieux, ou substituaient à ces livres des œuvres hérétiques, dont la destruction ne pouvait être que salutaire. Comme grande bibliothèque chrétienne, on cite celle que le pape Damase avait établie dans la basilique de Saint-Laurent *in prasina* (c'est-à-dire sur l'emplacement des baraques de la *factio prasina*, les verts du cirque). La disposition était tout à fait analogue à celle des bibliothèques publiques de Rome.

Celles-ci ont péri de très bonne heure, dès l'âge classique, non par le pillage, mais par des incendies : la bibliothèque d'Octavie en 80, sous le règne de Titus; celle que Tibère avait établie dans son palais (*bibliotheca Tiberiana*), en 191, sous le règne de Commode; celle du Palatin, dans le grand incendie de 363, rapporté par Ammien Marcellin [1].

J'ai réuni dans ce qui précède tout ce que nous savons des anciennes collections de livres. Nous avons, épars dans les nôtres, les restes de très belles éditions d'auteurs latins, sous forme d'œuvres complètes (par exemple de Cicéron); les plus anciennes datent pour la plupart du règne de Charlemagne.

1. XXIII, 3, 3.

En laissant de côté les palimpsestes et les *papyrus d'Herculanum*, nous ne pouvons pas remonter au delà des manuscrits en capitales (IV-Ve siècle), dont on peut citer comme types le *Térence* du cardinal Bembo, ou le *Virgile* du Vatican, illustré de très nombreuses miniatures [1].

Nous passons à la librairie proprement dite et à ses usages. Leur influence sur la composition des livres est plus grande qu'on ne le croit. Tout idéale qu'elle soit en elle-même, dès qu'elle revêt une enveloppe matérielle, la composition littéraire se détermine, comme disent les philosophes; quand les formes matérielles changent, elle change aussi. Citons par exemple ce qu'ont vu nos pères : la substitution de l'in-12 de 3 fr. 50, au grand in-8 de 7 fr. 50; les publications nouvelles, que cette révolution de librairie a provoquées, et tous les changements qui en ont été la conséquence. Il y avait de même, à Rome, des formes imposées par la matière, la disposition, le prix des rouleaux; imposées aussi par l'habitude ou par la mode. Si indépendant de caractère qu'il fût, tout auteur s'y pliait de gré ou de force.

Le format et la publication variaient suivant la nature de l'ouvrage. S'agissait-il de petits vers : on les publiait par livre ou livret (*libellus*) de 200, 300 ou 400 vers : le prix était de quelques sous. I

1. On a récemment tenté la restitution idéale de ce manuscrit. Voir la lecture de M. de Nolhac à l'Académie des Inscriptions : 20 juillet 1894.

était prudent à l'auteur de faire, avant l'édition, une lecture publique de tout ou partie de ses vers; sans quoi un acheteur quelconque ou même plusieurs acheteurs y mettaient impudemment leur nom, en prétendant que l'œuvre était de leur cru, et il ne manquait pas de gens, paraît-il, pour les croire [1]. Il est vrai qu'à la lecture publique, on ne courait pas de moindres risques; tel auditeur, ayant bonne mémoire, retenait les vers et les donnait ensuite comme siens. Depuis un temps qui n'est pas bien long, des congrès, des lois ont reconnu et défendu, chez les modernes, la propriété artistique et littéraire; dans l'antiquité, il n'y a jamais eu de droit aussi méconnu que celui des auteurs : ils n'étaient payés par personne et se trouvaient volés impunément par tous.

S'agissait-il d'une œuvre de longue haleine : on la fractionnait en publications successives, livre par livre, ou groupes de livres, cinq, dix livres (formant la décade), quinze livres ou autres fractions. L'auteur lançait ces publications séparément avec préface et conclusion particulières. S'il était habile, il faisait concorder les sections avec les crises de l'histoire qu'il racontait [2].

1. Martial, I, 66. Cf. 65 et 72.

2. Sans doute on ne pouvait toujours le faire, et, même parmi les classiques, plus d'un conclut tel livre avec la même négligence que Lactance, qui termine ainsi son premier livre des *Institutions* : restant adhuc aliqua : sed jam *finem facere libro decrevi ne modum excedat* (il reste encore à traiter quelques points : mais j'ai résolu de terminer ici ce livre *pour qu'il ne soit pas trop long*).

C'est dans la préparation de l'œuvre que le travail de l'auteur ancien était surtout plus pénible que celui des modernes. Songez à tous les services que nous rendent les répertoires chronologiques, index, tables, dictionnaires, atlas; rien de tout cela n'existait pour l'auteur romain. Il lui fallait se débrouiller dans les rouleaux encombrants, difficiles à manier, sans divisions intérieures, sans points de repère. Prendre des notes était déjà chose moins simple avec l'usage ancien des tablettes. Quant aux vérifications sur place des originaux qu'ont omises, à notre grand regret, Tacite et Tite-Live, n'oublions pas, qu'inusitées de leur temps, elles étaient aussi infiniment moins commodes que ne le sont celles qu'on fait de nos jours. Sans parler de la poste, de l'imprimerie, de la photographie, de la facilité des communications et des voyages, nos contemporains ont à leur disposition les grandes collections d'archives et les musées; pour le même travail, un Romain devait payer beaucoup plus de sa personne et souvent sans aboutir.

Par contre, nous avons des scrupules que ne connaissait ni l'antiquité, ni le moyen âge : avant tout le souci d'éviter jusqu'à l'apparence du plagiat.

Notre Froissart ne se bornait pas à faire des emprunts à la chronique de son prédécesseur Jean le Bel; il se l'appropriait, et il l'a incorporée à son œuvre avec un admirable sans-gêne. Tout historien ancien faisait de même. Il prenait d'ordinaire pour

base de son travail une œuvre précédente qui avait eu du succès. Il la ramenait au goût présent, en renouvelait la langue, lui empruntait avec la suite des faits les jugements et même les expressions. C'est tout au plus s'il croyait nécessaire d'ajouter à cette source principale un très petit nombre d'auteurs, par lesquels il contrôlait celui qu'il avait choisi comme base de son travail et que régulièrement il suivait. On comprend qu'il arrivât à l'historien de profiter, en cours de travail, de l'expérience acquise; de changer sa méthode; il lui arrivait même de substituer une source à l'autre, sans avertir le lecteur. D'où la principale difficulté dont s'efforce de triompher la critique moderne, quand, par la lecture attentive des historiens anciens, elle essaye de reconstituer leurs sources et de retrouver leur méthode de travail.

# CHAPITRE X

## L'ART DANS LA VIE DES ROMAINS[1]

Les Romains avaient fait à l'art dans leur vie une part plus grande que celle que lui réservent les modernes.

I. Preuve par les nombreux objets d'art anciens, par les restes des monuments privés et publics que nous connaissons. — Les ruines romaines. La villa d'Hadrien. Pompéi et le musée de Naples. Le trésor de Bosco Reale. Objets d'art de tout genre que nous retrouvons en Afrique et dans tout l'empire.

II. Preuve indirecte par les connaissances que suppose le choix des sujets traités par les artistes. Presque tous sont empruntés à la mythologie grecque.

III. Autres preuves tirées de l'histoire. — A Rome, expositions quasi continuelles d'objets d'art. Nombreux objets d'art disséminés en province; mobilier de luxe de toutes les maisons bourgeoises de la Sicile avant Verrès; témoignages d'Horace, de Juvénal, de Martial, de Stace.

IV. L'art décoratif à Pompéi.

V. Le revers. — Les modernes ont, en fait d'art, plus de critique. Il se peut que l'antiquité n'ait pas même eu l'idée de l'histoire de l'art. Les marchands ont écoulé à Rome toutes sortes de contrefaçons, nombre de copies substituées aux originaux, et bien des statues et de prétendus objets d'art fabriqués à l'avance et vendus à la grosse.

Rome est restée dans le monde moderne la patrie des arts; autour de ses musées sont aujourd'hui

1. Pour le sujet traité ici, je ne puis manquer de renvoyer le lecteur aux *Mœurs romaines* de M. Friedländer, où le chapitre sur les beaux-arts est un des plus soignés : voir notamment trad., III, p. 207 et suiv.; p. 278 et suiv.

groupés des instituts de toutes les nations, où des jeunes gens bien doués viennent puiser l'inspiration à sa source. Il faudrait reconnaître à l'ancienne Rome un avantage à peu près semblable; avec cette différence importante, il est vrai, que les objets d'art, quoique très nombreux dans la capitale, n'y étaient pas concentrés, et que le goût de l'art, répandu jusqu'aux frontières, perdait forcément en profondeur ce qu'il avait gagné en étendue.

Nous pouvons mesurer la distance qui, pour tout ce qui touche à l'art, nous sépare de l'antiquité. D'abord c'est d'elle que, comme nous l'indique le nom lui-même, nous avons reçu les « antiques », qui, depuis la Renaissance, ont servi de modèles à tout le monde civilisé.

Nous objectera-t-on que, pour une comparaison comme celle que nous proposons, il convient de mettre à part les chefs-d'œuvre? En un sujet comme celui-ci, n'est-ce pas cependant à la perfection seule qu'on vise, et n'est-ce pas le génie seul et ses œuvres qui comptent? N'importe. Admettons cette restriction; restons dans les régions moyennes de l'art; là même et dans le commerce ordinaire de la vie, il faut bien reconnaître que les anciens avaient sur les modernes une supériorité évidente.

## I

### LE NOMBRE DES OBJETS D'ART

D'abord chez eux, les objets d'art étaient d'usage bien plus répandu. Il suffit, en ce qui concerne les Romains de l'empire, de citer le cas de cet ami de Pline le Jeune [1], Tullus, qui avait dans ses greniers une telle quantité d'objets de prix, qu'ayant acheté un jour de vastes jardins, il put, le jour même, les orner de nombreuses statues récentes et aussi de statues anciennes.

Dira-t-on que c'est là un cas exceptionnel, et cité comme tel? Nous avons d'autres preuves. Par ce qui reste des monuments publics et privés de l'antiquité, par les témoignages des historiens et des auteurs, on peut démontrer qu'avec des imperfections de goût et de critique que nous ne dissimulerons pas, les Romains vivaient cependant, au Ier siècle, dans un milieu plus cultivé, parmi des raffinements qui n'étaient pas seulement de luxe; bref, dans une atmosphère artistique qui n'existe plus chez nous.

Voyons d'abord les monuments publics. Est-il une nation civilisée qui puisse se promettre de léguer à la postérité autant de souvenirs qu'en ont laissé les Romains? C'était une race de constructeurs. Mais ils savaient aussi embellir et décorer leurs édifices, et pour utiles et impérissables que

1. X, 18, 11.

soient leurs routes, combien d'autres monuments, arcs, aqueducs, thermes, théâtres, amphithéâtres, n'ayant pas seulement un but utile et la solidité, mais beaux et souvent admirables, ont été jetés par eux aux quatre coins de l'Europe, et de plus en Afrique et jusqu'en Orient? Ils ne pouvaient, semble-t-il, s'en passer; dans toute région, s'ils n'avaient donné à leur vie un tel cadre, ils se seraient crus semblables à des naufragés ou à des barbares. Les vrais barbares sont venus; ils ont tout pillé et saccagé, sans compter ce que les magistrats envoyés de la capitale avaient pris et emporté; sans compter ce qu'avaient détruit les grands cataclysmes, éruptions et tremblements de terre; et cependant il se trouve que tel monument qui n'était pas un vrai palais, mais une villa suburbaine, comme celle d'Hadrien à Tivoli, est devenue pour les modernes une mine quasi inépuisable; les palais, les musées de Naples et de Rome se parent encore de ses dépouilles. C'est une remarque qu'on a faite bien des fois, mais qu'il ne faut pas se lasser de répéter : un moderne essaierait vainement de réunir, par un effort d'imagination, tout ce qu'on a enlevé à cette seule villa : bas-reliefs, statues, mosaïques, argenterie et objets précieux: le détail en est si nombreux que le dernier catalogue qu'on a dressé, est donné par l'auteur lui-même comme très incomplet[1]. Supposez cepen-

1. Winnefeld, *Die villa des Hadrien*, *Suppl. Jahrb. K. D. Arch. Inst.* Berlin, Reimer, 1895. Voir aussi Friedländer,

dant que ces richesses soient rétablies, ne fût-ce qu'en partie, à leur ancienne place : pourrions-nous concevoir une demeure plus digne d'admiration? Si telle était une villa suburbaine, que devons-nous penser des grandes maisons de la capitale et surtout du Palatin?

Nous aurons la même impression en nous transportant à l'autre pôle du monde ancien : pensez seulement aux petites maisons d'une très petite ville, à celles de Pompéi. Ce que pouvait avoir d'étroit le goût de ses habitants, nul ne l'ignore; ce qu'il y avait de factice, de hâtif, de conventionnel dans la décoration de leurs maisons, dans le choix et dans l'exécution de leurs peintures, cela est trop clair. C'est cependant dans ce petit trou de province, qu'un grand de Rome n'eût pas daigné nommer, et où le plus court séjour lui eût paru insupportable, c'est là que nous avons trouvé des bronzes que nous tenons pour des chefs-d'œuvre; sans parler des mosaïques et des peintures qui, seules, nous renseignent sur cette partie de l'art ancien. Qu'on parcoure, à Pompéi même, les maisons célèbres avec leurs fresques, surtout l'une des maisons mises récemment à découvert et auxquelles, par une décision nouvelle et des plus heureuses, on laisse sur place tous ses ornements; ou qu'on visite un des Musées modernes de l'Italie dans lesquels, de même qu'autrefois à Rome, les objets d'art ne

*Mœurs romaines*, trad., III, p. 208 et suiv.; et Geffroy, *Revue des Deux Mondes*, 15 janv. 1896, p. 441 au bas; p. 445 et suiv.

s'accumulent, il est vrai, « qu'en se nuisant les uns aux autres [1] »; qu'on suive les galeries du Musée de Naples où l'on avait jusqu'à ce jour transporté les bijoux, ustensiles et outils divers trouvés dans les fouilles; ne disons rien de telle chaînette, broche ou collier, surtout de telle gemme, tel bronze, tel ivoire qu'on ne peut se lasser de contempler : à ne voir que l'ensemble, le nombre, qui ne se dira que de nos jours, dans aucun pays, les conditions étant supposées les mêmes, on ne trouverait aucune société où le goût, le sens des choses artistiques soit aussi développé? Depuis le bibelot avec ses variétés infinies jusqu'aux productions du grand art, tout s'est reflété dans la vie de cette petite cité qui n'avait pas cependant la réputation d'être plus riche, plus peuplée d'artistes que les autres villes voisines de Naples.

On connaît par les récits des journaux, et l'on peut maintenant visiter, au Louvre, le trésor d'argenterie trouvé l'an dernier à Bosco Reale, et que M. le baron Edmond de Rothschild a donné au Musée. Les tables d'argent et les vases d'argent qui le composent, appartenaient certainement à un riche Romain; mais on peut l'affirmer aussi, à un homme de goût. Les vases portant sur leur panse des sangliers, des oies, des lièvres, des grenades, des raisins et d'autres fruits, rappellent les peintures souvent reproduites de Pompéi. L'artiste qui

1. Cf. le mot de Pline, XXXVI, 27, sur Rome : Romæ quidem *multitudo operum etiam oblitteratio est.*

a signé *Sabaïnos*, était un habile homme. L'idée de grouper sur un gobelet des squelettes, représentant les poètes et les philosophes célèbres de la Grèce, s'accorde fort bien avec les mosaïques de Naples où l'on voit des têtes de mort[1], des squelettes et d'autres sujets macabres. Avec ces objets se trouvait la grande patère qui porte au centre le buste de l'Afrique, et aussi l'autre patère et les deux canthares. Le tout formait ici un véritable trésor, par l'art comme par la matière, et l'on comprend à merveille que le propriétaire ait tenté de le sauver[2]. Pour être au-dessus de la moyenne, il n'indique pas moins bien, d'une manière indirecte, à quelle hauteur celle-ci se maintenait, jusque dans les petites villes de l'Italie.

Mais si c'est le hasard seul qui nous a mis en mains des preuves si claires, il serait déraisonnable d'enfermer dans le cercle étroit de Pompéi un goût si répandu. Les fouilles récentes, faites loin de l'Italie, par exemple les fouilles d'Afrique, laissent la même impression que celle qu'éveillent les monuments de Pompéi. Nous ne pouvons oublier que

1. Je songe à cette curieuse mosaïque du Musée de Naples où, sous une équerre, aux deux extrémités de laquelle pendent divers objets, est une tête de mort au-dessus d'une roue. M. Lanciani en a donné la reproduction, *Anc. Rome*, p. 165. Une autre mosaïque du même musée représente un squelette entier. Rapprochez aussi ce que j'ai dit au chapitre VI, p. 142, de la mosaïque trouvée dans un tombeau par le comte Tyskiewicz.

2. Sur le trésor de Bosco Reale, voir les articles de MM. Héron de Villefosse et Ed. Bonnaffé dans la *Gazette des beaux-arts*, août 1895 et février 1896.

nous ne connaissons qu'une très petite partie du monde ancien; si les découvertes ultérieures réservent à nos descendants des surprises semblables à celles qu'ont eues et plus d'une fois les savants, depuis un siècle et demi, il importe, pour ne pas être démenti par les faits, de ne plus retomber dans la fausse idée qu'on se faisait autrefois de la vie et de l'art des anciens sous l'Empire. Même loin de la capitale de l'Italie, même dans les rangs inférieurs de la hiérarchie militaire, on avait ou l'on affectait à Rome le goût des objets d'art. L'art n'était pas le privilège de la richesse ou d'une aristocratie, d'une élite de gens de goût : il était le besoin de tous. A l'époque d'Auguste, les chefs-d'œuvre de la peinture grecque abondaient à Rome dans les temples, dans les forums, dans les portiques [1]. Les maisons privées rivalisaient avec les monuments publics. Le sens de l'art, toute la société de ce temps l'avait à un certain degré. Elle n'a pas caché ses vices et l'on a pris soin de les étaler. Pour être justes, mettons en regard cette admiration du beau que tous possédaient, et une finesse de goût, qui étonne d'autant plus qu'à cette époque, toute création originale passait pour avoir entièrement cessé.

1. Voir l'énumération que donne M. Girard, *la Peinture antique*, p. 317.

## II

### PREUVES INDIRECTES

Nous ne sommes guère portés à reconnaître à d'autres générations de tels avantages. Il semble cependant qu'on ne puisse refuser celui-ci aux Romains de l'Empire; aux preuves tirées des monuments et des témoignages historiques vont se joindre des preuves indirectes qui ne me paraissent pas moins fortes.

On n'ignore pas quelle influence a exercée sur la poésie l'art figuré de l'Empire. Très souvent, dans leurs descriptions, les poètes du Ier siècle, Ovide surtout a dans l'esprit et veut rappeler à ses lecteurs tel objet d'art célèbre de son temps. Or le sujet de ces groupes, de ces peintures est presque toujours emprunté à la mythologie de la Grèce. Parmi les peintures de Pompéi, il n'y a en tout qu'un sujet tiré de l'histoire romaine [1]. L'*Énéide*, dont les vers sont connus et cités partout, n'a inspiré qu'un seul peintre [2]. La louve allaitant les jumeaux, voilà parmi les thèmes représentés le seul qui tienne aux légendes locales. Tout le reste vient de la Grèce, et célèbre les aventures d'Europe, d'Io, d'Andromède, d'Ariane, de Pâris, d'Endymion, de Thésée vainqueur du Minotaure, etc. [3].

1. Un tableau représentant Sophonisbe, Masinissa et Scipion.
2. Celui qui a peint Énée blessé.
3. Ce dernier sujet a été trouvé au fond de la Numidie,

C'est sur cette trame étrangère que travaillaient les artistes comme les poètes.

Il faut admettre cependant que les maîtres, qui faisaient la dépense de l'ornement de leurs maisons, savaient tout au moins ce que représentaient les tableaux et les fresques qui couvraient leurs murs. Qu'un parvenu, comme Trimalcion, n'ait su dire que des sottises, quand il s'engageait sur ce terrain, cela était caractéristique, mais comme exception. Nous ne pouvons douter, qu'en fait, les bourgeois des petites villes italiennes ne fussent familiers avec ces sujets. Ce n'était pas chez eux science de la veille, souvenir de lectures ou des leçons de leur enfance; toute leur vie s'était passée au milieu de ces représentations; toutes les générations avaient eu de telles scènes sous les yeux; leur imagination ne concevait pas autre chose; elle eût été dépaysée, si l'on avait prétendu l'enfermer dans les légendes nationales.

Nous blâmons souvent dans quelques poètes latins, ce que nous appelons « l'abus de la mythologie ». C'est sans doute une source d'obscurités, mais en bien des cas pour nous, beaucoup plus que pour les anciens. Rien de plus pédantesque sans doute que la manie qu'avaient les Alexandrins de se référer à de vieilles légendes, que souvent ils n'avaient débrouillées que la veille, dans des gloses ignorées. Mais Ovide n'était pas obscur, quand il

dans un groupe sculpté, à Lambèse, comme dans les fresques d'Herculanum, de Pompéi, etc.

rappelait les sujets qu'on retrouvait partout, quand il introduisait dans ses poèmes les personnages, dont maints tableaux racontaient la vie, et qui, sous forme de statues, peuplaient les maisons grecques et romaines. Il parlait alors un langage que tous entendaient. Il n'y avait pas d'initiés là où il n'y avait pas non plus de mystère.

Il semble bien, et tel serait le faible de cette époque, qu'alors toute création avait cessé; que les artistes n'étaient guère que des copistes; qu'il n'y avait plus nulle part, et en aucun genre, d'originalité; le goût de l'art n'en remplissait, n'en pénétrait pas moins la vie de ces Italiens, et cela à un degré qui ne se retrouve dans aucune nation moderne.

## III

### PREUVES TIRÉES DE L'HISTOIRE ET DES ŒUVRES LITTÉRAIRES

L'histoire générale et les œuvres littéraires confirment ce que nous n'avons appuyé jusqu'ici que sur les données de l'archéologie. Nous sommes très fiers de ces expositions qui, dans la seconde moitié de notre siècle, ont prouvé les progrès des générations modernes, et qui ont mis à la portée de tous ce que d'autres temps cachaient comme des trésors secrets. Mais on peut dire que dans la vie des anciens, au moins pour ce qui concerne

les riches mobiliers et les objets d'art, les expositions se suivaient sans fin[1]. Les maisons particulières, plus facilement ouvertes, étalaient ce qu'elles avaient de précieux; Sisenna montrait ses belles coupes même à un Verrès[2]. Il n'y avait pas de fête sur une place publique, dans un cirque, un théâtre, un amphithéâtre sans qu'une exposition d'objets d'art en fût l'accompagnement. Le magistrat qui donnait la fête, faisait appel au dévouement de ses amis, à la générosité de tous, même de simples connaissances. Il réunissait à grands frais, et sans regarder aux distances, tout ce qui pouvait exciter la curiosité des spectateurs. A défaut de nos expositions universelles, les habitants de Rome et des villes italiennes en avaient tout au moins la monnaie.

Rappelons brièvement ce que les auteurs nous disent des objets de luxe, accumulés dans les maisons privées de leur temps, même en province. D'après Cicéron[3], avant la préture de Verrès, il n'y avait pas en Sicile de maison bourgeoise qui n'eût, à défaut d'autre argenterie, tout au moins « une ou plusieurs coupes plus ou moins grandes pour les sacrifices, avec les statuettes des divinités sous la protection de qui était la famille, et un réchaud à brûler l'encens : le tout d'un travail

1. Les anciens le savaient et nous l'ont dit eux-mêmes : voir Cicéron, *Tusc.*, V, 35, 102.
2. *Verrines*, IV (*De Signis*), 33.
3. *Verr.*, IV, 46.

ancien et achevé avec beaucoup d'art ». C'étaient des restes de l'ancienne richesse familiale qu'on retenait jalousement.

La même coutume devait exister dans toute la grande Grèce; le trésor de Bosco Reale, dont nous parlions plus haut, contient justement les objets décrits par Cicéron, moins le vase à encens, et l'on peut croire que tels étaient, dans toute l'Italie, au Ier siècle, les ornements des laraires. On répartissait dans les autres parties de la maison les urnes de prix; les buffets (*abaci*) avec la vaisselle de table; les nécessaires de toilette (*cistæ*) avec les riches miroirs; enfin les bijoux personnels, pierres précieuses, gemmes, bagues et colliers de tout genre. A Rome, sur la table la plus modeste (*in mensa tenui*) brillait, suivant le mot d'Horace[1], la salière héritée des ancêtres (*paternum salinum*); elle était d'argent quand elle n'était pas d'or, et c'était le plus souvent un véritable objet d'art. Les indications que nous trouvons dans Stace, dans Martial, dans Juvénal, ne sont pas moins probantes[2]. Dans le plus pauvre logis, quelques coupés, une statuette, une table de marbre dont un centaure formait le pied, quelque objet d'argile, ayant, fût-ce d'un peu loin, un intérêt artistique, tenait la place des ornements que les riches possédaient en métaux et en marbres précieux.

Le commerce de tous ces menus objets était

1. *Od.* II, 16.
2. Juvénal, III, 205.

prospère et comportait des profits assurés. Un avare, résumant les faveurs de la fortune qu'il attend, souhaite, après l'argent placé à intérêt, après la riche argenterie, la possession de deux esclaves habiles et laborieux, dont l'un cisellera des vases, l'autre peindra vite et bien [1]. S'il ne les emploie pas pour sa maison, leur travail sera pour sa bourse d'un bon profit. Parmi les cadeaux qu'on se fait aux Saturnales, ou à la fin des repas [2], à côté des objets de toute sorte, livres, fruits, friandises, bijoux, etc., sont énumérés et décrits de nombreux objets d'art qui témoignent du goût de l'époque.

Rappelons encore le riche mobilier que Stace admirait dans les villas et dans les maisons de ses puissants protecteurs. Nul doute que son enthousiasme n'ait été trop grand, son admiration parfois quelque peu naïve, et que, des éloges qu'il prodigue, il y ait beaucoup à rabattre. Il reste néanmoins le fait que ces maisons ou villas étaient toutes peuplées de statues dont le propriétaire faisait ostentation : or, on n'entreprend de telles col-

1. Juv., IX, 145 :

Curvus *cælator* et alter
Qui multas facies *pingit* cito.

(Un ciseleur, courbé sur son travail, et un autre, qui sache peindre beaucoup de portraits et vite.)

2. Voir Martial, aux livres XIII et XIV, et l'addition qu'on trouvera dans le texte allemand de la 5e édition des *Sittengeschichte* de M. Friedländer, p. 198, à l'endroit qui correspond, dans la traduction, à la p. 220 du tome III.

lections qu'à des époques et dans des pays où est né le goût, où s'est développé le sens, tout au moins la mode des choses de l'art. Stace dit avoir vu, chez son ami Vindex, nombre de statues et statuettes, en airain, en vieil ivoire, en cire[1]. Les auteurs n'étaient rien moins que Myron, Praxitèle, Polyclète, Apelle. Quand il ne s'agirait que de copies, ce choix à lui seul n'est-il pas significatif? Ces nobles collectionneurs n'étaient pas tous des ignorants. Pourquoi nous refuser à croire que tel d'entre eux ait eu pour les œuvres d'art une passion éclairée, et par exemple qu'il y ait eu quelque chose de fondé dans la prétention qu'avait Nonius Vindex d'être, en fait d'anciennes œuvres grecques d'airain, cire ou ivoire, un véritable connaisseur[2]?

1. IV, 20 :

> Mille ibi tunc *species ærisque eborisque vetusti*
> Atque locuturas mentito corpore *ceras*
> Edidici.

(Là j'ai appris alors à connaître mille objets de vieil airain, de vieil ivoire, et des statuettes de cire imitant si bien la vie qu'on les croyait prêtes à parler.)

2. *Silves*, IV, 6, 22 :

> Quis namque oculis certaverit usquam
> Vindicis *artificum veteres agnoscere ductus*
> Et *non inscriptis auctorem reddere signis*?

(Car qui pourrait nulle part rivaliser avec l'œil de Vindex pour reconnaître la manière des anciens artistes et retrouver l'auteur des statues non signées?)

## IV

### L'ART DÉCORATIF DANS LES MAISONS DES ANCIENS

Je ne me suis occupé jusqu'ici que de l'art proprement dit. Cependant rappelons au moins d'un mot que Pompéi nous a révélé l'existence, sous l'empire, d'un art décoratif, élégant, gracieux, plein de fantaisie, auquel des caricatures spirituelles viennent ajouter le joyeux complément sans lequel il ne semble pas que l'art proprement dit arrive à sa pleine floraison. Petits amours peuplant un monde idéalisé; et par opposition, quoique mêlés à eux, le monde des Faunes, des Satyres, des gnomes, grues et pygmées, animaux de tout genre, c'était toute une foule de personnages divers à la disposition de l'artiste. Nous devinons le sens de plusieurs groupes où nous les rencontrons, et où est raillée telle légende nationale (Énée portant son père), tel mythe célèbre (jugement de Pâris, Jupiter et Mercure chez Alcmène, etc.). D'autres sont énigmatiques ou obscurs; bien des railleries, surtout parmi les caricatures politiques dont le sens devait être moins saisissable, nous échappent certainement. Le cadre (maisons, paysages, ou simples ornements) nous paraît gracieux et reste, pour nous du moins, jusqu'à un certain point, original.

## V

### OU ÉTAIT L'INFÉRIORITÉ DES ANCIENS

A cette supériorité de l'antiquité il est cependant un revers qui n'est pas sans importance : pourquoi ne pas rendre à nos contemporains la justice qui leur est due? Les amateurs modernes ou du moins beaucoup d'entre eux ont sur ceux de l'antiquité l'avantage d'être mieux renseignés; de mettre dans leur recherche plus de méthode; leur admiration mieux raisonnée prête moins aux caprices et à l'arbitraire.

Les anciens avaient des collections; mais il est douteux que celles-ci aient été formées, comme nous le voulons, uniquement en vue de l'art et d'une manière désintéressée. Avaient-ils des catalogues dans le sens que les modernes attachent à ce mot? On a pu soutenir que maîtres et visiteurs ne disposaient que de listes avec descriptions, plus ou moins détaillées, œuvre de périégètes [1]. Collections, cicerones, on accorde tout cela aux anciens; mais nous ne sommes pas sûrs qu'ils aient même eu l'idée de ce que nous appelons l'histoire de l'art.

Il n'est pas douteux non plus, que, parmi ces prétendus connaisseurs, beaucoup se soient fait souvent voler, et qu'on ait fait payer à maint acheteur, comme originaux, de simples copies et, comme antiquités, des vieilleries sans valeur aucune. Telle

1. M. Schreiber, *Rhein. Mus.*, XXXI (1876), surtout p. 222.

est la contre-partie presque inévitable de toute diffusion de goûts artistiques. Toute brillante noblesse suscite une levée de parvenus; c'est une sorte de cortège par lequel le faux et le médiocre rendent hommage au vrai et au beau [1].

Ajoutons, pour ne rien dissimuler, qu'on fabriquait à l'avance des statues mal dégrossies, comme chez nous, pour les serrures vulgaires, l'ouvrier a des clefs toutes prêtes, auxquelles il n'y a qu'à donner la dernière main. Cela prouve seulement l'ingéniosité de l'antiquité. Pour le fond il n'en demeure pas moins que, pendant les premiers siècles de notre ère, on ne séparait pas l'amour du luxe, le désir même du confort, du goût des arts. L'art était pour les Romains de l'Empire, non l'ornement, mais une partie nécessaire de leur vie.

Si la thèse que j'ai soutenue dans ce chapitre laissait quelque doute dans l'esprit du lecteur, je lui demanderais de se replacer par l'imagination dans une grande maison ancienne, où l'on rétablirait tout le mobilier dont on l'a dépouillée; un palais comme la villa d'Hadrien serait un cadre trop ambitieux : une maison de Pompéi suffirait; que le lecteur par les gravures, par les notices, tâche de se faire quelque idée de la fameuse maison du Faune, à laquelle il rendra ses charmantes statuettes et toute sa décoration harmonieuse de mosaïques choisies. S'il le préférait, qu'il revoie la

1. Friedländer, *Mœurs romaines*, trad., III, p. 286 et suiv.

belle maison de Vettius récemment dégagée, avec son beau laraire, son vaste et élégant péristyle. Il suffira d'un coup d'œil sur un tel ensemble pour convaincre tout moderne, même le plus grand admirateur de notre civilisation; j'espère que personne après cela ne douterait que le monde antique, même en dehors de la capitale, même en dehors des classes riches et lettrées, n'ait vécu plus que nous de ce que nous appelons la vie de l'art.

# CHAPITRE XI

## LES REPRÉSENTANTS DES IDÉES MORALES DANS LA SOCIÉTÉ ROMAINE

Les représentants des idées morales dans la société romaine. — Au milieu même de la corruption que nous avons décrite, ont paru de véritables ascètes et des œuvres morales exquises.

I. Malgré les hardiesses et les crudités d'expression, un fond très sérieux d'inspiration morale pénètre toute la littérature du Ier siècle, surtout dans l'œuvre des satiriques.

II. Œuvres morales proprement dites. — Ici la langue, le style, la condition des auteurs diffère; mais on sent partout le même souffle, dans Sénèque, dans Marc-Aurèle, dans Épictète. — Leur audace singulière d'idées et d'expression. — Épictète; les *Entretiens* : traits caractéristiques de l'auteur et de l'époque. — Marc-Aurèle. — Sénèque. Contradiction de sa vie et de sa doctrine. — Critiques assez graves qu'il faudrait lui adresser si on le considérait comme un véritable « directeur de conscience ». — Ses qualités : finesse d'observation pénétrante; talent d'écrivain. — Les maîtres de Sénèque. — Rhéteurs-philosophes cités dans les *Declamationes* de Sénèque le père et dans les œuvres du fils. — Un magistrat philosophe, d'esprit assez bizarre : Agrippinus. — Les moralistes romains ont été de véritables précurseurs du christianisme.

Dans la Rome de l'Empire que nous avons décrite, le lecteur a pu voir que les excès de tous genres ne manquaient pas. Grâce à la paix assurée, grâce aux richesses qui affluaient encore de toutes

les provinces, plèbe, nobles, empereurs, tous se précipitaient avec rage dans le plaisir. C'était une société élégante, toute occupée de raffinements et de délicatesse; « névrosée », volontiers passionnée, turbulente et, à l'occasion, cruelle, surtout si le moindre obstacle retardait son plaisir. Nous croyons saisir mieux que nos pères, nous jugeons avec plus d'indulgence ses accès de mollesse, alternant avec la fureur; ses raffinements de luxe; sa passion pour les plaisirs littéraires allant jusqu'à l'abus [1].

Mais il serait injuste de ne voir que ce côté de la vie des Romains du Ier siècle. Ils ont su pratiquer la vertu, et, dans cette direction tout autre, ils ont porté la même passion. Tacite a fait au début des *Histoires* un éloquent tableau des belles actions dont son temps a été témoin [2] : maux, vices, vertus étaient extrêmes; il n'y a guère que l'unité de vie, l'équilibre permanent du caractère qui alors ait plus d'une fois fait défaut.

1. Sénèque, *Ep.* CVI, à la fin : *litterarum quoque intemperantia* laboramus.

2. *Hist.*, I, 3 : comitatæ profugos liberos *matres*; secutæ maritos in exilia *conjuges*; *propinqui* audentes, constantes *generi*, contumax etiam adversus tormenta *servorum* fides; supremæ clarorum virorum necessitates fortiter toleratæ, et *laudatis antiquorum mortibus pares exitus* (des mères ont accompagné leurs enfants dans leur fuite; des femmes ont suivi leurs maris dans l'exil; nous avons vu des parents hardis, des gendres constants, la fidélité des esclaves tenant tête même à de cruelles tortures; l'ordre d'en finir, courageusement reçu par des hommes illustres, et des morts aussi belles que celles qu'on loue chez les anciens).

En faveur du Ier et du IIe siècle, nous avons mieux que ces témoignages des historiens; il nous reste de cette époque des œuvres de première importance, dont s'est nourrie toute la postérité; je dis : aussi la postérité chrétienne. Songez quelle perte ç'aurait été pour nous si le hasard des révolutions et des destructions avait supprimé les lettres et les *Dialogues* de Sénèque; les *Pensées* de Marc-Aurèle et les *Entretiens* d'Épictète : combien la vie morale de toutes les générations suivantes en eût été appauvrie! Dans l'intervalle la source du christianisme a jailli; la littérature mystique s'est répandue de proche en proche; notre goût s'y est porté; mais ces nouveautés et tous les changements n'ont fait qu'ajouter au prix des belles œuvres qui avaient précédé, tant d'années auparavant. Au milieu de la corruption ancienne, elles brillent davantage; elles diffèrent entre elles de langue, d'inspiration, suivant la personne des auteurs : le grec rivalise avec le latin dans cette conversation intérieure; dans la lutte avec les vices du temps, la même protestation vient des points les plus opposés, du haut du trône, de la *cella* d'un esclave et de la grande maison d'un ministre, ambitieux, enrichi et puissant, qui, parvenu au faîte, sent le vide de sa grandeur.

## I

### LA LITTÉRATURE

Pour être juste, quel que soit le mérite de ces belles œuvres, on ne doit pas les séparer des productions du même temps; Épictète, Marc-Aurèle, Sénèque n'ont été que les interprètes plus perspicaces, plus éloquents, de sentiments qui étaient répandus dans toute la littérature du Ier siècle.

Alors comme en tout temps il y eut des philosophes de métier qui l'étaient fort peu dans leur vie, dont l'enseignement était de parade, et qui trouvaient dans les grandes maisons les élèves qu'ils méritaient : tel riche n'aurait pu donner à l'un, pour la leçon, d'autre moment que celui où on le portait en litière sous ses portiques [1]; la maîtresse de maison écoutait le sermon de l'autre en faisant sa toilette, et l'interrompait pour lire un billet doux [2]. « Plaisants maîtres de morale », et plaisants disciples à coup sûr [3]! Mais il était aussi des âmes qui voulaient sérieusement se prêter à de vraies leçons, qui les cherchaient dans l'expérience, à défaut d'autre guide, et dont l'exemple contagieux agissait sur les poètes les plus légers. Quel chan-

1. Sénèque, *Ep.* XXIX, 4.
2. Lucien, *Sur ceux qui sont aux gages des grands*, 36, fin. Tout cet opuscule est semé de traits semblables.
3. Sénèque, *ibid. Lepidum* philosophum!

gement des premiers vers d'Horace à ses dernières œuvres! D'abord sceptique et même cynique, sa poésie devient, avec les années, grave et sérieuse; dans quelques Odes, dans tel morceau des Satires et surtout des Épîtres, on ne reconnaît plus l'auteur des Épodes [1].

De même quand on passe aux successeurs d'Horace, quand on lit ceux qui ont écrit après lui des satires, l'expression des idées morales se dégage chez eux de plus en plus; elle devient plus vive, parfois poignante, presque toujours instructive, élevée, et très souvent heureuse. Au milieu de ses obscurités, dans son style tendu, Perse trouve des vers qui restent en la mémoire, des expressions qu'un très léger changement rendrait toutes semblables à celles des livres saints [2]. C'est par là sans doute que dès l'antiquité « son petit livre » lui a valu « un grand nom » [3]. Pour ne pas parler de ses vers devenus proverbes, les grands morceaux célèbres de Juvénal, ces tirades immortelles dont Jean de Müller ne notait que les premiers mots,

1. Je ne cite que le dialogue, imité des stoïciens, de l'*Ep.* I, 16, 73 et suiv., parce qu'il est tout à fait semblable à un morceau d'Épictète, *Entret.*, I, 22 et suiv.

2. Ainsi cf. II, 61 :

O *curvæ in terris* animæ et *cælestium inanes*!

(O âmes courbées à terre, vides de ce qui regarde les cieux!)

et saint Paul, *aux Philippiens*, III, 19 : In confusione ipsorum qui *terrena sapiunt*; *nostra* autem *conservatio in cælis est* (dans la confusion de ceux-là mêmes qui ne goûtent que les choses de la terre; notre salut à nous est aux cieux).

3. Le mot est de Quintilien, X, I, 94.

mais qu'il apprenait tout entières par cœur « pour les lire toute sa vie », sur le respect dû à l'enfance, sur les prières à adresser aux dieux, sur les remords du coupable, n'est-ce pas autant d'admirables élans, venus des profondeurs d'une âme honnête, et qui s'adressent aussi à ce qu'il y a d'intime, d'indestructible dans les autres âmes? Combien de cris de l'âme humaine ont passé par cette voix! A combien n'a-t-elle pas donné un accent que toutes les générations, de siècle en siècle, reconnaissent avec émotion!

Quand à la force, à l'éloquence des poètes que j'ai cités, faisait suite, presque dans le même temps, l'œuvre ample et solide de prosateurs tels que Plutarque et Lucien, les anecdotes et les maximes réunies par la bonhomie de l'un et les traits aiguisés de l'autre, sa critique railleuse du présent, tempérée par un vague pressentiment de temps nouveaux, n'était-ce pas, au terme de cette civilisation gréco-latine, un concours de toutes les facultés supérieures de l'âme humaine, travaillant à la porter au plus haut degré de perfection qu'elle eût jamais atteint?

## II

### LES MORALISTES

La soif d'une vie morale plus active, d'un enseignement nouveau, surtout pratique, est alors si

vive qu'il naît, se répand, se développe dans l'espace de peu d'années, sous les formes les plus différentes, mais avec la même intensité. C'est ici surtout qu'on peut dire que « le besoin a créé la fonction ». Prenez les plus grands noms. Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle : leurs livres, grecs ou latins, diffèrent par la langue, par le style; rien de plus divers que la condition des auteurs : l'un, un pauvre esclave infirme; l'autre, un lettré, parvenu au pouvoir par son talent, hélas! sans doute aussi par sa souplesse, peut-être par ses vices; le dernier, un César resté philosophe malgré son rang; que de contrastes entre eux! et cependant ce qu'ils enseignent dérive, sans nul doute, de la même inspiration.

On retrouve dans ces ouvrages les défauts habituels aux livres d'édification : la composition est sacrifiée, ou plutôt il n'y a pas de composition; l'auteur consigne à la suite une série de réflexions et d'entretiens. La forme est volontairement négligée; on ne ferait exception que pour Sénèque, qui, par habitude, ne peut écrire qu'en un style brillant, à facettes multiples; encore a-t-il, comme les autres et plus que les autres, ce travers de répéter sans fin la même pensée avec d'autres mots.

Dans tous ces livres, il y a une partie morte : ainsi tout ce qui se rattache aux systèmes de l'époque. Ce sont des ombres qu'il faut traverser pour arriver aux mots, aux pages qui illumineront tout le reste. Supportons les tirades accoutumées

de ces philosophes, les éloges de Socrate et de Caton, héros défigurés ici au point de n'être plus que des fantoches; bref tout le bagage d'école dont ces auteurs n'ont pu se dépouiller[1]. Bientôt l'homme paraît, et, d'une voix pénétrante, que nous croirions contemporaine, il développe ce dont on ne dit rien ailleurs, ce qui nous touche de plus près; bref il parle au cœur.

Avant de considérer à part ces trois guides anciens de la vie morale, signalons un trait assez singulier qui leur est commun : la conscience qu'ils ont de viser un but honnête, leur donne dans leurs idées, dans leurs expressions, une audace qui égale, qui dépasse celle des auteurs réalistes, même les plus licencieux. Je suis forcé, malgré moi, de donner ici comme preuves deux exemples empruntés à Épictète et à Marc-Aurèle : il serait aisé d'en trouver d'autres[2].

### I. — ÉPICTÈTE

Pour Épictète, dont nous nous occuperons tout d'abord, nous ne chercherons pas le meilleur de sa pensée dans le *Manuel*. Pascal, qui plaçait si haut l'auteur grec, ne paraît avoir connu que cet ouvrage; mais en cela Pascal, docile aux conseils

1. Sénèque, *Ep.* XXIV, 6 : *decantatæ*, inquis, *in omnibus scholis fabulæ istæ sunt* (ce sont là, dis-tu, des histoires ressassées dans toutes les écoles).

2. Épictète, *Entretiens*, II, 18 : la description de la tentation; dans Marc-Aurèle, sa définition de l'amour physique : VI, 13 : καὶ ἐπὶ τῶν κατὰ τὴν συνουσίαν....

de ses amis de Port-Royal, se conformait à la méthode des polémistes chrétiens : entendons ceux de la seconde période, puisque ceux de la première traitaient Épictète en ennemi [1]. Pour nous le système importe bien moins que l'homme ; or c'est dans les *Entretiens* qu'Épictète parle de lui ; c'est là et d'après lui-même que nous nous le représentons comme un « petit vieux », « boiteux [2] », éveillé de grand matin par le souci de corriger les devoirs que ses élèves lui ont remis la veille [3] ; autour de lui est dépeint le milieu dans lequel vivait l'auteur : la capitale, où il est dangereux de bavarder, alors qu'on est entouré d'agents de la police secrète ; les dames romaines [4], sur lesquelles le philosophe ne se fait pas d'illusion : les femmes, à Rome, ont toutes entre les mains la *République* de Platon : pourquoi ? est-ce pour s'élever l'esprit ? Non pas ; les Romaines ont et goûtent ce livre parce que l'auteur y prêche la communauté des femmes : c'est ce qu'elles retiennent comme étant l'essence et le meilleur de sa philosophie [5].

Autre trait tiré de la manière même dont sont reçues à Rome les leçons de ceux qu'on affecte d'écouter, de consulter comme des maîtres : Épic-

1. M. Schenkl, *Præf.*, p. 13 et suiv.
2. Les principaux textes sont réunis dans l'Introduction de M. Schenkl, p. IV.
3. I, 10, 8 : je donne pour ce texte obscur l'explication de M. Courdaveaux.
4. IV, 13.
5. *Frag.* XV, p. 414.

tête vient de raconter comment un philosophe de son temps a voulu reprendre pour son compte, avec un personnage consulaire, les dialogues socratiques si vantés dans les écoles : la conclusion n'a pas été la même. Le riche qu'on voulait réfuter et confondre, s'est écrié : « De quoi te mêles-tu, mon cher? Est-ce que tu es mon juge? » Il lève le poing et frappe. Et Épictète d'ajouter : « Moi aussi, j'ai eu jadis le goût de ces interrogations; mais c'est avant de rencontrer un tel accueil[1] ».

Nous avons donc ici affaire à un philosophe qui connaît le monde profane. Il ne dissimule pas davantage les misères de l'école. Ce maître de philosophie n'a pas le préjugé des « syllogismes », ni celui du livre. Il consacre tout un chapitre des *Entretiens*[2] à tancer ceux qui réclament le temps de lire, d'écrire, comme si tel était le but de la vie! Détachement remarquable de tout ce qui tient à l'école, ce qui est « livresque », que nous retrouverons aussi dans Marc-Aurèle.

Nous aurions souhaité un pas de plus; nous ne pouvons nous expliquer qu'une telle âme n'ait pas pressenti la grande révolution morale qui allait s'accomplir. Épictète a connu les juifs, leurs cérémonies, leur baptême; il a remarqué la force de leur esprit de secte, qui les met au-dessus des rebuffades et même des souffrances. De ce côté, comme Marc-Aurèle, Tacite, Pline et les plus grands

1. II, 12 fin, p. 144, 4.
2. IV, 4.

esprits de ce temps [1], il n'a pas vu plus loin; et cependant, dans ces *Entretiens* dont la forme est toujours familière, nous retrouvons des expressions tout à fait analogues à celles des livres saints : tant il est vrai que l'esprit ne peut s'élever, même en partant des points les plus différents, sans aboutir à une seule et même région, où tous se rencontrent [2].

### II. — MARC-AURÈLE

Marc-Aurèle avait connu par Rusticus les livres d'Épictète [3]. Le césar philosophe continue donc la tradition qui, transmise par l'ancien esclave, s'est chez lui condensée et épurée. Nous sommes dispensés d'énumérer ses titres; il suffit de le nommer. Ses *Pensées* sont comme un supplément indispensable des livres saints; c'est le premier des livres mystiques; les meilleurs d'entre nous vivent de sa substance; il a été pour Taine, pour Paradol, le livre de chevet.

1. Joignons-y Cicéron; il a connu les juifs, il parle d'eux dans le *Pro Flacco*; mais dans les traités philosophiques et notamment dans le *De Natura deorum*, il n'y a pas un mot de leurs idées et de leur religion; elle n'était sans doute pour Cicéron qu'une superstition grossière, toute semblable à celle de l'Égypte, de l'Assyrie et de tous les barbares.

2. I, 5 (p. 18) : « Pour la plupart nous avons grand peur de la mort du corps, et nous faisons tout pour ne pas y arriver; mais *la mort de l'âme*, nous nous en inquiétons peu.... Ceux en qui *la conscience et le sens moral sont morts*, nous appelons cela puissance d'esprit. » I, 13 fin (p. 48) : « Vois-tu vers quoi tu tournes tes regards? Vers la terre, vers l'abîme, vers les misérables *lois des morts*; tu ne le tournes pas vers les *lois des dieux*. » Cf. saint Paul parlant du *livre de vie*, etc.

3. I, chap. VII.

Je me garderai bien d'en rien citer. Ces *Pensées* nous tirent hors de tout ce qui sent l'école, nous détachent même de tout ce qui est matière périssable : « les bibliothèques brûlent : la vie de l'homme est dans sa conscience ». On connaît l'admirable préambule, où le scrupuleux prince entend payer sa dette à ceux dont il se croit l'obligé. Dans le reste, je ne sais pas si les remarques les plus pénétrantes ne sont pas les plus courtes, celles qui résumaient pour lui comme pour le lecteur toute une suite de réflexions[1] ; et qu'y a-t-il pour nous de plus parlant, de plus touchant, de plus éloquent que les courtes notes ajoutées à la fin des deux premiers livres, qui sont comme la signature à jour de ce héros païen et qu'éclairent d'un pâle rayon tout ce qui précède[2] !

### III. — SÉNÈQUE

On est moins à l'aise avec Sénèque, parce qu'il n'y a pas chez lui cet accord de la vie et de la doctrine qui n'est pas contestable chez Épictète et chez Marc-Aurèle. Sénèque cependant, conformément aux habitudes de l'école, n'avait pas manqué de remarquer, et plus d'une fois, que cet accord est nécessaire : « la philosophie consiste en actes,

1. VI, 30 : ὅρα μὴ ἀποκαισαρωθῇς....; V, 28 : οὔτε τραγωδός, οὔτε πόρνη.

2. Τὰ ἐν Κουάδοις πρὸς τῷ Γρανούᾳ. Τὰ ἐν Καρνούντῳ. Les deux livres sont donc écrits pendant la guerre des Quades et des Marcomans. Le *Granua* (= Garan) est une rivière de Hongrie. *Carnuntum* est une ville de Pannonie.

non en paroles; il est honteux de dire une chose, d'en penser ou d'en écrire une autre, et que les écrits d'un philosophe ne puissent s'appliquer à lui-même[1]. » Mais quand nous lisons les pages où Sénèque prêche la pauvreté, il nous faudrait, pour le croire, avoir oublié les propos de ses ennemis que rapporte Dion, les soixante millions de fortune dont parle Tacite, et le vers de Juvénal :

Et magnos *Senecæ prædivitis* hortos[2].

Il a beau soutenir qu'on peut mépriser la richesse tout en la possédant[3], et « que celui-là est grand qui est pauvre au milieu des richesses »; il est trop clair que c'est là, de sa part, une défense indirecte, bien trop intéressée, et nous ne sommes pas dupes de ses sophismes[4].

Nous le croyons plus volontiers sur d'autres sujets; par exemple quand il parle de la mort, à laquelle il veut se préparer; ce jour-là qu'il attend devait, nous dit-il, montrer à quel point étaient

1. *Ep.* XXIV, 14 fin et 18. De même Épictète, *Ent.*, II, 16, 20 : *Frag.*, p. 410. Épictète retournant ce qu'on disait des Lacédémoniens, « lions chez eux, renards à Éphèse », disait des philosophes : « lions dans l'école, renards dehors » : *Ent.*, IV, 5 fin. Rapprochez encore la réponse piquante de Démonax qu'Épictète, un célibataire, pressait de se marier : « Épictète, donne-moi ta fille ».

2. X, 16 (et les magnifiques jardins de l'opulent Sénèque).

3. *Ep.* XX, 10.

4. Nous lui retournons ce qu'il dit d'un des hommes qu'il juge et prétend guider : *Ep.* XXV, 3 : « aliis (id) imponit, *mihi verba non dat* » (il peut en imposer aux autres, mais il ne me paie pas de paroles).

sincères ses défis à la fortune[1]. Pour nous, qui savons ce qui a suivi et par « quel coup soudain », à quelle mort tragique Sénèque a succombé[2], toute cette lettre, qui autrement sentirait la thèse d'école, prend un sens nouveau; ce n'est pas sans quelque émotion que nous faisons le rapprochement auquel l'auteur nous a conviés, et qui est bien plus probant qu'il ne pensait[3]. Bien qu'il y ait eu, dans la mort de Sénèque, tel détail que nous ne louons pas, cependant la lettre XXVI se lit bien à côté du récit de Tacite; elle est toute à l'honneur de celui qui l'a écrite. Nous aimons à retenir que ses funérailles furent des plus simples, et qu'il avait prescrit qu'elles fussent telles, dès le temps de sa puissance[4].

Dans le délicat problème que pose devant le lecteur la contradiction de la vie et de l'œuvre de Sénèque, sans m'en tenir à l'excuse générale de la faiblesse humaine, j'ai indiqué ce qui plaide en sa faveur. Je crains bien que, dans l'œuvre elle-même, il n'y ait des défauts qu'il vaut mieux reconnaître. M. Martha a fait campagne pour Sénèque, en le donnant comme un « directeur de conscience à

1. *Ep.* XXVI, 4 fin.
2. *Ibid.*, 3 : ictus et e vita *repentinus excessus*.
3. La même rencontre s'est produite pour Cicéron dans la phrase des *Tusculanes*, I, 104 et suiv., où l'auteur prévoit les outrages auxquels son cadavre pouvait être exposé.
4. Tacite, *Ann.*, XV, 64 fin : ita codicillis præscripserat, cum *etiam tum prædives et præpotens* supremis suis consuleret (c'est ce qu'il avait prescrit par codicille, alors que, très riche, tout-puissant, il réglait ce qu'il voulait à ses funérailles).

Rome ». Ces comparaisons ont l'avantage de renouveler l'idée que nous nous faisons du monde ancien. Mais comme elles sont dangereuses pour ceux-là mêmes en faveur de qui on les imagine!

Qu'a-t-on le droit d'attendre avant tout d'un « directeur de conscience »? N'est-ce pas du tact, de la délicatesse, des scrupules de pudeur, dans la pensée comme dans l'expression? Or voici des lapsus comme Sénèque en commet. Dans la consolation qu'il a écrite pour la fille de Thraséas, après la mort de son enfant, il vient à parler de Denys le tyran; quoique cela ne soit nullement nécessaire à son argumentation, ne s'avise-t-il pas d'insister sur ses raffinements de débauche [1], en des termes que, même entre hommes, il ne serait pas commode de traduire? Comment ne pas opposer à ce singulier moraliste l'objection qu'ailleurs, justement dans cet ouvrage, il se fait à lui-même : « Tu as oublié, Sénèque, que tu t'adresses à une femme pour la consoler [2]! » Quelles que soient les libertés du latin et des Romains, c'est ici pure grossièreté. Je disais plus haut que les moralistes ont, en telle matière, une sorte de privilège, et qu'il leur arrive de dépasser en audace les cyniques. Mais Épictète et Marc-Aurèle n'écrivaient point pour des femmes, et ils ne risquent pas gratuitement de si vilaines choses.

Dira-t-on qu'il n'y a eu dans cette phrase qu'un

1. XVII, 4 fin. Voir la phrase : « Arcesset ad libidinem... ».
2. XVI, *in*.

oubli? Voici un défaut général, partant plus grave. La première qualité d'un directeur est, ce semble, d'accommoder ses préceptes et ses conseils aux circonstances, et d'avoir, pour chaque mal, un remède approprié. Ce n'est sûrement pas ce que fait Sénèque; sans quoi nous connaîtrions par ses lettres la vie de Lucilius, à quelle occasion et sur quoi il avait fait appel à son maître. Or c'est à peine si nous devinons quelle a été la carrière politique de l'ami et correspondant de Sénèque. Il avait des craintes : nous devrions savoir lesquelles; des découragements : nous ignorons quelle en était au juste la cause.

Les accidents de cette vie morale, comme aussi de cette vie politique, ne peuvent se dégager d'une masse de phrases générales dont Sénèque accable son ami; ce ne sont qu'aphorismes et thèmes d'école; presque partout, presque toujours Sénèque reste dans le vague, et pour tout mal et tout chagrin il se borne à appliquer, comme une thériaque spirituelle, les défis du sage à la fortune. Soyons sûrs qu'un tel médecin a dû très souvent aggraver le mal; un moraliste consciencieux, quand il s'adresse à un ami, n'a pas le droit de prêcher toujours à côté.

Nous avons la preuve, pour un cas tout au moins[1], que tel est le défaut de Sénèque. Lucilius craint la dénonciation d'un ennemi, peut-être d'un esclave

1. *Ep.* XXIV.

(on sait que, sous le régime de la loi de majesté, de telles délations étaient des plus périlleuses pour tout citoyen, à plus forte raison pour un magistrat) : le prétendu directeur rassure son ami par des tirades sur le mépris de la mort et de la douleur. Le voilà bien nanti!

Il est clair que l'auteur a visé moins Lucilius que le public, que nous-mêmes. Son vrai but était de diriger notre conscience à nous, non celle de son ami. De l'observation de chaque jour, du spectacle du monde de son temps, il a tiré toutes sortes de leçons pour le lecteur de tous les temps. Heureusement pour nous, il y a inséré mainte anecdote de la vie contemporaine qui font, des traités et des lettres de Sénèque (des uns aux autres, le ton et la composition ne diffèrent guère), une mine inépuisable, pour la critique littéraire, comme pour l'histoire des mœurs sous l'empire.

Sénèque connaît bien son époque. Grâce à son origine, il a parcouru cette société à tous les degrés, de la base au sommet : dans ses années d'apprentissage, il s'était fait tour à tour poète, rhéteur, philosophe, chaque fois avec passion. Reçu à la cour impériale, on ne nous dit pas qu'on l'y ait trouvé déplacé; il a beaucoup vu et beaucoup retenu; les apparences ne le trompaient pas; observateur pénétrant, il lui a été facile de démêler, derrière la sérénité apparente de ceux qu'on envie, les misères de la grandeur, l'ennui, le dégoût, et toutes sortes d'états d'âme dont les philosophes grecs, les « pré-

dicateurs » de ce temps n'avaient nulle idée [1]. Si, du maniement des affaires et du séjour à la cour, il n'avait pas rapporté le goût du monde, ni un tact sûr, cependant Sénèque a dû apprendre là à voir plus loin et plus juste; à se détacher des livres; à chercher la vie, hors de l'école et des petits cercles, dans la vie même. Il s'est fait ainsi un fonds d'expérience, grâce auquel les lettres, écrites par l'auteur en hâte et comme en se jouant, se trouvent être à notre gré très supérieures aux traités proprement dits.

D'autre part Sénèque aime à écrire; c'est le plus brillant esprit du temps [2], et il le sait [3]. La souplesse de son talent augmentait avec les difficultés. Dans ses études de morale, il s'entend, mieux qu'aucun ancien, à poser un cas de conscience, à démêler les replis de sentiments, à rendre, avec les nuances les plus délicates, ce que chacun de nous connaît, mais que nul n'aurait tenté, n'aurait cru possible d'analyser; et il l'expose avec autant de netteté, de précision, que de bonheur d'expression.

Talent d'écrivain, finesse d'observation, voilà

1. Voir surtout les lettres de consultation sur le cas de quelques-uns de ses amis : *Ep.* XXV, 3 et suiv.; LXXV, 8 et suiv.

2. Tacite, *Ann.*, XIII, 3 : fuit illi vero *ingenium amænum* et *temporis ejus auribus accommodatum* (il avait un esprit agréable et savait parfaitement ce qu'attendait l'oreille de ses contemporains).

3. *Ep.* XXI, 3 : *notiores epistolæ meæ te facient* quam omnia ista quæ colis (mes lettres te rendront plus célèbre que tous les honneurs que tu recherches) [il s'adresse à Lucilius].

plus qu'il n'en faut pour expliquer l'admiration qu'ont eue, pour Sénèque, Montaigne et, après lui, des lecteurs d'une autre école, tous ceux qui ont le goût de la vie intérieure. On peut penser tout ce qu'on veut du précepteur de Néron; les dialogues et les lettres, malgré la scolastique ancienne et le poids mort qu'elles traînent, ont pour les modernes une valeur propre, qui est impérissable, et qui tend plutôt à s'accroître aux yeux des générations nouvelles.

### IV. — LES MAÎTRES DE SÉNÈQUE ET QUELQUES PHILOSOPHES CONTEMPORAINS

Regardons maintenant autour de Sénèque; reportons-nous d'abord à ce temps de sa jeunesse, où, passionné pour la philosophie, il se joignait à de petits groupes d'ascètes, qu'on s'étonne (bien à tort) de rencontrer en pleine corruption romaine; alors que le futur courtisan de Néron s'abstenait de viande et couchait sur la dure. Consultons les préambules des déclamations de Sénèque le père; il y avait alors des « philosophes éloquents » [1] dont la parole plaisait et troublait à la fois. Sénèque le père, dans son enthousiasme de rhéteur, ne s'en étonnait pas; il y voyait un hommage rendu par la philosophie à l'art suprême de bien dire; son fils aurait exigé davantage, et n'eût admis (en

1. Cicéron (*Tusc.*, II, 9) cite aussi son contemporain Philon, qui donnait, le matin, des leçons de rhétorique et, le soir, des leçons de philosophie.

théorie tout au moins), pour la philosophie, que les services de l'éloquence. En fait c'était de ces hommes au double talent, bien plus que des livres, que les disciples des rhéteurs attendaient le secours et l'exemple qu'on leur conseillait de demander à la philosophie.

En tête des maîtres de cette époque, viendrait Fabiénus, dont les lettres de Sénèque le fils, tout autant que les déclamations de son père, serviraient à refaire le portrait. Sénèque avait prêté l'oreille à d'autres enseignements; il avait entendu le pythagoricien Sotion; Attale, le prédicateur de la pauvreté; Sestius, dont il ne pouvait relire une page sans retrouver l'enthousiasme dont il avait subi jadis la contagion. « Combien, grands dieux! il y a chez lui de vigueur, combien d'âme! » Il ne s'amuse pas à ergoter; il a la vie, la force (*vivit*, *viget*), il est libre; il est au-dessus de l'homme [1]. Tel est bien le but que se proposait la philosophie de ce temps.

Mais à force de viser haut, elle ne pouvait manquer d'égarer les cervelles peu solides et de produire des fantasques au lieu de héros. Tel était sans doute cet Agrippinus, de haute naissance, dont Sénèque a raconté les bizarreries. A-t-il la fièvre? il fait l'éloge de la fièvre; on l'exile : il écrit sur l'exil; au moment de souper, on annonce que Néron l'éloigne de Rome : « Eh bien, répond-il,

1 *Ep.* LXIV, 2.

nous souperons à Aricie ». Ajoutons ce trait, que, pendant sa préture, il s'attachait à persuader, à ceux qu'il condamnait, qu'il n'agissait que pour leur bien; doux médecin qui consolait, tout en l'avertissant, celui qu'il allait opérer [1]. Ces excès même ne prouvent-ils pas quel puissant mouvement portait alors des Romains de tout rang et de tout genre d'esprit vers la philosophie?

Son influence se sent partout. On peut même dire qu'il y a plus ici que ce fonds moral, que cette philosophie éternelle (*perennis quædam philosophia*) que se transmettent les générations; Marc-Aurèle et Épictète interprètent déjà une doctrine qu'ils ne connaissent pas. On sent bien aussi que la philosophie elle-même ne suffit pas à ces âmes avides; qu'elle répondra bien moins encore aux aspirations du grand nombre, et qu'une rénovation religieuse est proche. Sans le savoir, les ascètes que nous avons rencontrés, étaient, dans le monde laïque, de véritables précurseurs. L'heure approche où la parole de vie, portée d'un bout à l'autre de l'empire, va éclairer les esprits et remuer les cœurs. En attendant qu'à l'Orient se lève la lumière nouvelle, son aurore apparaît au cœur même de l'empire. C'est à cause d'elle surtout que les livres de Sénèque, d'Épictète et de Marc-Aurèle, avec leurs inégalités, leurs lacunes, leurs faiblesses, mais si souvent pénétrants, doux, persuasifs, res-

1. Épictète, *Fragm.*, XXI.

tent entre nos mains comme des bréviaires de l'antiquité, formant la transition d'elle à nous; indispensables chez les modernes eux-mêmes, à tous ceux qui ont le souci et le goût de la vie morale.

# CHAPITRE XII

## A L'ARMÉE D'AFRIQUE

I. L'armée de l'empire en général. — L'esprit militaire est soigneusement entretenu dans l'armée par les empereurs. — Récits militaires dans les historiens de l'empire, surtout dans Tacite.

II. L'armée d'Afrique. Les trois provinces.

1° Composition de l'armée chargée d'occuper et de défendre les trois provinces. La *legio tertia Augusta* et ses auxiliaires. Les cadres. Les cohortes auxiliaires et les troupes indigènes de Maurétanie.

2° Régime administratif de l'armée d'Afrique. — Son recrutement. A partir de la fin du second siècle, la *legio tertia Augusta*, et sans doute aussi les troupes auxiliaires se recrutent uniquement en Afrique. — Ses subsistances. — Culte officiel et culte privé des légionnaires et des auxiliaires. — Exercices. Constructions. — Les esclaves de soldats. — Le mariage des soldats. — La solde; les gratifications; dépôts au trésor de la légion. — Collèges funéraires et *scholæ* ou sociétés de secours mutuels entre officiers et sous-officiers du même cadre. — Colonies de vétérans.

3° Le camp.

III. Malgré les différences tenant au climat, l'armée de l'empire avait son unité. — Les empereurs avaient su en somme s'attacher les officiers et les soldats.

## I

### L'ARMÉE DE L'EMPIRE EN GÉNÉRAL

Écartons les vaines apparences, aussi bien les organes de l'ancienne constitution désormais atro-

phiée, que les dehors mensongers sous lesquels le pouvoir nouveau dissimule sa force; de même que tout, dans le gouvernement, dépend d'un seul, la force de l'empire est tout entière dans l'armée. Voyons comment est recrutée, organisée l'armée impériale; comment elle s'est transformée d'un siècle à l'autre; c'est ici l'organe essentiel du nouveau régime : voyons ce qu'il vaut et comment s'y manifeste la vie.

Remarquons d'abord que les empereurs, si différents qu'ils fussent d'esprit et de mœurs, sentaient et ne cachaient pas que leur force était là. Ce que Septime-Sévère conseillait avec un certain cynisme à ses enfants [1], tous le savaient, et ils agissaient en conséquence. Aux grands jours, aux avenements comme aux jours d'émeute, les Césars, leurs appuis, leur famille vont d'abord au camp prétorien. Quand l'empire n'a plus dépendu des prétoriens seuls, c'est toujours vers ses soldats que se retourne l'empereur, en toute occasion. Ils sont ses camarades (*commilitones*), et il est avant tout leur chef [2]. Les pires empereurs s'appliquent avant tout à entretenir dans l'armée l'esprit militaire, sauf bien entendu à l'exploiter pour leur compte.

Les mots caractéristiques, où se traduit cette

1. « Enrichissez les soldats et moquez-vous du reste. »

2. Suétone, *Galba*, 20 : Ad primum tumultum : quid agitis *commilitones? ego vester sum et vos mei* (Au premier moment de tumulte : que faites-vous là, dit-il, camarades? je suis à vous comme vous êtes à moi). Mettons à part Trajan, voir p. 331, note 1.

intention, cette confiance habituelle des empereurs, abondent dans les historiens. On conte d'un tribun, compromis dans la conjuration de Pison et conduit à la mort, qu'il se plaignit, au moment de l'exécution, « que sa fosse même ne fût pas creusée dans les règles »[1]; de même les empereurs, devenus aux jours d'émeute, à leur dernier jour, le jouet de la soldatesque, se plaignent, non sans quelque naïveté, qu'on outrage en eux la majesté du commandement. L'indigne Vitellius n'y manque pas[2]. Galba conservait mieux cet esprit militaire et montrait plus de désintéressement quand, sur la nouvelle qu'on avait tué son compétiteur Othon, comme un soldat s'en vantait, il répondit : « Camarade, qui en a donné l'ordre[3]? »

L'armée relève de l'empereur, non de l'État : c'est un principe que les princes maintiennent soigneusement. Un sénateur, Junius Gallion, ayant paru l'oublier, dans une proposition d'honneurs à accorder aux prétoriens vétérans, fut durement exilé par Tibère[4].

On faisait parfois de ce principe des applications plaisantes, par exemple en escomptant le

1. Tacite, *Ann.*, XV, 67 fin : *ne hoc quidem ex disciplina.*

2. Tacite, *Hist.*, III, 85 : tribuno insultanti, *se tamen imperatorem ejus fuisse* respondit (comme le tribun l'insultait, il lui répondit qu'après tout, il avait été son général).

3. Tacite, *Hist.*, I, 35 fin : *commilito*, inquit, *quis jussit?*

4. Dion, LVIII, 18 : ὅτι σφᾶς (τοὺς δορυφόρους) ἀναπείθειν ἐδόκει τῷ κοινῷ μᾶλλον ἢ ἑαυτῷ εὐνοεῖν (parce qu'il semblait persuader aux prétoriens d'être plus dévoués à l'État qu'à lui-même [Tibère]).

dévouement des officiers pour le prince. Caligula s'appropria purement et simplement, de sa propre autorité, tous les legs faits par des centurions à d'autres qu'à l'empereur [1]. Il prétendait rétablir ainsi, après coup, ce qu'ils auraient dû faire d'abord, et ce qu'ils auraient fait d'eux-mêmes, en bons soldats qu'ils étaient.

On s'expliquera donc que la place faite, dans les histoires, aux récits militaires n'ait pas diminué sous l'empire. Je ne parle pas de l'exposé détaillé des diverses expéditions, qui exigeait une compétence particulière. Admettons que ce soit là, comme on l'a prétendu [2], une partie faible des *Annales* et des *Histoires* de Tacite. Mais chez lui, tout le monde en convient, les récits militaires ont une couleur, prennent une vie qu'ils n'avaient dans aucun des historiens précédents. On peut mettre, en regard des plus belles narrations de Tite-Live, le tableau de la révolte de Pannonie et de Germanie. Les soldats qui viennent là tout à coup au premier plan, ne ressemblent plus à ceux de la république; ils sont très vivants dans le portrait qui nous est présenté; nous devinons leur allure, leur langage, leur accent. Nous voyons, nous reconnaissons des types militaires : le centurion *Cedo alteram* [3]; le loustic à contretemps, qui, lorsque

1. Dion, LIX, 15. Cf. Suétone, *Cal.*, 38 : testamenta *ut ingrata* rescidit (il cassa leurs testaments, comme entachés d'ingratitude).
2. Telle est l'opinion de M. Mommsen.
3. Proprement : donne-m'en une autre (sc. *vitem*); le

Germanicus veut se percer de son épée, que ses amis lui arrachent, tend la sienne au général : « Tiens, celle-ci est plus pointue [1] »; Pescennius, ce gavroche incorrigible, ex-claqueur, qui met le légat à deux doigts de sa perte, par la comédie qu'il a su imaginer, et dont tout le monde est dupe d'abord; mais nous voyons aussi, nous voyons surtout, autour de ces chefs improvisés, la masse, solide, mais grossière, tour à tour docile et violente, amère dans ses plaintes, quand on lui fait vivement sentir ses misères (qu'on se rappelle les soldats qui, feignant de baiser la main de Germanicus, lui font sentir qu'ils n'ont plus de dents); capable de sentiments généreux, mais violente aussi dans ses retours; insatiable du sang de ceux que tout à l'heure elle suivait docilement, et qui vont expier ses torts; alors sombre, farouche, ne se trouvant bien qu'à une place qui est la sienne : toujours prête à combattre bravement en face de l'ennemi [2].

Ce sont là des tableaux peints par un maître,

centurion, en frappant un soldat, a cassé le cep de vigne, insigne de son grade, et donne l'ordre qu'on le remplace, pour frapper encore.

1. *Annales*, I, 35 fin.

2. On a remarqué (M. Boissier, *l'Afrique romaine*, p. 117) que, dans certaines collections d'inscriptions militaires, par exemple dans celles de Lambèse, les sentiments des soldats ne paraissent pas tels qu'ici, au moins en ce qui concerne leur métier; qu'ils ne sont pas mécontents de leur sort, et que là on ne retrouve jamais l'accent amer et menaçant que Tacite donne aux plaintes des légionnaires. Mais cette remarque même ne souligne-t-elle pas une des limites de l'épigraphie?

connus de tous, qu'il suffit de rappeler d'un mot. Je voudrais prendre le sujet par un autre côté; tout d'abord le restreindre, et en profitant d'un beau livre paru récemment [1], donner une idée précise d'une partie nettement définie et assez bien connue de l'armée impériale, de l'armée d'Afrique. Le plus simple est de suivre le même plan que M. Cagnat, et de passer en revue d'abord la composition de l'armée; ensuite le régime administratif auquel elle est soumise; enfin le camp de Lambèse et les autres établissements militaires.

Quoique l'esprit militaire soit le même en tous pays, tout le monde sent que la vie des soldats ne pouvait cependant être la même dans les provinces si diverses de l'empire; il est évident qu'en Bretagne ou sur le Rhin, les légionnaires ne pouvaient suivre le même régime qu'aux bords de l'Euphrate ou à l'entrée du Sahara. Il y avait, sous ces divers climats, des nécessités matérielles dont aucune énergie n'aurait pu s'affranchir. L'adaptation se faisait, peu à peu, pour chaque légion, établie à demeure sur la frontière qu'elle gardait. Il en résultait qu'habitudes, tempérament, degré d'endurance, caractère, esprit, différaient dans les légions, du midi au nord, de l'orient à l'occident.

1. René Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Leroux, 1892. — Notre source ancienne sera surtout le traité de Végèce, que plusieurs modernes ont grand tort de dédaigner. Beaucoup de ses données, qu'on mettait autrefois en doute, ont été récemment confirmées par les inscriptions.

Une en théorie, l'armée se composait donc en fait de corps d'armée, ou mieux de légions différentes. On savait, pour le cas de conflit, que leur force n'était pas la même [1]. Après toute une suite de variations, le terme fut et devait être en chaque province l'incorporation des indigènes. Voyons comment se fit en Afrique cette transformation.

## II

### L'ARMÉE D'AFRIQUE

#### 1° Composition de l'armée.

Notons d'abord que le nom d'Afrique, ici employé, n'est pas impropre. Les Romains avaient appelé ainsi la province formée après la conquête de Carthage. Elle devint province consulaire au temps d'Auguste, et l'on y adjoignit plus tard l'ancienne Numidie. Le proconsul, chef du pouvoir civil, demeurait à Carthage. D'autre part le légat de l'empereur, propréteur et commandant des forces militaires, résidait au siège de la légion, d'abord à Théveste; puis, sous Hadrien et ses successeurs, à Lambèse. En dehors de la province proconsulaire, il y avait, du côté de l'ouest, deux autres pro-

1. Tacite, *Hist.*, I, 16 : « sit ante oculos Nero, quem... non Vindex *cum inermi provincia*, aut ego cum una legione... cervicibus publicis depulerunt » (ayons devant les yeux Néron, dont le joug n'a pu être secoué véritablement par Vindex qui n'avait à ses ordres qu'une province sans force, ou par moi qui ne commandais qu'à une légion).

vinces gouvernées par des procurateurs : c'étaient les deux Maurétanies (*utraque Mauretania*) ; la Maurétanie Césarienne, ayant pour capitale Césarée (aujourd'hui Cherchel) ; la Maurétanie Tingitane, ayant pour capitale *Tingis* (Tanger).

Tel était le territoire occupé par l'armée d'Afrique. Sa base était le littoral, son centre Carthage, où florissait une civilisation, de bien peu inférieure à celle de l'Italie. La culture des mœurs et aussi la sécurité diminuaient à mesure qu'on s'éloignait à l'ouest ou au sud. Aux extrémités, on se bornait à des points d'occupation, dominant les puits ou les routes des caravanes. Des réduits, des fermes fortifiées suffisaient à protéger les postes avancés.

Le noyau de l'armée était formé par la légion qui, sauf les cas exceptionnels (par exemple sous l'empire, pendant la guerre contre Tacfarinas), suffisait à défendre les possessions romaines d'Afrique. Son nom le plus connu est *legio tertia Augusta*. Elle avait ses auxiliaires, trois ailes, dix cohortes et deux *numeri*, ce qui portait à 12000 hommes les troupes d'occupation de la province proconsulaire.

On sait qu'il y avait, entre les soldats des corps auxiliaires et les soldats des légions, les différences suivantes : les premiers restaient pérégrins, tandis que les légionnaires étaient ou devenaient, par leur incorporation même, citoyens romains ; en second lieu, la durée du service était pour les légionnaires de vingt ans, de vingt-cinq pour les auxiliaires.

Les Maurétanies étaient défendues par des troupes

auxiliaires, auxquelles on n'adjoignait au Ier siècle qu'un très petit nombre d'indigènes. Ces troupes se décomposaient en cohortes, dont un bon nombre montées (*cohortes equitatæ*); en troupes de cavaleries (*alæ*) et troupes hors cadre (*numeri* et *vexillationes*); on donnait ce dernier nom à des troupes temporairement détachées sous une enseigne particulière (*vexillum*). Il y avait en Maurétanie Césarienne quinze cohortes; cinq ailes (de 1 000 hommes chacune); une *vexillatio* et trois *numeri*. Le total, d'après M. Mommsen, ne dépassait pas 15 000 hommes, ce qui faisait en bloc pour l'armée d'Afrique 27 000 ou au plus 28 000 hommes[1].

*Cadres de la légion.* — L'armée fut d'abord placée sous les ordres du proconsul. En 37, Caligula fit passer le commandement à un légat nommé par lui. Ce poste devint très vite un des plus importants de l'empire et ne fut donné désormais qu'à de vieux prétoriens qui, au sortir de la légation ou pendant la légation même, parvenaient au consulat.

Le légat avait pour le seconder, comme officiers d'état-major, des *bénéficiaires*[2] (nommés suivant que le légat était ou non consul ou consulaire : *beneficiarii legati* ou *consulares*); des *immunes*[3]; des

1. Notre corps d'occupation en temps de paix s'élève à 48 000 hommes.

2. Il est probable qu'ils avaient ce nom en souvenir de ces aides volontaires qui suivaient dans leur province les magistrats de la république, dans l'espérance d'obtenir, à la sortie de sa charge, diverses gratifications (*beneficia*).

3. Officiers à la suite.

*singulares*[1]; des *stratores* (officiers de remonte); des *speculatores*[2], des *cornicularii*[3] et des *quæstionarii*[4]. Les écritures étaient faites et les archives tenues par des *commentarienses*, des *notarii*, des *actarii*, *actuarii* et *exacti*; des *librarii* et des *capsarii*[5].

Sous les ordres du légat, étaient les tribuns de la légion, dont les fonctions sont devenues moins importantes qu'au temps de la république, par suite de la création des préfets du camp et des légats de légion. Les tribuns, fils de sénateurs, étaient *laticlavii*; les autres étaient *angusticlavii*[6] ou *semestres*. Ils avaient eux aussi pour les aider des bénéficiaires (*beneficiarii tribuni*), des *cornicularii*, des *commentarienses* et des *librarii*.

Le préfet du camp était chargé du choix et de l'entretien du camp, des retranchements et du fossé. Il remplissait les fonctions de notre commandant du génie et aussi du commandant de place, administrait le matériel, les transports, la prison, l'hôpital, l'arsenal, les ateliers de répara-

1. Officiers détachés.
2. Officiers chargés de suivre les opérations de l'ennemi.
3. Officiers portant l'aigrette d'honneur (*corniculum*).
4. Officiers chargés de la discipline : nous dirions des affaires du conseil de guerre.
5. Ces noms sont tirés des substantifs : *commentarii*, registres d'ordre; *notæ*, *acta*, notes et écriture de tout genre. Les *librarii* sont des secrétaires; les *capsarii* étaient sans doute quelque chose comme les archivistes.
6. C'est-à-dire que les premiers avaient à leur manteau une large bande de pourpre; pour les autres, elle était étroite. D'après l'expression synonyme, ils ne devaient servir que six mois.

tion, les magasins. Il avait un état-major analogue à celui du légat et du tribun.

Au-dessous de ces officiers supérieurs, viennent, dans l'infanterie, les centurions; dans la cavalerie, les décurions. En tête des centurions, le primipile. On assimile aux centurions titulaires ceux qui sont proposés par le légat au choix de l'empereur : les *candidati*. Chaque centurion était doublé d'un lieutenant (*optio*). On a trouvé sur certains monuments des listes complètes des centurions et des *optiones* de Lambèse. Leur nombre normal était pour la légion de 59. Comme sous-officiers, citons seulement les porte-aigles, porte-drapeaux, porte-images ou étendard (*signiferi*, *aquilifer*, *imaginifer*, *vexillarius*); celui qui était chargé du mot d'ordre (*tesserarius*); des soldats d'élite (*principales evocati*; plus tard *armatura*); des chefs de services auxiliaires (*architecti*, *pecuari*[1], etc.).

Les cohortes et les ailes de la légion étaient commandées par des préfets, des tribuns et des *curatores*; les *numeri* par des *præpositi* ou des *curatores*.

Les corps auxiliaires de Maurétanie étaient placés sous les ordres de *procuratores* de l'ordre équestre, qu'entourait le même état-major.

### 2° Recrutement.

Telle était la composition de l'armée. Comment se recrutait-elle? D'où tirait-elle ses subsistances?

1. Donc chargés des constructions des troupeaux.

Quels étaient ses exercices et ses travaux? Que savons-nous de sa vie?

Le recrutement était, en principe, assuré par le chef de l'armée. En fait il était dirigé par un chevalier, désigné par le prince dans les provinces impériales; dans les autres provinces, par le proconsul. Quand il y avait lieu à des levées extraordinaires, on en chargeait des agents spéciaux appelés *dilectatores*.

Où se recrutait l'armée? La réponse change, suivant qu'il s'agit de la légion ou des auxiliaires. Parlons d'abord des légionnaires. Les renseignements recueillis à Lambèse, sur le recrutement de la *legio III Augusta*, ont été si nombreux et si précis, qu'ils ont permis à M. Mommsen de remonter aux lois qui réglaient le recrutement dans tout l'empire [1].

Ses recherches l'ont amené à reconnaître que, du commencement du Ier siècle à la fin du IIe siècle, il s'était produit, dans le mode de recrutement des légionnaires, lentement sans doute, mais presque sans interruption, un changement qui, de l'organisation primitive empruntée à la république, a conduit l'empire à un système tout opposé.

L'empire continua d'abord les pratiques de la république. Il avait semblé de bonne politique que, par origine, les légionnaires fussent étrangers à la légion dont ils faisaient partie. Ils devaient être

1. Voir l'étude générale au tome XIX de l'*Hermès* (1884).

d'abord et rester uniquement les soldats de Rome. Agir autrement eût paru compromettre la discipline. D'après ce plan général, l'armée d'Afrique comprenait des soldats venus de tous les pays, mais particulièrement de la Gaule et des régions de l'Occident. En effet c'était la règle, sous Auguste, que les levées se fissent en Italie et dans l'Occident latin, pour les légions de l'Occident; dans les pays grecs, pour les pays d'Orient. Quand, à partir de Vespasien, les Italiens cessèrent de servir dans les légions, c'est d'Orient que vinrent les recrues de l'armée d'Afrique; mais ce qui importe bien plus, car c'est le changement qui va chaque jour s'accentuer, la légion commença, dès ce moment, à se recruter sur place; non plus par le choix exceptionnel de telle recrue africaine, à qui on aura fait une faveur : dès lors on voit paraître régulièrement sur les listes et revenir de plus en plus, parmi les mentions d'origine, les villes d'Afrique et la mention caractéristique : soldat né dans le camp même (*castris*).

Le nouveau système se généralisa, et il fut adopté dans toutes les provinces, à partir du règne d'Hadrien. C'est sur place qu'on leva désormais les nouveaux légionnaires. On apprit, dans le même ordre d'idées, à se ménager pour l'avenir d'excellentes recrues, en organisant, dans le camp même, des écoles d'enfants de troupe, qui, surveillés par un officier, touchaient des rations et, ong temps à l'avance, se rompaient à la vie à laquelle

ils étaient destinés. Par un passage de Végèce [1], on voit que, malgré tous les règlements, les troupes avaient toujours traîné à leur suite des enfants (*pueri*) qui, dans les moments critiques, ajoutaient à l'encombrement des bagages. C'était une misère que le moyen indiqué tourna au bien de l'armée. Plus tard le code Théodosien reconnaîtra et réglera l'institution de ces *familiæ militum*.

L'essai en avait été fait beaucoup plus tôt. Faute d'une décision claire de la loi, il se trouvait que les enfants des soldats n'étaient en fait ni bâtards, ni légitimes. Or nous voyons qu'en Afrique, ils obtiennent, dès l'incorporation, le *jus civitatis*. Ces anciens enfants de troupe forment d'abord le tiers, puis la moitié des recrues. Dès le IIIe siècle, ils seront la recrue normale de la légion ; aux anciennes levées faites dans les provinces, on aura substitué ainsi de véritables engagements volontaires, faits dans le pays où est fixée la légion.

On est moins bien renseigné sur le mode de recrutement des troupes auxiliaires. Leurs noms montrent qu'à l'origine ces troupes avaient été formées par des levées, provenant de toutes les provinces, même des plus éloignées : de la Thrace, de la Bretagne, du pays des Parthes. Seules une aile et deux cohortes se composaient d'Africains. Les *numeri* connus étaient tous formés d'Orientaux.

1. III, 7.

Les troupes auxiliaires se recrutaient exclusivement dans les provinces impériales. Elles portaient souvent des noms ethniques [1]; mais ces noms indiquent simplement en quel pays le corps a été formé au début. Il ne s'en suivait nullement qu'il réparât ses pertes de même et dans le peuple désigné. Le nom adopté se conservait dans la suite, alors même que le district de recrutement avait changé. On croit que le recrutement des troupes auxiliaires a dû changer de même que celui de la légion, et que, sous les Sévères, tous ou presque tous les auxiliaires venaient de l'Afrique. Il semble même, que, dans cette partie de l'armée, le recrutement sur place ait été appliqué bien plus tôt que dans les légions.

### 3° Entretien des troupes.

Ainsi recrutées, comment se nourrissaient les troupes? L'État fournissait à toutes vivres, vêtements et équipement. Ce soin appartenait au pouvoir central. Quant aux vivres, ce n'était pas, pour l'administration, un tel surcroît. Rappelons-nous que la capitale tirait de l'Afrique les deux tiers de sa consommation en blé. Nourrir sur place en plus quelques milliers d'hommes, ne comptait pas à côté du reste. Il n'y avait qu'à puiser dans l'un de ces nombreux greniers, semés le long du littoral, qu'on

1. Ainsi : *ala Numidica*; *ala Pannoniorum*; *cohors Hispanorum*, *Lusitanorum*, *Maurorum*, *Commagenorum*, *Chalcidenorum*; *numerus Palmyrenorum*.

tenait toujours abondamment pourvus, et par lesquels on assurait la « sécurité du peuple romain » et de tout l'empire. Ajoutons comme caractéristique que l'armée d'Afrique avait ses troupeaux et aussi ses chasseurs (*venatores*).

Les vêtements et les armes, fournis par l'État, étaient réparés sur place.

L'argent de la solde était avancé par les agents de l'empereur, pour la plupart esclaves ou affranchis, qui le prélevaient sur les revenus de la province. Notons qu'en dehors de la caisse centrale ou trésor (*fiscus castrensis*), le procureur de Carthage avait à sa disposition un atelier monétaire.

4° Le culte dans l'armée.

Voilà pour les vivres, les vêtements, la solde. Il convient ici d'ajouter un mot des dieux qu'adoraient les soldats; on sait quelle était, dans la vie de l'armée, l'importance du culte, et que la légion avait ses dieux.

M. Cagnat fait très sagement la distinction du culte officiel et du culte privé. Le premier s'imposait à tous; tous en effet adoraient le « Génie de l'empereur », les « images des empereurs » fixées à la hampe des enseignes; l'aigle et les autres enseignes, ces « dieux propres » des légions; ils adoraient de plus d'autres divinités qui nous font l'effet d'abstractions, mais qui n'étaient point telles pour eux : la « Discipline », le « Génie du lieu » où ils campaient, le « Génie de la centurie ». A la suite

venaient les grands dieux du Panthéon romain. Tel était le culte imposé par la discipline.

C'est ailleurs, c'est dans le culte non officiel que nous chercherions plutôt les vrais sentiments des soldats et de leurs officiers. Ici en effet la distinction se marque et s'accentue. Tandis que les officiers dédient des monuments aux dieux du Panthéon romain, et seulement par exception à Mithra et aux divinités orientales, les soldats et même les sous-officiers s'adressent de préférence aux divinités locales, qu'adoraient les gens de leur condition : aux grands dieux puniques, Baal et Tanit, aux *Dii Mauri*; aux Nymphes et à Hercule.

### 5° Les exercices.

Les exercices étaient ceux que Végèce nous a fait connaître. Dès l'origine, la jeunesse romaine en avait conservé la tradition au Champ de Mars; elle l'avait ensuite répandue jusqu'aux extrémités de l'empire. Le soldat se tenait placé devant un pieu (*ad palos*) qui représentait l'adversaire; il portait un bouclier et une épée en bois, d'un poids double que celui des armes normales; là il apprenait à attaquer utilement sans se découvrir. La compagnie doublait ses files, se rangeait sur quatre rangs (*quadrata acies*), en cercle (*in orbem*), en triangle (*in cuneum*). Deux sections combattaient l'une contre l'autre; c'était la *decursio*. Les cavaliers poussaient des reconnaissances, chargeaient.

Ajoutez à cela les promenades militaires (*educuntur ambulatum*) et les exercices de natation.

Au camp, surtout si l'on avait la pensée que, d'un jour à l'autre, on pouvait se trouver en face de l'ennemi ou de rebelles, les saines traditions se conservaient intactes, du côté de l'armée et de ses chefs. Nous avons dit que les empereurs avaient à cœur de les entretenir; par contre, transportés dans ce milieu tout autre que la capitale, les chefs de l'empire retrouvaient aussitôt la gravité, la vigueur, la noblesse d'accent qui manquaient trop souvent aux discours et aux actes de leur vie civile [1].

On ne se bornait pas à ces exercices techniques. Le soldat était de plus astreint à de nombreux tra-

1. Voir l'allocution d'Hadrien à la *legio III Aug.* (*C. I. L.*, VIII, 2532). L'empereur énumère les charges qui, dans ces derniers temps, ont pesé sur la légion et qui auraient pu excuser de sa part quelques défaillances; elle détache des postes nombreux; elle a envoyé des recrues aux autres *legiones tertiæ* : « Mais vous n'avez rien relâché de vos exercices; vous ne vous êtes pas mis dans le cas d'avoir besoin d'être excusés près de moi. Vous avez accompli tous les exercices avec énergie. » Et aux cavaliers : « Cavaliers de la légion, les exercices militaires ont en quelque manière leurs lois. Si peu qu'on y ajoute ou qu'on en retranche, on enlève toute valeur à la manœuvre; ou bien on la rend trop difficile; or augmenter la difficulté, c'est sacrifier l'élégance. Pour vous, dans des exercices qui n'ont rien de facile, vous avez fait ce qu'il y a de plus difficile; c'est cuirassés que vous lanciez le javelot. Je ne loue pas seulement le fait, j'approuve votre courage. »

A retrouver ces mâles paroles, qui méritaient bien d'être gravées sur la pierre et conservées jusqu'à nous, comme nous nous sentons loin de ces petits vers d'Hadrien, mièvres et pleins de diminutifs, qu'a conservés l'Histoire-Auguste! Au lieu de l'amant d'Antinoüs, nous entendons ici un chef de l'armée, parlant aux soldats le langage qui leur convient.

vaux de construction; c'est lui qui préparait les briques qu'on trouve partout en Afrique, marquées du nom de la troisième légion; c'est lui qui a pavé les routes, dressé les arcs de triomphe, les portes, les aqueducs; qui a établi les thermes, les amphithéâtres dont nous voyons encore les ruines imposantes.

Mais pour rester dans la vérité, ajoutons aussi ce détail curieux : que ces soldats, capables à l'occasion de faire tant de choses, pouvaient, moyennant un sacrifice d'argent, reporter sur un esclave une partie de leurs fardeaux et de leur pénible besogne; que l'État autorisait cette sorte de remplacement et l'encourageait en instituant, comme récompense pour les soldats, l'appoint d'une demi-ration, ou d'une ration entière qui servait vraisemblablement à entretenir cette domesticité militaire [1].

### 6° Le mariage des soldats.

Ne disons qu'un mot d'une question à laquelle nous avons touché et qui est controversée parmi les légistes; nous venons de parler des esclaves de soldats; mais qu'étaient, suivant la loi, et que devenaient ceux qui étaient en fait, sinon en droit, leurs enfants et leurs femmes? Ici il importe de préciser les dates, attendu que, par des concessions ininterrompues, les empereurs ont passé d'une interdiction absolue à une reconnaissance légale

1. Soldats à double ration : *duplicarii* ou *duplares*; à une ration et demie : *sesquiplicarii*.

de la famille des soldats. Il faut de plus distinguer entre les divers genres de troupes, et aussi entre les simples soldats et leurs officiers.

Il est hors de doute que, sous l'empire, de très bonne heure, on autorisa non seulement le mariage des officiers, mais encore la présence de leur femme dans le camp. Des inscriptions de Lambèse associent les femmes des légats aux honneurs rendus à leurs maris. De même pour les auxiliaires; comme ils n'étaient pas citoyens, l'autorisation de se marier leur fut donnée plus tôt et d'une manière plus franche. La controverse porte sur ce qui concerne les légionnaires. De très bonne heure, on accorda aux enfants que, pendant le service militaire, ils avaient eus de leurs concubines, une quasi-légitimation. Bien plus, il semble bien qu'à partir de Sévère, ils purent demeurer avec leurs femmes, leur présence au camp n'étant exigée que pour le temps du service. Au lieu d'être composée comme autrefois d'étrangers venus de tous pays, qui ne servaient qu'un temps et ne songeaient qu'à quitter au plus tôt le pays, la légion n'était plus composée à cette époque que d'Africains d'origine, qui, chargés de défendre leur pays, avaient leur femme et leurs enfants dans la ville voisine, et qui n'avaient, après la libération, qu'un désir, celui de ne pas trop s'éloigner du camp. L'ancienne armée était devenue, par cette attache, une sorte de milice territoriale, ne se souciant plus guère désormais que de ce qui regarde son argent.

7° La solde et les caisses de la légion.

De la république à l'empire, la solde avait beaucoup augmenté; par an, plus de 112 deniers [1], au temps de Polybe; 225 au temps de César; 300 sous Domitien. Telle était la paie régulière, toujours augmentée par les gratifications extraordinaires, nombreuses à toutes les époques, mais surtout pendant les crises de l'État. Chaque soldat avait reçu de César 500 deniers; d'Auguste successivement 2 500, puis 500, puis 250 deniers. Les empereurs suivants, notamment Tibère, seront moins généreux. A sa sortie du service, le vétéran recevait 12 000 sesterces (environ 2 400 francs).

Que fera le soldat de ce qu'il touche pendant le service? Va-t-on le laisser dissiper cet argent au mépris de ses vrais intérêts, au grand dommage aussi de la discipline? Les empereurs fidèles aux vieilles traditions ne souffraient pas que les soldats eussent de l'or dans leur ceinture [2]. Ils n'admettaient dans leur bagage que le pain de munition, du vinaigre et du lard [3].

De plus on imagina pour les soldats le prêt obligatoire à l'État, par lequel on crut parer à tout danger et protéger le soldat contre lui-même. Régulièrement, il était constitué, pour chaque soldat,

1. Le denier vaut environ 0 fr. 80.
2. Spartien, *Pesc. Nig.*, x, 7.
3. *Avid. Cass.*, v, 3. Les soldats de Niger (x, 4, 6) demandent une distribution de vin; il répond : « Vous avez le Nil, et vous voulez du vin! »

une réserve spéciale, dans laquelle on versait la moitié de sa solde et de ses gratifications. Toutes ces sommes étaient réunies, pour chaque cohorte, en dix bourses (*decem folles*). On prélevait, en vue d'un onzième sac, une légère contribution pour les frais des funérailles de ceux qui mouraient avant la fin du service. Chaque soldat avait ainsi un pécule assez rond, pécule militaire (*peculium castrense*), qu'il touchait au moment de sa libération, ou qui, en cas de mort, était versé à ses héritiers. Ses parents restés civils ne l'oublieront pas. Juvénal [1] nous montre un père qui courtise, non sans trembler, son fils soldat, afin que celui-ci ne l'oublie pas sur son testament.

Cette organisation, dont le soldat ne pouvait se plaindre, profitait aussi à l'État; car elle servait à retenir le soldat sous le drapeau. Ceux qui avaient un fort dépôt près de l'aigle, n'éprouvaient aucune velléité de se faire, en aucun cas, rebelles ou transfuges. La réflexion est de Végèce; on l'aurait faite en tout temps.

### 8° Collèges et associations (*scholæ*).

Rassuré sur la condition des siens, sur la conservation et la transmission de son pécule, le soldat peut avoir la préoccupation de ses funérailles. On sait combien elle était vive chez tous les anciens, jusque chez les plus pauvres gens : qu'on songe

1. XVI, 56.

aux collèges funéraires de Rome et aux *columbaria*. Voyons comment ce dernier souci lui a été ôté, grâce à des institutions de prévoyance, nées d'abord spontanément, et devenues ensuite des associations tolérées, encouragées, à la fin régulières et officielles; comment aussi, par des concessions de plus en plus grandes de l'autorité impériale, le soldat, pleinement rassuré sur tous ces points, en est arrivé non pas à supporter, mais à aimer son métier.

De très bonne heure, il dut y avoir, dans tous les corps des collèges (*collegia*), qui garantissaient à tous leurs membres un tombeau et une sépulture honorable. Ces associations se développèrent; elles s'étendirent à d'autres objets que les funérailles, et offrirent, aux soldats et aux officiers, divers avantages appropriés à leur condition.

Les inscriptions de Lambèse nous donnent des renseignements sur les associations de ce genre (*scholæ*), qui existaient parmi les sous-officiers de différents grades (*optiones*, *cornicularii*, *tubicines*, etc.). On y organisait des sacrifices, sans doute aussi des repas communs où se réunissait la corporation; on prévoyait aussi tout ce qui, dans l'avenir, pouvait intéresser ses membres. Une somme est stipulée pour le cas où l'un des associés quitterait la légion; une somme moindre, mais encore assez importante cependant, est indiquée pour le cas déplorable de dégradation. Une des corporations vote une indemnité de voyage à l'un de ses membres,

qui va à Rome aider à son avancement (*ad spem suam confirmandam*). Que pouvait souhaiter de plus un soldat[1]? Une seule chose en des cas particuliers : les Italiens d'origine, qui se sont faits provinciaux pour avoir un grade, souhaiteront non pas de voir Rome, mais d'être rapatriés[2].

Ces habitudes d'association se conservaient sans doute après la fin du service; les vétérans, associés ou non, étaient, de la part de l'État, l'objet de faveurs répétées. Ils s'établissaient à peu de distance du camp, sans doute sur des territoires qui leur étaient donnés. Ils arrivaient les premiers aux honneurs municipaux; et le pouvoir central leur réservait tous les titres (ainsi celui de *curator reipublicæ*) et tous les privilèges, dont il pouvait disposer.

1. Prière d'un préfet à Lambèse, *C. I. L.*, VIII, 2632 :

Leiber Pater bimatus...
Ades ergo cum Panisco :
Facias *videre Romam*,
Domini munere *honore*
*Mactum* coronatumque.

(Liber, dieu puissant, à la double naissance [je traduis le mot comme s'il y avait *bimater* : Bacchus, au moment de la mort de sa mère Sémélé, a été, suivant la légende, enfermé dans la cuisse de Jupiter], viens donc avec Pan; fais que je voie Rome, y recevant, par la faveur du maître, honneur et couronne.)

2. Bücheler, *Carmin. Epig.*, I, 19, 8 (vœu d'un procurateur augustal de la Narbonnaise) :

Tu (Silvane) *me meosque reduces Romam* sistito,
Daque *Itala rura* te colamus præside.

(O toi Silvain, ramène-nous, moi et les miens, à Rome, et fais que, sous ta protection, nous cultivions des champs d'Italie.)

## III

### LE CAMP

Il me resterait encore à parler de ces camps définitifs, où les légions s'établirent et restèrent à demeure. Construits sur le plan traditionnel, ils se transformèrent en même temps que les autres institutions militaires; les édifices provisoires furent peu à peu remplacés par des monuments en pierre, décorés d'arcs de triomphe et de portiques. Quand les soldats n'habitèrent plus dans le camp même, au IIIe siècle, on eut soin qu'ils y trouvassent ce qui pouvait profiter à leur santé ou servir à leurs plaisirs. On avait construit à Lambèse des salles de réunions, des thermes magnifiques, très probablement un amphithéâtre. C'est volontairement que j'omets tout ce détail. Un regard jeté sur le petit guide de Lambèse de M. Cagnat, sur les héliogravures jointes à son *Armée d'Afrique*, ou encore sur les reproductions que contient l'histoire de M. Duruy, renseignera là-dessus le lecteur bien plus vite et d'une manière plus agréable que toutes les descriptions.

Officiers et soldats s'efforçaient de rendre leur séjour agréable. Nous nous en faisons facilement quelque idée par les restes des grands monuments qui subsistent. Les auteurs spécifient [1] qu'ils cons-

1. Spartien, *Hadrien*, x, 4.

truisaient parfois dans leurs camps de trop jolies choses : jardins et salles de plaisance (*topia*), cryptes et portiques, sans doute contre la chaleur : c'était trop de délicatesses. Le premier soin des empereurs-soldats, sévères sur la discipline, sera de porter de ce côté la réforme et de jeter à bas ces constructions inutiles. Leur maxime est que le prince « n'est craint des soldats, qu'autant qu'il ne les craint pas » : et ils la pratiquent [1]. Ainsi avait fait déjà Hadrien, qui payait de sa personne, veillait au bien-être des soldats et des vétérans, mais n'avait garde de se laisser mener ni duper par eux [2].

## IV

### LES DIVERSES LÉGIONS

Les institutions militaires que j'ai décrites, les transformations que nous avons relevées dans l'histoire de l'armée d'Afrique, ne furent certainement pas particulières à cette armée. Chaque fraction des deux cent mille hommes environ qui assuraient la paix à l'empire, dut s'accommoder

1. Lettre de Sévère, *Niger*, III, 11 : quem (militem) *quamdiu non timueris, tamdiu timeberis.*

2. On lit dans sa biographie, XVII, 7, cette anecdote : Hadrien rencontre aux bains publics un vétéran qui, faute d'aide, se frottait contre le mur : il lui donne des esclaves. Le lendemain, aux mêmes bains, les vieux soldats s'étaient multipliés et se frottaient consciencieusement au mur, sous les yeux du prince : celui-ci leur donna simplement le conseil de se frotter entre eux.

au climat de la région à laquelle elle était attachée. De là des différences inévitables : les soldats construisaient en Germanie des digues et des canaux de drainage, tandis qu'en Afrique, ils allaient chercher au loin les sources, les amenaient dans de magnifiques aqueducs, et les recueillaient parcimonieusement dans de vastes réservoirs. Ici ils se défendaient du soleil, là des froids et de l'humidité. On a pu aussi distribuer en proportions différentes la cavalerie et l'infanterie, apporter dans le choix des armes diverses modifications.

Mais ces différences secondaires n'altéraient pas le fond général de l'organisation des armées. Les mêmes principes durent être appliqués au nord comme au midi. Les empereurs ne s'accommodaient pas aux circonstances; ils obéissaient à une nécessité de jour en jour plus impérieuse, quand ils ont décidé de recruter sur place les légions, et quand, par des avantages légaux, par des tolérances de plus en plus larges, ils ont rendu supportables et chaque jour plus douces les conditions de vie du soldat. Le résultat n'est pas douteux. L'empire, avant sa chute, avait su faire aux soldats et aux officiers la situation qui leur convenait. Nous ne voyons pas que ni les uns ni les autres aient désiré autre chose que ce qu'ils avaient.

# CHAPITRE XIII

## SUR LA FRONTIÈRE DU NORD EN FACE DES BARBARES

I. Les barbares de la frontière du nord. — Frontières naturelles de l'empire au nord. Deux grands peuples avec lesquels Rome doit lutter, les Sarmates et les Germains. — Mode de défense des frontières. Elles n'empêchaient pas cependant des relations d'un peuple à l'autre.

II. Comment à Rome on se représentait les barbares.

1° Monuments figurés; colonnes; bas-reliefs et statues. — Caractère général. Aspect rude et farouche. La représentation du nu, qui était ici de règle, devait plaire aux artistes. — Sentiments divers qu'on prêtait aux barbares. — Dans les bonnes représentations, on devait reconnaître, à leurs traits, leur pays d'origine.

2° Comment les auteurs représentent les barbares. Deux époques et deux ordres de sources très différentes.

A. Tacite. *La Germanie.* — C'est un ouvrage distinct des autres écrits de Tacite, avec début et clausule à effet. Date de composition (98). — Ordre suivi. — Tacite a-t-il été en Germanie? — Quel est le sens de la phrase qui termine le chapitre XXXIII? Tacite prévoyait-il le danger d'une invasion générale des barbares? — Point de vue de Tacite. — Ses sources. Ce qui attire l'auteur à ce sujet. Comment il met en lumière les usages et les institutions caractéristiques des Germains? Il ne pouvait manquer cette occasion de railler les vices de la capitale.

B. Après Tacite, nos sources sont beaucoup plus pauvres. — Deux grands assauts livrés à Rome : l'attaque des Marcomans et la grande invasion. — Distinguer parmi les barbares les peuples de Germanie redoutables par leur infanterie et les nomades de l'est, à la cavalerie infatigable. —

Les divisions que Rome entretient entre les barbares, les incorporations d'auxiliaires en masse ne la sauvent pas. — Les barbares devenus chefs de la milice. — Comment les barbares sont représentés par Ammien Marcellin et par Sidoine Apollinaire.

Il en est des sociétés comme des tableaux ou d'une grande plaine. Pour les bien voir, il n'est pas mauvais de s'éloigner, et, en se plaçant à distance, de les regarder, sinon d'une hauteur, au moins du dehors. Ainsi pour bien juger de la société romaine du Ier et du IIe siècle, sortons de l'empire et, nous plaçant en bordure au Nord, sur ce *limes* que les archéologues suivent avec tant de soin, voyons ce qui se passe en deçà et au delà. C'est ici que penche l'empire et c'est de ce côté qu'il doit tomber.

Tout d'abord, dans un coup d'œil général, nous chercherons comment les Romains se représentaient ces barbares avec lesquels ils seront désormais en contact permanent, et dont ils triompheront tant de fois sans les vaincre. Nous distinguerons ensuite les époques, les barbares des premiers siècles et ceux de la grande invasion, et aussi nos sources, de valeur si différente, *la Germanie* de Tacite, Ammien et les autres historiens.

# I

## LE MONDE BARBARE

Pour une description détaillée du monde barbare, je renvoie aux historiens [1]. Rappelons seulement en quelques mots quels peuples se tenaient au Nord, derrière les frontières naturelles de l'empire. C'étaient, au Ier siècle (l'énumération est de Sénèque) [2] : au delà de l'Ister, les Daces; au nord du Strymon et de l'Hémus, les Thraces; au nord du Danube, les Sarmates, redoutables surtout par leur cavalerie; au delà du Rhin, les Germains, puissants au contraire par leur infanterie.

Pour plus de simplicité, nous laissons de côté la frontière de l'Est, où les Arsacides ont toujours été pour Rome de dangereux adversaires, et où les humiliations, subies par un empereur prisonnier, ont préludé à la décadence de l'empire. Au Nord, la lutte a continué presque sans interruption, sur la rive des deux fleuves. Sur le Danube, les Quades et les Marcomans feront courir à Rome un danger terrible, dont Marc-Aurèle aura grand'peine à la sauver. A l'Ouest, tous les enfants illustres de

1. Tout le monde connaît, en dehors de l'*Histoire romaine* de M. Duruy, les travaux remarquables qui ont paru en France sur ce sujet depuis un demi-siècle, et les noms d'Amédée Thierry, Littré, Geffroy et Fustel de Coulanges.

2. Sénèque, *Quæst. Nat. Prol.*, 8. Dans une épigramme de Martial, *Epigr. lib.* (ou *De Spectac.*), 3, on voit réunis de même, avec la diversité de leurs mœurs et de leurs costumes, les principaux peuples du monde ancien.

Rome, princes, généraux, écrivains, sont venus combattre ou veiller sur le Rhin ; après César, après les princes de la famille impériale et les futurs empereurs, ici sont venus Agricola, Pline, Tacite; c'est ici encore que Julien s'est d'abord fait connaître. Les luttes de Rome et de la Germanie ne cesseront qu'au moment où, les digues élevées contre la barbarie se rompant, le flot de l'invasion couvrira les Gaules, le Nord de l'Italie et tout l'empire.

Rome défendait là son territoire suivant ses habitudes. Les formes de la fortification ont varié. A la meilleure époque, sur cette frontière longue de six cents lieues, étaient distribués les camps permanents de huit légions dans les deux Germanies; de deux autres en Pannonie, deux en Dalmatie et deux en Mésie; toute une suite de châteaux forts étaient reliés par des remparts et des palissades en bois.

Ne croyons pas d'ailleurs que ces fortifications aient établi entre les peuples une barrière absolument infranchissable. Ces deux mondes de la civilisation et de la barbarie n'étaient pas fermés; il y avait des infiltrations fréquentes de l'un à l'autre. Plus d'un trafiquant gaulois ou italien se risquaient au loin dans l'intérieur avec leurs marchandises, et en rapportaient les produits du pays; par exemple l'ambre et les pelleteries de la Germanie; de leur côté les barbares venaient en deçà des limites assiéger les marchés et s'initier à des usages et à une vie qu'ils voulaient connaître, tout en affec-

tant de la dédaigner, et dont ils ne savaient, comme cela arrive toujours, s'assimiler d'abord que les vices.

D'autres nations, portant d'autres noms, vont apparaître au bord des deux grands fleuves limitrophes : les Goths au commencement du IIIe siècle ; puis les barbares de la grande invasion ; mais la limite et le champ de bataille resteront sensiblement les mêmes. Suivant les époques et aussi suivant les empereurs, Rome emploie à l'égard de ses ennemis tour à tour la ruse et la force ; elle les régente, les pille, les décime, les jette aux bêtes ; ou elle les paie, les prend à sa solde, les arme, les instruit : jeux de dompteur maladroit avec le monstre qui doit le dévorer.

## II

### COMMENT LES ROMAINS SE REPRÉSENTAIENT LES BARBARES

Si les soldats et les chefs venus sur la frontière ne manquaient pas de regarder au delà, les purs Romains, ceux qui ne quittaient pas la capitale, n'étaient pas pour cela moins curieux de tout ce qui concernait les barbares et particulièrement de tout ce qu'on disait de leurs mœurs [1].

1. Sénèque, *De Otio*, v, 32 : Hæc res (cupido ignota noscendi)... populos... cogit... *mores barbararum audire gentium* (Le désir de connaître ce qu'on ignore, force les peuples à écouter ce qu'on raconte des mœurs des nations barbares).

Les habitants des sept collines ne voyaient que par occasion les captifs, vrais ou faux, qui précédaient le char des triomphateurs; ils ne connaissaient ces pays lointains que par les récits très mêlés de ceux qui revenaient de l'armée, et par les livres, de plus en plus nombreux et très mêlés aussi, qui prenaient pour sujet les guerres extérieures ou la description de la Bretagne ou de la Germanie. Dans l'intervalle, l'idée qu'on se faisait des barbares, revêtait, dès le commencement de l'empire, une forme concrète dans les monuments figurés, où on leur donnait chaque jour plus de place, notamment dans les colonnes triomphales, les bas-reliefs et les groupes de statues qui ornaient la ville.

### I. — D'APRÈS LES MONUMENTS FIGURÉS

Adressons-nous d'abord à cette dernière source, celle des monuments figurés. Ici la représentation ne sera pas sans doute tout à fait exacte; les artistes ont pu exagérer certains traits, et, par imitation des Grecs, qui avaient aussi représenté des barbares et chez qui ce type existait sous une forme conventionnelle, les sculpteurs romains, élevés à cette école, ont pu idéaliser l'image qu'ils proposaient à leurs contemporains. Il est probable aussi qu'ils ont flatté les préjugés de leur temps. Cependant, comme la réalité revenait, par intervalles, sous les yeux des Romains, l'art a dû chez eux s'en éloigner beaucoup moins qu'en Grèce. Que trouvons-nous dans ces monuments?

Dans toutes ces représentations, les barbares paraissaient à titre de vaincus; d'autres, l'empereur, ses officiers, ses soldats ont le beau rôle; aux barbares on prête un air sombre. Juvénal[1] en décrivant le trophée d'un vainqueur y ajoute comme trait final :

et summo *tristis captivos* in arcu,

(et à l'extrémité de l'arc [de triomphe], un prisonnier, à l'air sombre).

Captif et barbare, depuis la conquête du monde, sont termes synonymes. Ils portent les cheveux longs, bouclés ou embroussaillés, et, par là, dès le premier coup d'œil, se distinguent des Romains [2]. Rien qu'à leur aspect, on devine la rudesse de leur caractère et même une stupidité farouche; cependant comme il faut aussi qu'ils fassent honneur à ceux qui les ont domptés, on leur donnera la force et le courage, parfois un courage confinant à l'héroïsme.

Par une convention empruntée à l'art grec, mais qui s'accordait en partie avec la réalité, le combattant barbare, germain, gaulois ou breton, était nu ou presque entièrement nu [3]. Les artistes

1. X, 136.

2. Tacite, *Agr.*, 39 : Domitianus... emptis per commercia, quorum habitus et *crines* in *captivorum speciem* formarentur (Domitien ayant acheté dans le commerce des hommes dont l'extérieur et la chevelure ressemblaient à ceux des captifs).

3. C'était une manière de montrer combien ils craignaient peu les blessures. Sur le Nil, Ammien, XIV, 4, 3, décrit ainsi les *Saraceni* : bellatores *seminudi, coloratis sagulis pube*

profitaient de l'occasion, que leur offraient ces sujets, pour montrer leurs connaissances anatomiques et déployer un talent qui, dans les autres parties vêtues et ornées, restait forcément latent. On s'explique ainsi le nombre de ces représentations et les chefs-d'œuvre que nos musées nous offrent en ce genre [1].

Les artistes mettaient de même à profit ce qu'on rapportait du caractère des barbares. On les disait impatients de tout joug; très jaloux de leur indépendance, et toujours, en fait d'honneurs, prétendant à la première place [2]; en face des splendeurs de l'Empire, volontiers indifférents et narquois [3]; après la défaite, encore indomptés et insolents, s'ils ne s'avisaient pas de se montrer suppliants, mais alors faux et traîtres. Il y avait là un ensemble bien défini, avec des sentiments très divers, qui permettaient à l'artiste de varier à son gré ses sujets et la forme qu'il leur donnait.

Comme les combattants barbares répondaient, dans les groupes, aux légions, où l'on voyait, à côté des auxiliaires et des simples soldats, les officiers et le général, on devait de même distinguer parmi les barbares, comme dans l'autre groupe, les différentes armures, les chefs et les rois. Les bas-reliefs,

*tenus amicti* (des combattants étaient à moitié nus, revêtus, jusqu'à l'aine, de saies aux couleurs voyantes).

1. Par exemple le Gaulois que la tradition appelle faussement le *Gladiateur*, au musée du Capitole.

2. Tacite, *Ann.*, XIII, 54.

3. Ammien, XVI, 10, 16, et XXIII, 6, 82.

les grandes colonnes reflétaient ainsi devant des temoins oculaires une bonne part de la réalité, et l'on comprend que, suivant le mot de Bœckh, la représentation exacte des barbares et des légionnaires soit devenue un côté original de l'art réaliste romain.

Dans les combats dont on voit l'image au bas des arcs de triomphe, les ennemis ont leurs vêtements particuliers, leurs armes, leurs traits ; leurs femmes sont souvent à côté d'eux ; Daces, Sarmates, Quades, Marcomans, ils se distinguent nettement les uns des autres, chaque peuple gardant sa physionomie propre. Si nous ne faisons pas beaucoup de différence entre eux, la faute en est moins à l'artiste qu'à nous, qui ne connaissons que très imparfaitement les antiquités barbares. C'est seulement plus tard et dans des œuvres moins soignées qu'apparaît à Rome un type conventionnel, analogue à celui qui existait dans la statuaire grecque.

### II. — D'APRÈS LA LITTÉRATURE ET D'APRÈS L'HISTOIRE

Des artistes nous passons aux écrivains et à l'histoire. Dans les témoignages des auteurs romains sur les barbares, il faut avant tout distinguer deux époques et deux sources ou séries de sources très différentes : d'une part Tacite et la fin du Ier siècle ; d'autre part les siècles suivants et ce que nous apprennent les sources de qualité bien inférieure auxquelles il faudra nous adresser : l'Histoire-Auguste, Sidoine Apollinaire et Ammien Marcellin.

### 1° *La Germanie.*

Nous rencontrons d'abord Tacite et sa *Germanie*, un vrai « livre d'or », d'une richesse de fonds presque inépuisable : tous les ouvrages sur le sujet ne sont qu'un commentaire détaillé, souvent hypothétique et contradictoire des quarante-six chapitres de Tacite [1].

Le vaste regard porté par l'auteur au delà des frontières, ne fut pas probablement, dans l'antiquité, une exception aussi rare qu'on l'a dit [2]. Elle nous paraît telle parce que toutes les « guerres de Germanie », écrites par des Romains, ont été détruites. Ce qui est plus rare et tout à fait de de génie, c'est la pénétration de l'auteur, son effort pour atteindre, sur tous les points, la vérité et pour la bien exposer aux yeux. Jamais écrivain n'a mieux connu et plus dominé son sujet. Tâchons de le faire bien sentir.

Ce petit livre forme bien, quoiqu'on ait dit le contraire [3], un ouvrage distinct, ayant un but et un

1. La remarque de Gibbon (trad. Guizot, t. II, p. 42) reste vraie : « Son traité (de Tacite), qui renferme peut-être plus d'idées que de mots », a été et est encore de nos jours « commenté par une foule de savants » et il continue à exercer le génie et la pénétration des « historiens philosophes ».

2. Geffroy, *les Barbares*, p. IV.

3. Avant de croire que nous ayons ici un extrait des *Histoires*, j'attendrai : 1° qu'on ait montré, dans *la Germanie*, une seule phrase qui la rattache clairement à une grande histoire ; 2° qu'on ait découvert, dans le reste de l'œuvre de Tacite, un second exemple d'une digression en 46 chapitres. La thèse contraire, reprise à nouveau, a été soutenue par M. Brunot : *Un fragment des Histoires de Tacite, Étude sur le* De Moribus Germanorum, Paris, Picard, 1883.

sens particulier; il a aussi, suivant les habitudes de forme de l'auteur, un début et une clausule à effet : le début, imité du commencement de *la Guerre des Gaules* de César; la fin brusque[1] et volontairement dédaigneuse, comme il convenait à un écrivain soucieux des faits, non des légendes.

La date de la composition est indiquée au chapitre XXXVII, où l'on voit que l'ouvrage a été écrit après le 2e consulat de Trajan (98) et avant le 3e (100).

L'ordre des matières est nettement indiqué par la phrase de transition, qu'on lit à la fin du chapitre XXVII : tout ce qui précède traitait de l'origine et des mœurs des Germains considérés en général (*in commune*); dans ce qui suit, Tacite parlera des institutions et des usages des diverses nations germaines prises à part (*singulæ gentes*). Il veut en démêler les traits caractéristiques, et noter celles d'entre elles qui ont passé en Gaule.

Première question dont on sent facilement l'importance : Tacite a-t-il fait directement les observations dont il nous communique les résultats, ou parle-t-il d'après autrui? La première hypothèse, qui s'accorde mieux avec l'estime que nous avons pour *la Germanie*, avait prévalu jusqu'en ces dernières années; elle avait surtout pour elle un argument tiré des recherches de Borghèsi sur la bio-

1. Quod *ego* ut *incompertum* in medio relinquam (comme là-dessus nous ne savons rien de certain, il est inutile d'insister).

graphie de Tacite. M. Fustel de Coulanges l'a depuis vivement combattue[1].

Le mot brillant de Montesquieu sur Tacite « qui abrégeait tout parce qu'il voyait tout[2] », serait donc faux pour *la Germanie*, si on ne l'entend pas simplement comme une figure. Ici Tacite a beaucoup abrégé; mais il est possible qu'il n'ait pas *vu*, au moins pour la meilleure partie, ce qu'il a écrit. Arrêtons-nous pour plus de sûreté à l'hypothèse négative, et disons qu'à défaut d'observation personnelle, Tacite avait réuni un nombre immense d'informations de tout genre.

Autre question non moins discutée : comment faut-il entendre la phrase assez énigmatique qui termine le chapitre XXXIII[3]? Tacite n'ignorait pas, il le dit nettement ici même, que dans le conflit des nations, c'est à la force, non à la justice qu'est réservé le dernier mot[4]. A-t-il conçu quelque doute sur la supériorité des forces de Rome, à l'égard des

1. *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, t. II, *l'Invasion*, p. 237 et suiv.

2. *Esprit des lois*, XXX, 2.

3. Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui, quando, *urgentibus imperii fatis*, nihil jam præstare fortuna majus potest quam hostium discordiam (Puisse rester et durer parmi ces peuples, à défaut de l'amour de Rome, la haine qu'ils ont les uns pour les autres, puisqu'à cette heure où les destins pressent l'empire, la fortune ne peut plus nous accorder de plus grande faveur que la discorde de nos ennemis).

4. Chap. XXXVI : *ubi manu agitur*, modestia ac probitas *superioris sunt* (dès qu'on en vient aux mains, l'opinion [injuste comme elle est d'ordinaire] ne reconnaît modération ou probité qu'en celui qui l'emporte).

ennemis qui l'assaillaient? Cette mention des destins qui pressaient l'empire (*urgentibus imperii fatis*) prouve-t-elle que Tacite ait prévu le danger d'une invasion générale des barbares? Plusieurs phrases montrent qu'il sentait combien coûtaient, et ce que valaient les triomphes remportés jusqu'ici sur de tels ennemis [1]. Avec eux tout était sans cesse à recommencer. Une partie du terrain autrefois conquis avait été perdu [2]. Ils avaient eu la gloire d'imposer aux Romains « autant de défaites qu'ils en avaient subies » [3], et de rétablir ainsi entre les deux peuples une sorte d'égalité.

On se tromperait, suivant moi, en donnant une interprétation trop catégorique, quelle qu'elle soit, de la phrase discutée. Il est facile aux modernes de prédire après l'événement. Pour Tacite, il n'a nul besoin qu'on le gratifie de faux mérites. S'il prévoyait l'invasion, c'était de très loin. Avec l'amertume de style qui lui est habituelle, il aura bien pu exagérer l'expression de ses craintes. Réserver une place à l'action obscure du destin, cela fait partie de ses idées sur la marche des

1. XXXVII : *tam diu Germania vincitur...*; proximis temporibus *triumphati magis quam victi* sunt (voilà si longtemps que l'on vainc la Germanie...; dans ces derniers temps on a plus triomphé d'eux qu'on ne les a vaincus).

2. XLI fin : Albis, flumen inclutum et *notum olim, nunc tantum auditur* (l'Elbe, fleuve célèbre et exploré autrefois, que nous ne connaissons plus que de nom).

3. XXXVII, 9 : multa *invicem* damna. Cf. *Hist.*, I, 1, : *nobilitatus mutuis cladibus* Dacus (le Dace illustré par le seul fait de nous avoir imposé autant de défaites qu'il en avait subies).

événements [1]; c'est aussi un des effets littéraires qu'il affectionne. Mais il est bien douteux que son patriotisme ait jamais admis comme inévitable l'effondrement qui s'est produit. Malgré Gibbon et d'autres, il faut conserver le texte que donnent les bons manuscrits : *urgentibus* [2]. Les destins sûrement pressent l'empire qui, après sa période de conquête et de croissance, se trouve plutôt sur son déclin. Mais cela ne voulait pas dire qu'il fût à deux ou trois siècles de sa chute.

D'autre part, n'est-ce pas un paradoxe que la thèse de M. Fustel, qui paraît croire que tout sentiment de crainte pour l'empire était très loin du cœur de Tacite? Ce serait ici en vérité se rejeter à l'autre excès. On supposerait l'historien bien aveugle, et il faudrait réduire à de purs effets de style la phrase que nous discutons et celles qui lui ressemblent : en a-t-on le droit?

C'est de Rome que Tacite décrit les Germains, et il les juge en Romain. D'autre part, il s'adresse à des contemporains qu'il n'est pas fâché de moraliser et d'instruire. Tel est le double point de vue de l'auteur, qu'il ne faut jamais oublier, dans la lecture de ce livre original [3].

A quelles sources Tacite a-t-il puisé les rensei-

1. Cf. *Ann.*, VI, 22.

2. Et non, comme le veut Juste-Lipse, d'après un manuscrit inférieur : *vergentibus*.

3. Les mots du chapitre XLIII, 14 : *interpretatio Romana*, qu'on n'entendrait pas seulement des indications sur la religion, le résumeraient parfaitement.

gnements qu'il nous a transmis? Question importante à laquelle on ne peut répondre avec la rigueur que nous voudrions. Les seuls auteurs, nommés dans *la Germanie* ou sur le sujet traité dans ce petit livre, sont César[1] et Pline[2]. Pline semble avoir été la source principale de Tacite; c'était un homme instruit et, pour ce qui regarde les Germains, un témoin oculaire. Mais la littérature romaine antérieure pouvait offrir encore à l'historien d'autres indications sur les barbares. On croit que Salluste, à propos de la guerre de Mithridate, avait parlé des barbares établis dans la région du bas Danube, et que Tite-Live, dans son CXL^e^ livre, avait raconté, les guerres de Germanie jusqu'à la mort de Drusus. Parmi les généraux mêlés à ces guerres, parmi les politiques qui avaient suivi l'histoire de ce temps, plus d'un a très probablement laissé des mémoires et des histoires que nous ne connaissons pas[3]. Enfin il y avait une tradition orale très abondante, où le départ entre les vérités et les faux rapports devait n'être pas trop difficile à faire pour un sénateur.

Nous voyons assez clairement ce qui a dû attirer Tacite à ce sujet : d'abord l'étonnement que causaient à Rome certains phénomènes naturels propres à la Germanie : d'abord la production de

1. Nommé ici au chapitre XXVIII.
2. Nommé dans les *Annales*, II, 69, sous cette forme : C. Plinium *Germanicorum bellorum scriptorem* (Pline, l'historien des guerres de Germanie).
3. Voir Geffroy, *les Barbares*, p. 84.

l'ambre auquel les indigènes n'attachaient aucun prix jusqu'à ce que le luxe et le caprice des étrangers lui en eussent donné [1]; surtout les étés sans nuits. Tacite et les Romains croient [2] qu'en Germanie on touche (ceci pris à la lettre) au bout du monde [3].

Quand il arrive à la partie morale du sujet, Tacite met en lumière ce qu'il y a de plus caractéristique dans les institutions et les usages des Germains : d'abord dans leur religion, pas de temple, la solitude et le secret des bois consacrés aux dieux (IX, fin); pas de villes ni même de bourgs, les maisons espacées (XVI, in.); pas de courtisanes ni d'adultères; la condition particulière des femmes (XIX); le contraste dans le caractère de ces hommes braves et infatigables à la guerre, chez eux, paresseux et inertes (XV); le dévouement des compagnons pour leur chef (XIII); le rachat par argent de presque tous les crimes (XII, 7) [4]; le terrible châ-

1. Chap. XLV, 14.
2. Même chapitre au commencement.
3. *Ibid.* : Illuc usque, *et fama vera, tantum* natura (c'est jusque-là seulement, et en cela la renommée dit vrai, que s'étend le monde). Rapprochez le passage sur Drusus (chap. XXXIV, fin) : Tacite admet, comme Suétone (*Claud.*, 1), qu'une action divine a arrêté le fils de Tibère : *obstitit Oceanus* in se simul atque in Herculem inquiri. Mox nemo tentavit *sanctiusque ac reverentius* visum de actis deorum credere quam scire (l'Océan empêcha qu'on n'allât l'explorer, lui et Hercule. Personne ensuite n'osa renouveler la tentative : on pensa qu'il y avait plus de piété et de respect à croire ce qu'on rapportait des actions des dieux qu'à chercher à les connaître exactement).
4. C'est la *composition* ou autrement le *Wehrgeld* germanique.

timent des lâches (XII, 3); le bardit (III, 3), avec les cris et les bruits de framée, par lesquels les guerriers approuvent ou désapprouvent les harangues d'un chef (XI, fin); l'attachement du combattant à sa framée et à son cheval de guerre (XIV, 2, et XVIII, 8); aussi quelques coutumes locales : ces *Chatti* qui ne coupent leurs cheveux et leur barbe qu'après avoir tué un ennemi (XXXI, 4) ou ces *Harii*, vrais ancêtres des « hussards de la mort », qui s'efforcent d'effrayer l'adversaire par leurs boucliers noirs, leur corps noirci, et tout un appareil infernal (XLIII, 19). Il y a là une réunion de traits nombreux et précis comme nous les aimons, qui viennent de la réalité et nous en renvoient l'image

Tacite n'aurait pas été l'écrivain plein de pensée et aussi de passion que nous connaissons, s'il avait manqué l'occasion, en quelque sorte imposée par le sujet, de mettre en regard des vices des Romains certaines vertus de leurs ennemis. *La Germanie* n'a pas été écrite pour ces épigrammes; mais elles ne détonent pas dans cette description sérieuse et solide. De là les allusions à la corruption des mœurs de Rome (XIX), au luxe insensé des funérailles (XXVII, fin), aux captations de testaments (XX, fin), à l'insolence des affranchis des empereurs (XXV, 8); à la bassesse de tous les flatteurs de la richesse et du pouvoir. Tout un résumé ironique de cette vie peu enviable se rencontre dans une phrase, où elle est opposée à la pauvreté hideuse et farouche des *Fenni* (XLII), à laquelle il

faudrait, paraît-il, donner la préférence. Il est clair qu'ici l'effet est cherché et quelque peu excessif.

### 2° Les barbares d'après les auteurs postérieurs, Ammien et Sidoine.

Dans ce qui va suivre, je réunirai les indications précises et pittoresques sur les barbares qui entourent et qui vont envahir l'empire, sans m'attacher à les demander toutes à un auteur ou les rapporter à une seule et même époque. En quittant *la Germanie* de Tacite [1], nous devions forcément nous sentir appauvris dans nos sources d'informations; il ne faut pas les restreindre encore par une rigueur de méthode, qui serait ici sans véritable utilité.

Remarquons d'abord que, pendant les siècles qui suivirent l'époque de Tacite, il se fit dans le monde barbare des changements considérables. De nouveaux noms paraissent au premier rang (Francs,

1. Veut-on, en la considérant par un des côtés les moins importants, sentir le prix de *la Germanie*? Il n'y a qu'à comparer les indications géographiques de Tacite, si précises qu'on les reporte facilement sur la carte, aux descriptions de genre des historiens qui ont précédé, même des plus grands, à celles des historiens qui ont suivi (surtout Ammien); ou pour que le contraste soit plus fort, qu'on compare la description de *la Germanie* de Tacite aux chapitres de Pline l'Ancien (IV, 96) sur le même sujet; et cependant Pline avait vu les barbares dans leur pays, et on pense qu'il avait eu à sa disposition, pour les descriptions de son histoire naturelle, une topographie du monde copiée sur la célèbre carte d'Auguste.

Alamans, Goths), tandis que des peuples autrefois célèbres ont entièrement disparu. La juxtaposition des anciens et des nouveaux noms devient la règle dans l'Histoire-Auguste, dans Ammien et dans tous les historiens de ce temps [1]; c'est donc qu'elle était nécessaire. Il est vraisemblable que, comme l'a pensé M. Fustel de Coulanges [2], ces peuplades croissaient et se détruisaient avec une très grande rapidité. Bornons-nous à rappeler les deux grands mouvements qui se produisirent à la frontière. La première fois, quand, à la fin du IIe siècle (162-180), eut lieu l'invasion des Quades et des Marcomans, dont Marc-Aurèle finit par triompher, Rome fit un effort dont elle aurait été plus tard incapable. Au commencement du Ve siècle, la trouée est faite, et Rome succombe.

Parmi ces barbares deux groupes à distinguer : d'abord les peuples qui descendent de la Germanie : ils ont pour la plupart habité, quelque temps au moins, des cabanes fixes; leur vêtement est serré au corps; leur infanterie est surtout redoutable; d'autre part, les nomades venus de l'est : ceux-ci vivent sous la tente et changent sans cesse de séjour [3]. Ils ont des robes flottantes. Leur cavalerie

1. Franci *olim dicti* Germani (les Francs qu'on appelait autrefois Germains); Halani *veteres* Massagetæ (les Halains, les anciens Massagètes); Saraceni *eidem qui* Scenitæ Arabes (les Sarrasins, les mêmes que les Arabes Scénites).

2. P. 119.

3. Ammien, sur les *Saraceni*, XIV, 4, 5 : *alibi* mulier nubat, *in loco* pariat *alio*, liberosque *procul* deducat, nulla copia quiescendi permissa (une femme se marie à un endroit,

infatigable, armée de longues lances, porte des cuirasses de morceaux de cornes, alternant, comme des plumes, avec des pièces de lin. Sur leurs chevaux hongres, où ils sont parfois deux par cheval, ils caracolent en de brillantes fantasias. Ajoutons ce détail qu'un roi goth, vaincu par Aurélien, avait un char traîné par quatre rennes[1].

Pour résister à l'invasion toujours menaçante, la politique romaine tâche d'exciter ces barbares les uns contre les autres, et, suivant le souhait exprimé par Tacite au sujet des Germains[2], elle exploite les haines qui divisent les Goths et les Vandales, les Francs et les Burgondes. Mais le remède ne lui profite qu'assez peu de temps; les alliances temporaires, essayées par les empereurs, l'incorporation d'auxiliaires, adjoints bientôt en masse aux légions, tous ces moyens ne font chaque jour que mettre davantage en lumière la faiblesse toujours plus grande de l'empire. Quand des Suèves, des Ruges, des Ostrogoths, bientôt des Vandales seront

accouche à un autre, emporte au loin ses enfants, sans pouvoir jamais se reposer); et sur les Huns : XXXI, 4, 5 : nullus apud eos interrogatus respondere, unde oritur, potest, *alibi conceptus, natusque procul et longius educatus* (aucun d'eux ne peut dire de quel pays il est : conçus à un endroit, nés au loin, et élevés bien plus loin, voilà leur sort). C'est à l'état de règle ce que disait, avec crânerie, Bonaparte à Dorsenne, pendant l'expédition d'Égypte : « Vous êtes né au bivouac, vous avez grandi au bivouac, et, si je vis, vous y mourrez ».

1. Vopiscus, *Aurel.*, 34, 3, dit : *cervis* (cerfs).

2. *Germ.*, XXXIII, fin : duret gentibus... *certe odium sui* (puisse au moins durer chez les peuples la haine qu'ils ont les uns pour les autres).

devenus chefs de la milice, il sera clair aux yeux de tous que l'empire d'Occident touche à sa fin.

Interrogeons deux des auteurs les plus célèbres du v^e siècle, et voyons ce qu'ils disent des barbares qu'ils ont vus mêlés à la société de leur temps.

### Ammien Marcellin.

Ammien est un soldat qui déteste les intrigues de cour et la populace des grandes villes. Il juge les barbares en adversaire. Suivant l'ancienne tradition, il ne voit dans ces ennemis du Rhin et du Danube que « la matière » sur laquelle doivent s'exercer la patience et le courage des Romains. A sa rhétorique habituelle se mêlent toutefois quelques traits d'observations qui paraissent bien saisis : j'ai cité ce qu'il dit des *Saraceni* et des Huns; ailleurs il peint les Quades jurant sur leurs poignards, qu'ils honorent à l'égal de la divinité (XVII, 12, fin); et dans l'armée de Julien qui marche contre les Alamans, les *Cornuti* et les *Bracchiati* poussant leur barrit national (XVI, 12, 43), tandis que de l'autre côté les Alamans embusqués dans les îles du Rhin et dans des lieux escarpés, entre des arbres énormes, poussent des hurlements lugubres avec des injures contre les Romains et contre César (XVI, 11, 8, *in.*). Leur roi porte un plumet couleur de feu, flottant sur sa tête; il marche en avant, fier de la force de ses bras, couvert d'armes brillantes et lève un javelot énorme, sur son cheval

écumant qu'il domine de sa haute taille (XVI, 12, 24). Les Huns sont plus affreux que tous les autres barbares, d'après Ammien[1] : dès leur naissance, le fer sillonne leurs joues pour que la vigueur du poil soit arrêtée par les cicatrices; imberbes, ils ont l'air vieux, sans jamais ombre de beauté ; semblables à des eunuques; tous avec des membres solides et trapus, de grosses têtes, « formes monstrueuses, effrayants, qu'on prendrait pour des animaux à deux pieds, ou tels que ces statues qui soutiennent les ponts, souches taillées en forme humaine, grossièrement ébauchées ».

Ammien, ne fût-ce que pour imiter Tacite, ne pouvait manquer de citer quelque coutume horrible : il raconte qu'après avoir écorché leurs ennemis, les Gélons se revêtaient de leur peau, eux et leurs chevaux (XXXI, 2, 14).

### Sidoine Apollinaire.

Sidoine est un rhéteur poète, un Gallo-Romain, qui aime les riches villas, les beaux discours, les poèmes et les lettres bien tournées; il y réussit et son talent l'a porté pour quelques jours à une haute situation. Autour de lui paraissent des nobles de province, qui ont les mêmes goûts, très préoccupés de jeux et de fêtes, à cheval sur l'étiquette, surtout ambitieux, se jalousant et se calomniant

1. XXXI, 2, 2.

à l'envi près du maître du jour[1]; d'ailleurs tout à fait aveugles sur le péril prochain; impuissants et stupides quand il fond sur eux. Bientôt le pays est envahi et ruiné; Sidoine, l'ancien consulaire, est devenu un captif, un otage; il lui faut faire sa cour à un roi wisigoth. Sa vengeance est dans ses tablettes et dans les lettres qu'il écrit à ses amis, aussi malheureux que lui. Un de ses thèmes favoris sera la peinture des travers et de la grossièreté de ses nouveaux maîtres. Il les a vus et observés; il subit leur familiarité et s'en console par des railleries dont il espère bien qu'ils ne se douteront pas. La règle de conduite à leur égard est, suivant Sidoine, de rire, de les mépriser et de les craindre[2]. Voilà, pour finir, un mot qui réduit singulièrement la portée des deux autres.

Empruntons à Sidoine la description d'un conseil de Goths, tenu à la mode des anciens : « Leur verte vieillesse, chargée d'ans, est debout; sur leur dos maigre s'étalent des vêtements de lin, sales et gras; les grandes peaux qui les recouvrent, ne peuvent même descendre jusqu'au mollet; un simple nœud suspend à leur jarret nu une guêtre en peau de cheval[3] ».

Voici les hordes de Scythie : « A pied ils paraissent de taille moyenne; ils sont grands à cheval, et très hauts dès qu'ils sont assis. L'enfant quitte à

1. *Ep.* I, 11.
2. *Ep.* IV, 1, 4, fin.
3. *Pan. Avitus,* 452.

peine sa mère qu'un cheval lui offre son dos; on dirait que leurs membres se soudent à ceux de la bête, tellement leur assiette est solide; les autres hommes sont portés au dos de leurs chevaux; ceux-ci y habitent[1]. » « Ils ont de vastes poitrines, de belles épaules, le ventre serré à l'aine[2]. » « Le visage même de leurs enfants inspire l'horreur. Une masse ronde s'élève et finit en une tête étroite; sous le front sont deux cavernes d'où ils voient sans avoir d'yeux.... Le nez est écrasé à dessein, pour préparer la place au casque[3]. »

A la cour du roi Euric, Sidoine voit le Saxon aux yeux bleus, aux cheveux rasés jusqu'à la racine; le Hérule aux joues bleuâtres; le Burgonde de sept pieds[4]. Un ami lui demande des vers fescennins : comment les composer, répond Sidoine, au milieu de hordes chevelues, « parmi l'argot germain, quand chante le Burgonde repu, la tête toute grasse de beurre acide.... Heureux tes yeux, et tes oreilles, heureux ton nez qui ne subit pas l'odeur de l'ail, d'affreux oignons, retour matinal de plus de dix plats[5] ! »

On voit ce que pensait Sidoine des géants maîtres de son pays. Il ne se doutait pas que dans les vers, dans la prose qu'il scandait d'un art méticu-

1. *Pan. Anth.*, 260 et suiv.
2. *Ibid.*, 258.
3. *Ibid.*, 246.
4. *Ep.* VIII, 9, 21 et suiv.
5. *Ad Catull.*

leux, ce sont les passages où il parle des barbares et les traits par lesquels il les peint, que nous irions chercher de préférence.

Sidoine aime sa patrie même envahie et ruinée; mais il ne sépare pas les Gaules de l'empire; toute son admiration est pour Rome : « Ce domicile des lois, le gymnase des lettres, cette curie des dignités, la tête du monde, la patrie de la liberté, la seule ville de l'univers où les provinciaux soient chez eux, où seuls les barbares et les esclaves se sentent à l'étranger [1] ». Voilà bien le langage d'un provincial ébloui et d'un consulaire de fraîche date; la première partie de la phrase rappelle un temps qui n'est plus; la fin est une véritable antiphrase : en attendant que la situation change pour les esclaves, les barbares qui ont pris et repris Rome, vont y revenir; ils s'y trouveront si bien chez eux qu'ils seront près d'un siècle avant d'en sortir. Et jusqu'à la Renaissance, on remarquera que, pour d'autres raisons, il est vrai [2], à Rome les étrangers « sont en leurs propres offices et biens et charges », tandis qu'à Venise, tout en étant libres, « ils sont chez autrui pourtant ».

1. *Ep.* I, 6, 2, in qua unica totius orbis civitate soli *barbari et servi peregrinentur.*

2. Montaigne, *Voyage*, à la fin du séjour à Rome, éd. in-4, p. 168.

# CHAPITRE XIV

## UN REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ ROMAINE DE L'EMPIRE. PLINE LE JEUNE

Un représentant de la société romaine de l'empire : Pline le Jeune.

I. Sa famille. Sa carrière politique; sa fortune. — Son éloquence, sa réputation. — Les deux villas qu'il décrit. — Ses lectures publiques et son admiration pour les lectures des autres. Anecdotes.

II. Pline et Trajan. — Visite de Pline à *Centumcellæ*. — Le panégyrique : il fournit à l'historien les renseignements les plus précieux sur l'histoire de ce temps. — La correspondance de Pline et de Trajan ou dixième livre des Lettres. C'est Trajan qui, dans ces lettres, a le beau rôle.

III. Les autres lettres. — Toutes ont été revues et retouchées. Renseignements précieux que Pline nous a transmis sur son oncle, sur le temps de Domitien. Anecdotes. — Les ennemis de Pline. Procès de Priscus et de Classicus. Régulus. — Les amis de Pline. — Les autres correspondants de Pline : quasi anonymes. — Caractéristique de Pline. Il a des défauts dont quelques-uns nous paraissent bien singuliers : sa vanité, sa crédulité; une certaine étroitesse d'esprit; mais de ces défauts quelques-uns valent pour nous des qualités. — Outre ses autres qualités, il avait la plus précieuse de toutes, la bonté.

Il y a, dans les premiers siècles de l'Empire, nombre d'écrivains dont les modernes goûtent la personne et le caractère au moins autant que leurs ouvrages. On a beaucoup étudié et l'on ne se lasse pas de lire Plutarque et Lucien; le bon empereur

Marc-Aurèle et son cortège de philosophes, Épictète et à quelque distance Sénèque; les satiriques, si précieux et si suspects pour tout le mal qu'ils disent de leurs contemporains. Mais si l'on voulait réunir dans le portrait d'un Romain de l'empire la plupart des traits caractéristiques de la société de ce temps, nul ne la représenterait mieux que Pline le Jeune. Par son origine, par ses attaches de famille, par ses relations politiques et littéraires; par son rang et la carrière qu'il a parcourue non sans éclat; par ses préjugés et aussi par son honnêteté et par son talent, il est plus exactement, plus complètement que nul autre, un vrai Romain du Ier siècle[1]. Élève de Quintilien, ami de Tacite; honoré de la confiance de Trajan et chargé par lui de hautes fonctions : autant de titres qui distinguent suffisamment Pline de la plupart de ses contemporains. Il parle très volontiers, ou plutôt, dans ses lettres, il ne parle presque que de lui. S'il n'est pas modeste, il est honnête et sincère. Nous nous étions jusqu'ici placés à des points de vue différents pour nous faire une idée de la société du Ier siècle; essayons ici de la voir d'ensemble par Pline et autour de lui.

1. A l'avènement de Trajan, ces Romains en vue, et qui personnifiaient l'âge précédent, disparaissaient avec rapidité; grâce aux crises politiques qui se succédèrent si vite, quelques années suffirent pour emporter toute leur génération. Pline le constate (III, 7, 9), non sans mélancolie, à propos de la mort de Silius Italicus, le dernier des consulaires nommés par Néron.

## I

### VIE DE PLINE. SON CARACTÈRE. SES MAISONS DE CAMPAGNE. PLINE AUX LECTURES PUBLIQUES

Sa vie, sa famille, sa fortune sont bien connues. Son oncle, le naturaliste, qui l'adopta, s'était appliqué à lui apprendre le prix du temps, en lui inculquant l'amour du travail et des livres. Pline le Jeune vit surtout dans les lettres la gloriole qu'elles procurent; ce fut son faible, et il dépensa sa vie pour se faire un nom qui passât à la postérité. Nous ne retrouvons pas en lui, à ce qu'il semble, l'activité de son oncle; mais il n'eut ni son âpreté de caractère [1], ni les mêmes bizarreries, ni ses préjugés.

Reconnaissons-lui le mérite de s'être fait aimer de ceux qui l'entouraient. Sa troisième femme, Calpurnia, avait pour ses œuvres une admiration passionnée. Elle chantait ses vers sur la cithare; derrière une tapisserie, elle écoutait ses lectures publiques, et, quand elle ne pouvait assister à ses succès, elle se faisait renseigner de moment en moment, par des esclaves, sur le nombre et la chaleur des applaudissements [2]. Ce n'est pas peu de chose que d'inspirer une telle affection.

Questeur à vingt-sept ans, Pline fut nommé

1. III, 5, 8 : *acre ingenium*, incredibile studium, summa vigilantia (un esprit plein d'énergie, un amour incroyable de l'étude, une extrême vigilance).
2. IV, 19.

consul par Trajan, à trente-huit ans, en l'an 100; onze ans plus tard, il était légat impérial en Bithynie.

Sa fortune modique, à l'en croire, consistait surtout en terres et en vignobles. Orateur d'affaires autant qu'orateur politique, il dut, en retour de ses soins, recevoir, suivant la mode du temps[1], des legs importants et nombreux. S'il n'avait été riche, il n'aurait pu faire, à plusieurs de ses amis, les dons que nous voyons indiqués dans ses lettres, de cent, trois cents et même cinq cent mille sesterces[2].

C'est en plaidant des affaires civiles qu'il se fit d'abord connaître. « Mon champ de bataille (*arena mea*), disait-il, est le tribunal des centumvirs[3]. » Il sut y obtenir de grands succès. Il nous représente[4] les juges l'écoutant d'abord avec gravité; puis gagnés par l'émotion, n'y tenant plus, tout à coup vaincus, se levant et éclatant en longs applaudissements[5] : triomphe d'avocat que notre temps ne connaît plus.

Il ne réussit pas moins bien au sénat. Les provinciaux dont il était le patron, notamment les habitants de la Bétique, le chargèrent d'accuser dans la curie, des magistrats prévaricateurs. Il fut,

1. Voir plus haut, chap. VII, p. 154 au bas.
2. 20 000 francs, 60 000 francs, et 100 000 francs.
3. VI, 12, 2.
4. IX, 23.
5. Nous admirerions beaucoup plus ce succès, si nous ne craignions d'y trouver une réminiscence de ce qu'on racontait de Cicéron, quand il prononça son *Pro Cornelio* : Quintilien, VIII, 3, 3.

dans d'autres cas, chargé par le sénat lui-même d'accuser ou de défendre d'anciens préteurs ou proconsuls. Pline se fait un peu prier; il cède enfin quand la cause est bonne et qu'elle doit lui faire honneur[1].

J'ai parlé des succès oratoires de Pline; ils étaient de bon aloi; mais Pline ne nous cache pas que tous n'étaient pas tels de son temps. La grande habileté de quelques-uns de ses contemporains était d'avoir une bonne claque, bien recrutée et bien placée, auquel cas on pouvait calculer que le talent de l'avocat était juste en raison inverse du bruit qu'on faisait autour de lui. Quintilien avait raconté à Pline[2] de la manière suivante quelle avait été à Rome l'origine du mal. Son maître, Domitius Afer, plaidait un jour avec gravité, quand on entendit près de là des applaudissements excessifs, insolites, les premiers qu'on eût « organisés » : Domitius s'interrompit, pour s'écrier avec mélancolie : « Centumvirs, c'en est fait de notre art! »

Ce n'est pas ainsi que Pline le pratiquait. Son seul artifice était de se ménager l'affection et l'admiration des jeunes gens; il leur donnait des conseils[3], favorisait leurs débuts[4]; aussi le regardaient-ils comme un modèle, même en poésie, ce qui nous étonne un peu. Pour tel de ses jeunes

1. III, 4, 2 fin : pour la Bétique, contre un proconsul décédé, Classicus.
2. II, 14, 9.
3. VI, 29, 3, fin.
4. VI, 23, 2.

amis, « Pline vaut tous les anciens »[1]. Le trait serait charmant s'il nous était rapporté par un autre que Pline[2]. Pline est d'ailleurs un pur lettré, pour qui tout ce qui n'est qu'affaire, est insupportable : comme président d'un tribunal, il lui faut beaucoup signer : il gémit ; à quoi bon cette paperasserie, et que cette littérature est anti-littéraire[3] !

Son meilleur temps se passe en dehors de Rome, dans ses maisons de campagne. Il en avait dans les régions les plus célèbres de l'Italie, à Tusculum, à Tibur, à Préneste[4]. Mais il en est deux dont nous avons déjà parlé[5], qu'il préfère et qu'il a longuement décrites : l'une en Toscane, à *Tifernum* (aujourd'hui *Cita di Castello* dans l'Ombrie) ; l'autre à Laurente.

Ce n'étaient sûrement pas de ces « gîtes luxueux » (*deversoria luxuriæ*), tels que les décrit Sénèque, au sommet de quelque montagne, en face d'un vaste horizon de terres et de mer, ou près d'un golfe que de magnifiques constructions sertissoient

1. IV, 27, 4 : *Unus* Plinius *est mihi priores.*

2. L'effort littéraire, sinon le succès, est à cette époque très sérieux et digne d'attention. Une inscription en vers (Bücheler, *Carmina Latina Epigraphica*, I, n° 97, p. 53), qui n'est guère postérieure à ce temps (on sait seulement qu'elle est postérieure à Trajan), prouve qu'un certain Bassulus avait traduit des comédies de Ménandre et qu'il en avait composé lui-même ; et nous savons aussi par une lettre de Pline (VI, 21, 2) qu'un de ses contemporains, Vergilius Romanus, rivalisant avec les pièces de Plaute et de Térence, avait écrit des comédies imitées de Ménandre.

3. I, 10, 9, fin.

4. V, 6, 45, in.

5. Chap. VIII, p. 186 et suiv.

d'une longue bordure [1]. Mais ce n'était pas davantage de ces maisons dont Caton, et plus tard Varron, traçait le plan, où le maître venait souvent, comptant sans cesse la dépense et le rapport, et aimant ses terres en paysan. La campagne est, pour Pline, un lieu de repos du corps, où il veut encore, où il veut surtout se réserver et, s'il le peut, susciter, pour son esprit, des occasions de travail. J'ai signalé plus haut [2] dans la longue énumération qu'il fait des chambres et des salles, le grand nombre des cabinets de travail. Pline n'en changeait pas, je suppose, chaque soir comme le fameux tyran de Sicile; mais c'est là, personne n'en doutera, qu'il passait la meilleure partie de son temps.

En sort-il : il travaille encore. Dans la promenade, en voyage, il lit ou compose. Va-t-il faire la vendange : il emporte un livre; il sera sûr ainsi de rapporter de toute façon une « cueillette » [3]. A-t-on organisé une battue de sangliers : outre ses pieux, Pline a des tablettes; et il se trouve que les sangliers ont eu la bonne volonté de se faire prendre, pendant que Pline, tout à sa composition, remplissait ses tablettes : double butin. Et c'est à Tacite [4] que Pline en fait le conte. Il n'y a en somme, dans la villa de Laurente, que la maison, un jardin et des sables : aucune ferme pourtant n'a rapporté davantage à

1. *Ep.* LXXXIX, 21.
2. Chap. VIII, p. 187.
3. Calembour sur *legere* : VIII, 15, 1, fin.
4. I, 6.

son maître; car si ses pruniers n'ont pas donné de fruits, Pline a su remplir à Laurente ses tablettes [1].

Très jaloux de son inspiration, Pline s'efforce de n'en pas perdre une parcelle : tantôt il va la chercher en haut d'une tour, comme le fera Buffon; tantôt il se réfugie dans une chambre de travail où ne pénètrent ni les cris des esclaves, ni le bruit de la mer et même des tempêtes; où le jour n'entre que si l'on ouvre les fenêtres [2]. Là il passe son temps à taquiner la Muse ou plutôt toutes les Muses : car il écrit bien plus en prose qu'en vers. Toujours préoccupé de se corriger, il a de longues conversations et fort animées avec ses livres et ses tablettes [3]. Quoiqu'il n'ignore pas qu'on gâte souvent ce qu'on corrige [4], il s'efforce de démêler dans ses œuvres leurs défauts cachés. Il sait et répète que la postérité ne tient compte que des ouvrages achevés et parfaits [5].

Mais revenons à ses maisons de campagne. Non seulement il saura y travailler beaucoup : mais elles lui fourniront des sujets. Pline a la prétention des écrivains de son temps de bien décrire. Le sujet le plus banal lui est bon : ainsi le débordement du Tibre et de ses affluents [6], ou une visite à la source

1. IV, 6.
2. II, 17, 21, fin.
3. I, 9, 5.
4. VII, 12, 1.
5. V, 8, 7. Il nous a charitablement avertis du mal qu'il s'est donné pour l'ordre et les transitions de son Panégyrique : III, 13, 3. Il retouchait ses discours et surtout y ajoutait beaucoup : IX, 28, 5. Cf. les critiques qu'il attend de Tacite sur un livre qu'il lui envoie : VII, 20, 1 et suiv.
6. VIII, 17.

du Clitumne[1]. Un jour il prend plus d'espace et il nous intéresse davantage quand il fait à un ami un long éloge de ses villas et par exemple de sa campagne d'Etrurie[2]. A la vanité du littérateur, qui montre son talent (42 et suiv.) et qui ne doute pas qu'une lecture de sa lettre ne vaille une visite (41), se joint la complaisance du propriétaire, qui étale tous les agréments de son domaine : jets d'eau, verdures, buis taillés, chambres de repos, salles à manger, thermes, portiques, cryptoportique, xystes, hippodrome : que n'a-t-il pas[3]? Il s'arrêtera un peu plus, comme il convient, sur les objets d'art ou décorations, les peintures de paysages (feuillages et oiseaux : 22, fin), sur les colonnettes (36), les marbres, etc. Mais nous sentons ici combien son goût diffère du nôtre; Pline s'attarde sur ses buis taillés en forme d'animaux, sur les plantes disposées comme des lettres et reproduisant le nom du propriétaire et celui du jardinier artiste : et il ne cache pas qu'il a dirigé tout ce beau travail (41, fin)! Il avait là sans doute de quoi être fier.

### PLINE ET LES LECTURES PUBLIQUES

En dehors de ses heures de recueillement, en dehors de ses occupations forcées d'avocat ou de sénateur, Pline vit surtout et se sent vivre dans les

1. VIII, 8.
2. V, 6.
3. 40, fin : nisi proposuissem *omnes angulos* tecum epistula circumire (si je m'étais proposé de parcourir avec toi dans cette lettre tous les coins de la villa).

lectures publiques, qu'il y soit lecteur ou auditeur. Où se faisaient-elles à Rome? Un peu partout. Pline applaudit [1] à l'idée de quelques nobles (ainsi les Pisons) qui ont établi dans leurs maisons des *auditoria*. Il raconte [2] qu'il y a entendu de beaux distiques du jeune Pison [3], et ne manque pas de relever ce trait en faveur de son temps [4] : ainsi les nobles ne se contentent pas de leurs *imagines*; ils savent fonder leur crédit et défendre leur mémoire par de belles fondations qui s'imposent à l'admiration de tous.

Il est probable aussi qu'on lisait dans les théâtres d'étendue restreinte, comme le petit théâtre couvert de Pompéi, ou le théâtre grec de la villa d'Hadrien. Il est aussi très vraisemblable qu'une salle ou des salles de lecture étaient jointes à la bibliothèque du Palatin [5]. C'est à ces salles, c'est au public qui s'y réunit, que Pline pense sans cesse. Car ce public est le juge devant qui se fait la première épreuve de la valeur de tout ouvrage. Pline, à qui les libraires assurent qu'on le lit, s'accuse de paresse : que va-t-il donner cette fois, en quel genre et quel modèle suivre [6]? Par précaution, il risque des essais en

1. V, 17, 2.
2. V, 17, 2.
3. *Id.* : recitabat καταστερισμῶν eruditam sane luculentamque materiam (il lisait un développement docte et élégant sur les constellations). C'était donc, en un autre mètre, des *Aratea*.
4. *Id.*, 6.
5. M. Lanciani, *Anc. Rome*, p. 113.
6. I, 2.

divers genres (IX, 29, 1). L'ouvrage fini, il le lit d'abord dans un cercle intime, à deux ou trois amis; il pèse avec d'autres les objections qu'on lui a faites (VII, 17, 7) : pour prévenir les scrupules des critiques que choquent ses hardiesses, il efface docilement le passage incriminé et lui substitue une rédaction plus simple, fût-elle plus faible (VII, 12, 4), tant il a le désir de satisfaire au goût de ceux qui l'entendent ou qui doivent le lire.

Arrive enfin le jour, le grand jour de la lecture en public. Les scrupules, l'inquiétude augmentent avec le nombre des auditeurs. En se levant, l'auteur a perdu toute confiance en lui-même; il voudrait avoir traité autrement non telle partie, mais tout son livre (VII, 17, 9). L'effort, déployé en de telles occasions, paraît tel à Pline, qu'il ne croit pas qu'il y ait, pour personne, aucun moyen de porter ses œuvres plus près de la perfection. « La crainte du grand public, surtout d'un public instruit, voilà le plus énergique remède pour nous débarrasser de nos défauts [1]. » On se corrige à la seule pensée de la lecture; on se réforme en entrant dans la salle, en pâlissant, en tremblant, en portant, tout autour de soi, ses regards. Pline, nous le devinons, est ici au lendemain de quelque succès; il ne peut croire que les applaudissements avec lesquels on a reçu la lecture d'un de ses discours, ne soient pas sincères! les amis ou clients de Régulus seuls sont

1. I, 13 : timor est, timor *emendator asperrimus*.

capables de feinte (IV, 2, 4 et suiv.). Ici tout était vrai, et Pline compare modestement cette grande journée au jour fameux où Eschine lut aux Rhodiens sa harangue et celle de Démosthène (IV, 5).

Après avoir été lecteur, vient pour Pline le moment d'être auditeur. Il l'est avec non moins de conviction et de zèle; il applaudit au grand nombre des lectures. Les lettres n'ont plus leur ancien éclat. Aussi, pour ceux qui survivent, est-ce un devoir de se louer et de se soutenir les uns les autres [1]. Tel est le sentiment de Pline. La pratique des lectures qui nous semble bien avoir contribué à la décadence, est pour lui tout au contraire un des meilleurs moyens de secouer l'indifférence du public. Tacite était plus clairvoyant [2].

Pline, cependant, ne nous dissimule pas les dessous de « ce monde où l'on s'ennuie » qu'a déjà connu l'antiquité. Il raconte lui-même comment les amis, attendus comme des juges, arrivent tard, se tiennent en dehors de la salle, sauf à être renseignés par un esclave, sur le point où en est le lecteur; comment, vers la fin, ils entrent en masse (I, 13) et déploient un enthousiasme d'autant plus vif dans

1. Même sentiment chez Stace; préface du livre I des *Silves* : Manilius certe Vopiscus, vir eruditissimus et qui præcipue *vindicat a situ litteras jam pæne fugientes* (Manilius Vopiscus, un des hommes les plus instruits et qui venge de leur état présent les lettres, qui déjà ont presque fui loin de nous).

2. Remarquez le ton avec lequel Aper (*Dial.* IX, 15) décrit le poète travaillant jour et nuit, toute une année, « pour prier enfin très humblement des amis de consentir à l'entendre » : (ut sint *qui dignentur audire*).

la forme qu'il est au fond purement factice. Et Pline de protester. Mais il protesterait bien davantage (VI, 17), si les auditeurs restaient immobiles et muets. Le bel emploi d'une journée consacrée à un ami! Et pourquoi cette contenance? C'était un devoir de conscience d'applaudir celui qui lit, de quelque manière qu'on le juge, à quelque rang qu'on le place. Vous est-il supérieur par le talent? Si l'on montre tant de réserve à son égard, quel sera votre lot? Serait-il votre égal ou votre inférieur? Vous avez encore le plus grand intérêt à placer haut celui que vous égalez ou que vous surpassez. Et telle est la pratique de Pline. Nous l'en croyons de reste.

Nous connaissons, par d'autres que Pline, tel incident plaisant survenu dans ces lectures : ainsi le gros homme qui, pendant une lecture de Claude, a écrasé les sièges au milieu des rires de tous, tandis que le malheureux Claude renouvelait ces rires par sa maladresse[1]. Mais c'est avec les faits que rapporte Pline, qu'on reconstitue, avec le plus de facilité, l'histoire des lectures publiques au Ier siècle. Ne citons que l'anecdote du descendant de Properce, commençant des vers élégiaques par *Prisce*,

1. Suétone, *Claud.*, 41 : cum initio recitationis, *defractis compluribus subselliis* obesitate cujusdam, *risus exortus* esset, ne sedato quidem tumultu, temperare potuit (Claudius) quin ex intervallo subinde facti reminisceretur cachinnosque revocaret (au commencement de la lecture, plusieurs bancs s'étant brisés sous le poids d'un homme obèse, il s'était élevé plusieurs éclats de rire; quand le tumulte fut apaisé, Claude ne put s'empêcher de rappeler le fait à plusieurs reprises ce qui à chaque fois renouvelait les rires).

*jubes* [1]... quand un jurisconsulte célèbre du temps, Priscus Javolenus, qui était là, interrompt : *Ego vero non jubeo* [2]. On devine les rires.

## II

### PLINE ET TRAJAN. LETTRES A TRAJAN ET LE PANÉGYRIQUE

Au premier rang des correspondants de Pline se placera l'empereur. Voyons quelle impression fait sur les modernes ce qu'on a appelé le livre X (ou autrement le recueil des lettres de Pline et de Trajan), sauf à dire auparavant quelques mots du *Panégyrique* et d'une lettre assez célèbre dont je parle d'abord.

Dans celle-ci (VI, 31), Pline raconte que l'empereur l'a fait venir dans sa villa de *Centumcellæ* (Civita Vecchia). Il indique les principales affaires qui ont été jugées en conseil; Pline a rempli sa fonction en conscience, et il tient à le montrer. De ces affaires, une seule nous intéresse parce que c'était, comme nous disons, un crime passionnel. Il s'agissait de la femme d'un tribun, coupable d'adultère avec un centurion. Le mari l'avait dénoncée au légat; on avait cassé et relégué le centurion. Mais par un reste d'amour, le tribun gardait sa femme, et l'on eut de la peine à lui faire

1. Tu veux donc, Priscus...
2. Mais non pas, je ne veux rien : VI, 15.

comprendre que la coupable devait être punie aussi bien que son complice.

Après les affaires venaient les distractions[1]. Les repas étaient simples pour une table impériale. On entendait de la musique; la nuit se passait en causeries. Pline admire la situation de la villa, le rivage qu'elle domine, surtout le beau port, dont une île artificielle, qu'on voit s'élever à vue d'œil, va défendre l'accès. Au départ, cadeaux de l'empereur.

### LE PANÉGYRIQUE

On ne cite en général le *Panégyrique* que pour le condamner. On ne voit dans ce discours écrit « que la flatterie qui parle à la vanité[2] ». Alfieri raconte[3] que, lorsqu'il lut l'ouvrage pour la première fois, il s'arrêta après quelques pages, jeta le livre dans un mouvement d'indignation, et prit la plume avec colère, en s'écriant à haute voix : « Mon cher Pline, si tu étais véritablement l'ami, le rival et l'admirateur de Tacite, voici comment tu aurais dû parler à Trajan »; il avait ensuite écrit de verve quatre grandes pages.

Ces duretés visent moins, je pense, l'œuvre de Pline que le genre lui-même, qu'on l'accuse injustement d'avoir fondé. Pline paie ici pour les rhéteurs gaulois qui ont harangué, sur son exemple, Constantin et ses successeurs. On le rendrait

1. Au § 13.
2. Fénelon, *Dial. Eloq.*, I, p. 158, éd. Despois.
3. Mémoires, *Virilité*, p. 237.

volontiers responsable de l'humeur que nous donnent en plus d'un endroit les « oraisons funèbres » du siècle classique. L'ami de Trajan n'a fait cependant que se conformer à un usage d'obligation stricte, quand il a adopté l'ordre chronologique pour l'énumération élogieuse des actes de l'empereur. Le parallèle qui l'accompagne, la revue dans le même ordre des travers et des crimes de Domitien, ne sauve pas à nos yeux la faiblesse de la composition du discours; mais là encore Pline ne faisait sans aucun doute que suivre l'usage. Plutôt que de perdre son temps à critiquer ce cadre imposé, si l'on s'attache, comme on a fait de notre temps, à peser les expressions très étudiées de Pline et à comprendre ses allusions, du moins autant que nous pouvons le faire, on remarque très vite que le panégyrique nous fournit, sur la constitution et sur les institutions politiques du Ier siècle, les renseignements les plus précis, et qu'il est une véritable mine, pour quiconque cherchera sous le vernis oratoire les faits et les usages.

### LE LIVRE X^e OU CORRESPONDANCE DE PLINE ET DE TRAJAN

Nous passons aux lettres de Pline et de Trajan[1]. Dès qu'il y a double série, lettres et réponses, le lecteur ne peut s'empêcher de les comparer l'une

1. C'est à dessein que je laisse de côté la question de l'authenticité de tout ou partie de ces lettres. On la trouvera bien exposée et discutée avec beaucoup de sens dans l'édition de M. Hardy (London, Macmillan, 1889) et dans la thèse de M. Wilde (Leyde, 1889).

à l'autre, et il arrive, pour cette correspondance ancienne, ce que nous avons vu se produire dans des publications de lettres de nos contemporains : il y a souvent méprise ou déception pour l'éditeur, le beau rôle n'étant pas donné par le lecteur à celui des correspondants dans l'intérêt de qui était faite la publication. De même dans ces lettres que la famille ou les amis de Pline ont dû éditer, ce n'est pas Pline sûrement qui, d'après nous, a le beau rôle.

Sa rhétorique ne couvre pas ses faiblesses; notre sympathie va d'abord à Trajan et lui reste. Nous admirons ses brèves réponses où paraît tant de bon sens et parfois tant d'élévation morale. Que le style de cour ait été dès ce moment en usage, nous le savions par le *Panégyrique*[1]. De même, que Pline célèbre le *dies natalis*[2] de Trajan, et rapporte à l'empereur les vœux qu'il a faits à cette occasion, nous le comprenons; car nous sommes sûrs que Pline était sincère. Mais sur combien de vétilles d'administration n'en réfère-t-il pas au prince? Il faut que ce soit Trajan qui critique, avec douceur et indirectement, les demandes répétées, que lui fait son légat, d'envoyer en Bithynie un architecte et un ingénieur, comme si ce n'était pas d'Asie et de Grèce que Rome les faisait venir[3]! L'empereur maintient

1. Pline appelle l'empereur *Dominus* (seigneur), *sanctissimus* (très saint); il parle de son *indulgentia*, de sa *pietas* de sa *magnitudo* (sa grandeur); de la *felicitas orbis*, etc.

2. Jour anniversaire de naissance.

3. XVIII et XXXIX, XXIV et XL, 2. Je cite partout ces lettres d'après la numérotation de Keil.

dans la pratique les principes de bonne administration, principalement pour tout ce qui concerne les finances provinciales et la discipline de l'armée[1]. Il n'ignore pas qu'il y a dans l'empire des abus; c'est justement pour les corriger qu'il a envoyé Pline dans cette province[2]. Quand le légat courtisan croit devoir soumettre au prince des cas douteux où l'on pourrait appliquer la loi de majesté, Trajan proteste; ainsi au sujet d'un certain Dion qu'un adversaire a voulu perdre en révélant qu'il avait réuni dans le même endroit la statue de l'empereur et les tombeaux de sa femme et de son fils[3]. Le cas paraissait très grave aux anciens sujets de Domitien; mais Trajan se plaint que Pline, qui le connaît, ait hésité et qu'il l'ait consulté[4]. De même il recommande au légat de ne recevoir aucune dénonciation anonyme[5]. Il ne permet, qu'avec beaucoup de difficultés, qu'on lui élève des statues dans un temple[6]. Il ne veut pas qu'on fasse des passe-droit

1. XX fin et XXII fin.
2. XXXII.
3. LXXXI et LXXXII, 2.
4. *Ibid. Potuisti non hærere*, mi Secunde carissime... cum propositum meum optime nosses, *non ex metu* nec terrore hominum aut *criminibus majestatis* reverentiam nomini meo acquirere (Tu n'aurais pas dû hésiter, mon cher Secundus; tu connaissais bien mon intention de ne pas user de la crainte ni de la terreur ou des procès de lèse-majesté pour faire respecter mon nom).
5. XCVII fin : *sine auctore* vero *propositi libelli* in nullo crimine locum habere debent (quand les dénonciations seront anonymes, il n'en faut tenir aucun compte).
6. IX : quamquam ejus modi honorum *parcissimus*, tamen

à ses affranchis [1] : on n'est plus au temps de Néron [2]. De même encore pour un projet de prêt forcé à imposer aux décurions d'une ville d'Asie [3].

Je ne fais que rappeler la lettre fameuse sur les chrétiens (XCVI). Il nous répugne certainement d'apprendre que, pour découvrir toute la vérité, Pline ait cru devoir mettre à la torture deux pauvres servantes (§ 8), et nous avons peine à nous expliquer la tranquillité de conscience avec laquelle il envoyait à la mort les chrétiens résolus [4]. Mais Pline est honnête, il dit à l'empereur tout ce qu'il a appris ou plutôt il atteste n'avoir rien trouvé qui confirme les accusations odieuses portées contre les chrétiens. Qu'il n'ait rien compris à leur doctrine, nous ne nous en étonnerons pas en nous rappelant que d'autres Romains qui devaient être mieux avisés et plus capables d'atteindre la vérité nouvelle, Sénèque, Tacite, Épictète, Marc-Aurèle sont restés dans la même ignorance. Parce que nous jugeons après coup et que le temps nous a mis à l'abri de l'erreur, nous n'allons pas exiger des anciens la même clairvoyance de l'avenir.

patior (quoique je sois très ménager de ces autorisations, cependant je t'accorde celle-ci).

1. A *Centumcellæ*, au livre VI, 31, 9.

2. *Ibid.* : *nec ille Polyclitus est nec ego Nero* (il n'est pas Polyclite [un affranchi de Néron] et je ne suis pas Néron).

3. LXV fin : invitos ad accipiendum compellere *non est ex justitia nostrorum temporum* (forcer les gens à emprunter malgré eux, n'est pas de la justice de notre temps).

4. 3 : perseverantes *duci jussi* (j'ai fait conduire à la mort ceux qui s'obstinaient).

## III

### LES AUTRES LETTRES

Nous passons aux autres lettres. Toutes ont été remaniées; presque aucune des lettres du recueil ne contient en effet de ces détails qui n'intéressent que le destinataire ou celui qui écrit, et qui remplissent les lettres de la réalité [1]. Ce que nous a donné Pline, a donc été élagué; il n'a songé qu'au lecteur et n'a rien gardé de ce qui eût risqué d'être pour lui indifférent. Pline croit l'intéresser en parlant constamment de lui-même, de ses plaidoyers, ses lectures publiques, ses donations, ses petits vers; même des mots qu'il a faits et qu'il rapporte [2]. On a beau être patient pour les vanités d'auteur; le lecteur trouvera sans doute que Pline en a vraiment trop et qu'il épuise la matière.

Au contraire nous sommes reconnaissants à l'auteur des lettres de ce que nous apprenons, grâce à lui, sur ceux qui l'entouraient; avant tout, sur son oncle dont il décrit les habitudes et dont il raconte, pour Tacite, la mort tragique, avec tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il sait de la fameuse éruption. Nous devons à Pline une énumération (VI, 16) complète des ouvrages de son oncle, avec l'ordre de la composition (III, 5). Nous lui devons aussi toute une série d'anecdotes qui peignent de la manière la plus

1. Je ne vois qu'une lettre qui fasse exception : VI, 30.
2. IX, 26, 1 : *Dixi de quodam oratore....*

vive Domitien et son époque. J'en cite deux pour être plus clair et aussi pour éveiller dans le lecteur le désir de chercher les autres.

Cet empereur, qui se piquait de dévotion, voulut montrer un jour qu'il veillait scrupuleusement sur la continuité du feu de Vesta et sur la vertu de ses prêtresses[1]. Il le prouva, à sa manière, par un supplice, en faisant condamner et enterrer vive la grande Vestale, une *Cornelia* (IV, 11, 6). Celle-ci, jusqu'au bout, protesta de son innocence avec la plus grande énergie. On raconte ce détail, qu'au moment de descendre dans la prison souterraine, sa robe s'accrocha, et elle dut la ramener. Comme le bourreau lui offrait la main pour l'aider, elle se détourna d'un mouvement brusque et éloigna, de son corps resté pur, cet odieux contact[2].

L'empereur, sentant que l'opinion lui était hostile, voulut la ramener. Il promit par-dessous main un traitement de faveur à un ancien préteur, *Valérius Licinianus*, un de ceux qu'on accusait comme complice, parce qu'il avait caché chez lui une affranchie de Cornelia. On demandait seulement au prétendu complice de consentir à avouer. Nul doute sur ce

1. Stace, *Silves*, I, I, 35.

2. *Ibid.*, 9. On raconte que, de même, la princesse de Monaco, avant de mourir sur l'échafaud le 9 thermidor, coupa ses cheveux avec un morceau de verre et chargea Fouquier-Tinville de les remettre à ses enfants : elle tenait à ne pas les leur faire passer par les mains du bourreau. « C'est le seul legs, dit-elle dans sa lettre, que je puisse laisser à mes enfants; *au moins faut-il qu'il soit pur.* » (M. Aderer.)

qui l'attendait en cas de refus. Valérius, qui, de toute manière, se sentait perdu, fit ce que voulait l'empereur. Et Domitien de s'écrier dans sa joie : « Licinianus nous absout ». Il laissa le prétendu coupable prendre de ses biens ce qu'il voulut, et ne lui imposa qu'un exil commode, que celui-ci finit plus tard en Sicile. Là l'ancien préteur se fit maître de rhétorique, et il s'avisa de tirer de ses malheurs le sujet de sa première leçon : il arriva vêtu du pallium qui remplaçait la toge, à laquelle il n'avait plus droit : « O fortune, s'écria-t-il, quels sont tes jeux! de sénateurs tu fais des professeurs, et de professeurs des sénateurs! » Il y avait dans ce trait une amertume si habilement distillée qu'il semblait, nous dit Pline, que ce malheureux Valérius s'était avisé de professer, uniquement pour pouvoir débiter ce bel exorde. Le procès lui-même, la pression exercée sur l'accusé sont bien du temps de Domitien; mais que la réflexion finale peint bien aussi le goût de Pline!

Voici un trait de l'époque suivante. L'empereur Nerva, qui entendait être clément pour tous, s'était vu obliger de protéger, dès le début du règne, contre un consul et contre d'autres, les anciens magistrats et les favoris jadis tout-puissants de Domitien. Il dînait avec ses amis chez un de ces personnages qu'on disait enrichi par des délations. La conversation tombe sur un des suppôts de Domitien, sur L. Valérius Catullus, cet affreux aveugle que Juvénal appelait « un des monstres

du temps[1] ». On rappelle sa méchanceté, ses motions sanguinaires; il échappe à l'empereur de dire : « Que lui serait-il arrivé s'il eût vécu ? » Et l'un des convives aussitôt : « Il souperait avec nous » (IV, 22 fin).

### LES AMIS ET LES ENNEMIS DE PLINE

Pline parlant beaucoup de lui-même, il est naturel que nous connaissions assez bien par ses lettres ses ennemis et ses amis : d'abord les deux magistrats prévaricateurs qu'il a été chargé d'accuser : Marius Priscus, ancien procurateur d'Afrique; Cæcilius Classicus, ancien procurateur de Bétique; mais surtout l'ancien délateur Régulus, la bête noire de Pline, qui a failli le perdre, qui lui tendait des pièges perfides et l'avait dénoncé : sur lui Pline ne tarit pas. Il y a aussi d'autres personnages dont Pline rapporte directement ou par allusion des actes blâmables; comme, par discrétion, il ne les a pas nommés, nous ignorons le plus souvent de qui il a voulu parler.

En tête des amis de Pline viendrait le célèbre Verginius Rufus, qui refusa plusieurs fois l'empire; après lui les meilleurs écrivains de ce temps, Silius Italicus et Martial; Suétone et Tacite; parmi ceux qui sont moins connus, un ancien général

1. IX, 113 :

grande et
Conspicuum nostro quoque tempore *monstrum*

(Ce prodige énorme, éclatant, un monstre, même en notre temps).

d'Othon, deux ou trois fois consul, Vestricius Spurinna, vieillard encore vert, presque octogénaire : il vit dans une retraite agréable; Pline a remarqué son régime et le décrit en détail : c'est un plan de vie privée d'un grand de Rome que l'âge a délivré des affaires[1].

Les autres correspondants de Pline ne nous sont guère connus. M. Mommsen, dans son précieux index, a pu reconstituer la vie et le *cursus honorum* de beaucoup d'entre eux. Mais, à lire les lettres, beaucoup de ces noms ressemblent pour nous à des signes d'algèbre; c'est en littérature une société quasi anonyme; elle défile comme des ombres devant le lecteur, sans que sa mémoire en puisse rien retenir. C'est la rançon de la méthode suivie par Pline et qu'il avait crue ingénieuse : par scrupule littéraire, il avait retiré de son recueil la matière des lettres réelles; la réalité a quitté ces lettres de littérateur. Les noms, les faits ont beau être vrais : ils ne sont pas plus vivants que si l'auteur avait imaginé le tout, de toute pièce.

### SES DÉFAUTS ET SES QUALITÉS

Mais, en somme, nous pouvons voir en Pline un témoin, un véritable représentant de la société du Ier siècle. Il a des défauts, dont le moindre n'est pas sa vanité. Il les eût tous avoués de bonne grâce, et ses amis les lui passaient volontiers;

1. III, I, 4 et suiv.

quoique, à vrai dire, il est tel de ces faibles qui nous étonne : ainsi sa crédulité : les songes selon Pline peuvent nous révéler l'avenir; il s'agit seulement de les bien interpréter (I, 18); à la mort de Curtius Rufus, il rappelle qu'un spectre lui a prédit sa brillante destinée; et, à ce propos, il raconte, dans un style très orné, l'histoire d'un fantôme dont le philosophe Athénagore a délivré une maison hantée (VII, 27). Les hypothèses multiples et bizarres, par lesquelles Pline propose d'expliquer le phénomène de la source de Côme, dont le niveau monte et baisse régulièrement plusieurs fois par jour (IV, 3), montrent combien il avait l'esprit étranger à toute vue scientifique. Son amour sincère pour les lettres va jusque dans l'excès et tourne à la manie; quand il déclare qu'à la mort de certains amis, en cas de maladie de sa femme ou de danger des siens, les lettres suffisent à le consoler (VIII, 19, 1), il ne se doute pas, le malheureux auteur, qu'il nous force par là même à avoir un peu moins d'estime pour son caractère.

Ajoutons à cela, sur certains sujets, une véritable étroitesse d'esprit. Elle est telle parfois qu'on nous contestera peut-être ce que nous proposions, et que je crains qu'on ne refuse de voir en Pline un véritable représentant de cette société du Ier siècle qui a compté tant d'âmes généreuses, d'esprits vigoureux et pénétrants. Voyez quelles idées étranges Pline se fait de l'histoire et des devoirs de l'historien (V, 8). Il n'est là sans doute que l'in-

terprète des gens d'école de son temps : mais son oncle, qui n'était pas sans défaut, n'aurait sûrement pas écrit cette lettre. Il est surtout singulier que tout en ayant le sentiment très net de la supériorité de Tacite, Pline ne se l'explique pas, et qu'il ne se doute pas comme elle l'accable, quand, par le fait même de cette lettre, on est amené à rapprocher les deux noms.

Voilà bien des défauts sans doute [1]; mais on peut et on doit les pardonner à Pline; d'abord parce qu'il en est qui, pour tout lecteur moderne qui cherche à connaître la société du temps, valent presque autant que des qualités. Il y a, dira-t-on, dans ces lettres beaucoup de pose : c'est donc ainsi que ces Romains voulurent paraître; Pline y parle beaucoup de lui; il se présente lui, ses amis, sous les plus beaux côtés : voilà donc l'image qu'il voulait laisser de lui à la postérité : ce sera pour nous l'idéal du Romain, homme de lettres, tel que Pline le concevait, et sans doute, à cause des lecteurs que visaient ses lettres, tel que le concevaient beaucoup de ses contemporains.

1. Comme je ne les ai pas dissimulés, relevons l'injustice de quelques modernes, par exemple de Doudan, un Pline de notre temps, faisant ainsi de l'humour aux dépens du Pline véritable : *Lettres*, IV, 32, 3 avril 61 : « Je serais curieux de savoir ce que Cicéron aurait pensé de ce jeune avocat, élevé dans une boîte de coton par les meilleurs maîtres d'alors. Qu'aurait dit ce grand oiseau de mer qui avait vécu dans les tempêtes civiles, à la vue de ce joli petit serin qui chantait en cage toutes sortes de jolis airs qu'on lui avait appris sur la liberté et sur la vertu, etc.? »

D'autre part reconnaissons chez lui des qualités qui rachètent amplement tous les défauts qu'il pouvait avoir : il est sans nul doute instruit, spirituel à l'occasion; il sait beaucoup de choses, il est très sincère; mais surtout il est bon, qualité aussi peu commune en son temps qu'à aucune époque, et qu'il faut toujours mettre à son rang, au premier. Pline est bon par nature; il l'est aussi par toutes les habitudes de sa vie, dans toutes les situations qu'il traverse : à la maison, indulgent pour ses esclaves [1]; dans son gouvernement, touché de pitié pour ces condamnés à mort qu'on n'a pas exécutés, qui se trouvent parmi les esclaves publics (X, 31), et qu'en droit strict il faudrait punir; ou encore pour les esclaves coupables de s'être laissés incorporer dans les légions (X, 29). A un père trop sévère pour son fils, il adresse une lettre (IX, 2) où nous remarquons d'abord quel changement s'est fait avec le temps dans les idées des Romains sur les relations de la famille; mais qui est avant tout d'une âme ouverte à toutes les idées humaines et généreuses.

Par là Pline répond à nos secrètes préférences et reflète les plus beaux côtés de la société de son temps.

1. V, 19 : πατὴρ ὡς ἤπιος ἦεν (il était pour eux comme un bon père).

## IV

### CONCLUSION

Avant de finir, jetons un rapide coup d'œil sur cette société dont j'ai tenté de saisir quelques aspects. Il est inévitable que nous la comparions à la nôtre; et d'abord on songe à toutes les différences qui nous séparent des Romains : chez eux des institutions odieuses, comme l'esclavage, plaie profonde qu'ils ne sentaient pas, et qu'ils croyaient nécessaire; une vie politique peut-être plus intense, mais avec des alternatives de licence inouïe et d'épouvantable despotisme; des idées religieuses, si éloignées de nous qu'elles ne peuvent plus entrer dans notre esprit, qui n'en saisit que le vide et l'absurdité; dans les mœurs, jusque dans les fêtes, des cruautés dont on attendait joyeusement le retour; en haut, en bas, l'exaltation devenue la règle; des raffinements de luxure et une véritable fureur dans la recherche des plaisirs. Voilà bien des titres pour nous donner l'avantage.

Cependant nous ferons bien de ne pas méconnaître aussi tout ce que nous avons de commun avec les Romains, et tout ce que nous leur devons. Négligeons ce qui tient à la nature humaine et qui, en mal comme en bien, subsiste comme il y a dix-huit siècles; mais, dans le reste, que d'influences docilement subies, de traditions religieusement conservées! Dans l'art, dans les lettres, dans la langue,

dans la doctrine, les modèles nous viennent de Rome, et nous le reconnaissons tous. La renaissance n'a eu d'autre but que de faire renaître la vie antique, où l'on devinait que l'amour des arts était plus répandu, la perfection plus souvent atteinte. Notre littérature où l'ordre, la clarté est regardée comme la première qualité, s'inspire avant tout de l'esprit romain. Ne paraît-il pas aussi, parfois plus que de raison, dans nos discussions politiques, toutes fondées sur des principes et qui se piquent avant tout de logique? Nos lois n'ont été qu'une adaptation moderne de la législation, une imitation de la sagacité juridique des Romains. Nous prétendons dans la vie morale à la supériorité; est-elle incontestable? et ne suffirait-il pas à nos moralistes de pouvoir continuer la tradition d'Épictète et de Marc-Aurèle?

Il y a donc en fait une grande partie du passé de Rome dans notre présent. Pour éviter le ridicule inséparable de ce genre de « querelle », laissons de côté toute question de supériorité : du vers célèbre d'Ovide [1] :

Laudamus veteres, sed nostris utimur annis,

la dernière partie est bien assurée par notre pratique, et il n'y a pas à craindre que ce passé nous opprime : nous sommes trop sensibles aux avantages de la vie contemporaine pour que notre

1. *Fastes*, I, 225 : nous louons les anciens, mais nous prenons notre temps comme il est, et en usons comme tel.

volonté risque d'être étouffée sous le poids de l'héritage de la littérature et de l'art de Rome; mais le lecteur du présent livre conclura, je l'espère, que nous serions injustes et ingrats d'oublier à l'égard de Rome la première partie du vers d'Ovide : ne lui mesurons pas trop nos éloges, ni notre admiration.

# TABLE DES MATIÈRES

## CHAPITRE I

A Pompéi ..... 1

I. Orientation ..... 2
II. Les monuments publics ..... 12
III. Les maisons particulières ..... 15
IV. Les *graffiti* ..... 25

## CHAPITRE II

A Rome. — Le forum ..... 37

I. État du forum vers la fin de la République ..... 39
Le forum, centre de la vie politique, du commerce, de la vie religieuse, des cérémonies et des fêtes données à Rome ..... 43
II. Souvenirs historiques qui se rattachent au forum. 48
III. Comment expliquer l'étroitesse du forum? ..... 53

## CHAPITRE III

Le Palatin ..... 57

I. Historique ..... 58
II. Le régime impérial ..... 64

## CHAPITRE IV

Les thermes. — Les jeux ..... 80

I. Les thermes ..... 83
II. Les jeux ..... 90
i. Les courses au cirque ..... 92
ii. Le grand cirque ..... 95

III. Les exercices grecs au stade..... 96
IV. Le théâtre..... 97
V. L'amphithéâtre..... 102

## CHAPITRE V

ÉTRENNES ET PETITS CADEAUX SOUS L'EMPIRE..... ... 108

I. Calendes de janvier, les étrennes..... 109
II. Cadeaux des Saturnales..... 114
III. Autres cadeaux. *Xenia*, *Apophoreta*..... 118

## CHAPITRE VI

LES FUNÉRAILLES..... 124

I. Les funérailles à Rome. Usages traditionnels..... 128
Représentations du mort..... 134
I. Les images..... 136
II. La *laudatio*..... 138
II. Les tombeaux..... 139
Les gémonies et les *puticuli*..... 144

## CHAPITRE VII

LES TESTAMENTS..... 147

I. Des testaments au point de vue de la loi..... 149
II. La captation. Course aux héritages..... 156
III. Les faussaires en testaments..... 161
IV. La captation dans la littérature de Rome..... 164

## CHAPITRE VIII

A LA CAMPAGNE..... 170

I. La campagne au point de vue des Romains..... 171
II. Les fermes, *villæ rusticæ*..... 174
III. Les maisons de campagne..... 179
IV. Le sentiment de la nature existait-il chez les Romains?..... 189
1° Le sentiment de la nature, tel que le ressentaient en général les Romains..... 190
2° Le paysage dans l'art des Romains. Les descriptions de paysage dans leur littérature... 192

## CHAPITRE IX

L'ÉCOLE. — LES LIVRES..... 197

I. L'école..... 197
1° Petites écoles..... 203
2° Écoles des rhéteurs..... 205
II. Les livres..... 213

## CHAPITRE X

L'ART DANS LA VIE DES ROMAINS..... 221

I. Le nombre des objets d'art..... 223
II. Preuves indirectes..... 229
III. Preuves tirées de l'histoire et des œuvres littéraires. 231
IV. L'art décoratif dans les maisons des anciens..... 236
V. Où était l'infériorité des anciens..... 237

## CHAPITRE XI

LES REPRÉSENTANTS DES IDÉES MORALES DANS LA SOCIÉTÉ ROMAINE. 240

I. La littérature..... 243
II. Les moralistes..... 245
I. Epictète..... 247
II. Marc-Aurèle..... 250
III. Sénèque..... 251
IV. Les maîtres de Sénèque et quelques philosophes contemporains..... 258

## CHAPITRE XII

A L'ARMÉE D'AFRIQUE..... 262

I. L'armée de l'empire en général..... 262
II. L'armée d'Afrique..... 268
1° Composition de l'armée..... 268
2° Recrutement..... 272
3° Entretien des troupes..... 276
4° Le culte dans l'armée..... 277
5° Les exercices..... 278
6° Le mariage des soldats..... 280
7° La solde et les caisses de la légion..... 282
8° Collèges et associations (*scholæ*)..... 283
III. Le camp..... 286
IV. Les diverses légions..... 287